



# Comptes publics

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

## VOLUME 3

### ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE, CONSEILS, COMMISSIONS

*Impression  
Autorisée par l'Assemblée  
législative  
Fredericton, (N.-B.)*



# Comptes publics

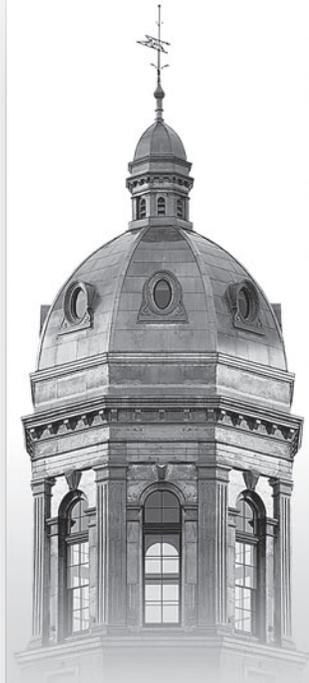
pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

## VOLUME 3

### ÉTATS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE, CONSEILS, COMMISSIONS

New  Nouveau  
Brunswick

ISSN 0382-1277





## INTRODUCTION VOLUME III

Les comptes publics de la province du Nouveau-Brunswick sont présentés en cinq volumes.

Le volume I renferme les états financiers vérifiés de l'entité comptable provinciale de la façon décrite à la note 1 afférente aux états financiers. Ils comprennent un bilan, un état des résultats, un état des flux de trésorerie et un état de l'évolution de la dette nette. Volume I renferme aussi le rapport du vérificateur, la déclaration de responsabilité, les commentaires de la gestion sur les résultats de l'année et une analyse des principaux écarts.

Le volume II renferme des renseignements non vérifiés supplémentaires aux états financiers exposés dans le volume I. Il présente des états récapitulatifs des recettes et des dépenses ainsi que des états comparatifs de cinq ans. Le présent volume contient de plus des renseignements détaillés au sujet des crédits supplémentaires; de la dette consolidée; des états du fonds d'amortissement général; des valeurs détenues; ainsi que des recettes et des dépenses, par ministère (ceci comprend les listes des traitements, des frais de déplacement, des paiements aux fournisseurs, des subventions et contributions, et des versements de prêts).

**Le présent volume renferme les états financiers des sociétés, conseils et commissions qui doivent rendre compte de la gestion de leurs ressources et opérations financières au gouvernement ou à l'Assemblée législative de la province. Ces derniers exercent par ailleurs une autorité vis-à-vis de ces organisations du fait qu'ils en sont propriétaires ou en vertu de dispositions législatives.**

Le volume IV renferme les états financiers de divers fonds en fiducie que la province administre à titre de fiduciaire.

Le volume V renferme les listes de traitements de certaines organisations gouvernementales, telles que les Régies régionales de la santé, la Groupe d'entreprises d'Énergie Nouveau-Brunswick et la Société des alcools du Nouveau-Brunswick. Les listes de traitements comprennent les employés ayant reçu un traitement de plus de 40 000 \$ durant l'année se terminant le 31 décembre 2006.

## TABLE DES MATIÈRES

Algonquin Golf Limited	1
Algonquin Properties Limited	11
Atlantic Education International Inc.	21
Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick	29
Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick	39
Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick	51
Commission des assurances du Nouveau-Brunswick	73
Commission des loteries du Nouveau-Brunswick	81
Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick	87
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick	95
Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick	107
Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick	111
Conseil consultatif sur la condition de la femme	117
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick	123
Conseil des arts du Nouveau-Brunswick	133
Conseil du Premier Ministre sur la condition des personnes handicapées	143
Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick	149
Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick	157
Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick	193
Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick	211
Forest Protection Limited	219
Fundy Linen Service Inc.	237
Gestion provinciale Ltée.	247
Musée du Nouveau-Brunswick	255
Régies régionales de la santé	
Régie régionale de la santé <sup>1</sup> , Beauséjour	265
Régie régionale de la santé sud-est	279
Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique	297
Régie régionale de la santé 3	317
Régie régionale de la santé quatre	333
Régie régionale de la santé 5	353
Régie régionale de la santé 6	367
Régie régionale de la santé de Miramichi	381
Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.	397
Services Nouveau-Brunswick	403
Société des alcools du Nouveau-Brunswick	417
Société de Développement régional	429
Société de Développement régional - Organisme de services spéciaux	437
Société d'assurance-dépôts des Caisses populaires du Nouveau-Brunswick	443
Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick	451
Société de Kings Landing	461
Société de Voirie du Nouveau-Brunswick	471
Strait Crossing Finance Inc.	481

*États financiers*

**ALGONQUIN GOLF LIMITED**

*Le 31 décembre 2006*

## Rapport des vérificateurs

Message aux actionnaires d'Algonquin Golf Limited,

Nous avons vérifié le bilan d'Algonquin Golf Limited au 31 décembre 2006 ainsi que les états des résultats et du déficit et de l'évolution de sa situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 décembre 2006, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

Le 7 mai 2007

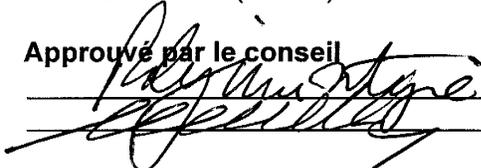
**ALGONQUIN GOLF LIMITED****Bilan**

Le 31 décembre 2006

	2006	2005
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse et placements à court terme	11 283 \$	11 022 \$
Comptes clients	29	18
Stocks dans la boutique du pro	63 620	79 343
Dépenses payées d'avance	2 326	12 717
	77 258	103 100
<b>IMMOBILISATIONS NETTES (Note 4)</b>	4 705 429	5 102 696
	4 782 687 \$	5 205 796 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes créditeurs et frais courus	96 635 \$	22 228 \$
Portion courante du montant dû à la province du N.-B.		
- principal (Note 5)	4 221 716	-
- intérêt	584 915	248 925
Portion courante des engagements de location-acquisition (Note 6)	35 770	54 614
	4 939 036	325 767
<b>PASSIF À LONG TERME</b>		
Montant dû à Algonquin Properties Limited	30 050 260	2 873 466
Montant dû à la province du N.-B. - principal (Note 5)	-	3 945 795
- intérêt	-	335 990
Engagements de location-acquisition (Note 6)	26 886	62 655
Contributions reportées relativement aux immobilisations (Note 7)	1 441 757	1 548 554
	4 518 903	8 766 460
	9 457 939	9 092 227
<b>DÉFICIT</b>		
Capital-actions		
Autorisé		
Émise et entièrement versée - 1 action ordinaire		
Surplus d'apport (Note 8)	1	1
Déficit	59 531	59 531
	(4 734 784)	(3 945 963)
	(4 675 252)	(3 886 431)
	4 782 687 \$	5 205 796 \$

Présentation (Note 2)

Approuvé par le conseil



Administrateur

Administrateur

**ALGONQUIN GOLF LIMITED**  
**État des résultats et du déficit**  
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>RECETTES</b>		
Droits de jeu et frais de location	838 937 \$	998 057 \$
Ventes d'aliments	68 735	93 494
Ventes de boissons	81 462	83 938
Subvention de la SDR (Note 7)	106 797	106 797
Boutique du pro	157 393	145 070
Intérêt	308	127
	<b>1 253 632</b>	<b>1 427 483</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Coûts directs	845 103	883 733
Coût des ventes de la boutique du pro	146 340	82 996
Administration et frais généraux	133 953	144 845
Publicité et promotion	96 834	108 473
Chauffage, éclairage, énergie et eau	13 746	33 450
Impôt foncier	64 326	63 162
Frais de gestion	34 396	39 617
Intérêt sur prêt exigible (Note 5)	275 920	339 036
Intérêt sur la location	4 070	6 713
Amortissement - immobilisations	427 765	452 137
	<b>2 042 453</b>	<b>2 154 162</b>
<b>PERTE NETTE POUR L'ANNÉE</b>	<b>(788 821)</b>	<b>(726 679)</b>
<b>DÉFICIT, AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	<b>(3 945 963)</b>	<b>(3 219 284)</b>
<b>DÉFICIT, À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	<b>(4 734 784) \$</b>	<b>(3 945 963) \$</b>

**ALGONQUIN GOLF LIMITED**  
**État de l'évolution de la situation financière**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

	2006	2005
<b>FONDS PROVENANT DE (CONSCRÉS AUX) :</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette pour l'année	(788 821) \$	(726 679) \$
Amortissement - immobilisations	427 765	452 137
Contributions de la SDR relativement au capital social (Note 7)	(106 797)	(106 797)
	(467 853)	(381 339)
Variation nette du fonds de roulement hors caisse lié aux opérations	100 510	40 441
	(367 343)	(340 898)
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENTS</b>		
Achat d'immobilisations	(30 498)	(22 979)
	(30 498)	(22 979)
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation du montant à payer à Algonquin Properties Limited	176 794	362 572
	(54 613)	(73 770)
Remboursement des locations-acquisitions	275 921	75 196
Augmentation du montant à payer à la province du N.-B.		
	398 102	363 998
<b>ENTRÉE NETTE D'ARGENT</b>	261	121
<b>POSITION DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	11 022	10 901
<b>POSITION DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	11 283 \$	11 022 \$

**ALGONQUIN GOLF LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

---

**1. DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION**

Algonquin Golf Limited, qui a été constituée le 29 mai 1998 en vertu de la *Loi sur les corporations commerciales* du Nouveau-Brunswick, est une propriété exclusive de la province du Nouveau-Brunswick. Son objet est d'être l'exploitant du terrain de golf Algonquin.

Le 1<sup>er</sup> juillet 2000, l'actif du terrain de golf appartenant à Algonquin Properties Limited – les installations, l'équipement et le terrain – a été transféré à Algonquin Golf Limited. La société a une entente de gérance qui confie la gestion quotidienne du terrain de golf à Fairmont Hotels Inc.

**2. PRÉSENTATION**

Les états financiers sont établis selon les principes comptables applicables à une entreprise en exploitation. La société, qui a subi des pertes d'exploitation à chacune des quatre dernières années, affiche un déficit accumulé de 4 734 784 \$ et un fonds de roulement déficitaire de 4 861 778 \$ en date du 31 décembre 2006. La continuité de la société en tant qu'entreprise en exploitation dépend du soutien financier continu d'Algonquin Properties Limited et de la province du Nouveau-Brunswick ainsi que de la réalisation d'une exploitation rentable.

Si l'hypothèse de la continuité de l'exploitation ne convient pas pour les présents états financiers, il pourrait être nécessaire d'apporter des modifications à la valeur comptable des éléments d'actif et de passif, au montant de la perte déclarée pour l'année et au classement du bilan.

**ALGONQUIN GOLF LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

---

**3. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions comptables suivantes :

*Espèces et quasi-espèces*

Les espèces et quasi-espèces consistent en des espèces et des placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances d'au plus trois mois.

*Immobilisations*

- a) Une réserve pour le remplacement de l'équipement a été établie conformément au contrat de gérance conclu avec Fairmont Hotels Inc. Le contrat stipule que, chaque année, un montant égal à quatre pour cent (4 %) du revenu brut s'ajoutera à cette réserve. Les achats de meubles, d'accessoires et d'équipement pour le terrain de golf et les améliorations mineures sont imputés à cette réserve jusqu'à concurrence du solde du compte.
- b) Les coûts de remplacement pour la porcelaine, la verrerie et d'autres fournitures pour le chalet sont imputés aux dépenses dans l'année de l'achat.
- c) L'amortissement des immobilisations du terrain de golf a été comptabilisé en fonction d'un calcul selon la méthode linéaire au taux indiqué à la note 4.

*Comptabilisation des recettes*

Les recettes sont comptabilisées lorsque les biens et services sont fournis et que leur paiement est raisonnablement assuré.

*Recours à des estimations*

Au cours de la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction de la société est amenée à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations faites par la direction.

*Stocks*

Les stocks comprennent les fournitures de golf et les autres fournitures connexes. La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

*Actifs à long terme*

La société procède à l'examen d'une perte de valeur des actifs à long terme lorsque des événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée.

**ALGONQUIN GOLF LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

**4. IMMOBILISATIONS**

	Coût	Amortissement	Net 2006	Net 2005
Terrain	211 556 \$	-	221 556 \$	221 556 \$
Bâtiments	1 401 549	449 752	951 797	1 003 787
Améliorations au terrain de golf	4 958 768	1 609 953	3 348 815	3 596 753
Équipement du terrain de golf	648 322	571 129	77 193	114 441
Améliorations externes	265 296	219 670	45 626	85 421
Matériel et logiciel informatique	10 325	8 683	1 642	3 707
Meubles et accessoires	75 220	38 268	36 952	42 970
Améliorations aux installations	28 866	12 257	16 609	19 495
Équipement automobile	46 636	31 397	15 239	24 566
	<b>7 646 538 \$</b>	<b>2 941 109 \$</b>	<b>4 705 429 \$</b>	<b>5 102 696 \$</b>

**5. MONTANT DÛ À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Le financement de la province rapporte un intérêt de 6 % composé semestriellement, non à l'avance, et arrive à échéance le 31 mars 2013. En 2006, la province du Nouveau-Brunswick a accepté de recevoir le paiement des intérêts seulement au montant de 263 872 \$. En date du 31 décembre 2006, comme le paiement des intérêts n'avait pas été effectué, le prêt est maintenant classé comme passif à court terme. En vertu des dispositions de l'entente de prêt initiale, le solde du prêt devait être remboursé en versements annuels réunis de 591 207 \$ jusqu'en 2012, le dernier versement de 2 168 926 \$ étant exigible le 31 mars 2013.

**6. ENGAGEMENTS DE LOCATION-ACQUISITION**

Il existe des contrats de location-acquisition pour l'équipement du terrain de golf. Le montant brut de l'actif en vertu du contrat de location-acquisition est de 281 721 \$, avec un amortissement cumulé totalisant 197 345 \$. Le total des paiements futurs du principal et des intérêts pour les contrats de location-acquisition s'établit à 65 240 \$.

**Année financière**

2007	37 725 \$
2008	27 515
	<hr/>
	65 240 \$
	<hr/>
Moins l'intérêt	2 584
	<hr/>
	62 656
	<hr/>

**ALGONQUIN GOLF LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

**7. CONTRIBUTION DIFFÉRÉE**

En 1998, Algonquin Golf Limited a reçu une contribution non remboursable de 2 135 936 \$ de la Société de développement régional pour les coûts associés à la mise en valeur, à la construction, à l'ameublement et à l'équipement du nouveau terrain de golf de marque sur le site du terrain de golf Algonquin. Le montant total a été imputé sous forme de revenu différé jusqu'à l'ouverture du terrain de golf. Ce montant est amorti sur la même période que les immobilisations, qui ont été financées par la contribution, à un taux de 5 % par année.

**8. SURPLUS D'APPORT**

Le surplus d'apport représente la valeur comptable des anciennes installations du chalet qui ont été transférées de l'Algonquin Properties Limited.

**9. OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES APPARENTÉES**

En vertu du contrat de gérance, Fairmont Hotels Inc. peut :

- acheter des marchandises indiquées comme étant des marchandises de l'exploitant par l'entremise du service d'achat de l'exploitant, et l'exploitant peut imputer des frais d'achat représentant 5 % du coût;
- affermer des programmes de publicité et de promotion pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant;
- affermer des programmes de relations publiques et engager des activités de relations publiques pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant.

Ces types de dépenses sont alloués aux articles de dépenses appropriés dans l'état des résultats et du déficit.

Le montant de 3,1 millions de dollars (2,9 millions de dollars en 2005) payable à Algonquin Properties Limited est relié au transfert de revenus, de dépenses, d'actif et de passif entre les deux sociétés au moment où le terrain de golf a officiellement ouvert le 1<sup>er</sup> juillet 2000, de même qu'au travail effectué pour le terrain de golf, qui a été payé par Algonquin Properties Limited. Le montant sera remboursé lorsque suffisamment de fonds seront disponibles.

**10. ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Durant l'année, la société a reçu et déboursé les montants suivants :

	2006	2005
	\$	\$
Intérêts payés	279 990	270 554
Intérêts reçus	308	127



*États financiers*

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED**

*Le 31 décembre 2006*

## Rapport des vérificateurs

Message aux actionnaires d'Algonquin Properties Limited,

Nous avons vérifié le bilan d'Algonquin Properties Limited au 31 décembre 2006 ainsi que les états des résultats et du déficit et de l'évolution de sa situation financière de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 31 décembre 2006, ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Comptables agréés

Le 7 mai 2007

## ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED

### Bilan

Le 31 décembre 2006

	2006	2005
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Encaisse et placements à court terme	2 419 287 \$	1 124 276 \$
Comptes clients	404 607	225 839
Stocks, au prix coûtant	121 240	141 360
Dépenses payées d'avance	70 727	59 736
	3 015 861	1 551 211
<b>À RECEVOIR D'ALGONQUIN GOLF LIMITED (Note 5)</b>	3 050 260	2 873 466
<b>IMMOBILISATIONS NETTES (Note 3)</b>	12 231 216	12 965 773
	18 297 337 \$	17 390 450 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Comptes créditeurs et frais courus	349 446 \$	315 108 \$
Montant dû à la province du N.-B. – Avance sur le fonds de roulement	1 500 000	-
Dépôts préalables	207 420	181 529
Portion courante des engagements de location-acquisition (Note 6)	13 137	12 922
	2 070 003	509 559
<b>ENGAGEMENT DE LOCATION-ACQUISITION (NOTE 6)</b>	19 687	32 823
<b>AVOIR DES ACTIONNAIRES</b>		
Capital-actions	300 000	300 000
Surplus d'apport (Note 4)	40 238 428	40 238 428
Déficit	(24 330 781)	(23 690 360)
	16 207 647	16 848 068
	18 297 337 \$	17 390 450 \$

Approuvé par le conseil



Administrateur



Administrateur

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED****État des résultats et du déficit  
pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2006**

	2006	2005
<b>RECETTES</b>		
Location de chambres	4 412 784 \$	4 601 509 \$
Ventes d'aliments	2 543 282	2 854 963
Ventes de boissons	576 646	614 694
Téléphone	30 297	37 696
Autres activités sportives	266 050	269 786
Divers	222 112	289 777
Intérêt	38 236	13 748
	<b>8 089 407</b>	<b>8 682 173</b>
<b>DÉPENSES</b>		
Coûts directs	4 213 212	4 523 401
Administration et frais généraux	1 071 557	1 022 890
Publicité et promotion	677 950	718 266
Réparations et entretien	595 608	664 587
Chauffage, éclairage, énergie et eau	613 173	656 640
Impôt foncier	337 875	340 636
Frais de gestion	241 320	259 613
Amortissement – immobilisations	979 133	1 033 089
	<b>8 729 828</b>	<b>9 219 122</b>
<b>PERTE POUR L'ANNÉE</b>	<b>(640 421)</b>	<b>(536 949)</b>
<b>DÉFICIT, AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	<b>(23 690 360)</b>	<b>(23 153 411)</b>
<b>DÉFICIT, À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	<b>(24 330 781) \$</b>	<b>(23 690 360) \$</b>

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED**  
**État de l'évolution de la situation financière**  
**au 31 décembre 2006**

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>FONDS PROVENANT DE (CONSACRÉS AUX) :</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Perte nette pour l'année	(640 421) \$	(536 949) \$
Amortissement - immobilisations	979 133	1 033 089
Perte sur la disposition d'immobilisations	(46 904)	-
	<u>385 616</u>	<u>496 140</u>
Variation nette du fonds de roulement hors caisse lié aux opérations	(109 410)	(236 179)
	<u>276 206</u>	<u>259 961</u>
<b>ACTIVITÉS DE PLACEMENTS</b>		
Achat d'immobilisations	(291 480)	(235 686)
Augmentation des créances à long terme d'Algonquin Golf Limited	(176 794)	(349 451)
	<u>(468 274)</u>	<u>(585 137)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Remboursement de l'obligation au titre des immobilisations louées	(12 921)	(9 562)
Augmentation du montant à payer au gouvernement du N.-B. – Avance sur le fonds de roulement	1 500 000	-
	1 487 079	(9 562)
<b>ENTRÉE (SORTIE) NETTE D'ARGENT</b>	<b>1 295 011</b>	<b>(334 738)</b>
<b>POSITION DE TRÉSORERIE, AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	<b>1 124 276</b>	<b>1 459 014</b>
<b>POSITION DE TRÉSORERIE, À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	<b>2 419 287 \$</b>	<b>1 124 276 \$</b>

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

**1. DESCRIPTION DE L'EXPLOITATION**

La société est une propriété exclusive de la province du Nouveau-Brunswick, et dirige l'exploitation de l'hôtel Algonquin en vertu d'une entente de gérance. La société a confié la gestion quotidienne de l'exploitation de l'hôtel à l'entreprise Fairmont Hotels Inc.

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

Algonquin Properties Limited est constituée en vertu d'une loi de la province du Nouveau-Brunswick. Les états financiers sont établis selon les principes comptables généralement reconnus du Canada et respectent les conventions comptables suivantes :

*Espèces et quasi-espèces*

Les espèces et quasi-espèces consistent en des espèces et des placements très liquides qui, à la date de leur acquisition, ont des échéances d'au plus trois mois.

*Immobilisations*

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant. Leur amortissement est basé sur leur durée de vie utile prévue à l'aide de la méthode suivante :

Immeubles, améliorations et équipement	méthode linéaire	2,5 – 10 %
Machines	méthode linéaire	8 – 20 %

Les immobilisations sont amorties sur une année complète dans l'année de l'achat. Une réserve pour remplacement de matériel a été établie conformément à une entente de gérance conclue avec Fairmont Hotels Inc. pour fixer les plafonds des frais de remplacement du matériel imputables aux opérations de l'hôtel. L'entente prévoit que chaque année, un montant égal à quatre pour cent (4 %) du revenu brut s'ajoutera à cette réserve. Les achats de meubles, d'accessoires et d'équipement sont imputés à cette réserve jusqu'à concurrence du solde du compte. Les coûts de remplacement pour la porcelaine, la verrerie, l'argenterie, les ustensiles, la lingerie et d'autres fournitures sont imputés aux dépenses dans l'année de l'achat conformément à l'entente de gérance conclue avec Fairmont Hotels Inc.

*Comptabilisation des recettes*

Les recettes provenant de l'exploitation de l'hôtel sont comptabilisées lorsque les services sont fournis et que leur paiement est raisonnablement assuré. Les recettes d'exploitation de l'hôtel proviennent principalement de la location des chambres et des services de restauration.

*Recours à des estimations*

Au cours de la préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction de la société est amenée à faire des estimations et à formuler des hypothèses qui influent sur les montants déclarés à l'actif et au passif et sur la déclaration des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés de revenus et de dépenses au cours de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents des estimations faites par la direction.

*Stocks*

Les stocks comprennent les fournitures de consommation et d'entretien, y compris les aliments et les boissons. La valeur des stocks est établie au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût est déterminé selon le prix facturé le plus récent du fournisseur.

*Actifs à long terme*

La société procède à l'examen d'une perte de valeur des actifs à long terme lorsque des événements ou changements de situation indiquent que la valeur comptable d'un actif ne peut être recouvrée.

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

**3. Immobilisations**

	<b>Coût</b>	<b>Amortissement</b>	<b>Net 2006</b>	<b>Net 2005</b>
Terrain	130 282 \$	- \$	130 282 \$	130 282 \$
Édifice	11 667 316	5 182 170	6 485 146	6 764 618
Améliorations aux installations	3 966 441	3 228 465	737 976	904 907
Améliorations structurelles	7 125 143	3 216 388	3 908 755	4 193 761
Installations techniques	1 041 599	695 071	346 528	323 268
Mobilier et équipement majeurs	2 669 985	2 369 957	300 028	309 530
Mobilier et équipement mineurs	262 833	181 140	81 693	57 960
Piscine, terrain de tennis et clapet à marée	337 960	224 506	113 454	129 896
Équipement automobile	52 649	52 649	-	-
Matériel et logiciel informatique	739 890	625 531	114 359	135 241
Améliorations externes	22 100	9 105	12 995	16 310
	<b>28 016 198 \$</b>	<b>15 784 982 \$</b>	<b>12 231 216 \$</b>	<b>12 965 773 \$</b>

**4. SURPLUS D'APPORT**

Le surplus d'apport résulte de l'exonération, par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, en 1999 et 2000, du remboursement de tous les prêts et avances, y compris les intérêts courus.

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
**pour l'année se terminant le 31 décembre 2006**

---

**5. OPÉRATIONS ENTRE PERSONNES APPARENTÉES**

Les employés du gouvernement provincial et de Fairmont Hotels Inc. qui s'occupent de la gestion et de l'exploitation de l'hôtel Algonquin ont droit à un hébergement, à des repas, à des services de buanderie et de valet raisonnables, sans frais.

Tous les autres biens et services offerts par l'hôtel aux employés du gouvernement provincial sont facturés à ces employés, à leur juste valeur marchande.

En vertu de l'entente de gérance, Fairmont Hotels Inc. (l'exploitant) peut :

- acheter des marchandises indiquées comme étant des marchandises de l'exploitant par l'entremise du service d'achat de l'exploitant, et l'exploitant peut imputer les frais d'achat stipulés dans le budget annuel;
- affermer des programmes de publicité et de promotion pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant;
- affermer des programmes de relations publiques et engager des activités de relations publiques pour l'hôtel Algonquin en tant que membre de la chaîne d'hôtels de l'exploitant, dont le coût doit être payé à l'exploitant;
- obtenir les services de réservation offerts par le service de réservation de l'exploitant, connu comme le Global Reservation Centre, selon des taux convenus de temps à autre par les parties;
- obtenir des compétences techniques et spécialisées en matière d'exploitation (personnel de l'exploitant), à des taux que doivent négocier les deux parties; ces compétences concerneraient, en règle générale, un programme de rénovation des immobilisations.

Au cours de l'année 2006, le siège social de Fairmont Hotels Inc. a facturé à l'hôtel Algonquin une somme de 971 831 \$ (1 071 710 \$ en 2005), pour ces services. L'hôtel Algonquin a aussi versé un montant de 26 612 \$ (87 682 \$ en 2005) pour des biens et services d'autres établissements de la chaîne Fairmont Hotels pendant l'année 2006. Ces montants ont été inscrits aux postes de dépenses pertinents de l'état des résultats et du déficit.

L'exploitation du terrain de golf et l'exploitation de l'hôtel ont été scindées le 1<sup>er</sup> juillet 2000, au moment où le terrain de golf est devenu entièrement fonctionnel. Ce compte débiteur se rapporte au transfert de recettes, de dépenses, de l'actif et du passif entre les deux sociétés. Le montant total à porter au compte débiteur d'Algonquin Golf Limited s'établit à 3,1 millions de dollars (2,9 millions en 2005). Ce montant sera remboursé lorsque suffisamment de fonds seront disponibles.

**ALGONQUIN PROPERTIES LIMITED**  
**Notes afférentes aux états financiers**  
 pour l'année se terminant le 31 décembre 2006

**6. ENGAGEMENTS DE LOCATION-ACQUISITION**

Des contrats de location-acquisition sont en place pour ce qui est de l'équipement. Le montant brut des éléments d'actif en vertu de la location-acquisition est de 58 123 \$, le montant cumulé des amortissements entant de 14 878 \$. Le total des paiements futurs du capital et des intérêts s'établit à 35 046 \$.

**Année financière**

2007	14 288 \$
2008	8 520
2009	8 520
2010	3 718
	35 046 \$
Moins l'intérêt	2 222
	32 824

**7. ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE LA SITUATION FINANCIÈRE**

Durant l'année, la société a reçu et déboursé les montants suivants :

	2006	2005
	\$	\$
Intérêts payés	1 693	1 505
Intérêts reçus	38 236	13 784

**8. PASSIF ÉVENTUEL**

Durant l'année, le ministère de l'Approvisionnement et des Services, au nom d'Algonquin Properties, a réalisé la reconstruction de Fort Tipperary, un bâtiment appartenant à la société qui a été détruit par un incendie en 2004. Algonquin Properties est redevable au ministère de l'Approvisionnement et des Services d'un montant équivalent à l'excédent du coût de reconstruction sur le produit de l'assurance. Ce montant ne devrait pas dépasser 300 000 \$.

**ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.**  
**ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

Suite 102  
 Priestman Centre  
 565 Priestman Street  
 Fredericton  
 New Brunswick  
 E3B 5X8

Tel (506) 458-8727  
 Fax (506) 450-3777  
 E-mail tsdfr@teedsaundersdoyle.com

**TEED  
 SAUNDERS  
 DOYLE & CO.**  
**Chartered Accountants**

Member of DFK Accountancy Group Inc.  
 (Canada) and DFK International

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

Aux Administrateurs d'Atlantic Education International Inc.

Nous avons vérifié l'état de la situation financière d'Atlantic Education International Inc. au 31 décembre 2006 ainsi que les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de l'organisation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de l'organisation au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Notre rapport des vérificateurs précédent daté le 7 juin 2007 a été retiré et les états financiers ont été révisés pour refléter la correction d'une erreur décrite dans la Note 6.

Le 24 juillet 2007  
 Fredericton, NB

*Teed Saunders Doyle & Co.*  
 COMPTABLES AGRÉÉS

## ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

## ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE

AU 31 DÉCEMBRE 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>Actif à Court Terme</b>		
Encaisse	48 280 \$	517 375 \$
Débiteurs	970 762	891 700
À recevoir d'AKD International Inc. (Note 3)	<u>30 537</u>	<u>-</u>
	<u>1 049 579 \$</u>	<u>1 409 075 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>Passif à Court Terme</b>		
Créditeurs et frais courus	408 463 \$	468 141 \$
Produit reporté	376 215	379 440
Payable à AKD International Inc. (Note 3)	<u>-</u>	<u>222 548</u>
	<u>784 678</u>	<u>1 070 129</u>
<b>Dette à Long Terme</b>		
Prêt payable (Note 4)	<u>30 000</u>	<u>30 000</u>
<b>ACTIF NET</b>		
<b>Capital Social (Note 5)</b>	3	3
<b>Actifs Nets Non Affectés</b>	<u>234 898</u>	<u>308 943</u>
	<u>234 901</u>	<u>308 946</u>
	<u>1 049 579 \$</u>	<u>1 409 075 \$</u>

Au Nom Du Conseil:



**ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.****ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET****POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>Actif Net Au Début De L'Exercice</b>	308 943 \$	64 166 \$
<b>Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Dépensements Pour L'Exercice</b>	<u>(74 045)</u>	<u>244 777</u>
<b>Actif Net À La Fin De L'Exercice</b>	<u>234 898 \$</u>	<u>308 943 \$</u>

## ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.

## ÉTAT DES RÉSULTATS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>Recettes</b>	<u>367 734</u> \$	<u>603 293</u> \$
<b>Déboursements</b>		
Administration	214 052	198 640
Coûts pédagogiques		
Programme amélioré	30 714	35 987
Camps - été et hiver	80 928	57 843
Autres	12 475	14 402
Voyages	<u>103 610</u>	<u>51 644</u>
	<u>441 779</u>	<u>358 516</u>
<b>Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Déboursements Pour L'Exercice</b>	<u>(74 045)</u> \$	<u>244 777</u> \$

**ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>Provenance (Sortie) De L'Encaisse:</b>		
<b>Activités De Fonctionnement</b>		
Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Dépensements Pour L'Exercice	(74 045) \$	244 777 \$
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(79 062)	(150 939)
Créditeurs et frais courus	(59 678)	112 369
Produit reporté	(3 225)	73 755
À recevoir de/payable à AKD International Inc.	<u>(253 085)</u>	<u>175 661</u>
<b>Augmentation (Diminution) De L'Encaisse</b>	(469 095)	455 623
<b>Encaisse Au Début De L'Exercice</b>	<u>517 375</u>	<u>61 752</u>
<b>Encaisse À La Fin De L'Exercice</b>	<u>48 280</u> \$	<u>517 375</u> \$

**ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

**1. Sommaire Des Principales Conventions Comptables**

**Utilisation D'Estimation**

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titres des recettes et des déboursements au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**Instruments Financiers**

L'encaisse, débiteurs et créditeurs et frais courus sont évalués à leur valeur comptable, ce qui représente une estimation appropriée de leur juste valeur marchande en raison de leur courte échéance. La valeur marchande du prêt payable au Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Travail n'a pas été déterminée en raison du fait qu'il n'y a aucun marché disponible pour cet instrument financier. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la société n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers.

**Comptabilisation des Revenus**

Le revenu des frais de scolarité et des frais de cours est comptabilisé sur la base des instructions complétées en relation des dates de commencement et de finition des programmes.

**2. Raison D'Être De L'Organisation**

Atlantic Education International Inc. est une société dont l'objectif est de promouvoir l'exportation internationale de produits pédagogiques du Nouveau-Brunswick. La société est une corporation de la couronne appartenant à la province du Nouveau-Brunswick et est donc exempte d'impôt.

**ATLANTIC EDUCATION INTERNATIONAL INC.**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

**3. Payable À (À Recevoir D') AKD International Inc.**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>Recettes</b>	<u>1 204 553</u> \$	<u>1 369 379</u> \$
<b>Déboursements</b>		
Logements	351 175	502 042
Coûts pédagogiques		
Programme postsecondaire	434 248	363 470
Programme amélioré	563 505	242 000
Camps - été et hiver	22 314	3 684
Autres	<u>86 396</u>	<u>82 522</u>
	<u>1 457 638</u>	<u>1 193 718</u>
<b>Excédent (Déficit) Des Recettes Sur Les Déboursements Pour L'Exercice</b>	(253 085)	175 661
<b>Solde Au Début De L'Exercice</b>	<u>222 548</u>	<u>46 887</u>
<b>Solde À La Fin De L'Exercice</b>	<u>(30 537)</u> \$	<u>222 548</u> \$

**4. Prêt Payable**

Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Travail a contribué un montant initial de 30 000 \$ pour assister au flux de trésorerie de la société. Cette contribution est repayable une fois que le flux de trésorerie le permet, sans intérêt, garanties ou conditions spécifiques de remboursement.

**5. Capital Social**

	<u>2006</u>	<u>2005</u>
<b>Autorisées</b>		
Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur au pair		
<b>Émise</b>		
1 action ordinaire	<u>3</u> \$	<u>3</u> \$

**6. Correction D'Une Erreur**

Les états financiers pour l'exercice terminé le 31 décembre 2006 ont été précédemment publiés. Ces états financier ci-inclus ont été redressés pour la correction d'une erreur qui surévaluait les créiteurs au Ministère de l'Enseignement Supérieur et du Travail par 301 077\$ et par conséquent, surévaluait les dépenses correspondantes pour l'exercice par ce même montant.

---

**ÉTATS FINANCIERS**  
**COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU**  
**NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**31 DÉCEMBRE 2006**

---

## COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**KPMG LLP****Chartered Accountants**

Frederick Square  
77 Westmorland Street Suite 700  
Fredericton NB E3B 6Z3  
Telephone (506) 452-8000  
Fax (506) 450-0072  
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane  
Place Marven's  
PO Box 827  
Moncton NB E1C 8N6  
Telephone (506) 856-4400  
Fax (506) 856-4499

Harbour Building  
133 Prince William Street  
PO Box 2388 Strn Main  
Saint John NB E2L 3V6  
Telephone (506) 634-1000  
Fax (506) 633-8828

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil d'administrateurs

Nous avons vérifié le bilan de la Commission d'intendance des pneus du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2006 et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

En vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*, la Commission tire du prélèvement de droits sur les pneus des produits dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification des produits tirés de ces droits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Commission et nous n'avons pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des produits, de l'excédent des produits sur les charges, de l'actif, du passif et du surplus.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements que nous aurions pu juger nécessaires si nous avons été en mesure de vérifier l'intégralité des droits mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 décembre 2006 ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Comptables agréés

Fredericton, Canada  
Le 7 février 2007

---

 COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK
 

---

## Bilan

31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
<b>Actif</b>		
Encaisse	515 024 \$	713 031 \$
Débiteurs	610 478	503 729
Charges payées d'avance	3 067	3 770
Tranche à court terme des avances à Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus (note 2)	60 292	58 076
	1 188 861	1 278 606
Placements (note 3)	1 917 205	1 849 946
Avances à Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus (note 2)	111 861	172 154
Immobilisations (note 4)	23 191	37 874
	3 241 118 \$	3 338 580 \$
<b>Passif et actif net</b>		
<b>Passif :</b>		
Créditeurs et charges à payer	281 873 \$	262 017 \$
Frais de traitement à payer	961 526	1 262 115
	1 243 399	1 524 132
<b>Actif net :</b>		
Investi dans des immobilisations	23 191	37 874
Non affecté	1 974 528	1 776 574
	1 997 719	1 814 448
	3 241 118 \$	3 338 580 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,



, administrateur

## COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

**États des résultats**

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Frais et droits	2 746 147 \$	2 718 164 \$
Charges :		
Frais de traitement des pneus usés	2 060 364	2 295 411
Paiement rétroactif de traitement des pneus usés	270 096	-
Salaires et avantages sociaux	148 287	141 642
Communications et traduction	51 981	48 908
Services professionnels	32 201	23 169
Bureau	24 131	13 494
Service de sécurité	23 110	22 119
Amortissement	17 721	13 114
Loyer	10 800	10 800
Déplacements	8 499	13 256
Téléphone	7 446	6 414
Assurance	5 172	5 394
Formation et abonnements	1 493	1 270
Réunions du Conseil d'administration	1 429	1 343
Intérêts et frais bancaires	679	683
	2 663 409	2 597 017
	82 738	121 147
Revenu d'investissement	100 533	79 832
Excédent des produits par rapport aux charges	183 271 \$	200 979 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

## COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	Investi dans des immobilisations	Non affecté	2006 Total	2005 Total
Solde au début de l'exercice	37 874 \$	1 776 574 \$	1 814 448 \$	1 613 469 \$
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	(17 721)	200 992	183 271	200 979
Variation nette des investissements dans des immobilisations	3 038	(3 038)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>23 191 \$</b>	<b>1 974 528 \$</b>	<b>1 997 719 \$</b>	<b>1 814 448 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 décembre 2006, avec les chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Rentrées (sorties) de fonds liées aux activités suivantes :		
Activités de fonctionnement :		
Excédent des produits par rapport aux charges	183 271 \$	200 979 \$
Éléments sans effet sur la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations	17 721	13 114
Amortissement de prime d'obligation	14 820	15 055
Variations du fonds de roulement hors caisse lié à l'exploitation:		
Augmentation des débiteurs	(106 749)	(18 800)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	703	(781)
Augmentation des créditeurs et charges à payer	19 856	240 958
Augmentation (diminution) des frais de traitement à payer	(300 589)	181 493
	(170 967)	632 018
Activités de financement et d'investissement :		
Acquisition d'immobilisations	(3 038)	(32 737)
Augmentation des placements	(82 079)	(73 901)
Remboursement de Corporation Atlantique du Canada pour recyclage de pneus	58 077	55 942
	(27 040)	(50 696)
Augmentation (diminution) de la position de l'encaisse	(198 007)	581 322
Position de l'encaisse au début de l'exercice	713 031	131 709
Position de l'encaisse à la fin de l'exercice	515 024 \$	713 031 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

# Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

La Commission d'intendance des pneus de Nouveau-Brunswick (la « Commission »), organisme sans but lucratif, a été constituée en vertu de la *Loi sur l'assainissement de l'environnement*. Sa principale activité est de superviser la collecte et le recyclage des pneus usés pour le compte du ministre de l'Environnement de la province du Nouveau-Brunswick.

## 1. Principales conventions comptables :

### a) Généralités :

Les états financiers ont été préparés selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

### b) Placements :

Les obligations sont portées à leur valeur nominale plus toute prime non amortie. Le revenu des placements est comptabilisé par la méthode du taux de rendement réel par laquelle l'intérêt au taux attribué est modifié par l'amortissement de la prime de la valeur nominale impliquée par le prix d'acquisition. Si la valeur marchande des placements devient inférieure à la valeur comptable, et que cette baisse en valeur est considérée comme étant autre que temporaire, les placements sont amortis à la valeur marchande.

### c) Frais et droits :

La Commission reconnaît les frais et droits lorsque l'encaisse est reçu ou est recevable des détaillants de pneus. La Commission utilise une date de fermeture du 31 janvier de l'année suivante pour reconnaître les transferts de frais des détaillants de pneus reliés à l'année courante comme débiteurs.

### d) Immobilisations :

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et amorties selon la méthode linéaire et les taux annuels suivants :

Biens	Méthode	Taux
Matériel de bureau	amortissement linéaire	5 ans
Mobilier et agencements	amortissement linéaire	5 ans
Matériel informatique	amortissement linéaire	3 ans

### e) Frais de traitement des pneus usés :

La Commission remet une portion des droits perçus sur les pneus à la Tire Recycling Atlantic Canada Corporation (« TRACC »). La moitié du montant payable est remise au moment de la collecte; l'autre moitié est payable lorsque TRACC a vendu les produits contenant la matière recyclée. Le montant total dû à TRACC est comptabilisé au moment du ramassage.

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

### 1. Principales conventions comptables (suite) :

#### f) Utilisation d'estimations :

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus nécessite que la direction établisse des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation des actifs et passifs éventuels à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et dépenses de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

### 2. Avance à Tire Recycling Atlantic Canada Corporation :

Le montant avancé à TRACC est appuyé par un billet à ordre, garanti par un accord de sécurité générale, portant intérêt à 3,75 %, remboursable par versements mensuels de 5 476 \$ incluant le principal et l'intérêt et dû en septembre 2009.

### 3. Placements:

	Valeur nominale	Valeur comptable
Corporation de financement des municipalités du N.-B., 5,75 %, dû le 17 juillet 2007	167 000 \$	176 850 \$
Corporation de financement agricole, 4,35 %, dû le 15 août 2007	190 000	199 462
CIBC, 4,4 %, dû le 26 août 2008	190 000	198 255
Gouvernement du Canada, 4,25 %, dû le 1 septembre 2008	184 000	185 408
Province de l'Ontario, 5,7 %, dû le 1 décembre 2008	130 000	142 149
Fonds fiduciaire de logement canadien, 4,1 %, dû le 15 décembre 2008	190 000	196 890
Province du Nouveau-Brunswick, 5,25 %, dû le 2 juin 2009	134 000	138 776
Province du Nouveau-Brunswick, 6,38 %, dû le 15 juin 2010	130 000	138 280
Gouvernement du Canada, 4,25 %, dû le 1 septembre 2009	200 000	206 800
	1 515 000	1 582 870
Amortissement de prime	-	(29 591)
Encaisse détenue dans le compte du courtier	-	363 926
	1 515 000 \$	1 917 205 \$

COMMISSION D'INTENDANCE DES PNEUS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 décembre 2006

#### 4. Immobilisations :

			2006	2005
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel de bureau	16 774 \$	15 980 \$	794 \$	1 211 \$
Mobilier et agencements	11 551	9 710	1 841	3 145
Matériel informatique	78 648	58 092	20 556	33 518
	106 973 \$	83 782 \$	23 191 \$	37 874 \$

#### 5. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer du Conseil se rapproche de leur valeur comptable.

La juste valeur des placements au 31 décembre 2006 est 1 898 475 \$ (2005 – 1 827 584 \$) d'après les listes publiées des valeurs marchandes. La juste valeur des avances à TRACC du 31 décembre 2006 est approximatif 163 000 \$.

La juste valeur des frais de traitement à payer ne peut être estimée compte tenu de l'incertitude du minutage relié au traitement et au remboursement rattaché.



---

ÉTATS FINANCIERS

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

31 MARS 2007

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres de la Commission  
de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission de l'assurance-récolte du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des recettes et des dépenses, de l'excédent et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Ferguson'.

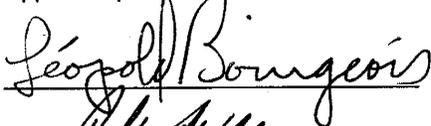
Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 13 septembre 2007

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Débiteurs		
Canada	298 156 \$	128 338 \$
Province du Nouveau-Brunswick	1 465 408	-
Autres	44	297
	<u>1 763 608</u>	<u>128 635</u>
Compte en fiducie d'assurance-récolte (note 2)	2 968 071	4 021 973
	<u>4 731 679 \$</u>	<u>4 150 608 \$</u>
<b>PASSIF ET EXCÉDENT</b>		
Créditeurs		
Indemnités	4 646 923 \$	1 784 080 \$
Province du Nouveau-Brunswick	2 061	2 103
Canada	2 002	2 045
	<u>4 650 986</u>	<u>1 788 228</u>
Revenu reporté (note 4)	80 693	71 162
Excédent	-	2 291 218
	<u>4 731 679 \$</u>	<u>4 150 608 \$</u>

Approuvé par la Commission



président



membre

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES RECETTES ET DES DÉPENSES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>RECETTES</b>		
Primes reçues des producteurs (tableau A)	1 739 034 \$	1 657 117 \$
Primes reçues		
Province du Nouveau-Brunswick	1 044 129	1 080 068
Canada	1 564 422	1 618 346
	<u>4 347 585</u>	<u>4 355 531</u>
Contributions pour frais d'administration		
Province du Nouveau-Brunswick	427 750	466 101
Canada	641 625	699 152
Contributions des fonds de réassurance-récolte (note 3)		
Province du Nouveau-Brunswick	1 465 520	-
Canada	319 927	-
Intérêt des producteurs	3 562	6 520
	<u>7 205 969</u>	<u>5 527 304</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Indemnités (tableau B)	8 210 432	4 220 837
Frais d'administration (tableau C)	1 069 375	1 165 254
Fonds de réassurance-récolte du Nouveau-Brunswick	108 690	21 778
Fonds de réassurance-récolte du Canada pour le Nouveau-Brunswick	108 690	21 778
	<u>9 497 187</u>	<u>5 429 647</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE</b>	<u>(2 291 218)\$</u>	<u>97 657 \$</u>

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DE L'EXCÉDENT  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Excédent au début de l'exercice	2 291 218 \$	2 193 561 \$
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pour l'exercice	<u>(2 291 218)</u>	<u>97 657</u>
<b>EXCÉDENT À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>- \$</b>	<b><u>2 291 218 \$</u></b>

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>PROVENANCE (UTILISATION) DES FONDS:</b>		
Activités d'exploitation		
Excédent (déficit) des recettes sur les dépenses pour l'exercice	(2 291 218)\$	97 657 \$
(Augmentation) diminution des débiteurs	(1 634 973)	284 386
Augmentation (diminution) des créditeurs	2 862 758	( 958 154)
Augmentation du revenu reporté	9 531	7 874
(Augmentation) diminution du compte en fiducie	1 053 902	568 237
<b>POSITION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT ET À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

**1. Nature des activités**

La Loi sur l'assurance-récolte, sanctionnée le 10 juin 1966, sert de base à l'établissement de la Commission. Le règlement 95-122 en vertu de la Loi prévoit la création de la Commission et fixe ses pouvoirs et fonctions.

La Commission est responsable d'administrer la livraison aux producteurs d'un programme d'assurance-récolte pour offrir de la protection d'assurance contre les pertes de production. Ce programme est provisionné à l'aide de primes des producteurs ainsi qu'avec des contributions de la Province du Nouveau-Brunswick et du gouvernement du Canada.

Toutes transactions comptables sont inscrites au Fonds consolidé de la Province du Nouveau-Brunswick. Les frais d'administration fournis par la Province sont ventilés à la Commission.

**2. Compte en fiducie d'assurance-récolte**

La Province du Nouveau-Brunswick maintient un compte en fiducie pour la Commission. Tous les enregistrements des encaissements et de déboursements sont faits par l'entremise de ce compte.

**3. Recettes – Province du Nouveau-Brunswick et gouvernement du Canada**

**(a) Primes**

Les contributions des producteurs, de la Province du Nouveau-Brunswick et du Canada envers les primes nécessaires sont les suivantes :

Niveau de couverture	Portion des producteurs	Portion de la Province	Portion fédérale
60%	40%	24%	36%
70%	40%	24%	36%
80%	40%	24%	36%

**(b) Contributions – frais d'administration**

La Province du Nouveau-Brunswick ainsi que le Canada paient respectivement 40 pour cent et 60 pour cent de tous frais engagés dans l'administration du programme d'assurance-récolte.

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

**3. Recettes – Province du Nouveau-Brunswick et gouvernement du Canada - suite**

**(c) Fonds des réassurance-récoltes**

Sur une base annuelle, une prime de réassurance basée sur le total des primes d'assurance-récolte (2.5% du total des primes en 2007 et 0.5% des primes en 2006) est versée au Fonds de réassurance-récolte du Canada pour le Nouveau-Brunswick et au Fonds de réassurance-récolte du Nouveau-Brunswick. Des contributions sont faites par les Fonds pour une partie des déficits d'opérations encourus par la commission sur une base de récolte annuelle.

**Fonds de réassurance-récolte du Canada pour  
le Nouveau-Brunswick**

	2007	2006
Excédent au 1 avril	31 604 \$	9 826 \$
Primes versées	108 690	21 778
Prime additionnelle	( 319 927)	-
Déficit au 31 mars	<u>( 179 633)\$</u>	<u>31 604 \$</u>

**Fonds de réassurance-récolte du Nouveau-Brunswick**

	2007	2006
Excédent au 1 avril	2 208 325 \$	2 186 547 \$
Primes versées	108 690	21 778
Prime additionnelle	(1 465 520)	-
Ajustement pour rapprocher au montant de la province	( 145 890)	-
Excédent au 31 mars	<u>705 605 \$</u>	<u>2 208 325 \$</u>

**4. Revenu reporté**

Le revenu reporté représente les primes payées d'avance par les producteurs.

**5. Passifs éventuels**

La Commission est nommée comme faisant partie à deux actions civiles. Le résultat de ces enjeux ne peut être raisonnablement déterminé à ce moment. Par conséquent, aucune provision n'a été inscrite dans les états financiers au 31 mars 2007.

## TABLEAU A

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
TABLEAU DES PRIMES DES PRODUCTEURS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	2007	2006
Pommes de terre	1 534 359 \$	1 415 098 \$
Graines de printemps	106 946	144 137
Canola	1 721	-
Pommes	30 871	29 690
Bleuets	31 088	41 605
Fraises	22 958	19 163
Maïs sucré	5 430	4 878
Carottes de transformation	5 661	2 546
	<u>1 739 034 \$</u>	<u>1 657 117 \$</u>

## TABLEAU B

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
TABLEAU DES INDEMNITÉS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Pommes de terre	7 188 591 \$	3 410 423 \$
Graines de printemps	791 914	475 049
Pommes	108 706	154 649
Bleuets	51 902	82 266
Fraises	65 869	56 663
Maïs sucré	3 450	41 787
	<hr/>	<hr/>
	8 210 432 \$	4 220 837

## TABLEAU C

**COMMISSION DE L'ASSURANCE-RÉCOLTE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
TABLEAU DES FRAIS D'ADMINISTRATION  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	2007	2006
Personnel	732 230 \$	790 343 \$
Coûts informatiques	831	3 318
Transport et communication	60 497	71 582
Services publics, matériel et fourniture	2 714	9 956
Services professionnels	170 147	196 326
Réparation et entretien	9 795	6 706
Espace de bureau et prix de location du matériel	48 444	48 444
Biens d'équipement	16 625	12 144
Autres	28 092	26 435
	<u>1 069 375 \$</u>	<u>1 165 254 \$</u>



**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2007**

39 Canterbury Street  
P.O. Box 6668  
Saint John  
New Brunswick  
E2L 4S1

Tel (506) 636-9220  
Fax (506) 634-8208  
E-mail [tsdsj@teedsaundersdoyle.com](mailto:tsdsj@teedsaundersdoyle.com)

**TEED  
SAUNDERS  
DOYLE & CO.**  
**Chartered Accountants**

Member of DFK Canada and DFK International

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux président et membres de la Commission de l'Énergie et des Services Publics du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié les bilans de la Commission de l'Énergie et des Services Publics du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007, ainsi que les états des résultats et du surplus (déficit) et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS

Saint John, N.-B.  
Le 27 mai 2007

Saint John Partners  
John H Teed      David L. Doyle  
Andrew P. Logan      Peter L. Logan



Fredericton Partners  
Brian J. Saunders      Ralph D Gorman  
David H. Bradley

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ**

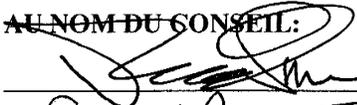
**BILAN**

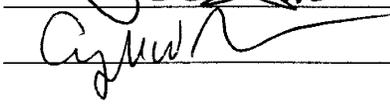
**AU 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse (Notes 2 et 3)	746 585 \$	834 526 \$
Débiteurs (Notes 3 et 4)	42 891	27 831
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>1 436</u>
	<u>789 476</u>	<u>863 793</u>
<b>FONDS TENUS EN FIDUCIE</b> (Notes 3 et 5)	<u>9 380</u>	<u>3 850</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (Notes 2 et 6)	<u>94 506</u>	<u>83 116</u>
	<u>893 362 \$</u>	<u>950 759 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (Note 3)	<u>92 604 \$</u>	<u>64 443 \$</u>
<b>FONDS TENUS EN FIDUCIE</b> (Notes 3 et 5)	<u>9 380</u>	<u>3 850</u>
<b>AVANTAGES SOCIAUX FUTURS</b> (Note 9)	<u>77 785</u>	<u>129 578</u>
<b>SURPLUS</b>		
<b>SURPLUS</b>	<u>713 593</u>	<u>752 888</u>
	<u>893 362 \$</u>	<u>950 759 \$</u>

**ENGAGEMENT** (Note 11)

**AU NOM DU CONSEIL:**

  
\_\_\_\_\_  
Président

  
\_\_\_\_\_  
Vice-président

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>REVENUS</b> (Note 2)		
Cotisation des services d'électricité (Note 7)	923 035 \$	1 900 682 \$
Licences	5 100	6 767
Intérêts et autres produits	<u>42 208</u>	<u>25 685</u>
	970 343	1 933 134
<b>DÉPENSES DIRECTES</b> (Note 2)	<u>334 899</u>	<u>1 022 011</u>
	<u>635 444</u>	<u>911 123</u>
<b>DÉPENSES COMMUNES</b>		
Salaires et avantages sociaux	436 266	618 273
Frais de bureau et d'administration	141 221	137 533
Formation	40 096	28 423
Bibliothèque et publications	2 161	3 743
Soutien informatique	27 291	39 098
Honoraires professionnels	7 500	8 766
Amortissement	<u>20 204</u>	<u>20 431</u>
	<u>674 739</u>	<u>856 267</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	(39 295)	54 856
<b>SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>752 888</u>	<u>664 533</u>
	713 593	719 389
<b>TRANSFERT DU SURPLUS DU FOND - ASSURANCES AUTOMOBILES</b> (Note 10)	<u>-</u>	<u>33 499</u>
<b>SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>713 593</u> \$	<u>752 888</u> \$

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE</b>		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	(39 295) \$	54 856 \$
Élément hors caisse		
Amortissement	<u>20 204</u>	<u>20 431</u>
	(19 091)	75 287
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(15 060)	(1 243)
Frais payés d'avance	1 436	(468)
Créditeurs et frais courus	28 161	27 788
Avantages sociaux futurs	<u>(51 793)</u>	<u>45 072</u>
	<u>(56 347)</u>	<u>146 436</u>
Activité d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	<u>(31 594)</u>	<u>(3 053)</u>
Activité de financement		
Immobilisations corporelles transférées du Fond -		
Assurances Automobiles	-	(33 499)
Immobilisations corporelles transférées du Fond - Gaz Naturel	-	(16 749)
Surplus transféré du Fond - Assurances Automobiles	<u>-</u>	<u>33 499</u>
	<u>-</u>	<u>(16 749)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(87 941)	126 634
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>834 526</u>	<u>707 892</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>746 585</u> \$	<u>834 526</u> \$
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE - FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Intérêts reçus	42 208 \$	25 685 \$

# COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

#### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

Le 1 février 2007, la Loi sur les entreprises de service public a été remplacée par la Loi de la Commission de l'énergie et des services publics (la "Loi"). Comme tel, le nom de la Commission a changé de la Commission des Entreprises de Service Public de la Province du Nouveau-Brunswick à la Commission de l'Énergie et des Services Publics du Nouveau-Brunswick (la "Commission"). La Commission réglemente les services d'électricité, la distribution de gaz naturel, les règlements sur les gazoducs, la fixation des prix des produits pétroliers ainsi que l'industrie des autobus publics. La réglementation des assureurs automobiles par la Commission a cessé le 1 avril 2005. La Commission opère à partir des fonds qu'elle reçoit des industries qu'elle réglemente, à l'exception de l'industrie des autobus publics, pour laquelle elle s'acquie de ses responsabilités avec les fonds du Ministère des Transports du Nouveau-Brunswick.

La Commission est exempt d'impôt en vertu de la Section 149(1)(d) de la Loi de l'impôt du Canada.

#### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

##### Encaisse

Un seul compte de banque est maintenu par la Commission pour les secteurs d'électricité, gaz naturel et pipelines et pétroliers. Le solde de ce compte est attribué à chacune des divisions réglementées de la Commission selon les transactions réelles. Un compte additionnel est maintenu pour le secteur de transport routier.

##### Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux prix coûtant. Les dépenses mineures pour mobiliers sont comptabilisées aux charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

Équipement informatique	33 1/3%
Véhicule	20%
Améliorations locatives	10%

##### Revenu

La Commission comptabilise le revenu sur une base de comptabilité d'engagement.

##### Attributions

Certains montants du bilan et de l'état des résultats ont été attribués aux quatre divisions de la Commission basés sur le meilleur jugement de la direction ainsi que sur les activités réelles de l'exercice.

##### Dépenses Directes

Les dépenses directes peuvent inclure les indemnités journalières des membres, les frais de consultants, d'audiences, de déplacements, de formation et tout autre débours directement attribuable à un service public en particulier.

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2007**

**2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

État des Flux de Trésorerie

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie, la Commission considère comme espèces ou quasi-espèces l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts.

Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**3. INSTRUMENTS FINANCIERS**

Les instruments financiers de la Commission se composent d'encaisse, débiteurs, fonds tenus en fiducie et créditeurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

**4. DÉBITEURS**

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
Débiteurs	30 000	\$	192
TVH à recevoir	10 417		26 639
Avances pour frais de déplacements	<u>2 474</u>		<u>1 000</u>
	<u>42 891</u>	\$	<u>27 831</u>

**5. FONDS TENUS EN FIDUCIE**

La somme de 9 380 \$ (2006 - 3 850 \$) relative aux règlements de l'industrie des autobus publics au Nouveau-Brunswick est tenue en fiducie par la Commission au nom du Ministère des Transports du Nouveau-Brunswick.

Au cours de l'exercice, la Commission a tenu des audiences conformément à la Loi sur les transports routiers. Avec l'autorisation du ministère, la Commission a payé les dépenses directes reliées aux audiences en utilisant les cotisations reçues des transporteurs routiers autorisés.

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2007**

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2007</u>			<u>2006</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Équipement informatique	116 000 \$	76 851 \$	39 149 \$	8 113 \$
Véhicule	-	-	-	5 739
Améliorations locatives	<u>138 391</u>	<u>83 034</u>	<u>55 357</u>	<u>69 264</u>
	<u>254 391 \$</u>	<u>159 885 \$</u>	<u>94 506 \$</u>	<u>83 116 \$</u>

**7. COTISATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ**

Conformément à l'article 9 de la Loi sur les entreprises de service public, les entreprises de service public sont cotisées annuellement pour les dépenses directes attribuées à chaque entreprise ainsi que pour leur portion des frais communs. Les cotisations sont ajustées afin d'inclure tout surplus ou déficit vérifié de l'exercice précédent. Débutant en 2007-2008, les cotisations seront faites conformément à l'article 50 de la Loi.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Estimation des dépenses communes	1 041 923 \$	878 215 \$
Moins: estimation du revenu d'intérêt	<u>(18 000)</u>	<u>(8 000)</u>
Estimation des dépenses communes nettes	1 023 923	870 215
Estimation des dépenses directes	<u>652 000</u>	<u>1 695 000</u>
	1 675 923	2 565 215
Surplus de l'exercice précédent	<u>(752 888)</u>	<u>(664 533)</u>
Cotisation des services d'électricité	<u>923 035 \$</u>	<u>1 900 682 \$</u>

**8. COTISATION POUR L'INTERVENANT PUBLIC**

Conformément à l'article 9(1.1) de la Loi sur les entreprises de service public, les frais du mandataire du procureur général relatifs aux représentations faites doivent être perçus par la Commission auprès des entreprises de service public et remis au Ministre des Finances. Au cours de l'exercice, 915 654 \$ (2006 - rien) a été perçu et 945 654 \$ (2006 - rien) a été remis. La différence sera perçue à partir des cotisations pour 2007-2008. Débutant en 2007-2008, ces frais seront inclus dans les cotisations de la Commission conformément à l'article 50 de la Loi.

## COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### RÉGLEMENTATION DES SERVICES D'ÉLECTRICITÉ

#### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

#### 9. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

##### Plan de Pension

La Commission et ses employés cotisent à un plan de pension contributif à prestations déterminées qui est géré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics. Ce plan fournit une pension aux employés du gouvernement provincial ainsi qu'à certaines sociétés de la couronne et agences et est basé sur les années de service et les cinq années consécutives les mieux rémunérées. Comme noté dans les états financiers de la province au 31 mars 2006, le plan de pension a un surplus actuariel net. N'importe quelle insuffisance du plan est garantie par la province du Nouveau-Brunswick, qui est la répondante du plan.

##### Allocations de Retraite

Suite aux recommandations exposées par la province du Nouveau-Brunswick, les employés de la Commission avec un minimum de cinq années consécutives de service sont intitulés à une semaine de salaire pour chaque année de service jusqu'à un maximum de 25 années.

#### 10. RÉGLEMENTATION DES ASSUREURS AUTOMOBILES

En septembre 2004, la province du Nouveau-Brunswick a promulgué une législation afin d'établir la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, à partir du 1 avril 2005, la Commission n'est plus impliquée dans la réglementation des Assurances Automobiles. Par suite, le surplus de 93 669 \$ moins la portion impayée des immobilisations corporelles nettes a été transféré à la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick. Le reste des immobilisations corporelles nettes a été transféré aux fonds des Services d'Électricité et du Gaz Naturel.

#### 11. ENGAGEMENT

La Commission a négocié un contrat de location de leur emplacement de bureau d'une durée de 10 ans débutant le 1 mars 2001 et terminant le 28 février 2011. Ce coût est attribué aux divisions de la Commission, tel que décrit à la Note 2.

Le loyer minimum annuel pour les quatre prochaines années est:

2008	149 923 \$
2009	149 923
2010	149 923
2011	137 429

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES**

**BILAN**

**AU 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ACTIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Encaisse (Notes 1 et 2)	218 188 \$	263 024 \$
Débiteurs (Notes 2 et 5)	14 579	6 337
Frais payés d'avance	<u>-</u>	<u>718</u>
	<u>232 767</u>	<u>270 079</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (Notes 1 et 6)	<u>89 156</u>	<u>75 241</u>
	<u>321 923 \$</u>	<u>345 320 \$</u>
<b>PASSIF</b>		
<b>À COURT TERME</b>		
Créditeurs et frais courus (Note 2)	95 534 \$	17 193 \$
Produit reporté	8 547	35 000
Dû à la province du Nouveau-Brunswick (Note 2)	<u>60 000</u>	<u>-</u>
	<u>164 081</u>	<u>52 193</u>
<b>AVANTAGES SOCIAUX FUTURS</b> (Note 7)	<u>51 858</u>	<u>111 872</u>
<b>SURPLUS</b>		
<b>SURPLUS</b>	<u>105 984</u>	<u>181 255</u>
	<u>321 923 \$</u>	<u>345 320 \$</u>
<b>ENGAGEMENT</b> (Note 9)		

**AU NOM DU CONSEIL:**

  
 \_\_\_\_\_ Président  
  
 \_\_\_\_\_ Vice-président

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES**

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DU SURPLUS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>REVENUS</b> (Note 1)		
Cotisation des distributeurs de gaz naturel et propriétaires de pipelines (Note 4)	366 252 \$	413 770 \$
Redevances de franchisage soumis par le Ministère de l'Énergie (Note 4)	335 857	336 964
Intérêts et autres produits	<u>28 814</u>	<u>14 843</u>
	730 923	765 577
<b>DÉPENSES DIRECTES</b> (Note 1)	<u>145 349</u>	<u>107 362</u>
	<u>585 574</u>	<u>658 215</u>
<b>DÉPENSES COMMUNES</b>		
Salaires et avantages sociaux	421 186	360 865
Frais de bureau et d'administration	135 876	67 406
Formation	32 627	25 454
Bibliothèque et publications	2 070	1 872
Soutien informatique	13 079	19 549
Honoraires professionnels	6 000	4 034
Entretien de véhicules	23 162	24 195
Amortissement	<u>26 845</u>	<u>21 054</u>
	<u>660 845</u>	<u>524 429</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	(75 271)	133 786
<b>SURPLUS AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>181 255</u>	<u>30 720</u>
	105 984	164 506
<b>TRANSFERT DU SURPLUS DU FOND - ASSURANCES AUTOMOBILES</b> (Note 8)	<u>-</u>	<u>16 749</u>
<b>SURPLUS À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>105 984</u> \$	<u>181 255</u> \$

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE</b>		
Activités de fonctionnement		
Excédent (déficit) des revenus sur les dépenses	(75 271) \$	133 786 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement	26 845	21 054
Gain sur cession d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>(2 000)</u>
	(48 426)	152 840
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	(8 242)	14 923
Frais payés d'avance	718	250
Créditeurs et frais courus	78 341	(20 451)
Produit reporté	(26 453)	11 880
Dû à la province du Nouveau-Brunswick	60 000	-
Avantages sociaux futurs	<u>(60 014)</u>	<u>22 536</u>
	<u>(4 076)</u>	<u>181 978</u>
Activité d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(40 760)	(22 097)
Produit de la vente d'immobilisations corporelles	<u>-</u>	<u>2 000</u>
	<u>(40 760)</u>	<u>(20 097)</u>
Activité de financement		
Immobilisations corporelles transférées du Fond - Assurances Automobiles	-	(16 749)
Immobilisations corporelles transférées du Fond - Services d'Électricité	-	16 749
Surplus transféré du Fond - Assurances Automobiles	<u>-</u>	<u>16 749</u>
	<u>-</u>	<u>16 749</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(44 836)	178 630
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>263 024</u>	<u>84 394</u>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>218 188</u> \$	<u>263 024</u> \$
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE - FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Intérêts reçus	28 814 \$	12 843 \$

# COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

#### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

##### Encaisse

Un seul compte de banque est maintenu par la Commission pour les secteurs d'électricité, gaz naturel et pipelines et pétroliers. Le solde de ce compte est attribué à chacune des divisions réglementées de la Commission selon les transactions réelles. Un compte additionnel est maintenu pour le secteur de transport routier.

##### Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux prix coûtant. Les dépenses mineures pour mobiliers sont comptabilisées aux charges dans l'année d'acquisition. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

Équipement informatique	33 1/3%
Véhicules de sécurité	20%
Véhicule	20%
Améliorations locatives	10%

##### Revenu

La Commission comptabilise le revenu sur une base de comptabilité d'engagement.

##### Attributions

Certains montants du bilan et de l'état des résultats ont été attribués aux quatre divisions de la Commission basé sur le meilleur jugement de la direction ainsi que sur les activités réelles de l'exercice.

##### Dépenses Directes

Les dépenses directes peuvent inclure les indemnités journalières des membres, les frais de consultants, d'audiences, de déplacements, de formation et tout autre débours directement attribuable à un service public en particulier.

##### État des Flux de Trésorerie

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie, la Commission considère comme espèces ou quasi-espèces l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts.

##### Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

### RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

#### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

#### 2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Commission se composent d'encaisse, débiteurs, créditeurs et frais courus et dû à la province du Nouveau-Brunswick. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

#### 3. SECTEURS DU GAZ NATUREL ET PIPELINES

L'exercice courant était le premier exercice complet pour le lequel la Commission réglementait divers types de pipelines sous la Loi de 2005 sur les pipelines ("Loi sur les pipelines"). Dans les exercices précédents, la seule responsabilité de la Commission concernant les pipelines était conformément à la Loi de 1999 sur la distribution du gaz ("LDG"). La Commission a décidé de combiner ses activités tombant sous la Loi sur les pipelines et la LDG, dans la préparation de ses états financiers, pour l'exercice courant. La combinaison des secteurs a donné une chance à la Commission de se familiariser avec ses nouvelles responsabilités et de déterminer la meilleure façon d'attribuer ses dépenses communes entre le secteur du gaz naturel et le secteur des pipelines. Débutant en 2007-2008, la Commission va commencer à reporter ces secteurs séparément.

#### 4. COTISATION DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL ET PROPRIÉTAIRES DE PIPELINES

Conformément à l'article 87 de la Loi sur la distribution du gaz naturel et à l'article 66 de la Loi sur les pipelines, les distributeurs de gaz naturel et les propriétaires de pipelines sont cotisés annuellement pour les dépenses directes attribuées à chaque distributeur ainsi que pour leur portion des frais communs déterminé par la Commission. Les frais payés par les concessionnaires d'utilisation ultime au Ministère de l'Énergie ont été remis par le Ministère à la Commission. Les cotisations sont ajustées afin d'inclure tout surplus ou déficit vérifié de l'exercice précédent. Débutant en 2007-2008, les cotisations seront faites conformément à l'article 50 de la Loi.

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Estimation des dépenses communes	855 864 \$	728 454 \$
Moins: estimation des montants de revenu d'intérêt	(12 000)	(8 000)
Moins: montants du Ministère de l'Énergie	(335 857)	(336 964)
Moins: coûts des pipelines exclus des cotisations	<u>(60 000)</u>	<u>-</u>
Estimation des dépenses nettes communes	448 007	383 490
Estimation des dépenses directes	<u>99 500</u>	<u>61 000</u>
	547 507	444 490
Surplus de l'exercice précédent	<u>(181 255)</u>	<u>(30 720)</u>
Cotisation sur la distribution du gaz naturel	<u>366 252</u> \$	<u>413 770</u> \$

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**SATURDAY, MARCH 31, 2007**

**4. COTISATION DES DISTRIBUTEURS DE GAZ NATUREL ET PROPRIÉTAIRES DE PIPELINES (suite)**

Au cours de l'exercice, le Ministère de l'Énergie a avancé 60 000\$ à la Commission pour assister à payer les frais de démarrage reliés à l'administration la Loi sur les pipelines. Ce montant a été initialement crédité au revenu et par conséquent, le montant de la cotisation pour le secteur gaz naturel/pipelines était 60 000\$ de moins qu'il aurait dû être. Par la suite, l'avance de 60 000\$ a été comptabilisé comme un passif à court terme dans ces états financiers et va être repayer en 2007-2008.

**5. DÉBITEURS**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
TVH à recevoir	\$ 12,931	\$ 6,337
Avances pour frais de déplacements	<u>1,648</u>	<u>-</u>
	<u>\$ 14,579</u>	<u>\$ 6,337</u>

**6. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	<u>2007</u>			<u>2006</u>
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Net</u>	<u>Net</u>
Équipement informatique	\$ 58,174	\$ 38,540	\$ 19,634	\$ 4,056
Véhicules de sécurité	78,329	36,567	41,762	33,681
Véhicule	-	-	-	2,871
Améliorations locatives	<u>69,402</u>	<u>41,642</u>	<u>27,760</u>	<u>34,633</u>
	<u>\$ 205,905</u>	<u>\$ 116,749</u>	<u>\$ 89,156</u>	<u>\$ 75,241</u>

**7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS**

Plan de pension

La Commission et ses employés cotisent à un plan de pension contributif à prestations déterminées qui est géré par la province du Nouveau-Brunswick en vertu de la Loi sur la pension de retraite dans les services publics. Ce plan fournit une pension aux employés du gouvernement provincial ainsi qu'à certaines sociétés de la couronne et agences et est basé sur les années de service et les cinq années consécutives les mieux rémunérées. Comme noté dans les états financiers de la province au 31 mars 2006, le plan de pension a un surplus actuariel net. N'importe quelle insuffisance du plan est garantie par la province du Nouveau-Brunswick, qui est la répondante du plan.

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DU GAZ NATUREL ET PIPELINES**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2007**

**7. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (suite)**

Allocations de Retraite

Suite aux recommandations exposées par la province du Nouveau-Brunswick, les employés de la Commission avec un minimum de cinq années consécutives de service sont intitulés à une semaine de salaire pour chaque année de service jusqu'à un maximum de 25 années.

**8. RÉGLEMENTATION DES ASSUREURS AUTOMOBILES**

En septembre 2004, la province du Nouveau-Brunswick a promulgué une législation afin d'établir la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick. Par conséquent, à partir du 1 avril 2005, la Commission n'est plus impliquée dans la réglementation des Assurances Automobile. Par suite, le surplus de 93 669 \$ moins la portion impayée des immobilisations corporelles nettes a été transféré à la Commission des Assurances du Nouveau-Brunswick en 2005-2006. Le reste des immobilisations corporelles nettes a été transféré aux fonds des Services d'Électricité et du Gaz Naturel.

**9. ENGAGEMENT**

La Commission a négocié un contrat de location de leur emplacement de bureau d'une durée de 10 ans débutant le 1 mars 2001 et terminant le 28 février 2011. Ce coût est attribué aux divisions de la Commission, tel que décrit à la Note 1.

Le loyer minimum annuel pour les quatre prochaines années est:

2008	149 923 \$
2009	149 923
2010	149 923
2011	137 429

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS**

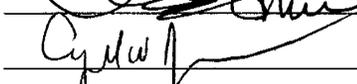
**BILAN**

**AU 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
<b>ACTIF</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Débiteurs (Notes 2 and 4)	<u>73 623</u> \$		<u>-</u> \$
<b>PASSIF</b>			
<b>À COURT TERME</b>			
Chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt (Notes 1 et 2)	58 987 \$		- \$
Créditeurs et frais courus (Note 2)	<u>14 636</u>		<u>-</u>
	<u>73 623</u> \$		<u>-</u> \$

**ENGAGEMENT** (Note 6)

**AU NOM DU CONSEIL:**

  
 \_\_\_\_\_ Président  
  
 \_\_\_\_\_ Vice-président

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS**

**ÉTAT DES RÉSULTATS**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
<b>REVENUS</b>				
Redevances aux grossistes pétroliers (Note 3)	<u>382 004</u>	\$	<u>-</u>	\$
<b>DÉPENSES COMMUNES</b>				
Salaires et avantages sociaux	325 301		-	
Frais de bureau et d'administration (Note 5)	42 194		-	
Formation	12 405		-	
Bibliothèque et publications	604		-	
Honoraires professionnels	<u>1 500</u>		<u>-</u>	
	<u>382 004</u>		<u>-</u>	
	<u>-</u>	\$	<u>-</u>	\$

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS**

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>	
<b>PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE</b>			
Activités de fonctionnement			
Variation du fonds de roulement hors caisse			
Débiteurs	(73 623) \$	-	\$
Créditeurs et frais courus	<u>14 636</u>	<u>-</u>	
<b>DIMINUTION DE L'ENCAISSE</b>	(58 987)	-	
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<u>-</u>	<u>-</u>	
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>(58 987) \$</u>	<u>- \$</u>	

# COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

## RÈGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

#### 1. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

##### Encaisse

Un seul compte de banque est maintenu par la Commission pour les secteurs d'électricité, gaz naturel et pipelines et pétroliers. Le solde de ce compte est attribué à chacune des divisions réglementées de la Commission selon les transactions réelles. Un compte additionnel est maintenu pour le secteur de transport routier.

##### Revenu

La Commission comptabilise le revenu sur une base de comptabilité d'engagement.

##### Attributions

Certains montants du bilan et de l'état des résultats ont été attribués aux quatre divisions de la Commission basé sur le meilleur jugement de la direction ainsi que sur les activités réelles de l'exercice.

##### État des Flux de Trésorerie

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie, la Commission considère comme espèces ou quasi-espèces l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts.

##### Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### 2. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la Commission se composent de débiteurs, chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt et créditeurs et frais courus. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la Commission n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

**COMMISSION DE L'ÉNERGIE ET DES SERVICES PUBLICS DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK**

**RÉGLEMENTATION DES GROSSISTES PÉTROLIERS**

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2007**

**3. REDEVANCES AUX GROSSISTES PÉTROLIERS**

L'article 26 de la Loi sur la fixation des prix des produits pétroliers (la "Loi FPPP") exige chaque grossiste de produits pétroliers, selon la définition de ce mot donnée par la Loi de la taxe sur l'essence et les carburants, de verser annuellement à la Commission une redevance prescrite par les règlements afin de défrayer la Commission pour les dépenses engagées sous le régime de la présente loi. La redevance, telle que prescrite par l'article 14 des Règlements 2006-41, est de 0,025 cent par litre d'essence et de carburant vendu au cours des douze mois qui se terminent le 31 octobre de l'année qui précède l'année civile pour laquelle sa licence de grossiste est délivrée.

**4. DÉBITEURS**

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
Redevances dûes des grossistes pétroliers	71 281	\$	-	\$
TVH à recevoir	<u>2 342</u>		<u>-</u>	
	<u>73 623</u>	\$	<u>-</u>	\$

**5. SOUTIEN INFORMATIQUE ET AMORTISSEMENT**

Les frais de bureau et d'administration inclus une charge de 4 999 \$ pour soutien informatique, amortissement d'équipement informatique et amortissement d'améliorations locatives pour les immobilisations corporelles appartenant au secteur des services d'électricité.

**6. ENGAGEMENT**

La Commission a négocié un contrat de location de leur emplacement de bureau d'une durée de 10 ans débutant le 1 mars 2001 et terminant le 28 février 2011. Ce coût est attribué aux divisions de la Commission, tel que décrit à la Note 1.

Le loyer minimum annuel pour les quatre prochaines années est:

2008	149 923	\$
2009	149 923	
2010	149 923	
2011	137 429	



États financiers de la

**Commission des assurances  
du Nouveau-Brunswick**

Le 31 mars 2007

Peter G. Gaulton  
Comptable agréé

Peter G. Gaulton Professional Corporation  
Comptable agréé  
74 rue Adelaïde  
Saint-Jean (N.-B.)  
E2K 1W5

Bureau: (506) 634-7393  
Télec.: (506) 652-8618

Maison: (506) 634-7609  
Courriel: gaultonp@nbnet.nb.ca

## RAPPORT DU RÉVISEUR

Aux membres de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick,

J'ai vérifié l'état de la situation financière de la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats d'exploitation et des surplus et l'état de la situation financière pour la période terminée. L'états financiers sont sous la responsabilité de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers fondée sur ma vérification.

J'ai effectué ma vérification conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que ma vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. Une vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables utilisés et des estimations importantes faites par la Commission, ainsi qu'une appréciation de la présentation dans l'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités pour la période terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Saint John Nouveau-Brunswick  
Le 31 mai 2007

  
Comptable agréé

## Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

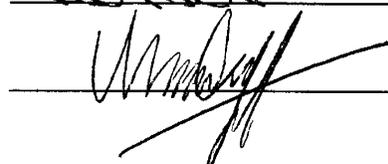
État de la situation financière

En date du 31 mars 2007

	2007	2006
<b>Actif</b>		
À court terme:		
Encaisse	227 061 \$	785 458 \$
CPG Banque Scotia (1 an encaissable; 3,90 %)	1 750 000	600 000
Intérêts courus à recevoir	3 366	6 186
Taxe de vente harmonisée récupérable	104 251	38 258
Charges payées d'avance	9 918	9 223
	<u>2 094 596</u>	<u>1 439 125</u>
Équipement de bureau et véhicule (note 3)	184 910	142 191
Moins: amortissement cumulé	(89 651)	(50 386)
	<u>95 259</u>	<u>91 805</u>
	<u>2 189 855 \$</u>	<u>1 530 930 \$</u>
<b>Passif</b>		
À court terme:		
Comptes créditeurs et charges à payer	253 278 \$	74 526 \$
Déductions des employés à payer	14 760	19 657
À recevoir par les employés	25 361	-
Obligation de location-acquisition-portion courante (note 4)	4 905	6 779
Évaluations reportées (note 7)	1 891 551	1 425 657
	<u>2 189 855</u>	<u>1 526 619</u>
À long terme:		
Obligation de location-acquisition (note 4)	-	4 311
	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>Surplus</b>	<u>-</u>	<u>-</u>
	<u>2 189 855 \$</u>	<u>1 530 930 \$</u>
Engagement (note 6)		

Approuvé par la Commission:

 Président

 Vice-président

## Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État des résultats d'exploitation et des surplus

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007

(données comparatives pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006)

	2007	2006
<b>Rentrées de fonds</b>		
Évaluations	1 725 322 \$	1 268 039 \$
Intérêts	21 250	14 633
Transfert de la Commission des entreprises de service public	-	43 421
	<b>1 746 572</b>	<b>1 326 093</b>
<b>Déboursés</b>		
Salaires et avantages sociaux et autres frais dévoués aux employés	637 368	450 996
Intérêt et frais bancaires	3 476	3 037
Frais de déplacement	19 015	45 368
Publicité	1 013	3 186
Indemnités journalières des membres de la Commission	29 663	26 950
Allocation aux membres de la Commission	45 000	46 250
Services d'actuariat	492 926	450 108
Loyer	111 800	105 679
Amortissement de l'exercice	39 266	33 860
Frais de bureau	37 713	26 447
Services professionnels	65 501	63 906
Formation et éducation	28 945	6 277
Télécommunications	18 178	10 363
Biens de location	2 369	6 765
Location d'équipements	5 941	-
Campagne de sensibilisation au public	171 632	35 807
Conférences et réunions	24 332	-
Assurance	1 241	909
Soutien informatique	11 193	10 185
	<b>1 746 572</b>	<b>1 326 093</b>
<b>Net de rentrées de fonds et de débours</b>	<b>NÉANT</b>	<b>NÉANT</b>
<b>Actif net, début de l'exercice</b>	<b>NÉANT</b>	<b>NÉANT</b>
<b>Actif net, fin de l'exercice</b>	<b>NÉANT \$</b>	<b>NÉANT \$</b>

## Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

État de flux de trésorerie

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007

(données comparatives pour la période du 1<sup>er</sup> avril 2005 au 31 mars 2006)

	2007	2006
<b>Flux de trésorerie provenant de (utilisé au cours de):</b>		
<b>Opérations</b>		
Excédent des rentrées sur les débours	-	-
Élément ne comportant pas une charge décaissée		
Amortissement de l'exercice	39 266	33 860
	39 266	33 860
Baisse (hausse) des comptes débiteurs	2 820	(810)
Baisse (hausse) de TVH récupérable	(65 993)	6 935
Baisse (hausse) des charges payées d'avance	(695)	(7 423)
Hausse (baisse) des comptes créditeurs	178 752	22 137
Hausse (baisse) des déductions des employés à payer	(4 897)	2 075
Hausse (baisse) à recevoir par les employés	25,361	-
Hausse (baisse) de l'obligation de location-acquisition	(6 185)	(6 075)
Hausse (baisse) du prêt exigible	-	(500 000)
Hausse (baisse) du produit comptabilisé d'avance	465 893	235 470
	634 322	(213 831)
<b>Activités d'investissement</b>		
Achat d'équipement de bureau	(42 719)	(35 527)
Produits de l'aliénation d'équipement de bureau	-	14 627
Achat de CPG de la Banque Scotia	(1 750 000)	(1 100 000)
Remboursement de CPG	600 000	1 100 000
	(1 192 719)	(20 900)
Hausse (baisse) d'encaisse	(558 397)	(234 731)
Encaisse, début d'année	785 458	1 020 189
Encaisse, fin d'année	227 061 \$	785 458 \$
<b>Intérêt payé au cours de l'exercice</b>	<b>840 \$</b>	<b>1 588 \$</b>

Voir les notes accompagnant les états financiers

## Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007

### 1. But de l'organisme

D'entrée en vigueur le 15 octobre 2004, la Commission des assurances du Nouveau-Brunswick a commencé à assumer ses responsabilités à l'égard des compagnies offrant de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Les opérations de la Commission ont débuté le 1<sup>er</sup> octobre 2004.

La commission est exonérée de l'impôt sur le revenu en vertu de l'article 149(1)(d) de la Loi canadienne de l'impôt sur la revenu et recouvre 100 p. 100 de la taxe de vente harmonisée (TVH) payée. La TVH n'est pas prélevée sur les évaluations pour les compagnies d'assurances.

### 2. Principales conventions comptables

#### (a) Méthode comptable:

La Commission suit la méthode du report pour les rentrées de fonds. Les rentrées de fonds affectés sont considérées comme revenu pour l'exercice durant lequel les dépenses afférentes sont imputables. Les rentrées de fonds non affectés sont considérées comme un revenu lorsqu'elles sont encaissées ou à recevoir si le montant à recevoir peut être raisonnablement estimé et que l'encaissement soit raisonnablement assuré.

#### (b) Équipement du bureau et véhicule:

L'équipement de bureau et le véhicule sont inscrits au prix coûtant. L'amortissement est calculé en ligne droite sur 5 ans sur tous les actifs sauf pour l'équipement à contrat de location-acquisition. L'équipement à contrat de location-acquisition est amorti sur une base annuelle d'un montant égal au principal des remboursements de la dette à long terme.

### 3. Équipement du bureau et véhicule

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
Matériel informatique	72 661 \$	34 024 \$	38 637 \$	33 344 \$
Logiciels informatiques	3 524	1 313	2 211	1 402
Équipement à contrat de location-acquisition	19 508	14 603	4 905	11 090
Véhicule	20 161	8 064	12 097	16 129
Mobilier et agencements	69 056	31 647	37 409	29 840
	184 910 \$	89 651 \$	95 259 \$	91 805 \$

# Commission des assurances du Nouveau-Brunswick

Notes accompagnant les états financiers

Pour l'année fiscale se terminant le 31 mars 2007

## 4. Obligation en vertu du contrat de location-acquisition

Ci-dessous est présenté un échéancier des paiements minimaux exigibles en vertu du contrat de location-acquisition, expirant en octobre 2007, ainsi que le solde de l'obligation.

2008	5 110 \$
Moins:montant représentant l'intérêt à un taux de 11,002%	(205)
Solde de l'obligation	4 905
Moins:portion courante	(4 905)
	<u>-</u> \$

## 5. Avantages sociaux futurs des employés

Régime de retraite :

La Commission et ses employé(e)s participent à un régime de retraite à prestation contributive administré par la province du Nouveau-Brunswick et la Loi sur la pension de la fonction publique. Le régime fournit des pensions aux employé(e)s du gouvernement provincial et certaines sociétés et organismes d'État basées sur les états de service et le salaire moyen des cinq meilleures années successives. Les frais pour ce régime de retraite sont équivalents à la contribution annuelle de 40 840\$ (24 948 \$ en 2005). Tout manque à gagner dans le financement de ce régime est garanti par la province du Nouveau-Brunswick, laquelle parraine ce régime.

## 6. Engagement

La Commission a négocié un contrat de location-exploitation de ses bureaux pour une période de 5 ans débutant au 1<sup>er</sup> janvier 2005. En 2007, la Commission a renégocié son bail pour inclure de l'espace à bureaux additionnel et a prolongé la durée du bail comme suit: Les paiements minimaux annuels en vertu de la durée du bail sont comme suit:

1 <sup>er</sup> janvier 2005 - 31 décembre 2007:	97 908 \$
1 <sup>er</sup> janvier 2008 - 31 décembre 2010:	102 273 \$
1 <sup>er</sup> janvier 2011 - 31 décembre 2015:	118 344 \$

## 7. Évaluations reportées

Les dépenses de la Commission sont financées à 100 p. 100 par les compagnies qui vendent de l'assurance automobile au Nouveau-Brunswick. Annuellement, en avance sur l'exercice financier à venir, la Commission prépare un budget de dépenses et évalue chaque compagnie en se basant sur sa proportion des primes d'assurance automobile souscrites dans la province du Nouveau-Brunswick au cours de l'année civile précédente. Les évaluations reportées représentent les évaluations facturées d'avance aux compagnies d'assurance basées sur les dépenses budgétées plus ou moins les redressements entre les dépenses budgétées et les dépenses encourues telles que déterminées à la fin de chaque exercice financier.

## 8. Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés de l'actif et du passif et sur la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période visée. De par leur nature, les résultats réels peuvent différer de ces estimations.



---

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DES LOTERIES DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Aux membres de la  
Commission des loteries du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 29 juin 2007

**COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
À recevoir de la Société des loteries de l'Atlantique Inc.	2 090 873 \$	644 458 \$
Autres éléments d'actif		
Titres de participation au capital social de la Société des loteries de l'Atlantique Inc.	100	100
Titres de participation au capital social de la Société des loteries interprovinciales	1	1
	<u>101</u>	<u>101</u>
	<u>2 090 974 \$</u>	<u>644 559 \$</u>
<b>PASSIF ET SURPLUS D'APPORT</b>		
Passif à court terme		
Somme due à la province du Nouveau-Brunswick (note 4)	2 090 873 \$	644 458 \$
Surplus d'apport (note 2)	101	101
	<u>2 090 974 \$</u>	<u>644 559 \$</u>

Approuvé par la commission

  
 \_\_\_\_\_ membre

  
 \_\_\_\_\_ membre

**COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007		2006
	Budget	Réel	Réel
<b>RECETTES</b>			
Part des bénéfices nets de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. (note 1)	111 300 000 \$	120 838 452 \$	117 554 662 \$
Autres recettes (note 3)	25 000	29 403	23 875
	<u>111 325 000</u>	<u>120 867 855</u>	<u>117 578 537</u>
<b>DÉPENSES</b>			
À la province du Nouveau-Brunswick (note 1)			
Recettes au compte ordinaire	107 786 000	109 786 016	107 921 709
Fonds en fiducie pour l'avancement du sport	500 000	500 000	500 000
Fonds en fiducie pour l'avancement des arts	700 000	700 000	700 000
Accords avec les Premières nations	-	7 516 485	6 076 797
Dépenses d'inspection de la commission	1 137 000	1 199 979	1 180 450
Dépenses administratives	175 000	175 000	175 000
Ministère de la Santé (joueur compulsif; éducation et traitement)	757 000	749 123	757 000
Ministère des Finances	270 000	241 252	267 581
	<u>111 325 000</u>	<u>120 867 855</u>	<u>117 578 537</u>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

**COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2007**

---

**1. Résumé des principales conventions comptables**

---

**Part des bénéfices nets de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. revenant au Nouveau-Brunswick**

Le bénéfice de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. est distribué à chacune des quatre provinces de l'Atlantique ou à leurs agences. La part de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick pour l'année courante représente le bénéfice calculé de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. au Nouveau-Brunswick, comme déterminé par l'entente unanime des actionnaires, modifiée et redressée, signée le 8 août 2000.

**Paiements à la Province du Nouveau-Brunswick**

La Commission des loteries du Nouveau-Brunswick remet les bénéfices qu'elle reçoit de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. à la province du Nouveau-Brunswick.

Les bénéfices de certains genres de loteries ont été désignés comme revenu pour des fonds en fiducie spécifiques opérés par la province du Nouveau-Brunswick. Les bénéfices annuels désignés au fonds en fiducie pour l'avancement des arts et au fonds en fiducie pour l'avancement du sport ont été établis par la province à un minimum de sept cent mille dollars et cinq cent mille dollars respectivement.

La loi sur les loteries stipule que les Premières nations peuvent être payées 95 pour cent de tous les bénéfices reçus de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. qui proviennent de l'exploitation des loteries vidéo des réserves qui ont des accords avec la province. De plus, là où ces accords sont en vigueur, la province rembourse tous les revenus provinciaux tirés de la vente des billets à longuette sur ces réserves. En date du 31 mars 2007, huit des Premières nations ont signé des accords impliquant les recettes de loteries. Afin que les Premières nations puissent recevoir des profits de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick, les accords doivent être actifs et la réserve doit avoir une commission de jeu. Au cours de l'année, il y avait sept accords actifs avec des réserves ayant des commissions de jeu : Woodstock, St. Mary's, Elsipogtog, Oromocto, Burnt Church, Eel River Bar et Madawaska.

**Placements**

La province du Nouveau-Brunswick n'exploite pas de loteries, mais elle est actionnaire de la Société des loteries de l'Atlantique Inc. et de la Société des loteries interprovinciales. La Société des loteries de l'Atlantique Inc. est une société qui appartient conjointement aux quatre provinces de l'Atlantique et elle est chargée d'élaborer, d'organiser, d'entreprendre, de mener et de gérer les loteries dans les provinces de l'Atlantique. De plus, elle s'occupe et s'assure de la commercialisation, au niveau régional, des jeux de la Société des loteries interprovinciales. Cette dernière est une société qui appartient conjointement aux dix provinces du Canada.

Les placements dans la Société des loteries de l'Atlantique Inc. et la Société des loteries interprovinciales sont comptabilisés au coût. Les bénéfices nets de ces sociétés sont répartis annuellement entre les actionnaires.

**COMMISSION DES LOTERIES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

**2. Surplus d'apport**

Ce montant représente les sommes que verse la province du Nouveau-Brunswick, au nom de la Commission des loteries du Nouveau-Brunswick, à la Société des loteries de l'Atlantique Inc. et à la Société des loteries interprovinciales, en échange de capital social.

**3. Autres recettes**

La province du Nouveau-Brunswick exige, de la part des organismes de charité et sans but lucratif, un honoraire pour les licences relatives aux jeux de hasard comme les bingos, les tombolas, etc.

**4. État des transactions avec la province du Nouveau-Brunswick**

	2007	2006
Passif à court terme		
Solde au début de l'exercice	644 458 \$	211 906 \$
Recettes pour l'exercice	120 867 855	117 578 537
Fonds à la disposition de la province du Nouveau-Brunswick	121 512 313	117 790 443
Moins les paiements effectués au cours de l'exercice	119 421 440	117 145 985
Solde à la fin de l'exercice	2 090 873 \$	644 458 \$

**5. État des flux de trésorerie**

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

**6. Créances en cours**

Il existe actuellement plusieurs créances en cours à l'endroit de la Commission en ce qui concerne l'enlèvement des terminaux de loterie vidéo des lieux autres que les établissements titulaires d'une licence d'alcool. Ces créances devraient se rendre à l'étape de l'interrogatoire préalable devant les tribunaux à l'automne 2007. L'issue probable de ces actions en justice ne peut être déterminée pour l'instant.

---

ÉTATS FINANCIERS

COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU  
NOUVEAU-BRUNSWICK

31 MARS 2007

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Conseil d'administration de la  
Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 27 novembre 2007

**COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

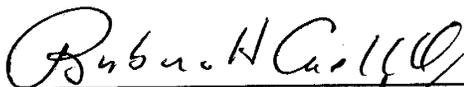
	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	947,025 \$	1,069,098 \$
Débiteurs (Note 2)	236,267	171,785
Débiteurs - Financement fédéral (Note 4)	149,758	633,406
Charges payées d'avance	13,331	1,940
	<u>1,346,381</u>	<u>1,876,229</u>
Actif immobilisé		
Actif immobilisé (Note 2)	188,279	-
	<u>1,534,660 \$</u>	<u>1,876,229 \$</u>

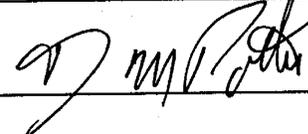
**PASSIF ET EXCÉDENT**

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1,162,150 \$	1,153,743 \$
Revenu non gagné	300	
Dette à long terme		
Passif au titre des prestations constituées (Note 2)	148,593	139,371
Excédent	223,617	583,115
	<u>1,534,660 \$</u>	<u>1,876,229 \$</u>

Passif éventuel (Note 7)

Approuvé

 président

 directeur général

**COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'EXCÉDENT**  
**POUR L'EXERCICE TERMINE LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>RECETTES</b>		
Province du Nouveau-Brunswick	5,768,500 \$	5,384,000 \$
Financement fédéral (Note 4)	599,035	599,035
Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick (Note 5)	150,000	150,000
Coûts recouverts des privilèges	35,942	43,491
Quotes-part des clients	42,980	35,365
Interêt et autres	85,500	50,257
	<u>6,681,957</u>	<u>6,262,148</u>
<b>Recettes totales</b>		
<b>Dépenses</b>		
Honoraires et débours de certificats - criminel	791,180	769,732
Honoraires et débours de certificats - droit de la famille	184,824	213,294
Honoraires et débours d'avocats de service - criminel	138,276	103,808
Honoraires et débours d'avocats de service - droit de la famille	83,281	52,884
Dépenses du fonds d'investissement (Note 4)	2,253,431	2,148,279
Honoraires et débours d'avocats commis d'office	21,532	6,841
Honoraires et débours d'avocats substitués	257,743	178,742
Honoraires et débours d'avocats contractuels - droit de la famille	169,942	345,878
Salaire d'avocats - droit de la famille	681,600	508,577
	<u>4,581,809</u>	<u>4,328,035</u>
<b>Dépenses administratives</b>		
Salaires et charges sociales	1,424,305	1,136,118
Loyer	343,534	265,970
Téléphone	51,433	50,391
Impression et fournitures de bureau	85,442	68,225
Frais Postaux	20,562	15,773
Frais de déplacement	33,154	16,005
Perfectionnement professionnel et formation	10,753	5,416
Ameublement et matériel de bureau	77,439	48,841
Location de matériel et contrats de service	23,114	33,377
Publicité	8,763	1,979
Assurance	875	2,810
Frais recouvrables d'enregistrement de privilège	9,420	6,485
Divers	107,047	56,334
Étude sur l'impact des avocats de service		26,158
Traduction	8,367	8,652
Informatique	156,542	160,900
Services Professionnels	72,035	87,125
Frais de déménagement	3,000	250
Service de documents	8,823	5,806
Amortissement	15,037	61,454
	<u>2,459,645</u>	<u>2,058,069</u>
<b>Dépenses totales</b>	<u>7,041,454</u>	<u>6,386,104</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<u>(359,497)</u>	<u>(123,956)</u>
Excédent, début de l'exercice	583,114	707,071
<b>EXCÉDENT, fin de l'exercice</b>	<u>223,617 \$</u>	<u>583,115 \$</u>

---

**COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**1. Objectif de l'organisation**

---

La Commission des services d'aide juridique du Nouveau-Brunswick a été établie le 12 décembre 2005 selon une modification de la *Loi sur l'aide juridique*. Avant cette date, elle était exploitée sous le nom "Aide juridique du Nouveau-Brunswick". La Commission offre des services d'aide juridique en matière criminelle et en matière de droit de la famille pour les résidents admissibles de la province. Ces services sont financés par des subventions du ministère de la Justice et de la Consommation et par une subvention de la Fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick.

**2. Principales conventions comptables**

---

**(a) Débiteurs**

Les débiteurs comprennent des montants dont la perception est probable dans un proche avenir. En raison de l'incertitude associée à la perception de ceux-ci, les montants qui pourraient être perçus ultérieurement provenant de privilèges enregistrés contre des biens ou provenant de coûts et de recouvrements sont comptabilisés uniquement lorsqu'ils sont perçus.

Les montants dus à la Commission au 31 mars 2007 provenant de privilèges totalisaient 1 166 632 \$ (2006 - 1 569 157 \$). Ces montants seront perçus seulement si, et lorsque, les biens ayant des privilèges enregistrés contre eux seront vendus.

**(b) Prestations de retraite des employés**

Les employés à temps plein de la Commission participent à la pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent la Commission et ses employés. Les cotisations de l'employeur au régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations déterminées, puisque l'obligation de la Commission se limite au montant de ces cotisations.

Les employés accumulent une indemnité de retraite à un rythme d'une semaine de salaire pour chaque année complète travaillée, jusqu'à concurrence de 25 semaines. Le montant de l'indemnité de retraite est fondé sur le nombre d'années et le dernier salaire de l'employé.

**(c) Estimations**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses dont les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des estimations ont été produites pour les prestations de retraite accumulées à date qui pourraient devenir payables dans le futur.

---

**COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**(d) Actifs immobilisés**

Les actifs immobilisés sont présentés au prix coûtant. L'amortissement est selon la méthode et les taux suivants:

	<u>Méthode</u>	<u>Taux</u>
Ameublement et équipement	Linéaire	4 années
Logiciel informatique	Linéaire	5 années
Améliorations locatives	Linéaire	5 années

Les immobilisations sont imputées pour l'amortissement d'une demi année complète durant l'année de l'achat.

	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable nette</u>	
			<u>2007</u>	<u>2006</u>
Logiciel	52,942 \$	- \$	52,942 \$	- \$
Améliorations locatives	<u>150,374</u>	<u>15,037</u>	<u>135,337</u>	<u>-</u>
	<u>203,316 \$</u>	<u>15,037 \$</u>	<u>188,279 \$</u>	<u>- \$</u>

**3. Changement aux principales conventions comptables**

---

La Commission a implanté en 2007 la présentation des actifs immobilisés. Comme résultat de l'implantation, les actifs immobilisés sont enregistrés au bilan et amortis comme dépense répartie sur la durée de vie prévue. L'achat des actifs immobilisés n'est plus totalement inclus dans l'état des résultats et de l'excédent durant l'année de l'achat.

Les chiffres de l'exercice précédent aux états financiers ont été redressés pour démontrer les changements. Les résultats des changements aux états financiers de 2006 a augmentés le déficit de l'exercice de 61 454 \$ et augmentés l'excédent au début de l'exercice de 61 454 \$. L'excédent au début de l'exercice 2007 reste le même.

**4. Financement fédéral - criminel**

---

Projets du fonds d'investissement

La Commission était impliquée dans une entente de trois ans de financement de projets conclue entre le ministre fédéral de la Justice et le ministre provincial de la Justice. L'entente concernant le projet du fonds d'investissement couvre les exercices financiers 2003-2004, 2004-2005 et 2005-2006. Une extension pour une quatrième année de l'entente du fonds de l'investissement a été accordée pour 2006-2007.

Cette entente couvre certains coûts d'un projet visant la conception et l'application d'approches innovatrices pour la livraison de services d'aide juridique afin de:

1. Améliorer et renforcer l'accès des clients aux services juridiques
2. Continuer d'améliorer les services aux francophones
3. Améliorer et augmenter les services d'aide juridique spécialisés à l'égard des accusés souffrant de troubles mentaux et des autochtones
4. Améliorer les services d'avocats de service pour tous les clients

Activités principales:

---

**COMMISSION DES SERVICES D'AIDE JURIDIQUE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

1. Avocats de services bilingues à Edmundston et à Grand-Sault
2. Quatre régions pourvues d'avocats de service surveillants
3. Avocats de services autochtones
4. Appels de personnes détenues
5. Tribunal de santé mentale à Saint John
6. Services d'avocats de service dans les régions rurales
7. Diversification de services

---

**5. Subvention de la fondation pour l'avancement du droit au Nouveau-Brunswick**

---

Le conseil de la fondation a consenti à fournir sur une base annuelle un montant maximum de 150 000\$ ou 50% de la subvention disponible, le moindre de ces deux montants étant retenu, pour une période de trois ans commençant au cours de l'année se terminant le 31 mars 2004. Une extension par le conseil pour la quatrième année a été accordée pour l'exercice se terminant le 31 mars 2007.

---

**6. Subvention fédérale (de base)**

---

Selon les accords de partage des coûts entre les gouvernements provincial et fédéral, le ministère de la Justice provincial présente à chaque exercice, au gouvernement canadien, une demande de recouvrement d'une partie des dépenses engagées par la Commission pour la prestation de services d'aide juridique en matière criminelle adulte et en matière criminelle chez les jeunes contrevenants.

---

**7. Passif éventuel**

---

Au 31 mars 2007, 253 certificats d'aide juridique, 38 certificats en matière de droit de la famille et 69 certificats d'aide juridique délivrés à des demandeurs admissibles n'avaient pas été exécutés. Le coût d'exécution de ces certificats est estimé à 294 152 \$. Aucune provision n'a été faite pour ce passif éventuel dans les présents états financiers.

---

**8. Engagements**

---

La Commission loue des locaux à bureaux en vertu de contrats de location - exploitation qui viennent à échéance à diverses dates. Au 31 mars 2007, les paiements minimums futurs exigibles de ces contrats de location sont:

2008	208,507 \$
2009	204,643
2010	193,838
2011	129,699
2012	41,078
	<u>777,765 \$</u>

---

**9. État des flux de trésorerie**

---

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

---

**10. Chiffres comparatifs**

---

Changement des principales conventions comptables pour les actifs immobilisés: les montants comparatifs de 2006 ont été redressés pour ajouter les achats cumulés de 5 000\$ et plus pour les cinq dernières années, conformément aux états financiers de 2007.



---

**ÉTATS FINANCIERS**

**COMMISSION DES VALEURS**

**MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**31 MARS 2007**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres de la  
Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des résultats, du solde des fonds et des flux de trésorerie de l'exercice terminée à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Commission. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Commission au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminée à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 11 mai 2007

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**AU 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse (note 3)	1 258 300 \$	1 326 603 \$
Comptes débiteurs	48 990	120 919
Charges payées d'avance	38 078	10 051
	<u>1 345 368</u>	<u>1 457 573</u>
Avoirs investis pour des objets désignés (note 3)	1 040 750	889 096
Immobilisations (note 5)	406 484	440 143
	<u>2 792 602 \$</u>	<u>2 786 812 \$</u>
<b>PASSIF ET SOLDE DES FONDS</b>		
Passif à court terme		
Comptes créditeurs et charges à payer	197 086 \$	417 852 \$
Traitements et avantages sociaux dus	82 382	72 484
Provision pour congés de vacance	36 757	31 986
	<u>316 225</u>	<u>522 322</u>
Engagements contractés au titre du régime de retraite (note 8)	274 349	260 963
Passif total	<u>590 574</u>	<u>783 285</u>
Solde des fonds		
Général	1 161 278	1 114 431
Réserve pour la stabilisation des droits (note 4)	1 000 000	750 000
Réserve pour l'amélioration du marché (note 4)	40 750	139 096
	<u>2 202 028</u>	<u>2 003 527</u>
	<u>2 792 602 \$</u>	<u>2 786 812 \$</u>

*Les notes complémentaires et les annexes ci-jointes font partie intégrante des présents états financiers.*

Approuvé par la Commission

  
 président

  
 membre

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>RECETTES</b>		
Droits		
Placements de valeurs mobilières	4 785 850 \$	4 441 950 \$
Inscriptions	2 880 750	2 607 300
Dépôts de documents financiers	1 956 475	1 672 374
Exemptions et ordonnances	324 550	309 975
Autres	119 756	22 772
Pénalités administratives et règlements	10 000	72 719
Frais d'exécution recouvrés	-	7 750
Recettes de placements	132 817	81 605
	<u>10 210 198</u>	<u>9 216 445</u>
 <b>DÉPENSES</b>		
Traitements et avantages sociaux	2 376 378	1 901 198
Administration (Tableau 1)	722 035	322 556
Amélioration du marché financier (Tableau 2)	112 910	-
Services professionnels	91 045	85 152
Déplacements	134 460	133 956
Initiatives des Autortiés canadiennes en valeurs mobilières	48 204	44 835
Locaux	222 846	106 573
Amortissement	89 388	82 802
	<u>3 797 266</u>	<u>2 677 072</u>
 <b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	 <u>6 412 932 \$</u>	 <u>6 539 373 \$</u>

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DU SOLDE DES FONDS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	Général	Réserve pour la stabilisation des droits	Réserve pour l'amélioration du marché	Total
Solde le 31 mars 2006	1 114 431 \$	750 000 \$	139 096 \$	2 003 527 \$
Excédent des recettes sur les dépenses	6 412 932	-	-	6 412 932
Versement de l'excédent du fonds de fonctionnement (note 6)	(6 214 431)	-	-	(6 214 431)
Réaffectation des recettes de placements	(4 564)	-	4 564	-
Affectations aux (de) réserves (note 4)	(147 090)	250 000	(102 910)	-
Solde le 31 mars 2007	<u>1 161 278 \$</u>	<u>1 000 000 \$</u>	<u>40 750 \$</u>	<u>2 202 028 \$</u>

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Excédent des recettes sur les dépenses	6 412 932 \$	6 539 373 \$
Ajustement pour l'amortissement des immobilisations	<u>89 388</u>	<u>82 802</u>
	6 502 320	6 622 175
Évolution du fonds de roulement, à l'exception des disponibilités		
Comptes débiteurs	71 929	(105 652)
Charges payées d'avance	(28 027)	(2 400)
Comptes créditeurs et charges à payer	(220 766)	291 204
Traitements et avantages sociaux dus	9 898	25 402
Provision pour congés de vacance	4 771	2 051
Engagements contractés au titre du régime de retraite	<u>13 386</u>	<u>19 716</u>
	6 353 511	6 852 496
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Versement de l'excédent du fonds de fonctionnement	(6 214 431)	(5 912 969)
<b>FLUX DE TRÉSORERIE DES ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(55 729)	(468 509)
<b>AUGMENTATION NETTE DES DISPONIBILITÉS</b>	<u>83 351</u>	<u>471 018</u>
<b>LIQUIDITÉS ET VALEURS ASSIMILABLES AU DÉBUT DE L'ANNÉE</b>	<u>2 215 699</u>	<u>1 744 681</u>
<b>LIQUIDITÉS ET VALEURS ASSIMILABLES À LA FIN DE L'ANNÉE</b>	<u>2 299 050 \$</u>	<u>2 215 699 \$</u>
<b>Déclaré par:</b>		
Encaisse	1 258 300 \$	1 326 603 \$
Avoirs investis pour des objets désignés	<u>1 040 750</u>	<u>889 096</u>
	<u>2 299 050 \$</u>	<u>2 215 699 \$</u>

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

**1. Nature de la société**

---

La Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick est une société provinciale qui a été établie le 1<sup>er</sup> juillet 2004 sous le régime de la *Loi sur les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick*. La Commission s'occupe de réglementer les marchés financiers du Nouveau-Brunswick et d'appliquer la *Loi sur les valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick* et la réglementation sur les valeurs mobilières ainsi que les règles de la Commission des valeurs mobilières du Nouveau-Brunswick.

La Commission a pour mandat de favoriser des marchés financiers justes et efficaces au Nouveau-Brunswick et la confiance en ceux-ci et de protéger les investisseurs contre les pratiques déloyales, irrégulières ou frauduleuses.

À titre de société de la Couronne, la Commission est exonérée d'impôt sur le revenu.

**2. Principales conventions comptables**

---

Les présents états financiers ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Voici les conventions comptables que la Commission considère comme importantes :

**(a) Constatation des produits**

Les droits sont comptabilisés lorsqu'ils sont réalisés, c'est-à-dire normalement lors de leur perception.

Le recouvrement des coûts des enquêtes ainsi que des recettes des pénalités administratives est comptabilisé à la date de la décision, à moins que la direction détermine qu'il n'existe aucune certitude raisonnable en ce qui concerne leur perception éventuelle, auquel cas leur recouvrement est comptabilisé au moment de leur perception.

Les recettes de placements sont inscrites selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

**(b) Immobilisations**

Les immobilisations sont inscrites à leur prix coûtant et sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire à compter de l'année de leur acquisition et pendant toute la durée de leur vie utile, à savoir :

Mobilier et matériel de bureau : 4 ans  
Ordinateurs et matériel électronique : 3 ans  
Logiciel : 4 ans  
Véhicule : 4 ans  
Améliorations locatives : durée du bail

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

**2. Principales conventions comptables – suite**

---

**(c) Prévisions**

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada exige que la direction formule des prévisions et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés dans les états financiers et les notes complémentaires. Les résultats réels peuvent être différents des prévisions.

**(d) Encaisse affectée**

Conformément au paragraphe 25(4) de la *Loi sur les valeurs mobilières*, les sommes reçues par la Commission à titre de pénalités administratives ne sont pas affectées à ses dépenses normales de fonctionnement et ne peuvent être affectées qu'aux initiatives ou activités qui, selon la Commission, favorisent les marchés financiers du Nouveau-Brunswick.

**(e) Régime de prestations aux employés**

La Commission prévoit le versement de prestations de retraite à ses employés à temps plein à partir de sa participation au régime de pension dans les services publics, un régime de retraite à prestations déterminées auquel participent de multiples employeurs. Ce régime est comptabilisé comme un régime à cotisations déterminées, étant donné que la Commission n'a pas assez de renseignements pour le comptabiliser comme un régime de retraite à prestations déterminées. Les charges de retraite qui sont déclarées dans les présents états financiers comprennent les cotisations de l'employeur au titre des services rendus par les employés au cours de l'année ainsi que les cotisations additionnelles de l'employeur au titre des services rendus les années précédentes.

**(f) Instruments financiers**

La Commission utilise comme instruments financiers les liquidités et les dépôts à court terme, les comptes débiteurs, les dépôts à court terme affectés et les charges à payer. La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent la Commission à aucun risque sérieux aux plans des intérêts, du change et du crédit. La juste valeur de ces instruments financiers est approximativement équivalente à leur valeur comptable.

**3. Liquidités et avoirs investis pour des objets désignés**

---

La Commission a ouvert deux comptes bancaires distincts. Le premier est constitué du compte courant et des sommes portées au crédit de la réserve pour la stabilisation des droits. Le second est le compte de la réserve pour l'amélioration du marché. En vertu des dispositions de la convention bancaire de la Commission, ces deux comptes produisent des intérêts calculés quotidiennement au taux préférentiel minoré de 2 %.

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

**4. Réserves**

**Réserve pour la stabilisation des droits**

Comme le prescrit le paragraphe 25(6) de la *Loi sur les valeurs mobilières*, la Commission a établi une réserve afin de payer les dépenses extraordinaires occasionnées par des besoins isolés et imprévus de nature réglementaire et par les changements dans l'activité du marché qui ont des répercussions sur les recettes. Cette réserve est financée par des imputations sur les surplus gagnés. La valeur maximale de la réserve a été fixée à 1 000 000 \$.

**Réserve pour l'amélioration du marché**

La Commission perçoit des pénalités administratives en vertu de l'article 186 de la *Loi sur les valeurs mobilières*. Comme le prévoit le paragraphe 25(4) de la *Loi sur les valeurs mobilières*, ces sommes ne sont pas affectées aux dépenses normales de fonctionnement de la Commission. Elles sont plutôt destinées aux initiatives ou aux activités qui favorisent les marchés financiers du Nouveau-Brunswick. Les fonds de la réserve pour l'amélioration des marchés sont déposés à part de ceux qui sont destinés aux dépenses normales de fonctionnement de la Commission, et ils produisent leurs propres recettes de placements.

**5. Immobilisations**

			2007	2006
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Mobilier et matériel de bureau	84 932 \$	48 602 \$	36 330 \$	45 358 \$
Ordinateurs et matériel électronique	60 325	36 537	23 788	29 221
Logiciel	11 780	5 945	5 835	—
Véhicule	28 198	21 149	7 049	14 099
Améliorations locatives	390 517	78 103	312 414	351 465
Immobilisations en cours	21 068	—	21 068	—
	<u>596 820 \$</u>	<u>190 336 \$</u>	<u>406 484 \$</u>	<u>440 143 \$</u>

Les projets d'immobilisations en cours comprennent les frais d'élaboration d'un nouveau site Web et d'achat d'un serveur (frais d'installation en sus).

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES COMPLÉMENTAIRES  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

**6. Versement de l'excédent du fonds de fonctionnement**

L'excédent du fonds de fonctionnement est affecté au moyen de versements au Fonds consolidé de la province du Nouveau-Brunswick, sous réserve de l'approbation du Conseil de gestion et conformément aux dispositions du paragraphe 25(5) de la *Loi sur les valeurs mobilières*.

**7. Engagements et éventualités**

Les particularités des engagements envers d'autres organisations et des éventualités attribuables à des garanties et à des poursuites judiciaires figurent ci-dessous. Toute perte découlant du règlement d'une éventualité est comptabilisée comme une dépense de l'année au cours de laquelle le règlement a été conclu.

**(a) Engagements**

Les engagements découlant d'obligations contractuelles liées principalement à la location des locaux et du matériel de bureau se chiffraient à 1 994 564 \$ le 31 mars 2007. Le 15 février 2006, la Commission a signé un bail d'une durée de dix ans relativement à ses bureaux. Selon les modalités de l'entente, la Commission sera requise de payer un loyer annuel aux montants suivants:

2007-08	220 896 \$
2008-09	218 496
2009-10	218 496
2010-11	220 567
2011-12	230 919
Par la suite	885 190
Total	<u>1 994 564 \$</u>

**(b) Poursuites judiciaires**

La Commission est partie à diverses instances devant les tribunaux en raison de ses activités de réglementation. La direction considère qu'il est impossible de déterminer les obligations que la Commission pourrait être tenue d'assumer à l'issue de ces instances. Pour ce motif, elle ne peut formuler aucune prévision en ce qui concerne une perte éventuelle à ce poste. La Commission n'est pas au courant de procédures judiciaires contre elle à la date des états financiers.

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

**8. Engagements contractés au titre du régime de retraite**

---

La Commission prévoit une allocation de retraite pour les employés comptant au moins cinq années d'emploi continu. Cette allocation est versée au moment de la retraite, du décès ou de la mise en disponibilité de l'employé. Chaque employé a droit à cinq jours de rémunération pour chaque année de service, jusqu'à concurrence de 125 jours, plus 20 % des crédits de congé de maladie accumulés. Le montant total de la prestation ne peut dépasser 166 jours de rémunération. Le montant de l'allocation est calculé à partir du taux de rémunération du membre du personnel.

Cette prestation pour un employé admissible qui possède au moins cinq ans de service consiste en un montant global moins un facteur de réduction de 3 % pour chaque année qu'il lui manque pour atteindre l'âge minimal de la retraite, qui a été fixé à 55 ans.

Cette méthode de prévision des engagements contractés au titre du régime de retraite diffère de celle employée au cours des exercices précédents. Le changement de méthode a entraîné une réduction de 50 044 \$ de la charge à payer en date du 31 mars 2007.

Le président et chef de la direction reçoit également un avantage de retraite complémentaire, soit l'ajout d'une année de service ouvrant droit à pension (en tout ou en partie) pour chaque année de service au poste de président et chef de la direction, jusqu'à concurrence de cinq ans. Cette prestation est financée à part entière par la Commission.

**9. Opérations entre apparentés**

---

Le ministère de la Justice et de la Consommation, une personne morale apparentée à la Commission, fournit à celle-ci certains services dans le cours normal de ses opérations moyennant le paiement de frais fixés et convenus entre les deux parties. Il s'agit entre autres de services informatiques, comme la mise en mémoire, la sauvegarde et la protection des données, ainsi que de services de soutien. Au cours de l'exercice, la Commission a également conclu une entente avec le ministère de la Justice et de la Consommation en vertu de laquelle ce dernier fournit aussi des services de soutien relativement aux responsabilités stratégiques et réglementaires de la Commission. Ces services ont coûté 135 290 \$ à la Commission au cours de la période de référence, comparativement à 63 004 \$ en 2006. Au 31 mars 2007, la Commission devait un montant de 30 644 \$ comparativement à 24 188 \$ à la même date en 2006, au ministère de la Justice et de la Consommation, conformément aux conditions de l'entente. Ce montant fait partie des comptes créditeurs et charges à payer.

Le Bureau de traduction du gouvernement du Nouveau-Brunswick fournit également des services de traduction à la Commission moyennant le paiement de frais fixés et convenus entre les deux parties. Au cours de la période de référence, la Commission a versé 39 707 \$ à ce titre, comparativement à 48 888 \$ en 2006. Au 31 mars 2007, la Commission devait un montant de 2 200 \$, comparativement à 10 410 \$ à la même date en 2006, au Bureau de traduction du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux conditions de l'entente. Ce montant fait partie des comptes créditeurs et charges à payer.

**COMMISSION DES VALEURS MOBILIÈRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**TABLEAUX DES ÉTATS FINANCIERS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>TABLEAU 1</b>		
<b>ADMINISTRATION</b>		
Promotion des marchés financiers (sommet pleines voiles)	225 885 \$	-
Protection des investisseurs et l'éducation	85 823	31 193
Perfectionnement des membres et du personnel	101 689	57 176
Païement au ministère de la Justice et de la Consommation en vertu de l'entente	50 000	-
Technologie de l'information	110 298	74 476
Administration – Autres	148 340	159 711
	<u>722 035 \$</u>	<u>322 556 \$</u>

<b>TABLEAU 2</b>		
<b>AMÉLIORATION DU MARCHÉ FINANCIER</b>		
Campagne télévisée	72 910 \$	-
Contribution à l'élaboration d'un cours sur le droit des biens immobiliers		\$*
Université de Moncton	20 000	-
University of New Brunswick	20 000	-
	<u>112 910 \$</u>	<u>- \$</u>

\*Par suite des activités d'application de la loi liées à la Direction des valeurs mobilières du ministère de la Justice et de la Consommation, l'organisation que la Commission a remplacée, certains paiements ont été versés volontairement au Service public d'éducation et d'information juridiques du Nouveau-Brunswick (SPEIJ NB). Avant le 1<sup>er</sup> juillet 2004, ces paiements ont été faits expressément dans le but d'aider le SPEIJ NB à s'acquitter de son mandat à l'égard du marché financier. En raison de sa relation et de ses ententes avec le SPEIJ NB, la Commission avait une bonne capacité d'influer sur les dépenses répondant à des besoins semblables à ceux auxquels était destinée la réserve pour favoriser le marché. Au cours de l'année 2005-06, la Commission a engagé des dépenses d'une valeur de 101 977 \$ à ce titre.

---

**ÉTATS FINANCIERS  
CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
31 MARS 2007**

---

---

**CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

---

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>ACTIF</b>		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	<u>295 857 \$</u>	<u>234 211 \$</u>
<b>PASSIF ET EXCÉDENT</b>		
Excédent	<u>295 857 \$</u>	<u>234 211 \$</u>

---

**CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	<b>2007 Budget</b>	<b>2007 Réel</b>	<b>2006 Réel</b>
<b>RECETTES</b>			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	217 700 \$	217 700 \$	209 917 \$
<b>DÉPENSES</b>			
Services personnels	99 100	57 965	56 504
Autres services	111 100	95 244	105 287
Fournitures et approvisionnements	3 500	2 281	2 608
Bien et matériel (note 2)	4 000	564	2 448
	<u>217 700</u>	<u>156 054</u>	<u>166 847</u>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<u>- \$</u>	61 646	43 070
Excédent, début de l'exercice		<u>234 211</u>	191 141
<b>EXCÉDENT, fin de l'exercice</b>		<u>295 857 \$</u>	<u>234 211 \$</u>

---

**CONSEIL CONSULTATIF DES AÎNÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**1. Objectif de l'organisation**

---

Le Conseil, un organisme d'étude et de consultation, a comme mission de conseiller le gouvernement quant aux questions qui intéressent et préoccupent les aînés de la province. Le Conseil a été établi en vertu de la Loi créant le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick, qui est entré en vigueur le 1 avril 2003.

**2. Principale convention comptable**

---

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'équipement et de mobiliers aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée. Ces dépenses se composent principalement d'achat d'ordinateurs et de fournitures de bureau.

**3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers**

---

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

**4. État des flux de trésorerie**

---

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

**5. Événement postérieur**

---

Le 1<sup>er</sup> avril 2007, le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick a été dissout conformément au projet de loi 42, intitulé *Loi abrogeant la Loi créant le Conseil consultatif des aînés du Nouveau-Brunswick*. Par la suite, l'excédent enregistré à la clôture de l'exercice a été transféré au GNB.

---

**ÉTATS FINANCIERS**

**CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**31 MARS 2007**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du  
Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael Ferguson".

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 28 septembre 2007

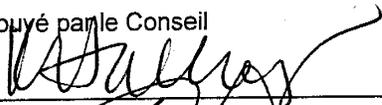
---

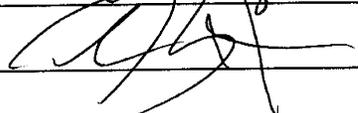
**CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

---

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	<u>74 679 \$</u>	<u>58 348 \$</u>
 <b>PASSIF ET EXCÉDENT</b>		
Passif à court terme		
Recettes différées	- \$	41 287 \$
Excédent	<u>74 679</u>	<u>17 061</u>
	<u>74 679 \$</u>	<u>58 348 \$</u>

Approuvé par le Conseil

  
\_\_\_\_\_ présidente

  
\_\_\_\_\_ membre

**CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007 Budget	2007 Réel	2006 Réel
<b>RECETTES</b>			
Subvention d'exploitation de la province du Nouveau-Brunswick	204 000 \$	204 000 \$	150 500 \$
Autre subventions	-	13 951	13 040
Suivi du dialogue rural	-	-	17 855
Agitez le bateau/Le gros splash/Suivi	-	86 287	42 253
	<u>204 000</u>	<u>304 238</u>	<u>223 648</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Traitments et avantages sociaux	100 200	102 525	113 708
Frais de déplacement et de conférence	26 050	20 799	22 709
Imprimerie et photocopies	3 900	1 867	1 728
Téléphone	6 180	6 212	6 908
Dépenses de bureau	15 800	12 191	18 470
Relations publiques et publicité	-	1 049	-
Honoraires	8 000	4 688	8 325
Mobilier et matériel	5 600	8 989	1 569
Services professionnels	32 545	1 497	812
Traduction	4 000	14 338	5 569
Services d'interprétation	-	1 560	-
Loyer	1 700	1 540	2 296
Réparations et entretien	25	930	1 766
Divers	-	3 731	430
Suivi du dialogue rural	-	-	17 855
Agitez le bateau/Le gros splash/Suivi	-	64 704	45 327
	<u>204 000</u>	<u>246 620</u>	<u>247 472</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<u>- \$</u>	57 618	(23 824)
Excédent, au début de l'exercice		<u>17 061</u>	<u>40 885</u>
<b>EXCÉDENT, à la fin de l'exercice</b>		<u>74 679 \$</u>	<u>17 061 \$</u>

---

**CONSEIL CONSULTATIF DE LA JEUNESSE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**1. Objectif de l'organisme**

---

Le Conseil a été établi en vertu d'une résolution du cabinet en mai 1986 et les nominations au Conseil furent annoncées en mars 1987. Les opérations du Conseil ont commencé en mai 1987.

Le Conseil a subi un changement de nom et une réorganisation suite à la proclamation, le 9 octobre 2003, de la Loi créant le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick. Le Conseil consultatif de la jeunesse du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial établi pour effectuer des recherches et des consultations sur des sujets relatifs aux jeunes âgés entre 15 et 24 ans.

**2. Immobilisations**

---

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'immobilisations aux dépenses dans la période où la dépense est engagée.

**3. Dépenses non-comprises dans les états financiers**

---

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

Les frais de location du bureau du Conseil sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

De plus, des services de traduction d'une valeur de 6 522\$ sont fournis par la Province et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

**4. État des flux de trésorerie**

---

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.



---

**ÉTATS FINANCIERS**

**CONSEIL CONSULTATIF SUR LA**

**CONDITION DE LA FEMME**

**31 MARS 2007**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général

## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du  
Conseil consultatif sur la condition de la femme

J'ai vérifié le bilan du Conseil consultatif sur la condition de la femme au 31 mars 2007 ainsi que l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général



Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)

le 18 octobre 2007

---

**CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

---

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Débiteurs - Province du Nouveau-Brunswick	<u>60 761 \$</u>	<u>56 085 \$</u>
<b>EXCÉDENT</b>		
Excédent	<u>60 761 \$</u>	<u>56 085 \$</u>

Approuvé par le conseil

  
\_\_\_\_\_ présidente

  
\_\_\_\_\_ membre

---

**CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME  
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	<b>2007 Budget</b>	<b>2007 Réel</b>	<b>2006 Réel</b>
<b>RECETTES</b>			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	430 900 \$	430 900 \$	422 417 \$
<b>DÉPENSES</b>			
Services personnels	255 400	231 799	232 474
Autres services	161 800	167 333	165 632
Fournitures et approvisionnements	8 100	17 244	15 111
Contributions et subventions	-	1 500	4 900
Bien et matériel (note 2)	5 600	8 348	1 170
	<u>430 900</u>	<u>426 224</u>	<u>419 287</u>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<u>- \$</u>	4 676	3 130
Excédent, début de l'exercice		<u>56 085</u>	<u>52 955</u>
<b>EXCÉDENT, fin de l'exercice</b>		<u>60 761 \$</u>	<u>56 085 \$</u>

---

**CONSEIL CONSULTATIF SUR LA CONDITION DE LA FEMME  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2007**

---

**1. Objectif de l'organisation**

---

Le Conseil consultatif sur la condition de la femme conseille le gouvernement provincial sur les questions de la condition de la femme et porte les sujets d'intérêts aux femmes à l'attention du public.

**2. Principale convention comptable**

---

Le Conseil a pour principe d'imputer tous les achats d'équipement et de mobiliers aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

**3. Dépenses ne figurant pas dans les états financiers**

---

Les frais de location du bureau du Conseil sont payés par la Province du Nouveau-Brunswick et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil. De plus, des services de traduction d'une valeur de 18 829\$ sont fournis par la Province et ne figurent pas dans les dépenses du Conseil.

Le ministère des Finances a assumé la responsabilité des coûts reliés à la technologie de l'information, au service des ressources humaines et à l'administration financière du Conseil.

**4. État des flux de trésorerie**

---

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.



---

**ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET**  
**DE LA PRODUCTIVITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**31 MARS 2007**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'honorable Shawn Graham  
Premier ministre de la province du Nouveau-Brunswick,  
-et-  
Au président et aux membres du  
Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan consolidé du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 ainsi que l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes de fonds et l'état consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 13 juin 2007

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
BILAN CONSOLIDÉ  
31 MARS 2007**

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	2007 Total	2006 Total
<b>ACTIF</b>				
Actif à court terme				
Encaisse et dépôts à terme	1 373 511 \$	- \$	1 373 511 \$	1 255 225 \$
Débiteurs	2 187 850	-	2 187 850	2 291 182
Travaux en cours	324 159	-	324 159	306 083
Frais payés d'avance	53 760	-	53 760	68 366
	<u>3 939 280</u>	<u>-</u>	<u>3 939 280</u>	<u>3 920 856</u>
Placements à long terme, au coût (note 3)	75 985	3 905 529	3 981 514	3 205 461
Immobilisations, nettes (note 4)	-	2 917 102	2 917 102	2 710 943
	<u>4 015 265 \$</u>	<u>6 822 631 \$</u>	<u>10 837 896 \$</u>	<u>9 837 260 \$</u>
<b>PASSIF ET SOLDES DE FONDS</b>				
Passif à court terme				
Créditeurs et charges à payer	1 424 554 \$	- \$	1 424 554 \$	1 538 819 \$
Recettes reportées	806 321	-	806 321	692 144
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an (note 5)	-	25 000	25 000	41 458
	<u>2 230 875</u>	<u>25 000</u>	<u>2 255 875</u>	<u>2 272 421</u>
Passif à long terme				
Prestations de retraite accumulées	568 817	-	568 817	521 748
Effets à payer (note 5)	-	18 750	18 750	43 750
	<u>568 817</u>	<u>18 750</u>	<u>587 567</u>	<u>565 498</u>
Contributions reportées (note 6)	-	176 743	176 743	121 404
Soldes de fonds				
Non affectés	1 215 573	-	1 215 573	1 236 817
Affectés par le conseil (note 7)	-	3 905 529	3 905 529	3 136 789
Investis en immobilisations	-	2 696 609	2 696 609	2 504 331
	<u>1 215 573</u>	<u>6 602 138</u>	<u>7 817 711</u>	<u>6 877 937</u>
	<u>4 015 265 \$</u>	<u>6 822 631 \$</u>	<u>10 837 896 \$</u>	<u>9 837 260 \$</u>

Approuvé par le conseil



président



directeur général

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT CONSOLIDÉ DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES SOLDES DE FONDS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	2007 Total	2006 Total
<b>RECETTES</b>				
Recettes d'exploitation	8 442 243 \$	- \$	8 442 243 \$	8 927 051 \$
Subventions d'exploitation				
Province du Nouveau-Brunswick	740 700	-	740 700	740 700
Intérêts	157 481	-	157 481	107 502
Divers	147 310	-	147 310	129 796
	<u>9 487 734</u>	<u>-</u>	<u>9 487 734</u>	<u>9 905 049</u>
<b>DÉPENSES</b>				
Frais d'exploitation	6 115 606	-	6 115 606	6 428 007
Frais généraux et administratifs	1 955 625	-	1 955 625	1 838 556
Amortissement (notes 4 et 6)	488 984	-	488 984	466 591
Mauvaises créances (recouvrement)	( 12 255)	-	( 12 255)	27 194
	<u>8 547 960</u>	<u>-</u>	<u>8 547 960</u>	<u>8 760 348</u>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>				
	939 774	-	939 774	1 144 701
Solde de fonds au début de l'exercice	1 236 817	5 641 120	6 877 937	5 733 236
Ajustements interfonds	( 961 018)	961 018	-	-
<b>SOLDE DE FONDS</b> à la fin de l'exercice	<u>1 215 573 \$</u>	<u>6 602 138 \$</u>	<u>7 817 711 \$</u>	<u>6 877 937 \$</u>

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT CONSOLIDÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	Fonds d'exploitation	Fonds des immobilisations	2007 Total	2006 Total
<b>ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR) :</b>				
Activités d'exploitation				
Excédent des recettes sur les dépenses	939 774 \$	- \$	939 774 \$	1 144 701 \$
Amortissement	488 984	-	488 984	466 591
Variation nette de postes du fonds de roulement hors trésorerie	99 772	( 16 458)	83 314	( 17 255)
Encaisse nette provenant (utilisée pour) des activités d'exploitation	<u>1 528 530</u>	<u>( 16 458)</u>	<u>1 512 072</u>	<u>1 594 037</u>
Activités de financement et d'investissement				
Achat ou transfert de placements à long terme	( 7 313)	( 768 740)	( 776 053)	( 996 664)
Prestations de retraite accumulées	47 069	-	47 069	70 455
Versement sur emprunts à long terme	-	( 25 000)	( 25 000)	( 41 458)
Contribution reportée pour les immobilisations	-	92 052	92 052	13 639
Achat d'immobilisations	-	( 731 854)	( 731 854)	( 356 490)
Encaisse nette provenant (utilisée pour) des activités de financement et d'investissement	<u>39 756</u>	<u>(1 433 542)</u>	<u>(1 393 786)</u>	<u>(1 310 518)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) NETTE DE L'ENCAISSE</b>	<b>1 568 286</b>	<b>(1 450 000)</b>	<b>118 286</b>	<b>283 519</b>
Encaisse et dépôts à terme au début de l'exercice	1 255 225	-	1 255 225	971 706
Transferts interfonds (note 7)	<u>(1 450 000)</u>	<u>1 450 000</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
<b>ENCAISSE ET DÉPÔTS À TERME à la fin de l'exercice</b>	<b><u>1 373 511 \$</u></b>	<b><u>- \$</u></b>	<b><u>1 373 511 \$</u></b>	<b><u>1 255 225 \$</u></b>

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 MARS 2007**

---

**1. Objectif de l'organisation**

---

Le Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick est une organisation sans but lucratif constituée en 1962 par la Loi sur le Conseil de la recherche et de la productivité. Les objectifs du Conseil sont de promouvoir, stimuler et expédier un perfectionnement continu dans son efficacité productive et dans l'accroissement de l'économie dans les secteurs variés du Nouveau-Brunswick. Le Conseil fournit des services de recherche indépendants, d'analyse ainsi que des services d'ordre technique principalement aux entreprises du Nouveau-Brunswick pour lesquels elles sont facturées sur une base de services rendus.

**2. Principales conventions comptables**

---

**a) Comptabilité par fonds**

Les recettes et les dépenses relatives aux services rendus et à l'administration sont comptabilisées dans le fonds d'exploitation. Le fonds des immobilisations inclut les actifs, les passifs, les gains et les dépenses qui sont liés à l'acquisition, la disposition et le financement des immobilisations ainsi que le montant net des actifs affectés aux immobilisations.

**b) Détermination des recettes**

Les recettes sont considérées gagnées et sont constatées au fonds d'exploitation selon un pourcentage d'achèvement lorsque les services sont rendus. La valeur des travaux achevés mais non facturés apparaît sous la rubrique "Travaux en cours". Les montants payés ou facturés à l'avance, correspondant à des travaux non réalisés, apparaissent sous la rubrique "Recettes reportées". Tout revenu d'intérêts est constaté au fonds d'exploitation dans l'exercice au cours duquel il est gagné. Les gains et les pertes sur la disposition des immobilisations sont constatés au fonds des immobilisations dans l'exercice au cours duquel la disposition est faite.

**c) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'acquisition dans le fonds des immobilisations. L'amortissement est établi selon la méthode de l'amortissement linéaire basé sur la vie utile estimative des biens. L'amortissement de l'exercice fait parti des coûts relatifs à la livraison des services dans le fonds d'exploitation.

**d) Principes de consolidation**

Les états financiers consolidés incluent les comptes du Conseil et ceux de sa filiale en propriété exclusive, Minuvar Ltée.

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 MARS 2007**

---

**2. Principales conventions comptables - suite**

---

**e) Prestations de retraite des employés**

Les employés à temps plein du conseil participent à la Pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent le conseil et ses employés. Les cotisations de l'employeur au régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations prédéterminées, puisque l'obligation du conseil se limite au montant de ces cotisations.

Les employés accumulent une indemnité de retraite à un rythme d'une semaine de salaire pour chaque pleine année travaillée, jusqu'à concurrence de 25 semaines. Le montant de l'indemnité de retraite est fondé sur le nombre d'années de service et le dernier salaire de l'employé.

**f) Estimations**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et formule des hypothèses dont les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

Des estimations ont été produites pour les prestations de retraite accumulées à date qui pourraient devenir payable dans le futur.

Des estimations ont également été établies pour les débiteurs qui sont, ou qui pourraient devenir, irrécouvrables.

**3. Placements à long terme**

---

Les placements retenus au 31 mars 2007 ont une valeur marchande de 4 019 351 \$ (2006 - 3 206 875 \$). La source fondamentale de l'incertitude à laquelle ces placements à long terme sont exposés est un risque de taux d'intérêt. Le risque de taux d'intérêt est le risque que la valeur du placement va varier due aux changements futurs des taux d'intérêt sur le marché.

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 MARS 2007**

**4. Immobilisations**

	Taux d'amortissement	2007	2006
Véhicules	25%	11 880 \$	11 880 \$
Équipements informatiques	25%	1 464 734	1 418 037
Autres équipements	12,5 %	7 834 810	7 217 350
Bâtiment	3%	2 467 335	2 399 637
Coût		<u>11 778 759</u>	<u>11 046 904</u>
Moins : amortissement cumulé		8 861 657	8 335 961
Immobilisations, nettes		<u>2 917 102 \$</u>	<u>2 710 943 \$</u>

La charge d'amortissement est composée des montants suivants :

	2007	2006
Amortissement des actifs	525 696 \$	490 406 \$
Amortissement des contributions reportées	( 36 712)	( 23 815)
	<u>488 984 \$</u>	<u>466 591 \$</u>

Amortissement cumulé et valeur comptable nette :

	2007		2006	
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Véhicules	11 880 \$	8 910 \$	2 970 \$	5 940 \$
Équipements informatiques	1 464 734	1 392 621	72 113	77 113
Équipement d'exploitation	7 834 810	6 202 000	1 632 810	1 421 807
Terrain et bâtiments	2 467 335	1 258 126	1 209 209	1 206 083
	<u>11 778 759 \$</u>	<u>8 861 657 \$</u>	<u>2 917 102 \$</u>	<u>2 710 943 \$</u>

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 MARS 2007**

**5. Effets à payer**

	2007	2006
Agence de promotion économique du Canada atlantique, sans intérêts, payable au 1 mai 2006	- \$	2 004 \$
Agence de promotion économique du Canada atlantique, sans intérêts, 4 850 \$ payable sur base trimestrielle jusqu'au 1 novembre 2006	-	14 454
Agence de promotion économique du Canada atlantique, sans intérêts, 6 250 \$ payable sur base trimestrielle jusqu'au 1 octobre 2008	43 750	68 750
	<u>43 750</u>	<u>85 208</u>
Moins : tranche échéant à moins d'un an	25 000	41 458
	<u>18 750 \$</u>	<u>43 750 \$</u>

**6. Contributions reportées**

Les contributions reportées dans le fonds des immobilisations représentent la portion non-amortie des contributions externes reçues envers le coût d'immobilisations spécifiques. L'amortissement des contributions reportées est calculé au même taux que l'amortissement des actifs à lequel il se rapporte et est compris dans l'amortissement pour fin de présentation.

Durant l'exercice, les changements dans le solde des contributions reportées dans le fonds des immobilisations sont les suivants :

	2007	2006
Contributions reportées au 1 avril	121 404 \$	131 580 \$
Contributions aux coûts de l'équipement	92 052	13 639
Amortissement des contributions reportées	(36 713)	(23 815)
Contributions reportées au 31 mars	<u>176 743 \$</u>	<u>121 404 \$</u>

**CONSEIL DE LA RECHERCHE ET DE LA PRODUCTIVITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS  
31 MARS 2007**

---

**7. Transferts interfonds et soldes de fonds affecté à l'interne**

---

Les directeurs du Conseil de la recherche et de la productivité du Nouveau-Brunswick ont affecté à l'interne des ressources au montant de 3 905 529 \$ au 31 mars 2007 (2006 – 3 136 789 \$). Ce montant affecté à l'interne est destiné pour l'acquisition d'immobilisations et le paiement des obligations en capital et n'est pas disponible pour autres fins sans le consentement du conseil d'administration. Ce montant inclut un transfert au 31 mars 2007 de 1 450 000 \$ du fonds d'exploitation au fonds des immobilisations (2006 – 1 400 000 \$).

**8. Transactions entre apparentées**

---

Durant l'année le Conseil a fourni des services aux ministères et aux agences de la Couronne de la Province du Nouveau-Brunswick. Le Conseil a fourni ces services en vertu de ses normes et de ses conditions habituelles.

	2007	2006
Recettes provenant des services pour l'année		
Ministères et agences	900 680 \$	675 932 \$
Débiteurs au 31 mars		
Ministères et agences	166 338 \$	93 747 \$

**Le Conseil des arts du  
Nouveau-Brunswick  
États financiers  
31 mars 2007**

**Grant Thornton** 

Grant Thornton LLP  
Comptables agréés  
Conseillers en gestion

Grant Thornton 

## Rapport des vérificateurs

Au Conseil d'administration du  
Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan du Conseil des arts du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, de l'actif net et de l'évolution de l'encaisse pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par le biais de tests des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Les états financiers au 31 mars 2006 et pour l'exercice se terminant à cette date ont été vérifiés par d'autres comptables qui ont exprimé leur opinion sur ces états financiers dans leur rapport en date du 27 avril 2006. Par conséquent, les chiffres comparatifs reposent sur des états financiers qui ont été présentés par d'autres comptables.

*Grant Thornton LLP*

Fredericton, Nouveau-Brunswick  
19 juillet 2007

Grant Thornton LLP  
Comptables agréés

570, rue Queen  
C. P. 1054  
Fredericton (N.-B.)  
E3B 5C2  
T (506) 458-8200  
F (506) 453-7029  
C Fredericton@GrantThornton.ca  
W www.GrantThornton.ca

Membre canadien de Grant Thornton International

## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

### État des résultats d'exploitation

Exercice se terminant le 31 mars 2007

2007

2006

	2007	2006
<b>Revenus</b>		
Affectation annuelle	700 000 \$	700 000 \$
Projets spéciaux	-	256 544
Secrétariat du mieux-être, de la culture et du sport	477 325	405 325
Autres subventions / contributions	16 515	19 622
Intérêt gagné	20 658	17 995
	<u>1 214 498</u>	<u>1 399 486</u>
<b>Dépenses</b>		
Administration (Note 7)	102 412	75 179
Conseil et comité (Note 8)	43 423	23 005
Immobilisations	-	4 660
Prix d'excellence	19 023	17 900
Subventions et bourses (moins les subventions récupérées de 36 003 \$; 11 635 \$ en 2006)	666 525	688 215
Jury (Note 9)	42 955	44 199
Salaires et avantages	246 029	234 291
Projets spéciaux	95 780	327 822
	<u>1 216 147</u>	<u>1 415 271</u>
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	<u>(1 649) \$</u>	<u>(15 785) \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

### État de l'actif net

31 mars 2007

	<u>Capital</u>	<u>Affecté</u>	<u>non affecté</u>	<u>Total</u> <u>2007</u>	<u>Total</u> <u>2006</u>
Solde, début de l'année	- \$	- \$	83 380 \$	83 380 \$	99 165 \$
Ajustement pour les ajouts d'immobilisations des années précédentes	10 482	-	-	10 482	-
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	-	323	(1 972)	(1 649)	(15 785)
Attribution des fonds (Note 6)	-	29 940	(29 940)	-	-
Investissement dans des immobilisations	<u>6 387</u>	<u>-</u>	<u>(6 387)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde, fin de l'année	<u>16 869 \$</u>	<u>30 263 \$</u>	<u>45 081 \$</u>	<u>92 213 \$</u>	<u>83 380 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

### Bilan

31 mars,

2007

2006

#### Actif

##### Actif à court terme

Encaisse et placements temporaires

553 215 \$

37 381 \$

Comptes clients

Commerce

24

13 579

TVH

29 215

6 300

Charges payées d'avance

27 925

21 021

Placements - Affectés

610 379

78 281

Immobilisations (Note 3)

30 263

521 970

16 869

-

657 511 \$

600 251 \$

#### Passif

##### Passif à court terme

Comptes fournisseurs et charges à payer

56 880 \$

15 752 \$

Dédutions d'employés à payer

5 995

5 983

Revenus reportés

2 000

-

64 875

21 735

Fonds détenus en fiducie (Note 6)

30 263

-

Subventions et bourses à payer

470 160

495 136

565 298

516 871

#### Actif net

Actif net (Page 3)

92 213

83 380

657 511 \$

600 251 \$

AU NOM DU CONSEIL



Administrateur



Administrateur

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

### État de l'évolution de l'encaisse

31 mars,	2007	2006
Augmentation (baisse) de l'encaisse et des quasi-espèces.		
<b>Exploitation</b>		
Excédent des (dépenses sur les revenus) revenus sur les dépenses	(1 649) \$	(15 785) \$
Amortissement	6 721	-
	5 072	(15 785)
Augmentation des comptes clients	(9 360)	-
Augmentation des charges payées d'avance	(6 904)	-
Augmentation des comptes fournisseurs	41 140	-
Augmentation des sommes gardées en fiducie	30 263	-
Augmentation des revenus différés	2 000	-
	62 211	(15 785)
Fonds de roulement autre que les disponibilités	-	11 008
Baisse des subventions et bourses à payer	(24 976)	(67 905)
	37 235	(72 682)
<b>Investissement</b>		
Baisse des investissements	491 707	142, 693
Investissement dans des immobilisations	(13 108)	-
	478 599	142 693
Augmentation nette de l'encaisse et des quasi-espèces	515 834	70 011
Encaisse et quasi-espèces, début de l'année	37 381	(32 630)
Encaisse et quasi-espèces, fin de l'année	553 215 \$	37 381 \$

Voir les notes afférentes aux états financiers.

---

## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

---

#### 1. Nature des opérations

Le Conseil des arts du Nouveau-Brunswick était une division du gouvernement provincial du Nouveau-Brunswick jusqu'en janvier 2000. À ce moment, le Conseil est devenu une agence non liée. Le but du Conseil est d'accorder des subventions et bourses aux personnes et organismes admissibles pour leur permettre de participer à diverses activités artistiques. Il est exempt d'impôt corporatif fédéral et provincial en vertu du paragraphe 149(1)(l) de la Loi de l'impôt sur le revenu.

---

#### 2. Sommaire des principales conventions comptables

##### Placements

Les placements sont comptabilisés au coût d'achat plus l'intérêt accumulé.

##### Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au coût d'achat moins l'amortissement accumulé. Le solde d'ouverture a été ajusté pour la valeur comptable nette des immobilisations comptabilisées au cours des années précédentes. Les états financiers des périodes précédentes n'ont pas été redressés.

##### Recettes et dépenses

Les recettes et dépenses sont comptabilisées selon la méthode de comptabilité d'exercice.

##### Amortissement

L'amortissement est déterminé comme suit :

Matériel informatique	33 % amortissement linéaire par année
Logiciel	33 % amortissement linéaire par année
Matériel de bureau	20 % amortissement linéaire par année

##### Utilisation d'estimations

En vertu des Principes comptables généralement reconnus au Canada, la direction doit effectuer des estimations et hypothèses dans la préparation des états financiers. Ces estimations reposent sur la meilleure connaissance des événements courants par la direction et les actions que le Conseil pourrait prendre à l'avenir. Ces estimations et hypothèses peuvent affecter la somme de l'actif et du passif présenté à la date où les recettes et dépenses sont déclarées pendant l'année financière. Les résultats réels peuvent différer des estimations et hypothèses utilisées.

##### Encaisse et quasi-espèces

L'encaisse et les quasi-espèces comprennent l'argent en main, les soldes en banque et les placements à court terme ayant des échéances de moins de 90 jours.

## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

3. Immobilisations	Amortissement		Valeur	Valeur
	Coût	accumulé	comptable nette 2007	comptable nette 2006
Matériel de bureau	13 735 \$	7 186 \$	6 549 \$	- \$
Matériel informatique	<u>20 251</u>	<u>9 931</u>	<u>10 320</u>	-
	<u>33 986 \$</u>	<u>17 117 \$</u>	<u>16 869 \$</u>	<u>- \$</u>

#### 4. Engagements

- a) Le Conseil des arts a loué des bureaux à un coût annuel de 22 080 \$, excluant la TVH.
- b) Le Conseil des arts a loué un photocopieur à un coût annuel minimum de 1 615 \$, excluant la TVH.

#### 5. Instruments financiers

Les instruments financiers du Conseil comprennent l'encaisse, les quasi-espèces, les placements, les comptes clients et les comptes fournisseurs. Sauf indication contraire, il est de l'avis de la direction que le Conseil n'est pas exposé à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est approximative à leurs valeurs comptables, sauf indication contraire.

#### 6. Fonds détenus en fiducie

Les sommes détenues en fiducie pour la Fondation des arts du Nouveau-Brunswick. La somme a été investie dans un CPG de trois ans arrivant à échéance le 20 juillet 2009. La somme sera transférée à la Fondation à l'échéance, sous réserve d'une entente entre les deux entités. Si les conditions ne sont pas satisfaites, la somme sera transférée au Conseil des arts. Cette somme a été établie par les placements affectés dans la section des immobilisations du bilan.

#### 7. Dépenses administratives

	<u>2007</u>
Communications	7 509 \$
Amortissement	6 721
Dépenses générales	56 754
Intérêts et frais bancaires	538
Honoraires professionnels	9 370
Traduction et interprétation	1 979
Déplacements	<u>19 541</u>
	<u>102 412 \$</u>

---

## Conseil des arts du Nouveau-Brunswick

### Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

---

<b>8. Dépenses du Conseil et des comités</b>	<b><u>2007</u></b>
Honoraires	6 425 \$
Autres	5 837
Traduction et interprétation	16 064
Déplacements	<u>15 097</u>
	<u><u>43 423 \$</u></u>

---

<b>9. Dépenses de jury</b>	<b><u>2007</u></b>
Honoraires	15 256 \$
Autres	3 199
Traduction et interprétation	13 550
Déplacements	<u>10 950</u>
	<u><u>42 955 \$</u></u>

---

#### 10. Dépendance économique

Le Conseil tire une importante partie de ses revenus d'ententes de financement avec la Province du Nouveau-Brunswick.

---

#### 11. Chiffres comparatifs

Certains des chiffres comparatifs ont été reclassés pour se conformer à la présentation adoptée pour l'année courante.



---

ÉTATS FINANCIERS

LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE

SUR LA CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES

31 MARS 2007

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À la présidente et aux membres du  
Conseil du Premier ministre sur la  
condition des personnes handicapées

J'ai vérifié le bilan du Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées au 31 mars 2007 et l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction du Conseil. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)

le 15 Juin 2007

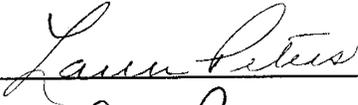
**LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA  
CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
BILAN  
31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	17 312 \$	24 104 \$
Débiteurs	2 556	3 875
Frais payés d'avance	2 306	2 439
	<u>22 174 \$</u>	<u>30 418 \$</u>

**PASSIF ET EXCÉDENT**

Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	9 704 \$	10 535 \$
Exédent	12 470	19 883
	<u>22 174 \$</u>	<u>30 418 \$</u>

Approuvé par le Conseil

  
\_\_\_\_\_ présidente

  
\_\_\_\_\_ membre

**LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA  
CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
ÉTAT DES RECETTES, DES DÉPENSES ET DE L'EXCÉDENT  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007 Budget (note 3)	2007 Réal	2006 Réal
<b>RECETTES</b>			
Subventions - Province du Nouveau-Brunswick	266 000 \$	266 000 \$	260 500 \$
Divers	3 200	3 370	3 453
	<u>269 200</u>	<u>269 370</u>	<u>263 953</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Traitements et charges sociales	209 638	208 251	204 478
Ameublement et matériel	2 500	877	2 229
Fournitures de bureau	4 000	5 099	4 230
Téléphone	3 500	2 993	3 370
Imprimerie	13 000	14 023	11 575
Traduction	7 500	6 369	2 964
Honoraires	8 000	7 025	7 100
Frais de déplacement	7 800	7 004	6 214
Affranchissement	5 436	4 678	4 407
Entretien	2 100	1 431	1 938
Frais d'hôtel	7 000	6 003	5 961
Stationnement	2 800	2 215	2 517
Réunions du Conseil	4 500	3 854	4 587
Consultations et séminaires	2 000	1 832	606
Repas	1 700	1 509	1 495
Bibliothèque et abonnements	1 600	999	1 481
Location de matériel de bureau	2 000	1 781	1 706
Assurances	600	502	504
Divers	500	198	25
Frais bancaires	130	140	118
	<u>286 304</u>	<u>276 783</u>	<u>267 505</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES POUR L'EXERCICE</b>	<u>(17 104)\$</u>	(7 413)	(3 552)
Excédent au début de l'exercice		<u>19 883</u>	<u>23 435</u>
<b>EXCÉDENT À LA FIN DE L'EXERCICE</b>		<u>12 470 \$</u>	<u>19 883 \$</u>

**LE CONSEIL DU PREMIER MINISTRE SUR LA  
CONDITION DES PERSONNES HANDICAPÉES  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2007**

---

**1. Résumé des principales conventions comptables**

---

**(a) Prestations de retraite des employés**

Les employés à temps plein du conseil participent à la Pension de retraite dans les services publics du Nouveau-Brunswick. Le régime de retraite est défini comme un régime interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent le conseil et ses employés. Les cotisations de l'employeur au régime sont comptabilisées comme un régime à cotisations prédéterminées, puisque l'obligation du conseil se limite au montant de ces cotisations.

Les coûts pour les allocations de retraites qui pourraient être dus aux employés du Conseil sont payés par la Province.

**(b) Immobilisations**

La politique du Conseil est d'imputer les achats d'immobilisations aux dépenses durant l'exercice où la dépense est engagée.

**(c) Services fournis par la province du Nouveau-Brunswick**

Le Conseil utilise un local auquel les frais de location sont payés par la province du Nouveau-Brunswick. Certains autres services sont également payés par la province.

**2. Autres activités – Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées**

---

Le Conseil agit comme coordinateur pour la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Le conseil conserve également les dossiers comptables pour le comité exécutif de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées. Le rôle du comité exécutif est de surveiller la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées et de prendre des décisions au sujet de la semaine. En contrepartie pour les coûts administratifs encourus au nom de la Semaine de sensibilisation à la situation des personnes handicapées pendant l'année, le comité exécutif a versé 3 000 \$ au Conseil du Premier ministre sur la condition des personnes handicapées. Si le comité exécutif ne reçoit pas suffisamment de fonds pendant l'année pour couvrir ses coûts, le Conseil est responsable pour les dépenses additionnelles.

**3. Budget**

---

Les chiffres du budget tel qu'énoncés dans l'état des recettes, des dépenses et de l'excédent ont reçu l'approbation des membres du conseil. Ces montants ont été préparés selon la méthode de comptabilité de caisse et n'ont pas été vérifiés.

**4. État des flux de trésorerie**

---

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.



---

ÉTATS FINANCIERS

**CORPORATION DE FINANCEMENT DES  
MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**31 DÉCEMBRE 2006**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Conseil d'administration de la Corporation  
de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2006 et l'état des résultats et des bénéfices non répartis et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Michael Ferguson".

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton, (N.-B.)  
le 21 mars 2007

**CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 DÉCEMBRE 2006**

	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
Encaisse et placements à court terme	1 049 122 \$	1 029 889 \$
Intérêts courus à recevoir des municipalités et des entreprises municipales	4 774 001	5 109 889
Revenus de placements courus à recevoir	9 354	-
	<u>5 832 477</u>	<u>6 139 778</u>
Placements à long terme	881 000	689 000
Primes non amortis moins les escomptes	( 192 052)	( 185 739)
	<u>688 948</u>	<u>503 261</u>
Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales (note 3)	559 425 000	495 625 000
	<u>565 946 425 \$</u>	<u>502 268 039 \$</u>
<b>PASSIF ET BÉNÉFICES NON RÉPARTIS</b>		
Créditeurs	1 029 \$	6 851 \$
Intérêts courus à payer sur la dette obligataire	4 789 454	5 122 567
Dette obligataire (note 4)	560 134 000	496 147 000
	<u>564 924 483</u>	<u>501 276 418</u>
Bénéfices non répartis	1 021 942	991 621
	<u>565 946 425 \$</u>	<u>502 268 039 \$</u>

Approuvé par le Conseil d'administration

..... administrateur

..... administrateur

**CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

	<b>2006</b>	<b>2005</b>
<b>RECETTES</b>		
Intérêts reçus des municipalités et des entreprises municipales	25 092 544 \$	24 318 087 \$
Fonds réservés pour les frais d'émission de débentures	202 025	144 126
Revenu de placement	39 216	27 849
Amortissement des escomptes	27 997	19 098
	<u>25 361 782</u>	<u>24 509 160</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Intérêts sur la dette obligataire	25 125 225	24 343 625
Autres dépenses	206 236	228 293
	<u>25 331 461</u>	<u>24 571 918</u>
<b>BÉNÉFICE (PERTE) NET DE L'EXERCICE</b>	30 321	( 62 758)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	991 621	1 054 379
<b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS</b> à la fin de l'exercice	<u>1 021 942 \$</u>	<u>991 621 \$</u>

**CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2006**

	2006	2005
<b>ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR):</b>		
Activités d'exploitation:		
Bénéfice (perte) net de l'exercice	30 321 \$	( 62 758)\$
Ajouter (déduire):		
Amortissement des escomptes	( 27 997)	( 19 098)
Diminution (augmentation) des postes hors caisse du fonds de roulement	( 12 401)	11 249
	<u>( 10 077)</u>	<u>( 70 607)</u>
Activités de financement:		
Recettes provenant de la vente de débetures	134 111 591	95 934 197
Fonds réservés pour les frais d'émission de débetures	( 202 025)	( 144 126)
Principal versé sur la dette obligataire	( 70 713 000)	( 67 295 000)
	<u>63 196 566</u>	<u>28 495 071</u>
Activités d'investissements:		
Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales	( 133 909 566)	( 95 790 070)
Principal remboursé par les municipalités et les entreprises municipales	70 900 000	67 532 000
Placements à long terme	( 157 690)	( 217 686)
	<u>( 63 167 256)</u>	<u>( 28 475 756)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	19 233	( 51 292)
Encaisse au début de l'exercice	1 029 889	1 081 181
<b>ENCAISSE à la fin de l'exercice</b>	<u>1 049 122 \$</u>	<u>1 029 889 \$</u>

**CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2006**

---

**1. Généralités**

---

La Corporation a été créée en vertu de la Loi sur la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick, qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> février 1983. Le rôle de la Corporation est de prêter des fonds aux municipalités et aux entreprises municipales par l'entremise d'une autorité centrale d'emprunt.

**2. Résumé des principales conventions comptables**

---

a) Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales et dette obligataire

Les prêts aux municipalités et aux entreprises municipales ainsi que la dette obligataire sont inscrits à la valeur nominale. La valeur marchande des escomptes ou primes résultant de l'émission de la dette obligataire est transférée à la municipalité ou à l'entreprise municipale. Comme les escomptes ou primes sur les prêts aux municipalités et entreprises municipales et sur la dette obligataire sont de valeur égale, il n'y a aucun effet sur les états financiers. Par conséquent, les escomptes ou primes ne sont ni inscrits au bilan ni amortis pendant la durée des instruments financiers en question.

b) Placements

Les placements à long terme sont inscrits à leur valeur nominale, et sont ajustés pour toutes primes non amorties moins les escomptes. Les escomptes et les primes sont reportés et amorties à titre de recettes selon la méthode linéaire pendant la durée non écoulée des titres visés.

**3. Prêts aux municipalités et aux entreprises municipales**

---

(a) Les prêts accordés aux municipalités et aux entreprises municipales sont garantis par les débetures municipales qui sont payables en versements annuels à des termes maximums de quinze ans.

(b) Voici les montants du principal à recevoir dans chacun des cinq prochains exercices:

2007	75 509 000 \$
2008	67 889 000 \$
2009	64 515 000 \$
2010	57 479 000 \$
2011	56 170 000 \$

**CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 DÉCEMBRE 2006**

**4. Dette obligataire**

(a) Voici, en monnaie canadienne, le montant en circulation des débetures au 31 décembre 2006, dette qui est entièrement garantie par la province du Nouveau-Brunswick.

<u>Série</u>	<u>Date d'émission</u>	<u>Date d'échéance</u>	<u>Taux d'intérêt</u>	<u>Montant initial</u>	<u>Montant en circulation</u>
"U"	29 juillet 1993	du 29 juillet 1994 à 2008	5,5% à 8,375%	34 442 000 \$	606 000 \$
* "AC"	16 oct. 1997	du 16 oct. 1998 à 2007	4,125% à 6%	36 187 000	6 930 000
"AD"	18 déc. 1997	du 18 déc. 1998 à 2007	4,25% à 5,75%	34 346 000	7 880 000
"AE"	25 août 1998	du 25 août 1999 à 2008	5,25% à 5,625%	26 566 000	6 168 000
"AF"	15 déc. 1998	du 15 déc. 1999 à 2008	5,125% à 5,5%	29 838 000	10 382 000
"AG"	11 août 1999	du 11 août 2000 à 2009	5,2% à 5,75%	31 633 000	11 712 000
**"AH"	14 déc. 1999	du 14 déc. 2000 à 2009	5,7% à 6,5%	33 575 000	13 709 000
"AI"	10 août 2000	du 10 août 2001 à 2010	6,1% à 6,4%	31 887 000	14 097 000
"AJ"	19 déc. 2000	du 19 déc. 2001 à 2010	6% à 6,125%	27 801 000	12 193 000
"AK"	17 juillet 2001	du 17 juillet 2002 à 2011	4,45% à 6,2%	28 920 000	17 196 000
"AL"	30 nov. 2001	du 30 nov. 2002 à 2011	2,45% à 5,5%	42 281 000	23 791 000
"AM"	12 juillet 2002	du 12 juillet 2003 à 2012	3,375% à 5,75%	52 016 000	33 836 000
**"AN"	23 déc. 2002	du 23 déc. 2003 à 2012	3,1% à 5,6%	24 625 000	15 771 000
"AO"	28 juillet 2003	du 28 juillet 2004 à 2013	3,05% à 5,0%	41 532 000	31 417 000
"AP"	17 déc. 2003	du 17 déc. 2004 à 2013	2,75% à 5,125%	51 873 000	38 019 000
**"AQ"	8 juillet 2004	du 8 juillet 2005 à 2014	2,75% à 5,50%	27 040 000	22 962 000
"AR"	16 déc. 2004	du 16 déc. 2005 à 2014	2,75% à 4,80%	78 919 000	68 739 000
**"AS"	7 juillet 2005	du 7 juillet 2006 à 2015	2,85% à 4,35%	21 781 000	20 122 000
"AT"	7 déc. 2005	du 7 déc. 2006 à 2015	3,75% à 4,375%	75 023 000	69 904 000
**"AU"	13 juin 2006	du 13 juin 2007 à 2016	4,15% à 4,70%	29 249 000	29 249 000
**"AV"	1 déc. 2006	du 1 déc. 2007 à 2016	4,15% à 4,45%	105 451 000	105 451 000
				<u>864 985 000 \$</u>	<u>560 134 000 \$</u>

\* Ces débetures furent vendues directement aux fonds gérés par la province du Nouveau-Brunswick.

(b) Voici les montants du principal à rembourser dans chacun des cinq prochains exercices:

2007	75 380 000 \$
2008	67 825 000 \$
2009	64 521 000 \$
2010	57 564 000 \$
2011	56 342 000 \$

**CORPORATION DE FINANCEMENT DES MUNICIPALITÉS DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2006**

---

**5. Instruments financiers**

---

Juste valeur

La juste valeur des placements à court terme, des intérêts courus à recevoir, des revenus d'investissement à recevoir, des comptes créditeurs et des intérêts courus à payer est supposée équivaloir approximativement à sa valeur comptable en raison de son court terme jusqu'à échéance.

La juste valeur des placements à long terme est de 692 678 \$.

L'émission et la période de remboursement des prêts accordés aux municipalités et aux entreprises municipales, ainsi que la dette obligataire, sont dans la plupart des cas identiques, et pour chaque cas, l'actif et les obligations doivent être tenus jusqu'à échéance. Par conséquent, leur juste valeur est considérée comme équivalente à la valeur au pair.

Risque de taux

Le taux d'intérêt de la Corporation exigé sur les prêts accordés aux municipalités et aux entreprises municipales correspond à ses coûts d'emprunt et élimine ainsi le risque de taux.

Risque de crédit

Étant donné que l'article 14 de la *Loi sur la Corporation de financement des municipalités du Nouveau-Brunswick* prévoit le recouvrement de toute cessation de paiement des municipalités et des entreprises municipales par la Corporation, la provision pour créances douteuses n'est pas exigée.

La direction est d'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Corporation à des risques importants de taux ou de crédit.

*États financiers cumulés de la*

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE  
ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**

*Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007*

# Deloitte

Deloitte & Touche s.r.l.  
Brunswick House  
44 Chipman Hill, 7th Floor  
P.O. Box 6549  
Saint John (N.-B.) E2L 4R9  
Canada  
Tél. : 506-632-1080  
Télec. : 506-632-1210  
www.deloitte.ca

## Rapport des vérificateurs

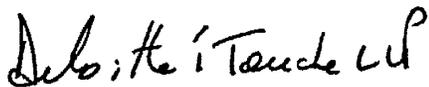
À l'honorable Herménégilde Chiasson,  
Lieutenant-gouverneur du Nouveau-Brunswick,  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

Monsieur,

Nous avons vérifié le bilan cumulé de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick (la « Corporation ») au 31 mars 2007 et les états cumulés des résultats, du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers cumulés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Le 24 mai 2007, sauf pour la note 26,  
en date du 3 août 2007

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT CUMULÉ DES RÉSULTATS**  
(en millions)

Pour les exercices terminés les 31 mars	2007	2006
<b>Produits (notes 3 et 6)</b>		
Ventes d'énergie		
À l'intérieur de la province	1 146 \$	1 056 \$
À l'extérieur de la province	215	379
Autres	73	73
Transport	78	77
	<b>1 512</b>	<b>1 585</b>
<b>Charges</b>		
Combustible et achats d'énergie	560	512
Transport (note 3)	85	86
Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	389	373
Amortissement et déclasserment (note 7)	220	217
Impôts (note 8)	49	47
	<b>1 303</b>	<b>1 235</b>
Bénéfice avant frais de financement et paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	209	350
Frais de financement (note 9)	180	199
Bénéfice avant paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	29	151
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices (note 10)	8	55
<b>Bénéfice net</b>	<b>21 \$</b>	<b>96 \$</b>

**ÉTAT CUMULÉ DU DÉFICIT**

Pour les exercices terminés les 31 mars	2007	2006
Déficit au début	(107) \$	(191) \$
Bénéfice net de l'exercice	21	96
Dividendes déclarés (note 11)	(10)	(12)
<b>Déficit à la fin</b>	<b>(96) \$</b>	<b>(107) \$</b>

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN CUMULÉ**  
(en millions)

Aux 31 mars	2007	2006
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse et placements à court terme (note 12)	30 \$	21 \$
Débiteurs (note 22)	227	208
Matières, fournitures et combustible	148	151
Charges payées d'avance	6	4
	<u>411</u>	<u>384</u>
<b>Immobilisations corporelles (note 13)</b>		
Terrains, bâtiments, installations et matériel, au coût	6 805	6 501
Moins : amortissement cumulé	3 400	3 221
	<u>3 405</u>	<u>3 280</u>
<b>Actif à long terme</b>		
Fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié (note 14)	241	229
Autres placements (note 15)	6	6
	<u>247</u>	<u>235</u>
<b>Autres actifs</b>		
Paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices (note 10)	11	-
Frais du service de la dette reportés, moins les montants amortis	10	-
Prestations de retraite reportées (note 16)	67	70
	<u>88</u>	<u>70</u>
<b>Actif total</b>	<b><u>4 151 \$</u></b>	<b><u>3 969 \$</u></b>

AU NOM DE LA CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK



Administrateur



Président-directeur général

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN CUMULÉ**  
(en millions)

Aux 31 mars	2007	2006
<b>Passif à court terme</b>		
Dette à court terme (note 17)	-	243 \$
Créditeurs et charges à payer (note 22)	260	228
Intérêts courus (note 22)	54	59
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 18)	345	232
	<u>659</u>	<u>762</u>
<b>Dette à long terme (note 18)</b>		
Débtentures	2 869	2 655
<b>Passif reporté</b>		
Déclassement des installations nucléaires et gestion du combustible irradié (note 19)	317	261
Autres (note 20)	75	71
	<u>392</u>	<u>332</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 11)	140	140
Surplus d'apport	187	187
Déficit	(96)	(107)
	<u>231</u>	<u>220</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b>4 151 \$</b>	<b>3 969 \$</b>

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT CUMULÉ DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
(en millions)

Pour les exercices terminés les 31 mars	2007	2006
<b>Activités d'exploitation</b>		
Bénéfice net de l'exercice	21 \$	96 \$
Montants imputés ou crédités à l'exploitation mais n'entraînant pas de sorties de fonds au cours de l'exercice (note 21)	217	223
	<u>238</u>	<u>319</u>
Paiements et revenus liés au fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié	(13)	(40)
Dépenses liées au déclassement	(3)	(5)
Frais du service de la dette reportés	(10)	-
Variation nette des soldes hors caisse du fonds de roulement	13	(11)
	<u>225</u>	<u>263</u>
<b>Activités d'investissement</b>		
Dépenses liées aux immobilisations corporelles, déduction faite du produit de la cession d'immobilisations et de la contribution de clients	(287)	(209)
<b>Activités de financement</b>		
Remboursement de la dette	(233)	(357)
Produit de l'émission de la dette à long terme	560	428
Diminution de la dette à court terme	(243)	(97)
Dividendes payés	(13)	(11)
	<u>71</u>	<u>(37)</u>
Rentrées nettes	9	17
Encaisse au début	21	4
<b>Encaisse à la fin</b>	<b>30 \$</b>	<b>21 \$</b>

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

## 1. CONSTITUTION

### Constitution

La Société d'énergie du Nouveau-Brunswick (« Énergie NB ») a été constituée en société de la Couronne de la province du Nouveau-Brunswick en 1920, en vertu de la *Loi sur l'énergie électrique* du Nouveau-Brunswick.

Le 1<sup>er</sup> octobre 2004, la province du Nouveau-Brunswick a adopté la *Loi sur l'électricité*, qui a donné lieu à la réorganisation d'Énergie NB et à la restructuration du secteur de l'électricité au Nouveau-Brunswick. Énergie NB a poursuivi ses activités sous le nom de Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick (« Holding Énergie NB») et compte désormais quatre nouvelles filiales qui ont entrepris leurs activités à cette date. Ces filiales sont les suivantes :

- la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick\* (« Production Énergie NB »);
- la Corporation d'énergie nucléaire du Nouveau-Brunswick (« Énergie nucléaire NB »);
- la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick (« Transport Énergie NB »);
- la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick (« Distribution Énergie NB »).

\* Comprend la New Brunswick Power Coleson Cove Corporation (« Coleson Cove ») et NB Coal Limited (« NB Coal »), constituées comme filiales de Production Énergie NB lors de la restructuration,

La *Loi sur l'électricité* a également donné lieu à la constitution de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (la « Corporation financière »), une corporation de la Couronne et un mandataire de l'État ayant pour mandat la conversion et la répartition de la dette d'Énergie NB entre les filiales en exploitation appropriées, ainsi que la prise en charge et la réduction de la tranche restante de la dette d'Énergie NB.

La *Loi sur l'électricité* a également donné lieu à la création d'une corporation appelée l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick (l'« Exploitant du réseau »), un organisme à but non lucratif dont le principal objectif est de diriger de façon distincte l'exploitation du marché de l'électricité et de maintenir l'adéquation et la fiabilité à long terme du réseau d'électricité.

## 2. MODE DE PRÉSENTATION

Les états financiers cumulés ci-joints ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada, appliqués de la même manière qu'au cours de l'exercice précédent. Les états financiers cumulés comprennent les comptes de Holding Énergie NB et ceux de ses filiales, énumérées ci-dessus (collectivement, la « Corporation »).



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

### 3. RÉGLEMENTATION

#### Transport Énergie NB

La Commission de l'énergie et des services publics du Nouveau-Brunswick (la « CESP ») réglemente le tarif d'accès au réseau de transport (le « TART »), qui donne un accès non discriminatoire au réseau de transport aux producteurs et aux clients situés à l'intérieur et à l'extérieur de la province et génère des produits permettant à la Corporation d'exploiter et d'entretenir le réseau de transport.

La conception et la gestion du TART incombent à l'Exploitant du réseau. À ce titre, Transport Énergie NB émet des factures à l'Exploitant du réseau pour la majorité des besoins en revenus, que l'Exploitant du réseau perçoit au moyen du TART de divers clients de charge et clients de distribution incluant Production Énergie NB, Énergie nucléaire NB et Distribution Énergie NB.

Les besoins en revenus de Transport Énergie NB sont fondés sur le coût des services rendus plus un taux de rendement autorisé de 9,5 % établi selon une structure du capital réputée être constituée de 65 % de titres d'emprunt et de 35 % de titres de participation.

Des actifs ou passifs réglementaires pourraient découler du processus d'établissement des tarifs. Les actifs réglementaires représentent les produits futurs attribuables à certains coûts, engagés au cours de la période visée ou des périodes antérieures et que l'on prévoit recouvrer des clients au cours des périodes ultérieures grâce au processus d'établissement des tarifs. Les passifs réglementaires représentent les futures baisses ou restrictions d'augmentation des produits imputables aux montants que l'on prévoit rembourser aux clients. Au 31 mars 2007, Transport Énergie NB affichait un actif réglementaire lié à la provision pour fonds utilisés durant la construction.

La CESP permet la capitalisation mensuelle de la provision pour fonds utilisés pendant la construction liée aux projets d'immobilisations selon le coût moyen pondéré du capital de la Corporation. Cette provision est prise en compte dans le coût des immobilisations corporelles aux fins de l'information financière, et elle est amortie sur les périodes futures comme partie intégrante du coût total de l'actif correspondant. Comme la provision comprend non seulement une composante intérêts, mais aussi une composante liée au coût des capitaux propres, elle excède le montant qui peut être inscrit à l'actif dans des circonstances semblables lorsque les tarifs ne sont pas réglementés.

Il est prévu que l'amortissement futur des immobilisations corporelles prenant en compte une provision pour fonds utilisés pendant la construction sera recouvrable à même le TART. Cependant, le recouvrement attendu ou la probabilité de recouvrement sont touchés par les décisions de la CESP en ce qui concerne les besoins en revenus de Transport Énergie NB.

#### Distribution Énergie NB

Distribution Énergie NB est réglementée en vertu d'un système de plafonnement des tarifs selon lequel les majorations moyennes annuelles des tarifs qui sont supérieures à trois pour cent ou au pourcentage de variation de l'indice moyen des prix à la consommation, selon le montant le plus élevé, sont assujetties à l'approbation réglementaire de la CESP.

Des actifs ou passifs réglementaires pourraient découler du processus d'établissement des tarifs. Les actifs réglementaires représentent les produits futurs attribuables à certains coûts, engagés au cours de la période visée ou des périodes antérieures et que l'on prévoit recouvrer des clients au cours des périodes ultérieures grâce au processus d'établissement des tarifs. Les passifs réglementaires représentent les futures baisses ou restrictions d'augmentation des produits imputables aux montants que l'on prévoit rembourser aux clients.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

**a) Immobilisations corporelles**

Le coût des ajouts aux immobilisations corporelles comprend le coût initial des services de sous-traitance, de la main-d'œuvre directe et du matériel, les intérêts et les provisions pour les fonds utilisés pendant la construction et les frais indirects d'administration et autres frais liés aux projets d'immobilisations, moins les crédits pour la valeur de l'électricité produite pendant la période de mise en service et les contributions des clients.

Les immobilisations corporelles comprennent aussi la valeur actualisée des obligations liées à la mise hors service d'immobilisations à l'égard du stockage du combustible nucléaire irradié et au déclassement des centrales thermiques et nucléaire. Les intérêts engagés durant la construction sont capitalisés mensuellement pour les projets d'investissement d'après le coût des emprunts à long terme, à l'exception de Transport Énergie NB, pour laquelle les provisions pour les fonds utilisés pendant la construction sont capitalisées mensuellement pour les projets d'investissement en fonction du coût moyen pondéré du capital.

Les contributions aux frais de construction, qui comprennent les montants reçus des clients ainsi que les subventions pour la recherche et le développement relativement aux nouvelles installations, sont portées en diminution du coût des actifs connexes.

Le coût des actifs du réseau de distribution mis hors service, moins le démontage et la récupération, est porté au débit de l'amortissement cumulé, comme le juge approprié la Commission des entreprises de service public du Nouveau-Brunswick.

La Corporation calcule l'amortissement de tous les actifs à des taux permettant d'amortir leur coût, déduction faite de la valeur de récupération prévue, sur leur durée d'utilisation prévue. La durée d'utilisation prévue des immobilisations est analysée périodiquement, et toute révision est appliquée prospectivement. Tous les actifs sont amortis suivant la méthode de l'amortissement linéaire.

Les principales catégories d'immobilisations corporelles sont amorties suivant leur durée d'utilisation estimative moyenne comme suit :

<b>Actifs</b>	<b>Années</b>
Centrales électriques	
Centrales hydroélectriques	de 35 à 100
Centrales thermiques	de 25 à 35
Centrale nucléaire	29
Centrales à turbine à combustion	25
Réseau de transport	de 45 à 60
Postes et sous-stations	40
Réseau de distribution	de 10 à 35
Bâtiments	de 40 à 50
Système de communication et systèmes informatiques	de 3 à 15
Matériel minier	de 20 à 35
Véhicules	de 4 à 10

La Corporation procède à un test de dépréciation de ses immobilisations corporelles lorsque le contexte indique que la valeur des flux de trésorerie nets futurs estimatifs non actualisés pourrait être inférieure à la valeur comptable nette des actifs. Si la valeur des flux de trésorerie futurs estimatifs prévus non actualisés est inférieure à la valeur comptable, une perte de valeur équivalant au montant de l'excédent de la valeur comptable sur la juste valeur est constatée.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**b) Encaisse et placements à court terme**

L'encaisse et les placements à court terme sont présentés au coût et représentent les soldes auprès de banques et les placements dans des instruments du marché monétaire.

**c) Matières, fournitures et combustible**

Les stocks de matières, de fournitures et de combustible, sauf le combustible nucléaire, sont évalués au coût moyen. Les stocks de combustible nucléaire sont évalués au coût selon la méthode du premier entré, premier sorti.

**d) Opérations de change**

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date du bilan, sauf lorsque ces éléments ont été couverts au moyen de l'acquisition d'un contrat de change à terme, auquel cas le taux fixé en vertu du contrat est utilisé pour la conversion. Les gains et les pertes de change découlant de la conversion sont inscrits dans les résultats.

**e) Dette à long terme**

La dette à long terme est inscrite au bilan, au coût. La juste valeur estimative de cette dette est présentée dans les notes complémentaires et elle est établie en fonction de la valeur de marché ou des estimations de cette valeur fondées sur des titres d'emprunt assortis de conditions et d'échéances analogues. Il est à noter toutefois que la juste valeur estimative n'inclut pas les coûts qui seraient engagés pour échanger ou rembourser la dette.

**f) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations**

Centrales nucléaire et thermiques

Afin de pourvoir aux coûts estimatifs futurs relatifs au stockage permanent du combustible nucléaire irradié et au déclassement des centrales thermiques et nucléaire pour que les emplacements ne soient plus, par conséquent, assujettis à un usage restreint, la Corporation constate ces passifs en tenant compte de la valeur temporelle de l'argent.

Les coûts suivants ont été comptabilisés comme passif au 31 mars 2007 :

- la valeur actualisée estimative des coûts fixes des activités de gestion du combustible nucléaire irradié qui doivent être engagés quel que soit le volume de combustible irradié et la valeur actualisée estimative des coûts variables des activités de gestion du combustible nucléaire irradié afin de tenir compte des volumes réels de combustible irradié jusqu'au 31 mars 2007;
- la valeur actualisée estimative des coûts de déclassement des centrales thermiques et nucléaire à la fin de leur durée de vie utile.

Le passif lié à la gestion du combustible nucléaire irradié est augmenté pour tenir compte des grappes de combustible nucléaire utilisées chaque année, et les montants correspondants sont comptabilisés comme frais de combustible à l'état des résultats.

Les passifs liés à la gestion du combustible nucléaire irradié et au déclassement des centrales thermiques et nucléaire sont augmentés pour refléter l'écoulement du temps par le calcul de la désactualisation des passifs. La charge de désactualisation est calculée au moyen du taux sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de la Corporation et est incluse dans la charge d'amortissement.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**f) Obligations liées à la mise hors service d'immobilisations (suite)**

Les coûts futurs prévus sont établis d'après des études détaillées qui tiennent compte de diverses hypothèses sur les moyens et l'échéancier à adopter pour le démantèlement des centrales thermiques et nucléaire, du coût du transport des matières nucléaires vers des installations de stockage permanent et des estimations des taux d'inflation futurs.

Les charges engagées de façon régulière à l'égard de la gestion du combustible nucléaire irradié et du déclassement des centrales thermiques et nucléaire sont imputées aux comptes du passif reporté.

Étant donné les progrès technologiques potentiels en matière de déclassement et de gestion du combustible nucléaire irradié, et les diverses hypothèses et estimations inhérentes aux calculs, la Corporation met périodiquement ses calculs à jour.

Conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*, laquelle est entrée en vigueur en novembre 2002, la Société de gestion des déchets nucléaires a été créée afin de préparer et d'examiner des solutions de rechange et de présenter des recommandations pour la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. Ces recommandations de la Société de gestion des déchets nucléaires ont été présentées au gouvernement fédéral en novembre 2005. Le gouvernement fédéral établira une stratégie à l'égard de la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié selon les solutions proposées. La stratégie adoptée par le gouvernement fédéral pourrait avoir une incidence importante sur les estimations faites par la direction à l'égard du passif lié à la gestion du combustible nucléaire irradié.

Centrales hydroélectriques

La Corporation n'a pour l'instant aucunement l'intention de déclasser ses centrales hydroélectriques et n'en a pas l'obligation juridique. Grâce à des travaux d'entretien ou de remise à neuf, il est prévu que les actifs seront utilisés dans un avenir prévisible. Aucune date de mise hors service ne peut donc être déterminée et, par conséquent, aucune estimation raisonnable de la juste valeur de toute obligation connexe liée à la mise hors service d'immobilisations ne peut être faite actuellement. Si, à une date ultérieure, il devient possible de faire une estimation de la juste valeur des coûts de mise hors service des actifs que la Corporation a l'obligation juridique de mettre hors service, une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations sera constatée à ce moment.

Actifs des réseaux de transport et de distribution

La Corporation prévoit utiliser la majeure partie de ses actifs des réseaux de transport et de distribution pour une durée indéterminée. Aucune date de mise hors service ne peut donc être déterminée et, par conséquent, aucune estimation raisonnable de la juste valeur de toute obligation connexe liée à la mise hors service d'immobilisations ne peut être faite actuellement. Si, à une date ultérieure, il devient possible de faire une estimation de la juste valeur des coûts de mise hors service des actifs que la Corporation a l'obligation juridique de mettre hors service, une obligation liée à la mise hors service d'immobilisations sera constatée à ce moment.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**g) Régimes de retraite**

Les salariés de la Corporation, autres que les salariés de NB Coal, souscrivent au Régime de pension de retraite dans les services publics de la province du Nouveau-Brunswick. Ce régime interentreprises, à prestations déterminées, offre des pensions établies d'après le nombre d'années de service et la moyenne des cinq années consécutives où les gains ont été le plus élevés. Les prestations de retraite versées s'accroissent chaque année selon l'indice des prix à la consommation, jusqu'à un maximum de 5 % ou de 6 % selon la date du départ à la retraite. La Corporation et ses salariés versent des cotisations au régime comme le stipulent la *Loi sur la pension de retraite dans les services publics* et ses règlements. NB Coal maintient un régime complémentaire de retraite à prestations déterminées pour ses employés.

L'évolution future des niveaux de rémunération a une incidence sur le montant des avantages sociaux futurs des deux régimes de retraite et, par conséquent, la méthode de répartition des prestations au prorata des années de service a été utilisée pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées. Le rendement prévu de l'actif du régime de retraite est fondé sur la juste valeur de cet actif. Les gains et les pertes actuariels excédant 10 % de l'obligation au titre des prestations constituées ou de la juste valeur de l'actif du régime de retraite au début de l'exercice, selon le montant le plus élevé, sont amortis sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés. L'actif transitoire (la juste valeur de marché de l'actif du régime de retraite moins l'obligation au titre des prestations constituées, comme il a été déterminé le 1<sup>er</sup> avril 2000) est également amorti sur la durée moyenne du reste de la carrière active du groupe de salariés.

**h) Allocations de retraite**

La Corporation a constitué, pour les salariés, un régime d'allocations de retraite qui prévoit un règlement forfaitaire d'une semaine de paie, jusqu'à concurrence de 26 semaines, pour chaque année complète de service continu. Des calculs actuariels servent à déterminer le montant des obligations de la Corporation au titre des allocations de retraite. La méthode actuarielle utilisée fait appel aux hypothèses les plus probables de la direction pour déterminer la valeur actualisée de l'obligation au titre des allocations de retraite constituées d'après une projection des salaires et des traitements jusqu'à la date prévue du départ à la retraite. La valeur actuarielle des obligations au titre des allocations de retraite constituées pour services passés est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active du groupe de salariés.

**i) Régimes de retraite anticipée**

La valeur actualisée des coûts estimatifs futurs des régimes de retraite anticipée est imputée aux résultats dans l'exercice où les programmes sont acceptés par les salariés, sans tenir compte de la date à laquelle les versements sont réellement effectués.

**j) Produits**

La Corporation constate les produits lorsqu'il existe une preuve convaincante qu'un accord a été conclu, que la livraison a eu lieu, que le prix demandé à l'utilisateur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré. Les factures à la clientèle résidentielle, à la clientèle de l'usage général et à la majeure partie de la clientèle industrielle sont établies mensuellement sur une base cyclique. La clientèle de transport industriel et la clientèle à l'extérieur de la province reçoivent une facture à la fin de chaque mois. Les produits afférents à des éléments non facturés à la fin d'une période comptable sont estimés et inscrits aux comptes.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**k) Instruments financiers dérivés**

Conformément à ses conventions et objectifs d'achat à terme, la Corporation souscrit des instruments financiers dérivés à des fins de gestion des risques sous-jacents. La Corporation constitue une documentation en bonne et due forme à l'égard de toutes les relations existant entre les instruments de couverture et les éléments couverts ainsi qu'à l'égard des objectifs et de la stratégie de couverture sous-tendant les diverses opérations de couverture. Dans le cadre de ce processus, chaque instrument dérivé est lié à un actif ou à un passif du bilan ou à une opération prévue donnée.

La comptabilité de couverture, qui permet le report des gains et des pertes jusqu'au règlement, s'applique lorsqu'un instrument dérivé est désigné comme une couverture et qu'il est prévu qu'il sera efficace durant toute la durée de vie de l'élément couvert. L'efficacité est atteinte lorsque les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de l'instrument dérivé compensent essentiellement les variations des flux de trésorerie ou de la juste valeur de l'élément couvert. Dès la mise en place d'une opération de couverture et sur une base régulière par la suite, la Corporation évalue l'efficacité des instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture.

Les dérivés efficaces qui respectent les critères de la comptabilité de couverture ne sont pas inscrits au bilan et tout gain ou toute perte sur ces instruments est reporté et n'est constaté qu'à la date de règlement. Les instruments dérivés qui ne respectent pas les critères de la comptabilité de couverture sont inscrits au bilan à leur juste valeur et les variations subséquentes de la juste valeur sont portées aux résultats.

Si un instrument dérivé cesse d'exister et n'est pas remplacé, les gains ou les pertes à la cessation sont reportés et constatés lorsque l'élément couvert est réglé. Si un élément couvert cesse d'exister ou lorsqu'il n'est plus probable qu'il se réalisera, tout gain ou toute perte rattaché à un instrument dérivé reporté antérieurement est porté aux résultats. Si une relation de couverture se termine ou cesse d'être efficace, tout gain ou toute perte reporté antérieurement continue d'être reporté afin d'être porté aux résultats durant la même période que l'élément couvert, et les gains ou les pertes subséquents sur la juste valeur de l'instrument sont portés aux résultats.

La Corporation recourt actuellement aux instruments financiers dérivés pour gérer les risques suivants :

- taux de change;
- prix du mazout lourd et du gaz naturel;
- prix à l'exportation de l'électricité;
- fret;
- taux d'intérêt.

Taux de change

La Corporation conclut des contrats d'achat à terme portant sur l'échange de dollars canadiens en dollars américains pour couvrir le risque de change lié à ses achats prévus en dollars américains. Les gains ou les pertes découlant des contrats de change à terme visant la couverture des achats en dollars américains prévus sont reportés et constatés à la date de règlement à même l'élément sous-jacent. Si la Corporation met fin à un contrat de change à terme, le gain ou la perte réalisé sera également reporté et constaté aux résultats à la date de règlement de l'élément sous-jacent connexe.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**k) Instruments financiers dérivés (suite)**

Prix du mazout lourd et du gaz naturel

La Corporation conclut des swaps sur le mazout lourd et le gaz naturel afin de couvrir le risque prévu lié aux fluctuations du coût du mazout lourd utilisé dans le cadre de l'exploitation de ses centrales et aux contrats d'acquisition reposant principalement sur les prix du gaz naturel. Les gains ou les pertes découlant de ces swaps sont constatés à la date de règlement à titre d'ajustement de la charge pour combustible et achats d'énergie.

Prix à l'exportation de l'électricité

La Corporation conclut régulièrement des swaps sur l'électricité pour couvrir le risque prévu associé aux variations des prix de l'électricité pour les ventes à l'exportation. Les gains ou les pertes découlant de ces swaps sont constatés à la date de règlement à titre d'ajustement des produits liés aux ventes d'énergie à l'extérieur de la province.

Fret

La Corporation conclut des contrats pour couvrir le prix selon l'indice en fonction duquel est établie une tranche du fret de combustible. Les gains ou les pertes découlant de ces contrats sont constatés à la date de règlement à titre d'ajustement de la charge pour combustible et achats d'énergie.

Taux d'intérêt

La Corporation conclut à l'occasion des contrats pour couvrir le risque de taux d'intérêt associé aux emprunts futurs prévus. Les gains ou les pertes découlant de ces contrats sont constatés sur la durée des emprunts à titre d'ajustement des frais de financement.

**l) Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts**

La Corporation doit faire des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts à la Corporation financière. Le total des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts se compose de ce qui suit :

- une composante impôts sur les bénéfices en fonction du bénéfice comptable net multiplié par un taux de 35,12 %;
- une composante impôts sur le capital fondée sur les règles fiscales des grandes sociétés qui font partie de la *Loi de l'impôt sur le revenu* du Nouveau-Brunswick.

La Corporation constate également l'économie au titre de paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices résultant de pertes d'une période lorsqu'il est plus probable qu'improbable qu'un bénéfice suffisant sera généré dans des périodes ultérieures pour contrebalancer les pertes engagées antérieurement. Aucune autre provision n'est faite à l'égard des paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices en raison d'écarts temporaires puisque la valeur fiscale des actifs et des passifs ainsi que leur valeur comptable aux fins de la comptabilité sont considérées être les mêmes qu'aux fins du calcul.

**m) Consolidation des entités à détenteurs de droits variables**

La Corporation possède plusieurs droits variables sous forme de contrats d'achat d'énergie avec des sociétés tierces. La Corporation n'a pas consolidé les résultats financiers de ces entités tierces. Il a été déterminé que, pour tous les contrats en question mis à part un de ceux-ci, un montant négligeable de variabilité est absorbé par la Corporation relativement aux contrats visés et que, par conséquent, la consolidation n'est pas de mise.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**4. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

**m) Consolidation des entités à détenteurs de droits variables (suite)**

Il existe un contrat d'achat d'énergie concernant l'achat de toute la capacité et l'énergie électrique produites par une installation de coproduction de 90 MW dont la production a commencé en décembre 2004. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, les achats effectués en vertu de ce contrat se sont élevés à 56 millions de dollars, comparativement à 67 millions de dollars pour l'exercice terminé le 31 mars 2006. Conformément à l'exception du champ d'application du paragraphe 4 g) de la note d'orientation concernant la comptabilité NOC-15, la Corporation a déployé des efforts exhaustifs pour obtenir l'information visant à déterminer si la société tierce est une entité à détenteurs de droits variables ou non. La Corporation n'a pas été en mesure d'obtenir l'information en question et, par conséquent, elle n'a pu déterminer si la société tierce est une entité à détenteurs de droits variables. La Corporation n'a donc pas consolidé les résultats financiers de cette entité tierce.

**n) Utilisation d'estimations**

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés au titre de l'actif et du passif à la date des états financiers ainsi que sur les montants inscrits au titre des produits et des charges au cours de la période considérée. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Il y a lieu de se reporter à :

- la note 16 relativement à l'estimation des prestations de retraite reportées;
- la note 19 relativement à l'estimation du déclassement des installations et aux obligations au titre de la gestion du combustible irradié;
- la note 20 quant à l'estimation des autres passifs reportés.

**5. MODIFICATIONS COMPTABLES FUTURES**

En 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (l'« ICCA ») a publié un certain nombre de normes qui avaient trait à la comptabilisation et à la présentation des instruments financiers, ainsi qu'aux informations à fournir à leur égard. Les normes suivantes doivent être adoptées par la Corporation pour l'exercice débutant le 1<sup>er</sup> avril 2007 au plus tard.

- a) Le chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Résultat étendu », établit de nouvelles normes en vertu desquelles les entreprises présenteront un état du résultat étendu alors que le montant cumulé, le cumul des autres éléments du résultat étendu, constituera un nouveau poste des capitaux propres dans le bilan. Aux termes du chapitre 1530, les autres éléments du résultat étendu comprennent les produits, les charges et les pertes qui sont constatés dans le résultat étendu, mais exclus du bénéfice net.
- b) Le chapitre 3855 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », établit les normes de comptabilisation et d'évaluation des actifs financiers, des passifs financiers et des dérivés non financiers.
- c) Le chapitre 3865 du *Manuel de l'ICCA*, intitulé « Couvertures », établit les normes qui précisent quand et comment on peut appliquer la comptabilité de couverture.

La Corporation a examiné tous les instruments financiers, les possibles contrats à terme de gré à gré et la présentation du résultat étendu et elle est prête à adopter les normes le 1<sup>er</sup> avril 2007.

**6. PRODUITS**

En 2007, les produits totaux comprennent des ventes de 66 millions de dollars à des clients aux États-Unis, comparativement à 120 millions de dollars en 2006.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**7. AMORTISSEMENT ET DÉCLASSEMENT**

	2007	2006
Amortissement	202 \$	200 \$
Déclassement	18	17
<b>Amortissement et déclassement</b>	<b>220 \$</b>	<b>217 \$</b>

**8. IMPÔTS**

	2007	2006
Impôts fonciers	21 \$	20 \$
Impôts sur les services publics et les emprises	17	16
Paievements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital provinciaux	11	11
<b>Impôts</b>	<b>49 \$</b>	<b>47 \$</b>

**9. FRAIS DE FINANCEMENT**

	2007	2006
Intérêts débiteurs	198 \$	197 \$
Moins les revenus tirés des fonds en fiducie et des autres placements	(14)	(10)
	184	187
Frais de gestion du portefeuille de la dette	20	20
(Gains) pertes de change réalisé(e)s	(2)	2
	202	209
Moins les intérêts capitalisés	(22)	(10)
<b>Frais de financement</b>	<b>180 \$</b>	<b>199 \$</b>

Les intérêts versés au cours de l'exercice sont de 204 millions de dollars, comparativement à 198 millions de dollars en 2006. Les intérêts perçus sur les placements au cours de l'exercice se chiffrent à 13 millions de dollars, comparativement à 11 millions de dollars en 2006.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**10. PAIEMENTS SPÉCIAUX TENANT LIEU D'IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES**

	2007	2006
Bénéfice avant paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	29 \$	151 \$
Moins le bénéfice des filiales non assujetti à des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	(3)	(5)
Bénéfice assujetti à des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	26	146
Taux d'imposition	35,12 %	35,12 %
	9	51
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital fédéraux	(1)	4
Total des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	8 \$	55 \$

**Composantes des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices**

	2007	2006
Provisions pour les paiements spéciaux exigibles tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	20 \$	51 \$
Provisions pour les paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	(11)	-
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital fédéraux	(1)	4
	8 \$	55 \$

Les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices sont calculés au niveau des filiales.

**11. CAPITAL-ACTIONS**

La Corporation a une action ordinaire avec droit de vote de catégorie A à valeur nominale, émise au ministère de l'Énergie du Nouveau-Brunswick et en circulation.

La Corporation a 1 006 actions ordinaires sans droit de vote de catégorie B, émises à la Corporation financière et en circulation, dont la valeur attribuée s'élève à 140 millions de dollars.

La Corporation, avec l'approbation de la Corporation financière, est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions de catégories A et B sans valeur nominale.

**Dividendes**

Le détenteur des actions de catégorie B, la Corporation financière, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par le conseil d'administration de la Corporation. Le pourcentage désigné des dividendes déclarés peut varier au gré de l'actionnaire et selon la situation financière de la Corporation. Le détenteur des actions de catégorie A ne peut recevoir de dividendes tant que des actions de catégorie B demeurent en circulation.

Les dividendes sont déclarés et payés au niveau des filiales.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**12. ENCAISSE ET PLACEMENTS À COURT TERME**

	2007	2006
Encaisse	6 \$	18 \$
Placements à court terme	24	3
<b>Encaisse et placements à court terme</b>	<b>30 \$</b>	<b>21 \$</b>

**13. IMMOBILISATIONS CORPORELLES**

	2007			2006		
	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette
Centrales électriques	4 545 \$	2 441 \$	2 104 \$	4 476 \$	2 312 \$	2 164 \$
Réseau de transport	293	149	144	293	143	150
Postes et sous-stations	471	252	219	464	241	223
Réseau de distribution	759	355	404	741	336	405
Bâtiments et propriétés	59	34	25	59	33	26
Système de communication et systèmes informatiques	106	71	35	100	60	40
Matériel minier	52	52	-	53	53	-
Véhicules	50	35	15	49	33	16
Autres actifs	17	11	6	15	10	5
Construction en cours	453	-	453	251	-	251
<b>Total</b>	<b>6 805 \$</b>	<b>3 400 \$</b>	<b>3 405 \$</b>	<b>6 501 \$</b>	<b>3 221 \$</b>	<b>3 280 \$</b>



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**14. FONDS AU TITRE DU DÉCLASSEMENT DES INSTALLATIONS NUCLÉAIRES ET DE LA  
GESTION DU COMBUSTIBLE IRRADIÉ**

La Corporation a constitué un fonds distinct au titre du combustible nucléaire irradié détenu dans un compte de dépôt afin de satisfaire aux conditions des permis d'exploitation de la centrale de Point Lepreau établies par la Commission canadienne de sûreté nucléaire (la « CCSN »). Les exigences relatives au fonds sont réexaminées au moment de chaque renouvellement du permis d'exploitation (se reporter au point 1 ci-dessous).

La Corporation a également constitué un fonds en fiducie conformément à la *Loi sur les déchets de combustible nucléaire*.

La *Loi sur les déchets de combustible nucléaire* oblige les principaux propriétaires de combustible nucléaire irradié au Canada à constituer un fonds en fiducie pour financer la gestion à long terme du combustible nucléaire irradié. La *Loi* oblige la Corporation à verser 4 millions de dollars chaque année au mois de novembre, et ce, jusqu'à ce qu'un plan de stockage à long terme ait été choisi. Les autres exigences relatives au fonds seront fonction du plan choisi (se reporter à la note 4 f). Le fonds constitué afin de satisfaire aux conditions susmentionnées des permis d'exploitation de la centrale servira également à satisfaire à ces exigences (se reporter au point 2 ci-dessous).

La Corporation a constitué un fonds distinct de déclasserement détenu dans un compte de dépôt afin de satisfaire aux conditions des permis d'exploitation de la centrale de Point Lepreau établies par la CCSN.

	2007	2006
<u>Fonds au titre de la gestion du combustible nucléaire irradié</u>		
1. Fonds distinct au titre du combustible nucléaire irradié	86 \$	85 \$
2. Fonds en fiducie au titre du combustible nucléaire irradié	38	33
	124	118
<u>Fonds au titre du déclasserement des installations</u>		
Fonds distinct au titre du déclasserement des installations	117	111
Total des fonds au titre du déclasserement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié	241 \$	229 \$

**15. AUTRES PLACEMENTS**

La Corporation a conclu un accord de 15 ans avec un tiers pour qu'il construise et exploite une installation de séparation de cendres à la centrale Belledune afin de transformer les cendres volantes produites à l'installation. L'investissement de 6 millions de dollars (6 millions de dollars en 2006) représente la quote-part du coût de l'installation exigée de la Corporation. Conformément à cet accord, la Corporation percevra des redevances sur la vente des cendres transformées sur la durée de l'accord.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**16. PRESTATIONS DE RETRAITE REPORTÉES**

Comme en fait mention la note 4 g), les salariés de la Corporation, autres que les salariés de NB Coal, souscrivent au Régime de pension de retraite dans les services publics de la province du Nouveau-Brunswick. L'actif et le passif du Régime de pension de retraite dans les services publics sont calculés au 31 mars 2007 tandis que l'actif et le passif du régime de NB Coal sont calculés au 31 décembre 2006. La plus récente évaluation actuarielle effectuée aux fins de la capitalisation du Régime de pension de retraite dans les services publics est datée du 1<sup>er</sup> avril 2005. La prochaine évaluation actuarielle devra être terminée au 1<sup>er</sup> avril 2008.

Les principales hypothèses établies par la direction sont les suivantes :

- taux d'actualisation utilisé pour déterminer l'obligation au titre des prestations constituées de 5,25 %, comparativement à 5,25 % en 2006;
- taux de rendement à long terme prévu de l'actif du régime de 6,25 %, comparativement à 6,25 % en 2006;
- augmentations salariales de 2,5 %, comparativement à 2,5 % en 2006.

Les coûts constatés pour l'exercice sont les suivants :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	21 \$	16 \$
Intérêts sur l'obligation au titre des prestations constituées	60	57
Gain réel sur l'actif du régime	(79)	(129)
Écart entre le rendement prévu et le rendement réel de l'actif du régime	19	73
Pertes actuarielles sur l'obligation au titre des prestations constituées	11	94
Écart entre la perte actuarielle constatée pour l'exercice et la perte actuarielle sur l'obligation au titre des prestations constituées pour l'exercice	(1)	(85)
Amortissement de l'actif transitoire	(3)	(3)
<b>Coûts constatés</b>	<b>28 \$</b>	<b>23 \$</b>

Les actifs et obligations découlant du Régime de pension de retraite dans les services publics et du régime complémentaire de retraite de NB Coal attribuables à la quote-part de la Corporation de ces régimes se résument comme suit au 31 mars 2007 :

	2007	2006
Actif de la caisse de retraite, à la juste valeur	1 038 \$	964 \$
Obligation au titre des prestations constituées	1 187	1 123
Déficit des régimes de retraite	(149)	(159)
Actif transitoire non amorti	(30)	(34)
Pertes non amorties	246	263
<b>Prestations de retraite reportées</b>	<b>67 \$</b>	<b>70 \$</b>

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**16. PRESTATIONS DE RETRAITE REPORTÉES (suite)**

Conformément aux règlements, les salariés ont versé une cotisation de 10 millions de dollars en 2007, comparativement à 10 millions de dollars en 2006, tandis que la Corporation a versé une cotisation de 24 millions de dollars aux régimes au cours de l'exercice, comparativement à 23 millions de dollars en 2006. En raison de l'excédent de l'ensemble des cotisations sur la charge de retraite, la Corporation a constaté des frais reportés qui s'élèvent à 67 millions de dollars, comparativement à 70 millions de dollars en 2006.

**17. DETTE À COURT TERME**

La Corporation emprunte, à des fins temporaires, des fonds auprès de la Corporation financière. Au 31 mars 2007, la dette à court terme envers la Corporation financière était de néant, comparativement à 243 millions de dollars en 2006.

**18. DETTE À LONG TERME**

La Corporation emprunte des fonds auprès de la Corporation financière pour financer ses obligations à long terme. Les emprunts à long terme à la fin de l'exercice se résument comme suit :

	2007	2006
Débetures détenues par la Corporation financière	3 214 \$	2 887 \$
Moins : tranche à court terme	(345)	(232)
Dette à long terme	2 869 \$	2 655 \$

**Échéances**

Les dates d'échéance des débetures se situent entre 2007 et 2034. Les conditions des débetures sont telles que la Corporation doit faire des remboursements annuels de capital de 1 % du montant initial de chaque débeture à la date d'anniversaire de son échéance. Ces remboursements seront faits jusqu'à la date d'échéance réelle des débetures, date à laquelle le solde du capital restant sera remboursé.

**Taux d'intérêt**

Les débetures portent intérêt à des taux fixes variant de 3,82 % à 10 %. Au 31 mars 2007, le taux d'intérêt nominal moyen pondéré de toutes les débetures en cours était de 6,02 %, comparativement à 6,25 % en 2006.

**Frais de gestion du portefeuille de la dette**

La Corporation paie à la Corporation financière des frais annuels de gestion du portefeuille de la dette se chiffrant à 0,6489 % du total de la dette à long terme et de la dette à court terme, dont l'évaluation a lieu en début d'exercice.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
 (en millions)

**18. DETTE À LONG TERME (suite)**

**Remboursements de capital**

Les remboursements de capital sur la dette à long terme viennent à échéance comme suit :

Exercices se terminant les	Remboursement de capital
31 mars 2008	345 \$
31 mars 2009	278
31 mars 2010	403
31 mars 2011	84
31 mars 2012	529
31 mars 2013 et par la suite	1 575

**19. DÉCLASSEMENT DES CENTRALES ET GESTION DU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE IRRADIÉ**

La centrale nucléaire de la Corporation produit du combustible nucléaire irradié sous forme de grappes de combustible nucléaire irradié. Le combustible nucléaire irradié devra être stocké, et la centrale nucléaire devra être démantelée et déclassée à la fin de sa durée de vie utile.

La Corporation devra aussi déclasser les centrales thermiques à la fin de leur durée d'utilisation.

Le passif au titre du déclassement des installations et de la gestion du combustible nucléaire irradié s'établit comme suit :

	2007	2006
<u>Gestion du combustible nucléaire irradié</u>		
Solde au début	146 \$	136 \$
Plus : passifs engagés, déduction faite des révisions aux flux de trésorerie	37	5
Plus : charge de désactualisation	10	9
Moins : dépenses	(1)	(4)
Solde à la fin	192	146
<u>Déclassement de la centrale nucléaire</u>		
Solde au début	72	75
Plus : charge de désactualisation	5	5
Moins : passifs engagés, déduction faite des révisions aux flux de trésorerie	-	(8)
Solde à la fin	77	72
<u>Déclassement des centrales thermiques</u>		
Solde au début	43	40
Plus : passifs engagés, déduction faite des révisions aux flux de trésorerie	3	1
Plus : charge de désactualisation	3	3
Moins : dépenses	(1)	(1)
Solde à la fin	48	43
Total du passif au titre de la gestion du combustible irradié et du déclassement des centrales	317 \$	261 \$

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**19. DÉCLASSEMENT DES INSTALLATIONS ET GESTION DU COMBUSTIBLE NUCLÉAIRE IRRADIÉ (suite)**

**Passif au titre de la gestion du combustible nucléaire irradié**

Le passif au titre de la gestion du combustible nucléaire irradié représente les coûts à engager pour la gestion des grappes de combustible nucléaire irradié générées par la centrale nucléaire. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour obtenir des renseignements sur la capitalisation de ce passif. Le passif repose sur les hypothèses clés suivantes :

- le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler le passif est de 982 millions de dollars, comparativement à 922 millions de dollars en 2006;
- pour s'acquitter de l'obligation liée à la gestion du combustible nucléaire irradié, la Corporation devra engager des dépenses en espèces jusqu'en 2174;
- le taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit de la Corporation qui a servi à actualiser les flux de trésorerie estimatifs est de 7,1 % pour la constatation initiale du passif et de 5,9 % et 5,2 % pour la constatation ultérieure du passif additionnel.

**Passif au titre du déclassement des installations nucléaires**

Le passif au titre du déclassement des installations nucléaires représente les coûts à engager pour déclasser la centrale nucléaire après sa durée d'utilisation. Il y a lieu de se reporter à la note 14 pour obtenir des renseignements sur la capitalisation de ce passif. Le passif repose sur les hypothèses clés suivantes :

- le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler le passif est de 672 millions de dollars, comparativement à 656 millions de dollars en 2006;
- pour s'acquitter de l'obligation liée au déclassement de la centrale nucléaire, la Corporation devra engager des dépenses en espèces jusqu'en 2076;
- le taux d'intérêt sans risque ajusté en fonction de la qualité de crédit qui a servi à actualiser les flux de trésorerie estimatifs est de 7,1 % pour la constatation initiale du passif et de 5,9 % pour la constatation ultérieure du passif additionnel.

**Passif au titre du déclassement des centrales thermiques**

Le passif au titre du déclassement des centrales thermiques représente les coûts à engager pour déclasser les centrales thermiques après leur durée d'utilisation. Le passif, qui n'est pas capitalisé, repose sur les hypothèses clés suivantes :

- le montant total non actualisé des flux de trésorerie estimatifs requis pour régler le passif est de 118 millions de dollars, comparativement à 111 millions de dollars en 2006;
- pour s'acquitter de l'obligation liée au déclassement des centrales thermiques, la Corporation devra engager des dépenses en espèces jusqu'en 2035;
- les taux d'intérêt sans risque ajustés en fonction de la qualité de crédit qui ont servi à actualiser les flux de trésorerie estimatifs sont de 7,1 % pour la constatation initiale du passif et de 5,3 % à 6,3 % pour la constatation ultérieure du passif additionnel.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**20. AUTRES PASSIFS REPORTÉS**

	2007	2006
Régimes de retraite anticipée	51 \$	51 \$
Régime d'allocations de retraite	16	12
Autres avantages sociaux futurs à payer	3	4
Remise en état de NB Coal	2	2
Obligation environnementale des terres de NB Coal	9	9
	81	78
Moins : montants échéant à moins d'un an	(6)	(7)
Autres passifs reportés	75 \$	71 \$

**Passif au titre des prestations de retraite anticipée**

Comme en fait mention la note 4 i), la Corporation a un régime de retraite anticipée. La dernière évaluation actuarielle visant à estimer le passif à ce titre date du 1<sup>er</sup> avril 2005.

Le taux d'actualisation utilisé pour calculer le passif au titre des prestations de retraite anticipée est de 5,25 %, comparativement à 5,25 % en 2006.

Le tableau suivant présente les coûts constatés pour l'exercice :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	1 \$	1 \$
Intérêt sur le passif au titre des prestations de retraite anticipée	3	3
Coûts constatés pour l'exercice	4 \$	4 \$

Le tableau suivant présente l'obligation de la Corporation au 31 mars 2007 :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées	54 \$	47 \$
Pertes non amorties	(6)	(2)
Règlement forfaitaire exigible	3	6
Passif au titre des prestations de retraite anticipée	51 \$	51 \$

Le montant cumulatif des charges engagées en excédent des sommes versées dans le cadre du régime de retraite anticipée est comptabilisé à titre de passif reporté.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**20 AUTRES PASSIFS REPORTÉS (suite)**

**Passif au titre des allocations de retraite**

Comme en fait mention la note 4 h), la Corporation a un régime d'allocations de retraite. La dernière évaluation actuarielle visant à estimer le passif à ce titre date du 1<sup>er</sup> avril 2005.

Voici certaines des principales hypothèses établies par la direction :

- taux d'actualisation utilisé pour déterminer le passif au titre des allocations de retraite de 5,25 %, comparativement à 5,25 % en 2006;
- augmentations salariales de 2,5 % comparativement à 2,5 % en 2006.

Le tableau suivant présente les coûts constatés pour l'exercice :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	2 \$	2 \$
Intérêt sur le passif au titre des allocations de retraite	3	3
Coûts constatés pour l'exercice	5 \$	5 \$

Le tableau suivant présente l'obligation de la Corporation au 31 mars 2007 :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées	35 \$	34 \$
Pertes non amorties	(19)	(22)
Passif au titre des allocations de retraite	16 \$	12 \$

Le montant cumulatif des charges engagées en excédent des sommes versées dans le cadre du régime d'allocations de retraite est comptabilisé à titre de passif reporté.

**Obligation environnementale de NB Coal**

La Corporation et sa filiale, NB Coal, ont un plan à long terme visant à traiter l'écoulement des eaux acides provenant d'une mine inactive. NB Coal a constaté une obligation environnementale correspondant à la valeur nette actualisée des coûts futurs prévus.

	2007	2006
Solde au début	9 \$	9 \$
Plus : charge de désactualisation	1	1
Moins : dépenses	(1)	(1)
Solde à la fin	9 \$	9 \$



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**21. MONTANTS IMPUTÉS OU CRÉDITÉS À L'EXPLOITATION MAIS N'ENTRAÎNANT PAS DE SORTIES DE FONDS AU COURS DE L'EXERCICE**

	2007	2006
Amortissement et déclassement	219 \$	217 \$
Charges liées au programme de retraite moins la capitalisation connexe	4	(1)
Charge de retraite moins la capitalisation connexe	3	-
Paiements futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	(11)	5
Autres	2	2
Montants n'entraînant pas de sorties de fonds au cours de l'exercice	217 \$	223 \$

**22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS**

Les apparentés de la Corporation comprennent la Corporation financière et l'Exploitant du réseau.

**Produits et charges**

Les éléments suivants des produits et des charges liés aux apparentés sont inclus dans les résultats financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2007 :

	Corporation financière		Exploitant du réseau	
	2007	2006	2007	2006
<b>Produits</b>				
Produits liés au transport	- \$	- \$	78 \$	77 \$
Produits divers	-	-	12	11
<b>Charges</b>				
Frais de transport d'énergie	-	-	85	86
Autres	-	-	2	2
Intérêts débiteurs	198	197	-	-
Frais de gestion du portefeuille de dette	20	20	-	-
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur le capital provinciaux	11	11	-	-
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices*	20	55	-	-

\* À l'exception des paiements futurs tenant lieu d'impôts sur les bénéfices.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**22. OPÉRATIONS ENTRE APPARENTÉS (suite)**

**Débiteurs et créditeurs**

Les soldes à recevoir et à payer liés aux apparentés suivants existaient au 31 mars 2007 :

	Corporation financière		Exploitant du réseau	
	2007	2006	2007	2006
Débiteurs	- \$	8 \$	9 \$	10 \$
Créditeurs	4	37	10	10
Intérêts courus à payer	54	59	-	-

Les montants présentés au titre des débiteurs et des créditeurs pour les apparentés sont assujettis aux modalités de paiement usuelles applicables aux parties non apparentées.

**Dividendes**

Pendant l'exercice, la Corporation a déclaré des dividendes de 10 millions de dollars, comparativement à 12 millions de dollars en 2006, payables à la Corporation financière.

**Dettes et garanties**

Au 31 mars 2007, la Corporation avait une dette à long terme à payer à la Corporation financière (notes 17 et 18). La Corporation financière a donné certaines garanties pour la Corporation à des tiers créanciers importants relativement aux ententes bancaires, aux créditeurs et aux obligations liées aux instruments financiers dérivés.

**23. INSTRUMENTS FINANCIERS**

**Juste valeur des instruments financiers**

À moins d'indication contraire, la juste valeur des instruments financiers a été estimée au moyen des cours du marché ou d'évaluations fournies par des contreparties relativement aux instruments ou à des instruments semblables à la date du bilan.

**Contrats de combustibles et d'achat d'énergie**

En vertu des contrats de combustibles et d'achat d'énergie, la Corporation échange des paiements mensuels selon un calcul fondé sur l'écart entre un prix fixe et le prix variable mensuel cumulatif s'appliquant à un indice lié au change, au combustible, au fret ou à l'électricité. L'écart devant faire l'objet d'un versement ou d'un encaissement est reflété dans le coût des combustibles et de l'achat d'énergie.

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de change échéant au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

Contrats de change	2007	2006
Engagements d'achat nets (en millions de dollars américains)	493 \$	370 \$
Taux de change moyen pondéré (dollars canadiens/dollars américains)	1,1309	1,1946
Juste valeur de l'actif (du passif) (en millions)	7 \$	(13) \$

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de mazout lourd qui viennent à échéance au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

<b>Contrats de mazout lourd</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Notionnel (en millions de barils)	4,9	5,2
Moyenne pondérée du prix fixe/baril (en \$ US)	51,48 \$	40,96 \$
Juste valeur de l'actif (du passif) (en millions)	(18) \$	51 \$

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de gaz naturel qui viennent à échéance au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

<b>Contrats de gaz naturel</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Notionnel (en millions de BTU)	12,9	12,9
Moyenne pondérée du prix fixe/BTU (en \$ US)	11,74 \$	10,14 \$
Juste valeur de l'actif (du passif) (en millions)	(17) \$	13 \$

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats de fret à terme qui viennent à échéance au cours des 18 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

<b>Contrats de fret</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Notionnel (en barils)	6 093	s.o.
Moyenne pondérée du prix fixe/baril (en \$ US)	3,47 \$	s.o.
Juste valeur de l'actif (en millions)	7 \$	s.o.

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des contrats d'électricité qui viennent à échéance au cours des six prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

<b>Contrats d'électricité</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Notionnel (en millions de MWh)	0,3	0,3
Moyenne pondérée du prix fixe/MWh (en \$ US)	69,71 \$	79,33 \$
Juste valeur de l'actif (en millions)	1 \$	3 \$

**Taux d'intérêt**

En vertu des contrats de taux d'intérêt, la Corporation échange des paiements mensuels selon un calcul fondé sur l'écart entre un prix fixe et le prix variable mensuel cumulatif s'appliquant au taux d'intérêt connexe. L'écart devant faire l'objet d'un versement ou d'un encaissement est reporté et reflété sur la durée de vie de la dette couverte comme un ajustement des frais financiers.

Au 31 mars 2007, la Corporation détenait des couvertures de taux d'intérêt en cours qui viennent à échéance au cours des 24 prochains mois, tel qu'il est illustré dans le tableau suivant :

<b>Contrats de taux d'intérêt</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Notionnel (en millions)	360 \$	s.o.
Juste valeur (en millions)	(6) \$	s.o.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**23. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

**Dettes à long terme**

<b>Dettes à long terme</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Valeur comptable (en millions)	3 214 \$	2 887 \$
Juste valeur (en millions)	3 469 \$	3 101 \$

**Fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié**

<b>Fonds au titre du déclassement des installations nucléaires et de la gestion du combustible irradié</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Valeur comptable (en millions)	241 \$	229 \$
Juste valeur (en millions)	267 \$	252 \$

**Juste valeur des autres actifs et passifs financiers**

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers ne diffère pas de manière importante de leur valeur comptable.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. La Corporation effectue des évaluations exhaustives des débiteurs avant d'octroyer du crédit et surveille activement la santé financière de ses débiteurs de façon régulière. Le risque de crédit maximal est réputé correspondre à la somme des débiteurs, déduction faite des provisions applicables, et du total des gains non réalisés sur les autres instruments financiers exposés au risque de crédit. Déduction faite des provisions applicables, les débiteurs se chiffrent à 227 millions de dollars, comparativement à 208 millions de dollars en 2006. Le total des gains non réalisés sur les autres instruments financiers exposés au risque de crédit s'élève à 8 millions de dollars, comparativement à 67 millions de dollars en 2006.

**24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES**

**Quai de Belledune**

La Corporation a conclu un contrat de location-exploitation visant les installations portuaires à Belledune. Le contrat, qui prendra fin en 2013, prévoit une option de renouvellement de 20 ans et des charges annuelles d'environ 5 millions de dollars.

**Centrale de Courtenay Bay**

La Corporation a conclu un contrat de location des installations qui échoit en 2021 et qui est assorti d'une option de prorogation de cinq ans. Le locataire a rééquipé une tranche existante de 100 MW pour la transformer en une tranche au gaz naturel à cycle combiné de 280 MW, dont l'exploitation commerciale a commencé en septembre 2001.

La Corporation a également conclu un contrat d'achat d'énergie et d'accès au transport d'énergie connexe qui prend fin en 2021 et est assorti d'une option de prorogation de cinq ans avec le même tiers. La Corporation achètera toute l'énergie électrique produite par la tranche au gaz naturel à cycle combiné de 280 MW au cours de la période hivernale, du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars et, à l'occasion, une partie ou la totalité de l'énergie électrique produite au cours de la période estivale.

La Corporation a également conclu un contrat échéant en 2015 portant sur le transport garanti du gaz naturel vers la centrale rééquipée de Courtenay Bay. Le coût du transport sera recouvré auprès du locataire de la centrale dont le nom figure dans le contrat de location.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)**

**Contrats d'achat d'énergie**

La Corporation a conclu un certain nombre de contrats d'achat d'énergie avec des tiers :

- un contrat d'achat d'énergie de 20 ans qui échoit en 2024 et qui lui permet d'acheter toute la capacité et l'énergie électrique produites par une installation de coproduction de 90 MW dont la production a commencé en décembre 2004;
- un contrat d'achat d'énergie en cours qui échoit en 2027 portant sur une capacité et une énergie de 38,5 MW provenant d'une installation de coproduction;
- un contrat de 25 ans qui s'étendra de 2008 à 2033 pour acheter toute l'énergie électrique d'un parc d'éoliennes de 75 MW qui sera construit par un tiers;
- un contrat de 20 ans qui s'étendra de 2008 à 2030, avec option de renouvellement de 5 ans, pour acheter jusqu'à 21 MW d'énergie électrique d'un parc d'éoliennes qui sera construit par un tiers;
- l'achat de la capacité et d'approximativement 500 GWh d'énergie pour la période allant de décembre 2008 à mars 2009, tel qu'il a été octroyé le 2 mars 2007.

**Approvisionnement en Orimulsion<sup>MD</sup>**

La Corporation a un contrat avec Bitor America Corporation portant sur l'achat d'Orimulsion<sup>MD</sup> pour la centrale de Dalhousie. Bitor America Corporation a avisé la Corporation de son intention de fournir un combustible de remplacement en vertu de ce contrat et a commencé la livraison de ce combustible de remplacement en juin 2006. La Corporation a réservé la totalité de ses droits en vertu du contrat (se reporter à la note 26 – Événement postérieur).

La Corporation a également conclu un contrat d'une durée de 20 ans, commençant à la date de la première livraison, avec Bitumenes Orinoco, S.A. (« Bitor »), une filiale en propriété exclusive de Petroleos de Venezuela, S.A. (« PDVSA »), portant sur l'achat d'Orimulsion<sup>MD</sup> pour la centrale de Coleson Cove. Bitor a violé les conditions du contrat, et la Corporation a déposé, le 1<sup>er</sup> septembre 2005, une notice d'arbitrage et un exposé de la demande auprès de l'American Arbitration Association à New York contre Bitor et PDVSA. Bitor et PDVSA ont introduit une instance devant le tribunal de l'État de New York pour suspendre l'arbitrage, instance que la Corporation a renvoyée devant la Cour de district des États-Unis à Manhattan. La Corporation a ensuite déposé une demande reconventionnelle pour contraindre Bitor et PDVSA d'accepter l'arbitrage des réclamations contractuelles. Ces causes se poursuivent devant les tribunaux de New York. Par ailleurs, le 1<sup>er</sup> septembre 2005, la Corporation a déposé un avis de poursuite accompagné d'un règlement de la demande contre Bitor, PDVSA et l'État du Venezuela auprès des tribunaux du Nouveau-Brunswick. La Corporation a accepté de suspendre l'action (mis à part ce qui a trait à la signification d'un acte de procédure) en attendant l'issue de l'instance devant la Cour de district des États-Unis.

**Projet de ravitaillement de la centrale de Coleson Cove**

La Corporation procède à l'essai d'équipement de démonstration brûlant un mélange de coke de pétrole et de mazout à la centrale de Coleson Cove. Les dépenses en immobilisations au 31 mars 2007 se chiffraient à 2 millions de dollars. Le coût en capital prévu au budget pour l'équipement de démonstration est d'environ 33 millions de dollars. Les travaux préalables à l'essai d'équipement de démonstration devraient être terminés en décembre 2007. Au 31 mars 2007, la Corporation avait émis des bons de commande visant du matériel et des services d'ingénierie totalisant environ 11 millions de dollars.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**24. ENGAGEMENTS, ÉVENTUALITÉS ET GARANTIES (suite)**

**Achat d'une centrale électrique**

En mars 2007, le conseil d'administration a autorisé la Corporation à conclure un contrat visant l'achat d'une centrale électrique. La centrale a une capacité totale de 10,8 MW et peut produire environ 50 GWh d'énergie par année. L'opération devrait se conclure au cours de l'été 2007.

**Ligne de transport d'énergie**

La Corporation construit une ligne de transport d'énergie de 345 kV au Nouveau-Brunswick, de Point Lepreau, au Nouveau-Brunswick, au poste frontalier situé près la ville de Woodland, dans le Maine (États-Unis). Le coût total du projet prévu au budget est estimé à 60 millions de dollars. Afin d'assurer la viabilité financière du projet, la Corporation a signé des lettres d'engagement avec des fournisseurs d'électricité des Maritimes pour l'équivalent de réservations fixes de transport à long terme d'une durée de 25 ans.

La Corporation a signé une entente d'engagement relative à la construction avec un service public d'électricité aux États-Unis selon laquelle la mise en exploitation de la ligne aura lieu d'ici au 31 décembre 2007. Au 31 mars 2007, les dépenses engagées s'élevaient à 49 millions de dollars.

**Projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau**

La Corporation remettra à neuf la centrale de Point Lepreau en remplaçant des composants essentiels du réacteur et en mettant à niveau d'autres systèmes clés de la centrale. On prévoit que ce projet prolongera la durée de vie de l'installation jusqu'en 2034.

La Corporation a attribué des contrats à prix fixe à une société tierce au mois d'août 2005 pour la gestion du projet et pour procéder au retubage du réacteur. La valeur des contrats de remise à neuf et de retubage avoisine 528 millions de dollars. Le coût total de la construction prévu au budget, excluant les coûts des combustibles et de l'achat d'énergie, est d'environ 1 milliard de dollars.

La centrale sera fermée en avril 2008 pour permettre les travaux de remise à neuf et de retubage. La fin du projet et le redémarrage sont prévus pour l'automne 2009. Au 31 mars 2007, les dépenses engagées s'élevaient à 346 millions de dollars.

**Projet d'amélioration de turbines de la centrale de Point Lepreau**

La Corporation procédera au remplacement de trois rotors de turbine à basse pression. Le budget alloué au projet est d'environ 65 millions de dollars. En septembre 2006, une société tierce a reçu le mandat de réaliser la majeure partie de ces travaux. Le projet devrait être terminé avant la fin de la période d'interruption des activités de la centrale de Point Lepreau.

**Réservations concernant le transport d'énergie**

Aux fins de la livraison d'électricité aux marchés à l'extérieur de la province, la Corporation a conclu des ententes de réservations à long terme concernant le transport d'énergie auprès de l'Exploitant du réseau.

**Contrat de services accessoires**

La Corporation a conclu deux contrats de services accessoires avec l'Exploitant du réseau. Le soutien de la tension, la commande automatique de la production, le fonctionnement en suivi de charge, la réserve de fonctionnement et la capacité de redémarrage à froid constituent les services fournis. À l'heure actuelle, l'obligation de la Corporation est de fournir 90 % des services accessoires sur la durée d'utilisation des biens patrimoniaux, et de fournir la tranche résiduelle de 10 % des services accessoires pendant une période de un an, soit de novembre 2006 à octobre 2007.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**25. INFORMATION SECTORIELLE**

La Corporation est structurée et exploitée en vertu de cinq unités d'exploitation isolables.

**Production Énergie NB**

Production Énergie NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien des centrales hydroélectriques ainsi que des centrales alimentées au mazout, au charbon et au diesel.

**Énergie nucléaire NB**

Énergie nucléaire NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien de la centrale de Point Lepreau.

**Transport Énergie NB**

Transport Énergie NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien du réseau de transport.

**Distribution Énergie NB**

Distribution Énergie NB est responsable de l'exploitation et de l'entretien du réseau de distribution. Distribution Énergie NB est désignée comme fournisseur de services en vertu d'un contrat type pour la province du Nouveau-Brunswick et est tenue de fournir des services en vertu d'un contrat type à la clientèle résidentielle, commerciale, de commerce en gros et industrielle située partout dans la province.

**Holding Énergie NB (non consolidé)**

Holding Énergie NB fournit une orientation, des directives et du soutien stratégiques aux autres unités d'exploitation à l'égard des communications, des finances, des ressources humaines ainsi que des questions juridiques et de gouvernance. Holding Énergie NB fournit également des services partagés sur une base de recouvrement des coûts.

**Contrats intersociétés importants**

La Corporation a conclu un certain nombre de contrats intersociétés importants :

Contrat d'achat d'énergie – Distribution Énergie NB et Énergie nucléaire NB

Distribution Énergie NB et Énergie nucléaire NB ont conclu un contrat d'achat d'énergie en vertu duquel Distribution Énergie NB achète 95 % de la capacité de 635 MW de la centrale de Point Lepreau et l'électricité produite. Le contrat arrivera à échéance 25 ans après la remise en service de la centrale au terme de sa remise à neuf, et des options de renouvellement à l'avantage de Distribution Énergie NB seront en vigueur par la suite tous les ans.

Contrat d'achat d'énergie – Distribution Énergie NB et Coleson Cove

Distribution Énergie NB et Coleson Cove ont conclu un contrat de prise ferme de 25 ans en vertu duquel Distribution Énergie NB achète la capacité et des services connexes afin de convertir le combustible en électricité. Ce contrat exige que la totalité de l'énergie produite à la centrale de Coleson Cove soit vendue à Distribution Énergie NB.

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**25. INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

Contrat d'achat d'énergie – Distribution Énergie NB et Production Énergie NB

Distribution Énergie NB et Production Énergie NB ont conclu un contrat d'achat d'énergie à long terme en vertu duquel Production Énergie NB fournit de la capacité et de l'énergie à Distribution Énergie NB. Le contrat sera en vigueur jusqu'à ce que tous les biens patrimoniaux de Production Énergie NB, y compris les contrats d'achat d'énergie auprès d'un tiers, soient mis hors service ou arrivent à échéance, ou jusqu'à ce que Distribution Énergie NB réduise sa capacité convenue aux termes du contrat à néant. Au 31 mars 2007, l'obligation visait une capacité de base de 2 425 MW et une capacité de pointe de 1 258 MW.

Aux termes du contrat, Distribution Énergie NB vend toute la capacité et toute l'énergie qu'elle reçoit en vertu du contrat d'achat d'énergie conclu entre Distribution Énergie NB et Coleson Cove, et Production Énergie NB achète cette capacité et cette énergie. Production Énergie NB est également responsable de fournir et de livrer du combustible pour le compte de Distribution Énergie NB à la centrale de Coleson Cove.



**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

(en millions)

**Aperçu des données financières – 2007**

	Production Énergie NB	Énergie Nucléaire NB	Transport Énergie NB	Distribution Énergie NB	Holding Énergie NB (non consolidé)	Éliminations	Total
<b>Ventes d'énergie</b>							
À l'intérieur de la province	(6) \$	- \$	- \$	1 152 \$	- \$	- \$	1 146 \$
À l'extérieur de la province	205	10	-	-	-	-	215
Intersociétés	754	222	-	3	-	(979)	-
Autres	29	1	7	36	-	-	73
Transport	-	-	78	-	-	-	78
Autres – intersociétés	3	(1)	16	6	80	(104)	-
<b>Total des produits</b>	<b>985</b>	<b>232</b>	<b>101</b>	<b>1 197</b>	<b>80</b>	<b>(1 083)</b>	<b>1 512</b>
<b>Combustibles et achats d'énergie</b>	<b>552</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>967</b>	<b>-</b>	<b>(972)</b>	<b>560</b>
Transport	30	2	-	62	-	(9)	85
Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	120	146	41	107	59	(84)	389
Amortissement et déclassement	104	54	20	40	2	-	220
Impôts	20	8	8	13	-	-	49
Frais de financement	126	7	9	37	19	(18)	180
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	10	-	8	(10)	-	-	8
<b>Total des charges</b>	<b>962</b>	<b>230</b>	<b>86</b>	<b>1 216</b>	<b>80</b>	<b>(1 083)</b>	<b>1 491</b>
<b>Bénéfice net</b>	<b>23 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>(19) \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>21 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 113 \$</b>	<b>1 048 \$</b>	<b>370 \$</b>	<b>726 \$</b>	<b>135 \$</b>	<b>(241) \$</b>	<b>4 151 \$</b>
<b>Dépenses en immobilisations</b>	<b>38 \$</b>	<b>167 \$</b>	<b>48 \$</b>	<b>32 \$</b>	<b>2 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>287 \$</b>

**CORPORATION DE PORTEFEUILLE ÉNERGIE NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES COMPLÉMENTAIRES**

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007  
(en millions)

**25. INFORMATION SECTORIELLE (suite)**

**Aperçu des données financières – 2006**

	Production Énergie NB	Énergie Nucléaire NB	Transport Énergie NB	Distribution Énergie NB	Holding Énergie NB (non consolidé)	Éliminations	Total
<b>Ventes d'énergie</b>							
À l'intérieur de la province	(7) \$	2 \$	- \$	1 061 \$	- \$	- \$	1 056 \$
À l'extérieur de la province	369	10	-	-	-	-	379
Intersociétés	595	216	-	3	-	(814)	-
Autres	30	-	9	34	-	-	73
Transport	-	-	77	-	-	-	77
Autres – intersociétés	1	1	15	5	77	(99)	-
<b>Total des produits</b>	<b>988</b>	<b>229</b>	<b>101</b>	<b>1 103</b>	<b>77</b>	<b>(913)</b>	<b>1 585</b>
<b>Combustible et achats d'énergie</b>	<b>503</b>	<b>13</b>	<b>-</b>	<b>806</b>	<b>-</b>	<b>(810)</b>	<b>512</b>
Transport	35	2	-	58	-	(9)	86
Frais d'exploitation, d'entretien et d'administration	113	136	40	105	60	(81)	373
Amortissement et déclassement	101	52	19	42	3	-	217
Impôts	19	7	8	13	-	-	47
Frais de financement	137	10	11	40	14	(13)	199
Paievements spéciaux tenant lieu d'impôts sur les bénéfices	29	4	8	14	-	-	55
<b>Total des charges</b>	<b>937</b>	<b>224</b>	<b>86</b>	<b>1 078</b>	<b>77</b>	<b>(913)</b>	<b>1 489</b>
<b>Bénéfice net (perte nette)</b>	<b>51 \$</b>	<b>5 \$</b>	<b>15 \$</b>	<b>25 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>96 \$</b>
<b>Total de l'actif</b>	<b>2 196 \$</b>	<b>755 \$</b>	<b>365 \$</b>	<b>747 \$</b>	<b>273 \$</b>	<b>(367) \$</b>	<b>3 969 \$</b>
<b>Dépenses en immobilisations</b>	<b>41 \$</b>	<b>118 \$</b>	<b>14 \$</b>	<b>36 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>	<b>209 \$</b>

**26. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR**

Le 3 août 2007, la Corporation a réglé une poursuite intentée contre Petroleos de Venezuela, S. A. (« PDVSA ») et d'autres sociétés (se reporter à la rubrique Approvisionnement en Orimulsion<sup>MD</sup> de la note 24). Ce règlement prévoit une tranche en espèces de 115 millions de dollars et une tranche en nature, soit un engagement à livrer du combustible. La tranche en nature sera réalisée au fil du temps. La Corporation est actuellement engagée dans le processus qui consiste à déterminer l'incidence exacte qu'aura ce règlement sur les présents états financiers et sur ses états financiers futurs.



---

**ÉTATS FINANCIERS**

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**31 MARS 2007**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'actionnaire de  
Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des résultats et du déficit et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 20 août 2007

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

<b>ACTIF</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Actif à court terme</b>		
Encaisse	113 264 \$	161 294 \$
Placements à court terme	94 500 000	-
Effets à court terme à recevoir de la Corporation de portefeuille Énergie NB	-	243 374 470
Débiteurs du groupe d'entreprises d'Énergie NB	3 903 970	38 505 738
Débiteurs - Autres	559 142	-
Intérêts courus à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	53 404 171	58 405 688
Intérêts courus à recevoir - Autres	11 003	-
Tranche des effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB échéant à moins d'un an	345 217 570	231 467 570
	<u>497 709 120</u>	<u>571 914 760</u>
<b>Actif à long terme</b>		
Effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB (note 3)	2 869 551 860	2 654 769 430
Escomptes non amortis moins les primes sur les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	3 126 726	-
Investissement dans le groupe d'entreprises d'Énergie NB	229 718 459	218 994 139
	<u>3 102 397 045</u>	<u>2 873 763 569</u>
<b>Autre actif</b>		
Frais reportés du service de la dette, moins les montants amortis	31 007 823	40 845 199
<b>Total de l'actif</b>	<u><b>3 631 113 988 \$</b></u>	<u><b>3 486 523 528 \$</b></u>

Pour la Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick



Hon. Victor Boudreau  
Président



John Mallory  
Président-directeur général

Voir les notes afférentes aux états financiers.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

---

<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Passif à court terme</b>		
Dette à court terme (note 4)	23 991 600 \$	371 070 869 \$
Intérêts courus à payer sur la dette obligatoire	71 548 211	70 893 451
Créditeurs - Groupe d'entreprises d'Énergie NB	468 038	10 776 362
Créditeurs - Autres	1 000 000	84 267
Produit reçu d'avance	47 175	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	355 988 534	107 131 155
	<u>453 043 558</u>	<u>559 956 104</u>
<b>Dette à long terme</b>		
Dette obligatoire (note 4)	3 568 148 441	3 367 686 975
Moins le fonds d'amortissement (note 4)	352 199 770	383 823 534
	<u>3 215 948 671</u>	<u>2 983 863 441</u>
<b>Capitaux propres</b>		
Capital-actions (note 5)	1	1
Déficit	(37 878 242)	(57 296 018)
	<u>(37 878 241)</u>	<u>(57 296 017)</u>
<b>Total du passif et des capitaux propres</b>	<b><u>3 631 113 988 \$</u></b>	<b><u>3 486 523 528 \$</u></b>

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTATS DES RÉSULTATS ET DU DÉFICIT**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Recettes</b>		
Intérêts du groupe d'entreprises d'Énergie NB à long terme	177 875 735 \$	183 044 810 \$
Intérêts du groupe d'entreprises d'Énergie NB à court terme	18 816 596	13 550 210
Bénéfice net du groupe d'entreprises d'Énergie NB	20 724 320	95 333 188
Paiements spéciaux tenant lieu d'impôts (note 6)	31 579 732	60 126 202
Revenus du fonds d'amortissement	22 727 669	25 971 274
Frais de gestion du portefeuille de la dette (note 3)	20 158 049	20 324 672
Recouvrement des dépenses administratives	355 185	249 512
Revenu de placements	486 360	154 877
	<b>292 723 646</b>	<b>398 754 745</b>
<b>Dépenses</b>		
Intérêts payés à long terme	230 160 208	225 640 569
Intérêts payés à court terme	13 731 019	14 880 582
Frais de gestion du portefeuille de la dette (note 4)	22 315 343	22 625 569
Amortissement des frais reportés du service de la dette	6 683 576	6 943 934
Amortissement des escomptes moins les primes sur les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	27 074	-
Pertes de change non réalisées	33 465	100 160
Charges diverses	355 185	249 512
	<b>273 305 870</b>	<b>270 440 326</b>
<b>BÉNÉFICE NET DE LA PÉRIODE VISÉE</b>	19 417 776	128 314 419
Déficit au début de la période	(57 296 018)	(185 610 437)
<b>DÉFICIT à la fin de la période</b>	<b>(37 878 242) \$</b>	<b>(57 296 018) \$</b>

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ENCAISSE PROVENANT DES (AFFECTÉE AUX) :</b>		
<b>Activités d'exploitation :</b>		
Bénéfice net de la période	19 417 776 \$	128 314 419 \$
Ajouter (déduire)		
Bénéfice net du groupe d'entreprises d'Énergie NB	(20 724 320)	(95 333 188)
Revenus du fonds d'amortissement	(22 727 669)	(25 971 274)
Amortissement des frais du service de la dette	6 683 576	6 943 934
Amortissement des escomptes moins les primes sur les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB	27 074	-
Pertes de change non réalisées	33 465	100 160
Diminution des postes hors caisse du fond de roulement <sup>1</sup>	(170 922 315)	18 041 563
	<u>(188 212 413)</u>	<u>32 095 614</u>
<b>Activités de financement :</b>		
Principal versé sur la dette obligatoire	(107 131 155)	(437 317 802)
Recettes provenant de la vente de débentures	563 153 800	398 449 000
Retrait du fonds d'amortissement	83 146 358	100 000 000
Versements au fonds d'amortissement	(32 378 390)	(33 672 940)
	<u>506 790 613</u>	<u>27 458 258</u>
<b>Activités d'investissement :</b>		
Prêts aux groupes d'entreprises d'Énergie NB	(563 153 800)	(427 757 000)
Principal remboursé par le groupe d'entreprises d'Énergie NB	231 467 570	357 010 000
Dividendes	13 060 000	11 240 000
	<u>(318 626 230)</u>	<u>(59 507 000)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>(48 030)</b>	<b>46 873</b>
Encaisse au début de la période	161 294	114 421
<b>ENCAISSE à la fin de la période</b>	<b><u>113 264 \$</u></b>	<b><u>161 294 \$</u></b>

<sup>1</sup> Les postes hors caisse du fonds de roulement comprennent les actifs à court terme, à l'exception de l'encaisse, la tranche des effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB échéant à moins d'un an et les dividendes à recevoir (qui sont inclus dans les comptes débiteurs du groupe d'entreprises d'Énergie NB) et les passifs à court terme, à l'exception de la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2007**

---

**1. MODE DE PRÉSENTATION ET FORMATION DE LA CORPORATION FINANCIÈRE DE  
L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU BRUNSWICK**

---

**Mode de présentation**

Les états financiers ci-joints ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. La Corporation financière de l'électricité du Nouveau-Brunswick (« CFENB ») est considérée comme une entreprise d'État, et les résultats financiers de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick et de ses filiales sont inscrits selon la méthode de la comptabilisation à la valeur de consolidation.

**Formation**

La CFENB a été créée en vertu de la *Loi sur l'électricité* (« Loi »), qui est entrée en vigueur le 1<sup>er</sup> octobre 2004, et elle est constituée aux termes de la *Loi sur les corporations commerciales* du Nouveau-Brunswick.

La CFENB a reçu le mandat de gérer l'actif, le passif, les droits et les obligations obtenus par suite de la restructuration de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick et de les aliéner ou de prendre à leur égard les mesures qu'elle juge appropriées.

Dès la promulgation de la *Loi sur l'électricité*, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick a été restructurée sous la raison sociale Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick qui compte quatre filiales :

- Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick;
- Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick;
- Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick;
- Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick.

Par suite de la restructuration, la dette de l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, les intérêts courus, les frais reportés du service de la dette et le fonds d'amortissement en date du 30 septembre 2004 ont été transférés à la CFENB.

En échange, la CFENB a reçu, en date du 1<sup>er</sup> octobre 2004, des billets à ordre de chacune des filiales de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick, y compris les intérêts courus, de même qu'une action de participation d'une valeur de 140 millions de dollars dans la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick. En outre, la CFENB a libéré la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick nouvellement formée et ses filiales (« groupe d'entreprises d'Énergie NB ») du déficit de 187 millions de dollars de la Société d'énergie du Nouveau Brunswick.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**1. MODE DE PRÉSENTATION ET FORMATION DE LA CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU BRUNSWICK (suite)**

---

Voici un résumé des montants transférés et reçus du groupe d'entreprises d'Énergie NB au 30 septembre 2004 :

(en millions de dollars)	Transféré	Reçu	Écart
Dette à long terme	2 837,0 \$	3 537,5 \$	(700,5) \$
Fonds d'amortissement	-	(418,1)	418,1
Dette à court terme	295,6	378,2	(82,6)
Intérêts courus	70,6	82,4	(11,8)
	3 203,2	3 580,0	(376,8)
Frais reportés du service de la dette	-	(49,8)	49,8
Capital-actions ordinaire	140,0	-	140,0
Surplus d'apport	187,0	-	187,0
	3 530,2 \$	3 530,2 \$	- \$

La CFENB détient une action de classe B sans droit de vote de valeur nominale dans la Corporation de portefeuille, de même que dans ses filiales. La CFENB détient aussi 1 000 actions ordinaires de classe B sans droit de vote d'une valeur de 140 millions de dollars dans la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick.

La CFENB reçoit des entreprises nouvellement formées des paiements pour le service de la dette, des frais de gestion du portefeuille de la dette, des dividendes et des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts.

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES**

---

**Conventions comptables actuelles**

a) Conversion des monnaies étrangères

Les éléments d'actif et de passif en monnaie étrangère sont convertis au taux de change courant à la date du bilan, sauf si ces éléments ont été couverts. Dans ces cas, les taux établis par l'opération de couverture sont appliqués. Les articles de recettes et de dépenses sont convertis au taux de change en vigueur aux dates de l'opération. Les gains et les pertes découlant de la conversion des éléments d'actif et de passif en monnaie étrangère sont inclus dans les recettes.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**2. RÉSUMÉ DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)**

---

b) Effets à court terme à recevoir de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick

Les effets à court terme à recevoir de la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick figurent au bilan au prix coûtant.

c) Effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB

Les prêts au groupe d'entreprises d'Énergie NB sont inscrits à leur valeur nominale en dollars canadiens.

d) Dette à long terme

Les débiteures à payer à long terme figurent au bilan à leur valeur nominale en dollars canadiens. La juste valeur estimative de la dette à long terme est présentée dans les notes afférentes aux états financiers et elle est établie en fonction de la valeur marchande ou des estimations de cette valeur fondées sur des titres d'emprunt assortis de conditions et d'échéances analogues. La juste valeur estimative n'inclut pas les coûts qui seraient engagés pour échanger ou rembourser la dette.

e) Frais reportés du service de la dette

Les escomptes et primes, les frais d'émission et les intérêts différés associés au refinancement de la dette sont reportés et amortis à titre de recettes selon la méthode linéaire pendant la durée des titres visés.

**Modifications comptables future**

En 2005, l'Institut Canadien des Comptables Agréés (« ICCA ») a instauré un certain nombre de normes traitant de la reconnaissance, de la présentation et de la divulgation des instruments financiers. La CFENB adoptera ces nouvelles normes pour l'exercice commençant le 1<sup>er</sup> avril 2007.

Les normes comprennent le chapitre 1530 du Manuel de l'ICCA, «Résultat étendu», le chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA, «Instruments financiers — comptabilisation et évaluation », et le chapitre 3865 du Manuel de l'ICCA, «Couvertures».

**3. EFFETS À LONG TERME À RECEVOIR DU GROUPE D'ENTREPRISES D'ÉNERGIE NB**

---

Les effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB exigent, à la date d'échéance anniversaire, un versement équivalent à un pour cent du montant initial de chaque effet en principal. Ces paiements seront effectués jusqu'à la date d'échéance réelle de la débenture. À cette date, le principal restant sera remboursé.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**3. EFFETS À LONG TERME À RECEVOIR DU GROUPE D'ENTREPRISES D'ÉNERGIE (suite)**

Tous les intérêts sont exigibles à chaque semestre, sauf pour l'émission suivante de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick : 5,5 % le 25 février 2013.

Voici le tableau d'échéance des effets à long terme à recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB en date du 31 mars 2007 :

(en millions de dollars) Date d'échéance	Moyenne pondérée du taux d'intérêt nominal	Remboursement du principal
Exercice se terminant le :		
31 mars 2008	6,8	345,2 \$
31 mars 2009	7,1	278,5
31 mars 2010	6,4	403,0
31 mars 2011	6,4	84,1
31 mars 2012	6,8	530,3
De 1 à 5 ans	6,7	1 641,1
De 6 à 10 ans	5,4	930,8
De 11 à 20 ans	6,4	274,9
De 21 à 27 ans	4,6	368,0
	6,0	3 214,8 \$

**Frais de gestion du portefeuille de la dette**

Conformément au paragraphe 37(4) de la *Loi*, le lieutenant-gouverneur en conseil a ordonné au groupe d'entreprises d'Énergie NB, dans le décret 2006-440, de verser des frais annuels de gestion du portefeuille de la dette à la CFENB. Les frais sont calculés à un taux de 0,6489 % du total de la dette à long terme et à court terme à CFENB, moins les débiteurs, mesurés à la date du bilan initial.

**4. DETTE**

---

**Dette à court terme**

Tous les fonds à court terme de la CFENB proviennent du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il n'y avait aucune dette à court terme à payer au gouvernement du Nouveau Brunswick en date du 31 mars 2007 (371,1 millions en date du 31 mars 2006).

Les 24 millions de dollars inscrits au bilan à titre de dette à court terme représentent un billet à ordre émis par la CFENB à la Corporation de portefeuille Énergie Nouveau-Brunswick.

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

**4. DETTE (suite)**

**Dettes à long terme**

Voici la dette à long terme en cours, à payer au gouvernement du Nouveau-Brunswick, en date du 31 mars 2007 :

(en millions de dollars)	31 mars 2007	31 mars 2006
Débitures garanties par le gouvernement du Nouveau-Brunswick	125,0 \$	125,0 \$
Débitures détenues par le gouvernement du Nouveau-Brunswick	3 797,2	3 346,8
Autres prêts	1,9	3,0
	<u>3 924,1</u>	<u>3 474,8</u>
Moins la tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	356,0	107,1
	<u>3 568,1</u>	<u>3 367,7</u>
Moins le fonds d'amortissement	352,2	383,8
<b>Dettes à long terme</b>	<b>3 215,9 \$</b>	<b>2 983,9 \$</b>

Voici le tableau d'échéance du montant total de la dette à long terme en cours de la CFENB :

(en millions de dollars)	Moyenne	Dollars	Dollars	31 mars
Date d'échéance	pondérée du taux d'intérêt nominal	canadiens	américains	2007
Exercice se terminant le :				
31 mars 2008	4,7	356,0 \$	-	356,0 \$
31 mars 2009	7,3	275,5	-	275,5
31 mars 2010	5,9	400,5	-	400,5
31 mars 2011	6,4	200,2	-	200,2
31 mars 2012	7,0	550,0	-	550,0
De 1 à 5 ans	6,3	1 782,2	-	1 782,2
De 6 à 10 ans	6,4	1 243,7	-	1 243,7
De 11 à 20 ans	8,1	100,0	288,2	388,2
De 21 à 30 ans	4,7	510,0	-	510,0
	<u>6,3</u>	<u>3 635,9 \$</u>	<u>288,2 \$</u>	<u>3 924,1 \$</u>

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**4. DETTE (suite)**

---

**Fonds d'amortissement**

Conformément à l'article 12 de la *Loi sur les emprunts de la province*, le ministre des Finances maintient un fonds d'amortissement général pour le remboursement de la dette financée. Sur les débentures émises au gouvernement du Nouveau-Brunswick par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick, la CFENB est tenue de contribuer 1 % de la dette obligataire en cours à la date d'anniversaire de chaque émission.

Le ministre des Finances maintient aussi un fonds d'amortissement pour une débenture émise par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et garantie par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. La CFENB est tenue de contribuer 1 % de la dette en cours à la date d'anniversaire de l'émission.

Les revenus du fonds d'amortissement figurent dans les recettes de la CFENB, et les investissements du fonds d'amortissement sont déduits de la dette à long terme.

Au 31 mars 2007, le montant du fonds d'amortissement général accumulé pour le remboursement de la dette de la CFENB s'élevait à 352,2 millions de dollars.

Voici les paiements estimatifs exigés dans chacun des cinq prochains exercices pour répondre aux dispositions relatives au fonds d'amortissement de la dette existante.

(en millions de dollars) Exercice se terminant le	Versements au fonds d'amortissement
31 mars 2008	37,6 \$
31 mars 2009	34,8 \$
31 mars 2010	32,0 \$
31 mars 2011	28,0 \$
31 mars 2012	24,0 \$

**Échange de devises**

Dès la restructuration, la Société d'énergie du Nouveau-Brunswick a transféré à la CFENB les contrats d'échange de devises que voici :

Débentures de 7,63 % venant à échéance en février 2013 – 100 millions de dollars américains

Échange de devises avec les banques canadiennes, donnant lieu à un taux d'intérêt fixe effectif de 7,75 % sur 159 millions de dollars canadiens.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**4. DETTE (suite)**

---

Débtures de 6,75 % venant à échéance en août 2013 – 100 millions de dollars américains

Échange de devises avec les banques canadiennes, donnant lieu à un taux d'intérêt fixe effectif de 6,8 % sur 159 millions de dollars canadiens.

**Frais de gestion du portefeuille de la dette**

La CFENB paie au gouvernement du Nouveau-Brunswick des frais annuels de gestion du portefeuille de la dette s'élevant à 0,6489 % du total de la dette à long terme garantie par le gouvernement, des débtures détenues par le gouvernement et de la dette à court terme au gouvernement, moins le solde du fonds d'amortissement, mesuré à la fin de l'exercice précédent.

**5. CAPITAL-ACTIONS**

---

La CFENB détient une action ordinaire avec droit de vote de valeur nominale, émise au nom de Sa Majesté la Reine du chef de la province, représentée par le ministre des Finances, et en circulation.

La CFENB est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale ou au pair.

**6. PAIEMENTS SPÉCIAUX TENANT LIEU D'IMPÔTS**

---

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2004, la CFENB peut recevoir du groupe d'entreprises d'Énergie NB des paiements spéciaux tenant lieu d'impôts. Les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts comprennent :

- une composante impôt sur les bénéfices fondée sur le bénéfice comptable net multiplié par un taux de 35,12 %;
- une composante impôt sur le capital fondée sur les règles fiscales des grandes sociétés prescrites par les lois fédérale et provinciale de l'impôt sur le revenu.

La CFENB autorise le groupe d'entreprises d'Énergie NB à reconnaître l'économie au titre des paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts résultant de pertes courantes lorsqu'il est plus probable qu'un bénéfice suffisant sera généré pour utiliser les pertes subies antérieurement. Le groupe d'entreprises d'Énergie NB n'est pas autorisé à utiliser d'autres provisions à l'égard des paiements spéciaux futurs tenant lieu d'impôts en raison d'écarts temporaires puisque la valeur fiscale des actifs et des passifs ainsi que leurs valeurs sur le plan comptable sont considérées être les mêmes aux fins du calcul.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**6. PAIEMENTS SPÉCIAUX TENANT LIEU D'IMPÔTS (suite)**

---

Les paiements spéciaux tenant lieu d'impôts sont calculés séparément pour chacune des entreprises. Au cours de la période visée, la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick et la Corporation Coleson Cove Énergie NB, constituée comme filiale de Production Énergie NB lors de la restructuration, ont subi des pertes nettes et ont comptabilisé comme actifs, des réductions dans les futurs paiements spéciaux tenant lieu d'impôts s'élevant à 10,2 millions de dollars et à 0,8 million de dollars respectivement.

**7. DIVIDENDES**

---

En application de l'entente de l'actionnaire, la CFENB, détentrice des actions de catégorie B du groupe d'entreprises d'Énergie NB, a le droit de recevoir des dividendes lorsqu'ils sont déclarés par les conseils d'administration de la Corporation. Le pourcentage désigné des dividendes déclarés peut varier au gré de la CFENB et de la situation financière de chaque entreprise du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Le détenteur des actions de catégorie A ne peut pas recevoir de dividendes tant que des actions de catégorie B demeurent en circulation.

Les dividendes sont déclarés et payés séparément par chacune des entreprises. Durant la période visée, la Corporation de transport Énergie Nouveau-Brunswick a déclaré des dividendes de 10 millions de dollars.

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS**

---

**Juste valeur des instruments financiers**

La juste valeur des instruments financiers a été estimée à partir du cours du marché ou à partir des évaluations fournies par des tiers à l'égard des instruments eux-mêmes ou d'instruments semblables à la fin de l'exercice, à moins d'indication contraire.

**Gestion des risques de change**

Le risque de change ou de cours désigne le risque que le paiement du principal et de l'intérêt sur la dette extérieure exprimé en dollars canadien fluctue en raison des fluctuations des taux de change. Deux accords d'échange de devises transférés à la CFENB au moment de la restructuration convertissent les flux de trésorerie en monnaie étrangère en flux de trésorerie en monnaie canadienne.

La CFENB a aussi cédé un pourcentage des éléments d'actif du fonds d'amortissement libellés en dollars américains pour se protéger contre les obligations non remboursées en dollars américains. L'actif du fonds d'amortissement et les obligations non remboursées sont convertis en dollars canadiens au taux de change courant, et les gains ou pertes qui en découlent figurent dans les recettes de la période en cours.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**8. INSTRUMENTS FINANCIERS (suite)**

---

**Juste valeur de la dette et du fonds d'amortissement**

	31 mars 2007	31 mars 2006
<b>(en millions de dollars)</b>		
<b>Dette à long terme</b>		
Valeur comptable	3 924,1 \$	3 474,8 \$
Juste valeur	4 300,2 \$	3 877,3 \$
<b>Fonds d'amortissement</b>		
Valeur comptable	352,2 \$	383,8 \$
Juste valeur	381,7 \$	415,8 \$

**Juste valeur des autres actifs et passifs financiers**

La juste valeur des autres actifs et passifs financiers ne diffère pas de manière importante de leur valeur comptable.

**Risque de crédit**

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie manque à ses obligations. Le groupe d'entreprises d'Énergie NB est la source de plus de risque de crédit de la CFENB. La CFENB surveille activement la santé financière de ses débiteurs de façon régulière. Le risque de crédit maximal est réputé correspondre à la somme des débiteurs du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Les débiteurs se chiffrent à 3 272,1 millions de dollars (3 226,5 millions en date du 31 mars 2006).

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**9. PASSIF ÉVENTUEL**

---

**Garanties**

La CFENB a fourni des garanties à plusieurs établissements financiers pour les obligations du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Au 31 mars 2007, les garanties étaient limitées à un total de 364 millions de dollars. Des garanties ont été données aux établissements suivants :

1. Garantie limitée de 100 millions de dollars canadiens à la Banque Royale du Canada (« BRC ») pour les obligations du groupe d'entreprises d'Énergie NB. Cette garantie sert à couvrir les opérations quotidiennes entre la BRC et le groupe d'entreprises d'Énergie NB. Les futures garanties se terminent dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB.
2. Garantie limitée de 29 millions de dollars canadiens à la BRC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick en vertu d'un accord-cadre de l'International Swap and Derivatives Association, Inc. (« ISDA »). La Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick a conclu cet accord le 1<sup>er</sup> octobre 2004. L'accord-cadre de l'ISDA couvre les produits dérivés de change associés au coût d'achat de carburant en dollars américains. La garantie se termine dès le paiement de tous les engagements dus à la BRC, ou le dégage ment de la CFENB par la BRC des engagements aux termes de la garantie.
3. Garantie totalisant 120 millions de dollars américains à Morgan Stanley et J. Aron pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick en vertu d'un accord-cadre de l'ISDA. Cet accord a été conclu par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et a été transféré à la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick au moment de la restructuration. L'accord-cadre de l'ISDA se rapporte à l'achat de marchandises en dollars américains. Les futures garanties à Morgan Stanley se terminent dans les 15 jours suivant l'avis de CFENB tandis que les futures garanties à J. Aron se terminent dans les cinq jours suivant l'avis de CFENB.
4. Garantie totalisant 45 millions de dollars américains à la CIBC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick en vertu d'un accord-cadre de l'ISDA. Cet accord a été conclu par l'ancienne Société d'énergie du Nouveau-Brunswick et a été transféré à la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick au moment de la restructuration. L'accord-cadre de l'ISDA se rapporte à l'achat de marchandises en dollars américains. La garantie se termine dès le paiement de tous les engagements dus à la CIBC, ou le dégage ment de la CFENB par la CIBC des engagements aux termes de la garantie.
5. Garantie limitée de 5 millions de dollars américains à Hydro-Québec pour couvrir un accord conclu par la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick pour l'achat d'électricité d'Hydro-Québec. Les futures garanties se terminent dans les cinq jours suivant l'avis de la CFENB.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**9. PASSIF ÉVENTUEL (suite)**

---

6. Garantie limitée de 5 millions de dollars canadiens à l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick, et garantie limitée de 10 millions de dollars canadiens à l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick pour les obligations de la Corporation de distribution et service à la clientèle Énergie Nouveau-Brunswick. Les participants au marché de l'électricité du Nouveau-Brunswick sont tenus de donner un bien en garantie à l'Exploitant du réseau du Nouveau-Brunswick. Les futures garanties se terminent dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB.
7. Garantie limitée de 50 millions de dollars américains à la BRC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick relativement à des lettres de crédit. Les lettres de crédit appuient les activités du marché d'exportation de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick. Les futures garanties se terminent dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB.

**10. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE**

---

Prime sur les prêts consentis à la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick

Tous les fonds du groupe d'entreprises d'Énergie NB proviennent de la CFENB. L'intérêt que doit verser le groupe d'entreprises d'Énergie NB équivaut au coût d'emprunt de la CFENB, à l'exception des prêts consentis à la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick pour le projet de remise à neuf de la centrale de Point Lepreau. Le taux d'intérêt appliqué à tous les fonds empruntés par la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick pour ce projet correspondait au coût d'emprunt de la CFENB majoré de 3,25 %. Cette prime visait à tenir compte du coût commercial lié au financement du capital.

Depuis que la décision a été prise en août 2005 de remettre à neuf la centrale de Point Lepreau sans le concours du secteur privé, le conseil d'administration de la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick a demandé le remboursement de la prime.

Lors d'une réunion tenue en mai 2007, le conseil d'administration de la CFENB a adopté une résolution cessant la perception de la prime pour l'argent emprunté pour le compte de la Corporation d'énergie nucléaire Nouveau-Brunswick. Les primes déjà payées ne seront cependant pas remboursées.

Alimentation en orimulsion

Le 3 août 2007, le groupe d'entreprises d'Énergie NB a réglé le différend juridique qui l'opposait à Petroleos de Venezuela, S. A. (PDVSA) et autres. Le règlement prévoit un versement de 115 millions de dollars et des services en nature, à savoir un engagement à délivrer du mazout. Les services en nature seront réalisés sur une certaine période. Le groupe d'entreprises d'Énergie NB est en train de déterminer les répercussions précises que ce règlement aura sur ses états financiers actuels et futurs et sur les états financiers de la CFENB.

---

**CORPORATION FINANCIÈRE DE L'ÉLECTRICITÉ DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**10. ÉVÉNEMENTS SUBSÉQUENTS À LA CLÔTURE DE L'EXERCICE (suite)**

---

Garantie

La CFENB s'est engagée à fournir une garantie limitée de 100 millions de dollars américains à la BRC pour les obligations de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick relativement à des lettres de crédit. Les lettres de crédit appuient les activités normales de la Corporation de production Énergie Nouveau-Brunswick. La garantie se termine dans les 30 jours suivant l'avis de la CFENB. Elle entrera en vigueur lorsque toute la documentation exigée aura été mise au point.

**11. AUTRES**

---

Le bénéfice net déclaré dans les états financiers de la CFENB pourrait être légèrement différent du revenu de placements déclaré dans l'état des résultats du gouvernement provincial. De légers redressements du revenu de placements déclaré dans l'état des résultats du gouvernement provincial sont nécessaires pour tenir compte des écarts temporaires.

---

**La Fondation des bibliothèques publiques du  
Nouveau-Brunswick**

**États financiers  
31 mars 2007**



**Bringloe Feeney LLP**  
Chartered Accountants

A Member Firm of The AC Group of Independent Accounting Firms Limited

212 Queen Street, Suite 401  
Fredericton, NB E3B 1A8  
Tel: (506) 458-8326  
Fax: (506) 458-9293  
www.bringloefeeney.ca

## Rapport des vérificateurs

À la présidente et aux administrateurs  
La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'évolution des actifs nets pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Fondation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

À l'exception de ce qui est mentionné dans le paragraphe ci-dessous, notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme tire des produits du public en général dont il n'est pas possible de vérifier l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre vérification de ces produits s'est limitée aux montants comptabilisés dans les comptes de la Fondation et nous n'avons pas pu déterminer si certains redressements auraient dû être apportés aux montants des dons reçus, de l'excédent (déficit) des recettes sur les dépenses, de l'actif et du déficit.

À notre avis, à l'exception de l'effet des redressements, s'il y a lieu, que nous aurions pu juger nécessaires si nous avions été en mesure de vérifier l'intégralité des dons mentionnés au paragraphe précédent, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Fondation au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Fredericton, Nouveau-Brunswick  
Le 10 mai 2007

  
Comptables agréés

## La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Bilan  
31 mars 2007

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Actifs à court terme		
Encaisse	<u>\$ 285,123</u>	<u>\$ 366,782</u>
<b>PASSIF</b>		
Somme due à la Province du Nouveau-Brunswick (note 5)	\$ 117,200	\$ 381,541
Somme due au ministre des finances	-	638
Créditeurs et frais courus	4,300	5,000
Revenu reporté	<u>94,572</u>	<u>45,019</u>
	216,072	432,198
<b>ACTIFS NET (DÉFICIT)</b>		
Actifs nets (déficit)	<u>69,051</u>	<u>(65,416)</u>
	<u>\$ 285,123</u>	<u>\$ 366,782</u>

Approuvé par le conseil

Présidente *Suzanne Gules*  
 Administrateur *J. Montagna*

## La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

État des résultats et de l'évolution des actifs nets  
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>Recettes</b>		
Dons provenant du public	\$ 159,035	\$ 256,206
Subvention du Ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail	100,000	-
Financement du Ministère des Services familiaux et communautaires	65,458	52,253
Gain sur remise de dette 1999 - Province du Nouveau-Brunswick	50,000	-
Intérêt bancaire	6,647	6,288
Fonds en fidéicommiss de bibliothèque	-	125,106
Subvention du Ministère de l'Éducation	-	100,000
	<u>381,140</u>	<u>539,853</u>
<b>Déboursés</b>		
Livres, magazines et autres	226,212	448,700
Salaires et dépenses reliées	8,084	53,357
Services professionnels	4,300	5,450
Publicité, fournitures de bureau et imprimerie	4,056	39,856
Voyages	2,562	9,288
Autres	558	1,899
Entretien	391	1,365
Réunions	307	1,098
Expédition	203	15,166
Téléphone	-	1,015
	<u>246,673</u>	<u>577,194</u>
Excédent des recettes sur les déboursés (déboursés sur les recettes) pour l'exercice	134,467	(37,341)
Déficit, début de l'exercice	<u>(65,416)</u>	<u>(28,075)</u>
Actifs net (déficit), fin de l'exercice	<u>\$ 69,051</u>	<u>\$ (65,416)</u>

---

## La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

---

---

### 1. Autorité et objectif

La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick est une entité indépendante créée sous la provision de la Loi sur la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick proclamée le 1<sup>er</sup> mars 1998. Le mandat de la Fondation est:

- 1) de recevoir des dons de biens réels et personnels, y compris de l'argent, pour soutenir les services de bibliothèques publiques dans la province, y compris le soutien pour des projets d'immobilisations pour les installations de bibliothèques publiques, l'achat de matériel, d'équipement et de fournitures pour les bibliothèques publiques et le soutien pour ces services de bibliothèques qui peuvent être dispensés par l'entremise du réseau des bibliothèques publiques de la province,
- 2) d'investir et d'administrer les biens reçus,
- 3) d'encourager, de faciliter et d'exécuter les programmes et les activités qui, directement ou indirectement, augmenteront le soutien financier des bibliothèques publiques de la province ou leur conféreront un avantage,
- 4) d'accorder des subventions et des dons pour soutenir le réseau de bibliothèques publiques de la province,
- 5) de promouvoir l'utilisation et les avantages des bibliothèques publiques de la province, et
- 6) d'aider les commissions de bibliothèques publiques à collecter des fonds pour les bibliothèques publiques de la province.

Les affaires de la Fondation sont administrées par un conseil d'administration composé de dix personnes nommées par le Lieutenant-gouverneur en conseil. Le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail est responsable de l'administration de la Loi sur la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick.

---

## La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

---

---

### 2. Résumé des principales conventions comptables

Ces états financiers ont été préparées conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Les conventions principales sont détaillées comme suit:

#### (a) Identification de revenu

La Fondation suit la méthode de sursis de comptabilité pour les contributions qui comprennent les subventions et les dons restreints.

Les dons restreints sont identifiés comme revenu dans l'année que les dépenses apparentées sont identifiés. Aucune portion des dons restreints qui ne sont pas dépensés sont identifiés comme revenu reporté.

Les dons sans restreints sont identifiés comme revenu quand reçu ou recevable si le montant à être recevable peut être estimé d'une façon raisonnable et la collection est assurée d'une façon raisonnable.

Les dons de biens réels des livres et des matériaux sont identifiés comme revenus et dépenses à leur valeur juste quand un montant peut être déterminé.

#### (b) Instruments financiers

Les instruments financiers de la Fondation comprennent l'encaisse, les créiteurs et frais courus, et les sommes dues à la Province du Nouveau-Brunswick et au ministre des finances. La direction de la Fondation est de l'avis que ces instruments financiers n'exposent pas la Fondation à des risques significatifs de taux d'intérêt, de change ou de crédit. Sauf indication contraire, les justes valeurs de ces instruments financiers sont proches de leurs valeurs comptables.

### 3. Charges non insérées dans ces états financiers

Certaines des dépenses directes ou indirectes liées au fonctionnement de la Fondation sont absorbées par le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour la Province du Nouveau-Brunswick.

---

## La Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick

Notes afférentes aux états financiers

31 mars 2007

---

### 4. Opérations entre personnes apparentées

Les Amis de la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (les Amis) et la Fondation des bibliothèques publiques du Nouveau-Brunswick (la Fondation) sont sujets à des influences notables communes. Les membres du conseil de la Fondation sont les administrateurs des Amis et ils ne reçoivent aucune compensation pour leurs services.

L'administration des Amis est exécutée par les membres de la direction de la Fondation. La Fondation absorbe certains coûts directs et indirects reliés à la gestion des Amis.

Les fonds reçus par les Amis peuvent être remis à la Fondation.

### 5. Somme due à la Province du Nouveau-Brunswick

La somme due à la Province du Nouveau-Brunswick représente le montant qui est due au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail pour les coûts d'opération annuels de la Fondation.

Tout au long de l'année fiscale, le ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail paye les coûts d'opération au nom de la Fondation. Au début de chaque année fiscale, la Fondation rembourse au ministère de l'Éducation postsecondaire, de la Formation et du Travail les dépenses de l'année précédente.

### 6. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été présenté car l'information concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.



*États financiers consolidés de*

**FOREST PROTECTION LIMITED**

*31 mars 2007*

# Deloitte

Deloitte & Touche s.r.l.  
Brunswick House  
44 Chipman Hill, 7th Floor  
P.O. Box 6549  
Saint John (N.-B.) E2L 4R9  
Canada  
Tél. : 506- 632-1080  
Télec. : 506- 632-1210  
[www.deloitte.ca](http://www.deloitte.ca)

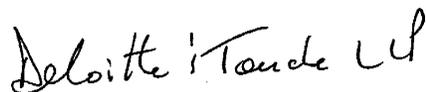
## Rapport des vérificateurs

Aux actionnaires de  
Forest Protection Limited

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Forest Protection Limited au 31 mars 2007 et les états consolidés des résultats et de l'actif net (du déficit) non affecté, de l'évolution de l'investissement net dans des immobilisations, du fonds d'occasions d'affaires, des affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation, de l'évolution de l'investissement net dans des immobilisations, du fonds d'occasions d'affaires, des affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Le 10 mai 2007

Member of  
Deloitte Touche Tohmatsu

**FOREST PROTECTION LIMITED****Bilan consolidé**

au 31 mars 2007

	2007	2006
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	460 061 \$	165 488 \$
Débiteurs	197 872	81 610
Stocks	884 788	845 958
Charges payées d'avance	12 925	-
	<b>1 555 646</b>	<b>1 093 056</b>
<b>IMMOBILISATIONS (note 3)</b>	<b>10 723 887</b>	<b>11 305 174</b>
<b>ACTIFS INCORPORELS (note 4)</b>	<b>59 000</b>	<b>-</b>
	<b>12 338 533 \$</b>	<b>12 398 230 \$</b>
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs	360 958 \$	298 262 \$
Produits reportés	365 948	512 491
Impôts à payer	40 197	-
Tranche à court terme de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition (note 5)	15 038	13 701
	<b>782 141</b>	<b>824 454</b>
<b>OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION- ACQUISITION (note 5)</b>	<b>292 933</b>	<b>307 971</b>
<b>PROVISION POUR ALLOCATIONS DE RETRAITE (note 6)</b>	<b>69 606</b>	<b>61 844</b>
<b>PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE</b>	<b>28 294</b>	<b>-</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital-actions (note 7)	2 000	2 000
Surplus d'apport	715 888	715 888
Investissement net dans des immobilisations	10 410 102	10 983 498
Fonds d'occasions d'affaires	-	100 000
Affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	(147 474)	(535 581)
Actif net (déficit) non affecté	185 043	(61 844)
	<b>11 165 559</b>	<b>11 203 961</b>
	<b>12 338 533 \$</b>	<b>12 398 230 \$</b>

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 ..... , administrateur


 ..... , administrateur

**FOREST PROTECTION LIMITED****État consolidé des résultats et de l'actif net (du déficit) non affecté**

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>PRODUITS</b>		
Apport des propriétaires		
- Province du Nouveau-Brunswick	2 742 045 \$	2 645 245 \$
- Industrie	353 428	345 261
Autres produits	1 565 941	2 265 144
Vente de marchandises	752 000	-
Produit d'intérêts	28 669	5 633
	<b>5 442 083</b>	<b>5 261 283</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION (note 8)</b>		
Extinction des incendies	2 242 011	2 311 566
Coûts indirects	895 578	859 319
Recherche et développement	693 060	1 194 810
Protection phytosanitaire	568 964	279 418
Accès aux entreprises	249 336	88 087
	<b>4 648 949</b>	<b>4 733 200</b>
<b>AUTRES CHARGES (PRODUITS)</b>		
Amortissement des immobilisations	699 826	687 969
Amortissement des actifs incorporels	59 000	-
Provision pour allocations de retraite	7 762	1 272
Intérêts et frais bancaires	385	7 445
Gain de change	(3 102)	-
Vente de pièces d'aéronefs	(826)	(12 943)
	<b>763 045</b>	<b>683 743</b>
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS SUR</b>		
<b>LES CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>	<b>30 089</b>	<b>(155 660)</b>
Impôts sur le bénéfice	40 197	-
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	(10 108)	(155 660)
Part des actionnaires sans contrôle	(28 294)	-
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>		
<b>SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE</b>	<b>(38 402)</b>	<b>(155 660)</b>
<b>ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ</b>		
<b>AU DÉBUT</b>	<b>(61 844)</b>	<b>(60 572)</b>
Virement de l'investissement net dans des immobilisations	573 396	590 287
Virement des affectations d'origine interne de l'actif net aux fins du fonds d'occasions d'affaires	100 000	100 000
Virement aux affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	(388 107)	(535 899)
<b>ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ</b>		
<b>À LA FIN</b>	<b>185 043 \$</b>	<b>(61 844) \$</b>

**FOREST PROTECTION LIMITED****État consolidé de l'évolution du fonds d'occasions d'affaires**

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>FONDS D'ACCÈS AUX ENTREPRISES</b>		
Solde au début	100 000 \$	200 000 \$
Virements des (aux) activités non affectées :		
Charges, montant net	-	(86 430)
Virement	(100 000)	(13 570)
	(100 000)	(100 000)
Solde à la fin	- \$	100 000 \$

**FOREST PROTECTION LIMITED****État consolidé de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>INVESTISSEMENT NET DANS DES IMMOBILISATIONS</b>		
Solde au début	10 983 498 \$	11 573 785 \$
Virements des (aux) activités non affectées :		
Acquisition d'immobilisations	112 004	85 207
Composante capital du contrat de location-acquisition	13 701	12 475
Amortissement des immobilisations	(699 101)	(687 969)
	(573 396)	(590 287)
Solde à la fin	10 410 102 \$	10 983 498 \$

**FOREST PROTECTION LIMITED****État consolidé de l'évolution de l'actif net**

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE DE L'ACTIF NET POUR REMPLACEMENT DE MATÉRIEL</b>		
Solde au début	(535 581) \$	(1 071 480) \$
Virements des (aux) activités non affectées :		
Virement de l'actif net non affecté	387 281	530 401
Vente de pièces d'aéronefs	826	12 943
Intérêts débiteurs	-	(7 445)
	<b>388 107</b>	<b>535 899</b>
Solde à la fin	<b>(147 474) \$</b>	<b>(535 581) \$</b>

**FOREST PROTECTION LIMITED****État consolidé des flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES</b>		
<b>LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(38 402) \$	(155 660) \$
Amortissement des immobilisations	699 826	687 969
Amortissement des actifs incorporels	59 000	-
Part des actionnaires sans contrôle	28 294	-
Provision pour allocations de retraite	7 762	1 272
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation :		
Débiteurs	(116 352)	35 443
Stocks	(38 830)	(44 164)
Charges payées d'avance	(12 925)	-
Créditeurs	(30 214)	103 561
Impôts à payer	40 197	-
Produits reportés	(146 543)	237 334
	<b>451 813</b>	<b>865 755</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Diminution des emprunts d'exploitation	-	(833 333)
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(13 701)	(12 475)
	<b>(13 701)</b>	<b>(845 808)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Acquisition d'immobilisations	(118 539)	(85 207)
Acquisition d'actifs incorporels	(25 000)	-
	<b>(143 539)</b>	<b>(85 207)</b>
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES</b>	<b>294 573</b>	<b>(65 260)</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>165 488</b>	<b>230 748</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>460 061 \$</b>	<b>165 488 \$</b>

## FOREST PROTECTION LIMITED

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 1. CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers consolidés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada et reflètent les principales conventions comptables suivantes :

##### *Principes de consolidation*

Les états financiers consolidés regroupent les comptes de la société et de sa filiale, Sylvar Technologies Inc. Toutes les opérations intersociétés ont été éliminées.

##### *Fonctionnement et investissement net dans des immobilisations*

- a. La société mène des activités liées à la protection phytosanitaire, à l'extinction des incendies et à la recherche et au développement, principalement en ce qui a trait à la protection de la forêt. Les coûts du programme de protection phytosanitaire, y compris tous les frais généraux, sont répartis parmi divers propriétaires, notamment la province du Nouveau-Brunswick et d'autres organisations selon une formule de partage des frais approuvée. Les coûts directement liés à l'extinction des incendies sont recouvrés auprès de la province du Nouveau-Brunswick et d'autres autorités. Le montant net des frais de recherche et de développement, déduction faite des produits, est recouvré selon une formule distincte de partage des frais approuvée. En vertu du paragraphe 149(1)l) de la Loi de l'impôt sur le revenu, Sylvar Technologies Inc., filiale de la société, est imposable au Canada.
- b. Les dépenses du programme comprennent toutes les sommes engagées durant l'exercice, y compris les frais liés aux immobilisations corporelles et aux stocks utilisés au cours de l'exercice. Les coûts sont réduits du produit de la cession d'immobilisations corporelles, à l'exception du montant de la vente d'aéronefs qui est viré au poste Affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel.
- c. Les immobilisations existantes à la fin de l'exercice sont comptabilisées dans les états financiers consolidés à titre d'investissement net dans des immobilisations.
- d. Les stocks acquis jusqu'au 31 octobre 1975 sont évalués au coût d'origine, si celui-ci peut être déterminé, ou selon une valeur de remplacement estimative à cette date. Les stocks acquis après le 31 octobre 1975 sont inscrits à leur coût d'acquisition. Les fournitures renouvelables disponibles à la fin de chaque exercice, à l'exception des pesticides ainsi que du combustible et des lubrifiants d'aéronefs, ne sont pas comprises dans le solde des stocks.
- e. Les terrains et les bâtiments acquis avant le 31 octobre 1975 sont comptabilisés selon leur coût estimatif. Toutes les autres immobilisations, y compris les bâtiments acquis après le 31 octobre 1975, sont inscrites au coût.
- f. L'amortissement des immobilisations corporelles est calculé de la manière suivante :
 

Bâtiments et maisons mobiles	—	10 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire
Aéronefs	—	4 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire
Matériel	—	20 %, selon la méthode de l'amortissement linéaire

**FOREST PROTECTION LIMITED****Notes complémentaires****Exercice terminé le 31 mars 2007**

---

**1. CONVENTIONS COMPTABLES (suite)***Affectations d'origine interne de l'actif net*

g. Tel qu'il a été déterminé par le conseil d'administration, les sources de financement suivantes doivent être transférées à ce poste aux fins du remplacement du matériel de la société :

- produit tiré de la vente d'aéronefs;
- surplus de fonctionnement découlant des activités non affectées.

h. Tel qu'il a été déterminé par le conseil d'administration, la société a établi un fonds d'occasions d'affaires. Les nouvelles charges liées aux occasions d'affaires sont imputées à ce fonds.

*Actifs incorporels*

Les actifs incorporels à durée de vie limitée sont comptabilisés au coût et ils sont amortis en fonction de leur vie utile estimative selon la méthode de l'amortissement linéaire.

*Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme assortis d'échéances d'au plus trois mois à partir de la date d'acquisition.

*Placements à court terme*

Les escomptes et les primes découlant de l'acquisition de placements à court terme sont amortis sur la durée du placement selon la méthode de l'amortissement linéaire.

*Constatation des produits*

La société constate les produits lorsqu'il existe une preuve convaincante qu'un accord a été conclu, que la livraison a eu lieu, que le prix demandé à l'utilisateur est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

**2. CONSTITUTION DE SYLVAR TECHNOLOGIES INC.**

Le 26 juin 2006, la société, avec la participation d'une autre entité, a procédé à la constitution de Sylvar Technologies Inc., (« Sylvar »), une nouvelle société spécialisée dans la technologie liée à la protection phytosanitaire. La participation de 90 % de la société dans Sylvar a été acquise moyennant une contrepartie en espèces de 90 \$. Les états financiers consolidés tiennent compte des résultats d'exploitation de la filiale à compter de la date de son acquisition.

**FOREST PROTECTION LIMITED****Notes complémentaires**

Exercice terminé le 31 mars 2007

**3. IMMOBILISATIONS**

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2007	2006
Terrains	75 000 \$	- \$	75 000 \$	75 000 \$
Bâtiments et maisons mobiles	741 645	389 448	352 197	417 472
Aéronefs	12 943 420	2 888 425	10 054 995	10 563 758
Mobilier et agencements	1 482	124	1 358	-
Matériel informatique	4 318	540	3 778	-
Matériel	1 421 506	1 184 947	236 559	248 944
	<b>15 187 371 \$</b>	<b>4 463 484 \$</b>	<b>10 723 887 \$</b>	<b>11 305 174 \$</b>

**4. ACTIF INCORPOREL**

Au cours de l'exercice, la société a acquis des actifs liés à l'entretien des aéronefs auprès d'un fournisseur établi. En plus de l'ajout d'immobilisations corporelles, la société a conclu un contrat de services de conseil avec l'ancien propriétaire. Le montant de 118 000 \$ payé en excédent de la juste valeur des immobilisations corporelles est considéré comme une rétribution additionnelle destinée à l'ancien propriétaire en échange de l'assistance fournie à la société pour mettre sur pied un service d'entretien efficient. Ce montant de 118 000 \$ est amorti sur un an, soit la durée du contrat de services de conseil.

**5. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION**

	2007	2006
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	307 971 \$	321 672 \$
Moins : la tranche à court terme	(15 038)	(13 701)
Obligation découlant d'un contrat de location-acquisition, déduction faite de la tranche à court terme	<b>292 933 \$</b>	<b>307 971 \$</b>

**FOREST PROTECTION LIMITED****Notes complémentaires**

Exercice terminé le 31 mars 2007

**5. OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION (suite)**

Au 31 mars 2007, les paiements minimaux futurs au titre des contrats de location-acquisition se présentent comme suit :

Exercices se terminant en :

2008	43 200 \$
2009	43 200
2010	43 200
2011	43 200
2012	43 200
2013 et par la suite	293 420
	<u>509 420</u>
Moins : la somme qui représente l'intérêt	201 449
	<u>307 971 \$</u>

**6. PROVISION POUR ALLOCATIONS DE RETRAITE**

La société assure des allocations de retraite pour les employés permanents équivalentes au salaire d'une semaine pour chaque année d'emploi jusqu'à un maximum de 25 semaines, payables au moment du départ à la retraite.

Le montant correspond à la valeur actualisée du passif estimatif pour les employés actuels et est basé sur l'âge de retraite de 65 ans.

**7. CAPITAL-ACTIONS**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Autorisé		
500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune		
Émis et en circulation		
200 actions ordinaires	<u>2 000 \$</u>	<u>2 000 \$</u>

**FOREST PROTECTION LIMITED****Notes complémentaires**

Exercice terminé le 31 mars 2007

**8. CHARGES D'EXPLOITATION**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Salaires et charges sociales	1 746 725 \$	1 566 182 \$
Honoraires juridiques, de consultation, de vérification, services généraux, sous-traitance, assurances, etc.	1 022 551	1 042 075
Entretien et réparation (sous-traitance)	592 811	832 679
Pesticides, matières et fournitures	504 386	587 980
Transport et communications	331 655	308 928
Cotisations patronales	242 771	215 830
Locations	167 021	148 801
Intérêts sur le contrat de location-acquisition	29 499	30 725
Location – laboratoire et matériel	11 530	-
Charges imputées au fonctionnement	4 648 949	4 733 200
Capitalisation – immobilisations	236 539	85 207
Composante capital du contrat de location-acquisition	13 701	12 475
<b>Total des dépenses des programmes</b>	<b>4 899 189 \$</b>	<b>4 830 882 \$</b>

**DÉPENSES DES PROGRAMMES PAR CENTRE D'ACTIVITÉ**

Extinction des incendies – plan opérationnel	2 242 011 \$	2 311 566 \$
Frais généraux	895 578	859 319
Recherche et développement	693 060	1 194 810
Contrôle phytosanitaire	568 964	279 418
Fonds d'occasions d'affaires	249 336	88 087
	<b>4 648 949 \$</b>	<b>4 733 200 \$</b>

**9. PASSIF DÉCOULANT DU RÉGIME DE RETRAITE**

La société offre un régime de retraite à cotisations déterminées pour les employés permanents et les employés contractuels. En 2007, la cotisation de la société à ce régime s'est établie à 42 741 \$ (39 333 \$ en 2006).

**10. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES**

Au cours de l'exercice, la société a reçu et a payé les montants suivants :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Intérêts reçus	28,669	5,633
Intérêts payés	29,884	38,170

# Deloitte

Deloitte & Touche s.r.l.  
Brunswick House  
44 Chipman Hill, 7th Floor  
P.O. Box 6549  
Saint John (N.-B.) E2L 4R9  
Canada  
Tél. : 506-632-1080  
Télec. : 506-632-1210  
www.deloitte.ca

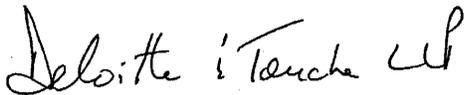
## Renseignements supplémentaires

Aux administrateurs de  
Forest Protection Limited

Nous avons effectué notre vérification des états financiers de Forest Protection Limited pour l'exercice terminé le 31 mars 2007. Notre rapport aux actionnaires, daté du 10 mai 2007, décrit l'étendue de notre vérification et notre opinion. Les tableaux suivants ne sont inclus que pour votre information et ne sont pas nécessaires pour une présentation fidèle de la situation financière et des résultats d'exploitation de la société :

Tableau des produits et des dépenses par service  
Bilan consolidé – feuille de travail  
Feuille de travail consolidée pour les résultats et l'actif net (le déficit) non affecté  
Feuille de travail consolidée pour les flux de trésorerie

Notre vérification visait à nous permettre de formuler une opinion sur les états financiers dans leur ensemble et non à nous permettre d'exprimer une opinion sur tous les détails contenus dans ces tableaux.



Comptables agréés

Le 10 mai 2007

**FOREST PROTECTION LIMITED**  
Tableau des produits et des dépenses par service  
Exercice terminé le 31 mars 2007

Numéro de service	Service	Budget annuel total	Produits à ce jour	Dépenses	Écritures relatives à la présentation d'états financiers	Total des dépenses	Paiement de capital sur le contrat de location-acquisition	Dépenses en immobilisations
10	Administration	863 700 \$	883 093 \$	897 027 \$	(1 499) \$	894 528 \$	- \$	1 499 \$
30	Extinction des incendies	1 094 400	1 713 045	1 740 124	(27 769)	1 712 355	13 701	14 068
31	Avion de pointage (« birdtag »)	345 800	349 965	304 876	(5 068)	299 808	-	5 068
33	Opérations d'extinction (C-B.)	-	484 684	229 848	-	229 848	-	-
34	Opérations d'extinction (É.-U.)	430 500	-	-	-	-	-	-
40	Estimations et inventaire forestier	146 200	146 207	149 055	-	149 055	-	-
41	Traitement aérien (hect. - D.N.R.)	70 000	49 101	49 039	-	49 039	-	-
44	Autres (N.-E. Ont., MDN)	300 000	359 354	143 681	-	143 681	-	-
45	Bowater - Herbiocide	60 900	-	-	-	-	-	-
48	Tunnel aérodynamique FPLRN/Camp/UNB	10 000	-	-	-	-	-	-
50	Fonds d'occasions d'affaires	200 000	127 083	197 267	(116 369)	80 898	-	116 369
55	Sylvar	-	237 569	227 189	-	227 189	-	-
600-800	Recherche et développement	1 000 000	699 244	693 060	-	693 060	-	-
	<b>Forest Protection Limited</b>	<b>5 121 500</b>	<b>5 049 345</b>	<b>4 631 166</b>	<b>(150 705)</b>	<b>4 480 461</b>	<b>13 701</b>	<b>137 004</b>
	Sylvar Technologies Inc.	-	757 847	433 397	-	433 597	-	6 535
	Élimination des comptes et opérations réciproques	-	(265 109)	(265 109)	-	(265 109)	-	-
	<b>Total</b>	<b>5 121 500 \$</b>	<b>5 542 083</b>	<b>4 799 654 \$</b>	<b>(150 705) \$</b>	<b>4 648 949 \$</b>	<b>13 701 \$</b>	<b>143 539</b>
	Moins : Fonds d'accès aux entreprises	-	(100 000)	-	-	-	-	93 000
	<b>Produits, montant net</b>	-	<b>5 442 083 \$</b>	-	-	-	-	<b>236 539 \$</b>

**Fonds de remplacement de matériel (FRM)**

Solde du FRM au 31 mars 2006	(535 581) \$
Vente de pièces d'aéronefs	826
Solde du FRM au 31 mars 2006	(534 755)
Virement des actifs nets non affectés	387 281
	(147 474) \$

Frais d'administration (15 %) : 34 500 \$; R.&D. : 21 522 \$; Autres : 34 477 \$; Sylvar : 20 000 \$

**FOREST PROTECTION LIMITED****Bilan consolidé – feuille de travail**

au 31 mars 2007

	FPL	Sylvar	Éliminations	Données consolidées
<b>ACTIF À COURT TERME</b>				
Trésorerie et équivalents de trésorerie	112 828 \$	347 233 \$	- \$	460 061 \$
Débiteurs	230 050	8 590	(40 768)	197 872
Contributions à recevoir	-	100	(100)	-
Stocks	884 788	-	-	884 788
Charges payées d'avance	-	12 925	-	12 925
	1 227 666	368 848	(40 868)	1 555 646
INVESTISSEMENT DANS SYLVAR TECHNOLOGIES INC.	90	-	(90)	-
IMMOBILISATIONS	10 718 077	5 810	-	10 723 887
ACTIFS INCORPORELS	59 000	-	-	59 000
	12 004 833 \$	374 658 \$	(40 958) \$	12 338 533 \$
<b>PASSIF À COURT TERME</b>				
Créditeurs	350 398 \$	51 418 \$	(40 858) \$	360 958 \$
Produits reportés	365 948	-	-	365 948
Impôts à payer	-	40 197	-	40 197
Tranche à court terme de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	15 038	-	-	15 038
	731 384	91 615	(40 858)	782 141
<b>OBLIGATION DÉCOULANT D'UN CONTRAT DE LOCATION-ACQUISITION</b>				
	292 933	-	-	292 933
<b>PROVISION POUR ALLOCATIONS DE RETRAITE</b>				
	69 606	-	-	69 606
<b>PART DES ACTIONNAIRES SANS CONTRÔLE</b>				
	-	-	28 294	28 294
<b>CAPITAUX PROPRES</b>				
Capital-actions	2 000	100	(100)	2 000
Surplus d'apport	715 888	-	-	715 888
Investissement net dans des immobilisations	10 410 102	-	-	10 410 102
Fonds d'occasions d'affaires	-	-	-	-
Affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	(147 474)	-	-	(147 474)
Actif net (déficit) non affecté	(69 606)	282 943	(28 294)	185 043
	10 910 910	283 043	(28 394)	11 165 559
	12 004 833 \$	374 658 \$	(40 958) \$	12 338 533 \$

**FOREST PROTECTION LIMITED****Feuille de travail consolidée pour les résultats et l'actif net (le déficit) non affecté**

Exercice terminé le 31 mars 2007

PRODUITS	FPL	Sylvar	Éliminations	Données consolidées
Vente de marchandises	- \$	752 000 \$	- \$	752 000 \$
Intérêts	22 822	5 847	-	28 669
Apport	3 095 473	-	-	3 095 473
Autres produits	1 831 050	-	(265 109)	1 565 941
	4 949 345	757 847	(265 109)	5 442 083
<b>DÉPENSES DES PROGRAMMES</b>				
Salaires et charges sociales	1 661 398	192 358	(107 031)	1 746 725
Honoraires juridiques, de consultation, de vérification, services généraux, sous-traitance, assurances, etc.	999 748	91 618	(68 815)	1 022 551
Amortissement des immobilisations	699 101	725	-	699 826
Entretien et réparation (sous-traitance)	593 093	-	(282)	592 811
Pesticides, matières et fournitures	472 556	-	(2 880)	469 676
Transport et communications	305 458	55 592	(29 395)	331 655
Cotisations patronales	233 560	19 969	(10 758)	242 771
Locations	185 149	-	(18 128)	167 021
Amortissement des actifs incorporels	59 000	-	-	59 000
Matières et fournitures	-	47 490	(12 780)	34 710
Intérêts sur le contrat de location-acquisition	29 499	-	-	29 499
Location – laboratoire et matériel	-	11 530	-	11 530
Provision pour allocations de retraite	7 762	-	-	7 762
Intérêts et frais bancaires	-	385	-	385
Redevances	-	15 040	(15 040)	-
Divers	-	-	-	-
Vente de pièces d'aéronefs	(826)	-	-	(826)
Change américain	(3 102)	-	-	(3 102)
	5 242 396	434 707	(265 109)	5 411 994
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>				
<b>SUR LES CHARGES AVANT LES ÉLÉMENTS SUIVANTS :</b>	(293 051)	323 140	-	30 089
Impôts sur le bénéfice	-	40 197	-	40 197
Bénéfice avant part des actionnaires sans contrôle	(293 051)	282 943	-	(10 108)
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	(28 294)	(28 294)
<b>EXCÉDENT (INSUFFISANCE) DES PRODUITS</b>				
<b>SUR LES CHARGES POUR L'EXERCICE</b>	(293 051)	282 943	(28 294)	(38 402)
<b>ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ</b>				
<b>AU DÉBUT</b>	(61 844)	-	-	(61 844)
Virement de l'investissement net dans des immobilisations	573 396	-	-	573 396
Virement des affectations d'origine interne de l'actif net aux fins du fonds d'occasions d'affaires	100 000	-	-	100 000
Virement aux affectations d'origine interne de l'actif net pour remplacement de matériel	(388 107)	-	-	(388 107)
<b>ACTIF NET (DÉFICIT) NON AFFECTÉ</b>				
<b>À LA FIN</b>	(69 606) \$	282 943 \$	(28 294) \$	185 043 \$

**FOREST PROTECTION LIMITED****Feuille de travail consolidée pour les flux de trésorerie**

Exercice terminé le 31 mars 2007

	FPL	Sylvar	Éliminations	Données consolidées
<b>RENTRÉES (SORTIES) NETTES</b>				
<b>LIÉES AUX ACTIVITÉS SUIVANTES :</b>				
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>				
Excédent des produits sur les charges (des charges sur les produits)	(293 051) \$	282 943 \$	(28 294) \$	(38 402) \$
Amortissement des immobilisations	699 101	725	-	699 826
Amortissement des actifs incorporels	59 000	-	-	59 000
Part des actionnaires sans contrôle	-	-	28 294	28 294
Allocations de retraite	7 762	-	-	7 762
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement lié à l'exploitation :				
Débiteurs	(148 440)	32 078	10	(116 352)
Stocks	(38 830)	-	-	(38 830)
Charges payées d'avance	-	(12 925)	-	(12 925)
Créditeurs	(40 864)	50 847	-	9 983
Produits reportés	(146 543)	-	-	(146 543)
	<b>98 135</b>	<b>353 668</b>	<b>10</b>	<b>451 813</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>				
Émission de capital-actions	-	100	(100)	-
Remboursement de l'obligation découlant d'un contrat de location-acquisition	(13 701)	-	-	(13 701)
	<b>(13 701)</b>	<b>100</b>	<b>(100)</b>	<b>(13 701)</b>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>				
Acquisition d'immobilisations	(112 004)	(6 535)	-	(118 539)
Acquisition d'actifs incorporels	(25 000)	-	-	(25 000)
Investissement dans une filiale	(90)	-	90	-
	<b>(137 094)</b>	<b>(6 535)</b>	<b>90</b>	<b>(143 539)</b>
<b>(SORTIES) RENTRÉES NETTES</b>	<b>(52 660)</b>	<b>347 233</b>	<b>-</b>	<b>294 573</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>165 488</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>165 488</b>
<b>SITUATION DE TRÉSORERIE À LA FIN</b>	<b>112 828 \$</b>	<b>347 233 \$</b>	<b>- \$</b>	<b>460 061 \$</b>

**FUNDY LINEN SERVICE INC.**

(Constituée en vertu de la Loi de la Province du Nouveau-Brunswick)

**ÉTATS FINANCIERS**

**31 MARS 2007**

39 Canterbury Street  
P.O. Box 6668  
Saint John  
New Brunswick  
E2L 4S1

Tel (506) 636-9220  
Fax (506) 634-8208  
E-mail [tsdsj@teedsaundersdoyle.com](mailto:tsdsj@teedsaundersdoyle.com)

**TEED  
SAUNDERS  
DOYLE & CO.**  
**Chartered Accountants**

Member of DFK Canada and DFK International

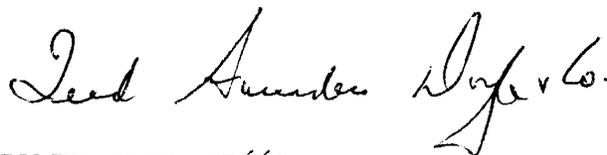
## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres de Fundy Linen Service Inc.

Nous avons vérifié l'état de la situation financière de Fundy Linen Service Inc. au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets non affectés, de l'évolution des actifs nets affectés pour remplacement d'immobilisations et flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



COMPTABLES AGRÉÉS

Saint John, N.-B.  
Le 17 mai 2007

Saint John Partners  
John H Teed      David L. Doyle  
Andrew P. Logan      Peter L. Logan



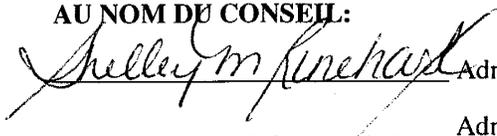
Fredericton Partners  
Brian J. Saunders      Ralph D Gorman  
David H. Bradley

**FUNDY LINEN SERVICE INC.**  
**ÉTAT DE LA SITUATION FINANCIÈRE**  
**AU 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>ACTIFS</b>		
<b>À Court Terme</b>		
Encaisse (Note 3)	411 354 \$	487 432 \$
Placements (Notes 2 et 3)	468 317	1 263 417
Débiteurs (Note 3)	213 479	221 405
Inventaire de fournitures (Note 2)	266 276	243 083
Frais payés d'avance	<u>83 305</u>	<u>100 848</u>
	<u>1 442 731</u>	<u>2 316 185</u>
<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b> (Notes 2, 4 et 5)	<u>3 994 945</u>	<u>2 464 552</u>
	<u>5 437 676</u> \$	<u>4 780 737</u> \$
<b>PASSIFS</b>		
<b>À Court Terme</b>		
Créditeurs et frais courus (Note 3)	623 539 \$	539 937 \$
Créditeurs - dépense spéciale (Notes 2 et 3)	5 742	91 108
Produit reporté	-	200 000
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	<u>73 433</u>	<u>-</u>
	<u>702 714</u>	<u>831 045</u>
<b>DETTE À LONG TERME</b> (Notes 3 et 5)	<u>415 955</u>	<u>-</u>
<b>PRESTATIONS DE RETRAITE À PAYER</b> (Note 2)	<u>550 574</u>	<u>265 689</u>
<b>ACTIFS NETS</b>		
<b>ACTIFS NETS NON AFFECTÉS</b>	4 485 721	2 868 893
<b>ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REMPLACEMENT D'IMMOBILISATIONS</b> (Note 2)	<u>(717 288)</u>	<u>815 110</u>
	<u>3 768 433</u>	<u>3 684 003</u>
	<u>5 437 676</u> \$	<u>4 780 737</u> \$

**ENGAGEMENTS** (Note 6)

**AU NOM DU CONSEIL:**

 Administrateur  
 \_\_\_\_\_ Administrateur

**FUNDY LINEN SERVICE INC.****ÉTAT DES RÉSULTATS****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>REVENUS</b> (Note 2)	<u>6 316 391</u> \$	<u>5 561 667</u> \$
<b>DÉPENSES</b>		
Production	1 897 108	1 752 587
Livraison	371 833	360 727
Entretien et opération de machines fixes	1 331 522	1 313 423
Remplacement de toiles	1 004 153	821 340
Général et administratif	1 135 709	827 162
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	2 006	-
Intérêt sur emprunt à long terme	<u>44 303</u>	<u>-</u>
	<u>5 786 634</u>	<u>5 075 239</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT L'AMORTISSEMENT, INTÉRÊTS PERÇUS ET DÉPENSE SPÉCIALE</b>	529 757	486 428
<b>AMORTISSEMENT</b>	<u>524 015</u>	<u>395 320</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT INTÉRÊTS PERÇUS ET DÉPENSE SPÉCIALE</b>	5 742	91 108
<b>INTÉRÊTS PERÇUS</b>	<u>84 430</u>	<u>42 842</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES AVANT DÉPENSE SPÉCIALE</b>	90 172	133 950
<b>DÉPENSE SPÉCIALE</b> (Note 2)	<u>(5 742)</u>	<u>(91 108)</u>
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	<u>84 430</u> \$	<u>42 842</u> \$

**FUNDY LINEN SERVICE INC.**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS NON AFFECTÉS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	2 868 893 \$	3 114 280 \$
<b>EXCÉDENT DES REVENUS SUR LES DÉPENSES</b>	84 430	42 842
<b>TRANSFERT DES ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REPLACEMENT D'IMMOBILISATIONS POUR ACHAT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>2 059 943</u>	<u>107 091</u>
	5 013 266	3 264 213
<b>TRANSFERT AUX ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REPLACEMENT D'IMMOBILISATIONS</b>	<u>527 545</u>	<u>395 320</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>4 485 721 \$</u>	<u>2 868 893 \$</u>

**FUNDY LINEN SERVICE INC.**

**ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS AFFECTÉS POUR REMPLACEMENT  
D'IMMOBILISATIONS**

**EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>SOLDE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	815 110 \$	526 881 \$
<b>AMORTISSEMENT</b>	524 015	395 320
<b>PRODUITS DE LA VENTE D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>3 530</u>	<u>-</u>
	1 342 655	922 201
<b>FONDS UTILISÉS POUR ACHAT D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<u>2 059 943</u>	<u>107 091</u>
<b>SOLDE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<u>(717 288) \$</u>	<u>815 110 \$</u>

**FUNDY LINEN SERVICE INC.****ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE****EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<b>PROVENANCE (SORTIE) DE L'ENCAISSE</b>		
Activités de fonctionnement		
Excédent des revenus sur les dépenses	84 430 \$	42 842 \$
Éléments hors caisse		
Amortissement	524 015	395 320
Perte sur la vente d'immobilisations corporelles	2 006	-
Prestations de retraite à payer	<u>284 885</u>	<u>70 444</u>
	895 336	508 606
Variations du fonds de roulement hors caisse		
Débiteurs	7 926	90 147
Débiteurs - revenu spécial	-	91 010
Inventaire de fournitures	(23 193)	72 380
Frais payés d'avance	17 543	(21 693)
Créditeurs et frais courus	83 601	19 461
Créditeurs - dépense spéciale	(85 366)	91 108
Produit reporté	<u>(200 000)</u>	<u>200 000</u>
	<u>695 847</u>	<u>1 051 019</u>
Activités d'investissement		
Achat d'immobilisations corporelles	(2 059 943)	(107 091)
Produit de vente d'immobilisations corporelles	3 530	-
Diminution (augmentation) des placements	<u>795 100</u>	<u>(501 212)</u>
	<u>(1 261 313)</u>	<u>(608 303)</u>
Activités de financement		
Produit d'emprunt	1 000 000	-
Remboursement d'emprunt	<u>(510 612)</u>	<u>-</u>
	<u>489 388</u>	<u>-</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>(76 078)</b>	<b>442 716</b>
<b>ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b><u>487 432</u></b>	<b><u>44 716</u></b>
<b>ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE</b>	<b><u>411 354</u> \$</b>	<b><u>487 432</u> \$</b>
<b>INFORMATION SUPPLÉMENTAIRE - FLUX DE TRÉSORERIE</b>		
Intérêts reçus	84 430 \$	42 842 \$
Intérêts payés	44 303	-

## FUNDY LINEN SERVICE INC.

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

#### 1. NATURE DES ACTIVITÉS

Fundy Linen Service Inc. fournit un service de toiles pour facilités de services médicaux pour le sud du Nouveau-Brunswick. Fundy Linen Service Inc. est un organisme sans but lucratif, et comme tel, est exempt d'impôt.

#### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

##### Placements

Les placements sont comptabilisés au prix coûtant. La valeur marchande au 31 mars 2007 était 468 317 \$ (2006 - 1 263 417 \$).

##### Inventaire de Fournitures

L'inventaire de fournitures est comptabilisé au moindre du coût et de la valeur de réalisation nette. Tout inventaire de toiles est comptabilisé aux charges lorsque mis dans le système de lavage. L'inventaire de toiles consiste seulement de nouvelles toiles jamais utilisées.

##### Immobilisations Corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées aux prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants:

Bâtiments	5 %
Pavage	4 %
Équipement de lavage	6 2/3 %
Équipement de bureau	6 2/3 %
Équipement informatique et logiciel	33 1/3 %

##### Prestations de Retraite à Payer

La convention collective entre la société et S.C.F.P. - Local 2291 prévoit le paiement d'une prestation de retraite aux employés ayant un minimum de cinq années consécutives de service qui se retirent conformément au plan de pension ou lorsque la cessation d'emploi est dû à l'invalidité, la mort ou la mise à pied. L'estimation totale des prestations de retraite à payer au 31 mars 2007 a été comptabilisée comme un passif.

##### Actifs Nets Affectés pour Remplacement d'Immobilisations

Les actifs nets affectés pour remplacement d'immobilisations sont à être utilisés pour financer l'investissement en immobiliers. Une allocation annuelle égale à la dépense d'amortissement est faite à ce compte.

##### Revenu

Le revenu est comptabilisé lorsque les toiles sont livrées et que la collecte est raisonnablement assurée.

##### Dépense Spéciale

L'excédent des revenus sur les dépenses avant intérêts perçus et dépense spéciale est à être remboursé aux membres.

## FUNDY LINEN SERVICE INC.

### NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS

31 MARS 2007

#### 2. SOMMAIRE DES PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

##### Utilisation d'Estimation

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses ayant une incidence sur les montants présentés de l'actif et du passif de même que sur la présentation de l'actif et du passif éventuels, à la date des états financiers, ainsi que sur les montants présentés au titre des revenus et des dépenses au cours de la période de présentation de l'information. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

#### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

Les instruments financiers de la société se composent d'encaisse, placements, débiteurs, créditeurs et frais courus, créditeurs - dépense spéciale et dette à long terme. À moins d'avis contraire, la direction est d'avis que la société n'est pas sujette à des risques importants liés aux taux d'intérêts, aux taux de change ou aux variations des marchés provenant de ces instruments financiers. La juste valeur marchande de ces instruments financiers se rapproche de leur valeur comptable, à moins d'avis contraire.

#### 4. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2007			2006
	Coût	Amortissement Cumulé	Net	Net
Terrain	58 485 \$	-	58 485 \$	58 485 \$
Bâtiments	2 997 167	2 798 715	198 452	218 654
Pavage	75 628	37 950	37 678	27 212
Équipement	9 963 840	6 263 510	3 700 330	2 160 201
	13 095 120 \$	9 100 175 \$	3 994 945 \$	2 464 552 \$

#### 5. DETTE À LONG TERME

	2007	2006
Emprunt payable à la Banque Royale du Canada en tranches mensuelles de 8 205\$ incluant les intérêts à 5,75%, dû en décembre 2011, garanti par équipement.	489 388 \$	-
Tranche échéant à moins d'un an	73 433	-
	415 955 \$	-

Les paiements en capital au cours des cinq prochains exercices sont les suivants:

2008	73 433 \$
2009	77 769
2010	82 361
2011	87 223
2012	168 602

**FUNDY LINEN SERVICE INC.****NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS****31 MARS 2007****6. ENGAGEMENTS DE LOCATION-EXPLOITATION**

La société loue trois véhicules motorisés et de l'équipement de bureau qui sont comptabilisés à titre de contrats de location-exploitation. Les paiements minimums annuels dûs à chacune des quatre prochains exercices sont les suivants:

2008	54 817 \$
2009	54 817
2010	15 135
2011	1 431

**7. DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE**

Au cours de l'exercice, la société a eu 5 831 598\$ (2006 - 5 117 428\$) de ventes à la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique, représentant 92,3% des revenus (2006 - 92,0%).



---

ÉTATS FINANCIERS

**GESTION PROVINCIALE LTÉE**

31 MARS 2007

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

À l'actionnaire de  
Gestion provinciale Ltée

J'ai vérifié le bilan de Gestion provinciale Ltée au 31 mars 2007 et les états des résultats et des bénéfices non répartis et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général,

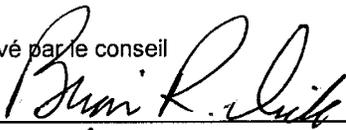
Michael Ferguson, CA

Fredericton (N.-B.)  
le 24 août 2007

**GESTION PROVINCIALE LTÉE**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse et placements à court terme	670 163 \$	605 373 \$
Intérêts à recevoir	428	1 277
Comptes à recevoir divers	376 671	7
	<u>1 047 262</u>	<u>606 657</u>
Projets de développement industriel (notes 2 et 3)		
Prêts aux compagnies clientes	4 470 092	3 655 720
Actions des compagnies clientes	2 828 857	2 926 609
	<u>7 298 949</u>	<u>6 582 329</u>
Moins: provision pour perte	<u>(5 728 901)</u>	<u>(5 801 970)</u>
	<u>1 570 048</u>	<u>780 359</u>
	<u>2 617 310 \$</u>	<u>1 387 016 \$</u>
<b>PASSIF ET AVOIR DE L'ACTIONNAIRE</b>		
Passif à court terme		
Comptes à payer	<u>305 108 \$</u>	- \$
Dette à long terme		
Somme due à la province du Nouveau-Brunswick (note 3)	6 315 725	5 532 331
Moins: provision pour perte des projets de développement industriel (note 2)	<u>(4 751 971)</u>	<u>(4 751 971)</u>
	<u>1 563 754</u>	<u>780 360</u>
Capital-actions		
Autorisé: 500 actions ordinaires d'une valeur nominale de 10 \$ chacune	5 000	5 000
Émises: 500 actions	<u>743 448</u>	<u>601 656</u>
Bénéfices non répartis	<u>748 448</u>	<u>606 656</u>
	<u>2 617 310 \$</u>	<u>1 387 016 \$</u>

Approuvé par le conseil



administrateur



administrateur

**GESTION PROVINCIALE LTÉE**  
**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DES BÉNÉFICES NON RÉPARTIS**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>RECETTES</b>		
Contribution provinciale	850 144 \$	749 675 \$
Recouvrement de perte - financé par la province (note 2)	-	1 164 792
Intérêts créditeurs	89 706	67 449
Produits divers	71 563	77 625
	<u>1 011 413</u>	<u>2 059 541</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Subvention de développement	850 144	750 000
Créances douteuses	19 375	1 256 727
Divers	102	135
Perte sur disposition de bâtiment	-	200 000
Coûts d'investissement dans un bâtiment	-	10 802
	<u>869 621</u>	<u>2 217 664</u>
<b>BÉNÉFICE NET (PERTE NETTE) DE L'EXERCICE</b>	141 792	(158 123)
Bénéfices non répartis au début de l'exercice	<u>601 656</u>	<u>759 779</u>
<b>BÉNÉFICES NON RÉPARTIS à la fin de l'exercice</b>	<u>743 448 \$</u>	<u>601 656 \$</u>

**GESTION PROVINCIALE LTÉE**  
**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**  
**POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR):</b>		
Activités d'exploitation:		
Bénéfice net (perte nette) de l'exercice	141 792 \$	(158 123)\$
Ajouter (déduire) les éléments n'ayant aucun effet sur la trésorerie		
Perte sur disposition de bâtiment	-	200 000
Créances douteuses	19 375	1 256 727
Recouvrement de perte - financé par la province	-	(1 164 792)
	<u>161 167</u>	<u>133 812</u>
Évolution des postes hors caisse du fonds de roulement*	(90 082)	(140 576)
	<u>71 085</u>	<u>(6 764)</u>
Activités d'investissements:		
Projets de développement industriel - recouvrements		
Prêts	112 559	74 384
Actions	97 752	14 436
Bâtiment	-	110 000
Projet de développement industriel - placements		
Prêts	(1 000 000)	-
	<u>(789 689)</u>	<u>198 820</u>
Activités de financement:		
Remboursements à la province	(216 606)	(78 819)
Avances de la province	1 000 000	-
	<u>783 394</u>	<u>(78 819)</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	<b>64 790</b>	<b>113 237</b>
Encaisse, au début de l'exercice	<u>605 373</u>	<u>492 136</u>
<b>ENCAISSE, à la fin de l'exercice</b>	<b><u>670 163 \$</u></b>	<b><u>605 373 \$</u></b>

\* Les postes hors caisse du fonds de roulement comprennent les débiteurs et les créditeurs.

## **GESTION PROVINCIALE LTÉE**

### **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

#### **31 MARS 2007**

---

#### **1. Description des opérations**

---

Gestion provinciale Ltée a été constituée en société en 1973 conformément à la Loi sur les compagnies de la province du Nouveau-Brunswick. La province du Nouveau-Brunswick est propriétaire à part entière de la société. Celle-ci est responsable de l'administration d'investissements dans des projets de développement industriel. L'administration des affaires de la société est assurée par des employés de la province du Nouveau-Brunswick sous la direction du conseil d'administration de Gestion provinciale Ltée. La province paye tous les coûts relatifs à ces employés.

#### **2. Résumé des principales conventions comptables**

---

##### **Projets de développement industriel**

Les investissements de la société dans les projets de développement industriel sont inscrits au coût sauf si l'intérêt doit être capitalisé en vertu d'une entente. En pareils cas, l'intérêt capitalisé est ajouté au coût de l'investissement.

Pour reconnaître des pertes potentielles quant aux projets de développement industriel, la société maintient une provision pour perte vis-à-vis ces investissements. Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, toutes pertes résultant d'investissements financés par des avances de la province du Nouveau-Brunswick sera assumée par cette dernière au moyen d'une réduction correspondante de la dette à long terme de la société. Comme résultat, toute perte inscrite comme dépense par la société est contrebalancée par un recouvrement provenant de la province.

#### **3. Dette à long terme**

---

Conformément à la décision 74-57 du Conseil du Trésor, les avances de la province du Nouveau-Brunswick sont accordées sans intérêt et doivent être remboursées à partir du recouvrement des sommes investies dans les projets de développement industriel.

#### **4. Passif éventuel**

---

La société s'est portée garante de prêts de deux compagnies clientes. En vertu d'une entente, le montant garanti ne peut excéder le moindre de 15 000 000\$ ou 75% du solde du prêt. Le passif éventuel relatif à cette garantie était de 14 000 000\$ au 31 mars 2007 (2006 - 14 750 000\$).

En vertu de l'autre entente, le montant garanti ne peut excéder le moindre de 700 000\$ ou le solde du prêt. Le passif éventuel relatif à cette garantie était de 700 000\$ au 31 mars 2007.

Dans les deux cas, toutes pertes résultantes seront assumées par la province du Nouveau-Brunswick et ne seront pas reflétées comme dépense de la société.

**GESTION PROVINCIALE LTÉE**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

---

**5. Engagements non réglés**

---

Au 31 mars 2007, la société comptait des engagements non réglés relatifs aux projets de développement industriel de 1 279 856\$ (2006 - 130 000\$).



## **Le Musée du Nouveau - Brunswick**

États financiers consolidés  
**31 mars 2007**

**Ashe, Casey & Mills**

Chartered Accountants

206 King Street West  
Saint John  
New Brunswick  
E2M 1S6Tel: (506) 635-1802  
Fax: (506) 635-1832**Rapport des vérificateurs****Aux actionnaires de  
Le Musée du Nouveau - Brunswick**

Nous avons vérifié le bilan consolidé de Le Musée du Nouveau- Brunswick (le « Musée ») au 31 mars 2007 et l'état consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers consolidés incombe à la direction du Musée. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers consolidés. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de Musée au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de ses activités pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le 18 mai, 2007  
Saint John, N.B.  
Comptables agréés

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

Bilan consolidé  
31 mars 2007

	Fonds de fonctionne- ment \$	Fonds d'immo- bilisations corporelles \$	Fonds affecté \$	Fonds de dotation \$	2007 \$	2006 \$
<b>Actif</b>						
Trésoreire	96 512	-	799	44 068	141 379	111 475
Placements à court terme (note 3)	299 196	-	76 762	-	375 958	69 179
Comptes clients	26 327	-	-	30 532	56 859	54 217
Comptes débiteurs - subventions	11 982	-	120 742	-	132 724	226 305
Stocks	43 114	-	-	-	43 114	44 843
Sommes à recevoir de la province du Nouveau - Brunswick	-	-	-	-	-	143 394
	477 131	-	198 303	74 600	750 034	649 413
<b>Placements (note 3)</b>	-	-	-	1 448 830	1 448 830	1 209 286
<b>Immobilisations corporelles (note 4)</b>	-	111 608	-	-	111 608	137 353
<b>Collections et Acquisitions (note 2)</b>	2	-	-	-	2	2
	477 133	111 608	198 303	1 523 430	2 310 474	1 996 054
<b>Passif et soldes des fonds</b>						
Comptes créditeurs et charges à payer	145 628	-	24 226	-	169 854	181 933
Emprunt interfonds	182 840	-	(182 303)	(537)	-	-
Sommes à payer à la province du Nouveau Brunswick	132 376	-	(90 420)	-	41 956	-
	460 844	-	(248 497)	(537)	211 810	181 933
Non affectés	16,289	-	-	-	16 289	16 416
Grevés d'une affectation d'origine interne	-	-	144 279	58 000	202 279	112 728
Grevés d'une affectation d'origine externe	-	-	302 521	-	302 521	386 597
Donations	-	-	-	1 170 800	1 170 800	1 161 027
Gains et pertes non réalisés nets cumulatifs sur les actifs de base susceptibles de vente	-	-	-	-	295 167	295 167
Immobilisations corporelles	-	111 608	-	-	111 608	137 353
	16 289	111 608	446 800	1 523 967	2 098 664	1 814 121
	477 133	111 608	198 303	1 523 430	2 310 474	1 996 054

Approuvé par le conseil d'administration,

  
Administrateur

  
Administrateur

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

État consolidé des résultats et de l'évolution des soldes des fonds

Exercice terminé le 31 mars 2007

	Fonds de fonction - nement \$	Fonds d'immobili - sations corporelles \$	Fonds affecté \$	Fonds de dotation \$	2007 \$	2006 \$
<b>Produits</b>						
Subventions						
Provinciales	2 181 568	-	255 448	-	2 437 016	2,084,472
Fédérales	-	-	55 895	-	55 895	77 767
Ministère du Patrimoine canadien	-	-	33 807	-	33 807	106 956
Revenus de placement	12 875	-	804	54 093	67 772	63 432
Fondation Webster	-	-	-	41 910	41 910	37 455
Services du Musée (note 5)	156 991	-	7 831	-	164 822	170 771
Autres octrois	10 000	-	113 001	-	123 001	90 903
Legs et dons	-	-	80 841	13 915	94 756	223 485
	<u>2 361 434</u>	<u>-</u>	<u>547 627</u>	<u>109 918</u>	<u>3 018 979</u>	<u>2 855 241</u>
<b>Charges</b>						
Salaries et avantages sociaux	1 871 150	-	191 825	-	2 062 975	1 892 936
Documents, fournitures et services	475 370	-	374 316	11 964	861 650	892 831
Collections et acquisitions	27 530	-	15 766	-	43 296	25 900
Amortissement	-	68 511	-	-	68 511	73 758
Subventions de recherches	4 900	-	-	-	4 900	3 500
	<u>2 378 950</u>	<u>68 511</u>	<u>581 097</u>	<u>11 964</u>	<u>3 041 332</u>	<u>2 888 925</u>
<b>Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges</b>	(17 516)	(68 511)	(34 280)	97 954	(22 353)	(33 684)
<b>Gain à la vente de placements</b>	-	-	-	11 729	11 729	49 307
<b>Excédent net (induffisance)</b>	(17 516)	(68 511)	34 280	109 683	(10 624)	15 623
<b>Solde des fonds au début de l'exercice</b>	16 416	137 353	407 233	1 253 119	1 814 121	1 798 498
<b>Cession interne</b>	17 389	42 766	73 847	(134 002)	-	-
<b>Gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers susceptibles de vente durant cette période</b>	-	-	-	295,167	295,167	-
<b>Solde des fonds à la fin de l'exercice</b>	<u>16 289</u>	<u>111 608</u>	<u>446 800</u>	<u>1 523 967</u>	<u>2 098 664</u>	<u>1 814 121</u>

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2007**

---

### 1. Nature de l'organisme

Le Musée du Nouveau - Brunswick (le « Musée ») est constitué en vertu des lois du Nouveau-Brunswick. En tant que musée provincial, il est le lieu principal où sont préservés et administrés les objets et documents relatifs à l'histoire naturelle et à l'histoire de l'homme au Nouveau-Brunswick et dans les régions avoisinantes. En partenariat avec des institutions et des communautés, le Musée collectionne, préserve, recherche et interprète des documents relatifs à l'histoire de Nouveau-Brunswick dans le but de favoriser une meilleure compréhension et une appréciation de la province, à l'échelle provinciale et mondiale.

Le Musée est enregistré à titre d'oeuvre de bienfaisance en vertu de la Loi de l'impôt sur le revenu (la « Loi ») et, à ce titre, est exempt d'impôt sur le revenu et peut émettre des reçus pour les dons aux fins fiscales. Afin de conserver son statut d'organisme de bienfaisance enregistré, le Musée doit satisfaire à certaines exigences stipulée dans la Loi. La direction est d'avis que le Musée répond à ces exigences.

### 2. Principales conventions comptables

#### Présentation des états financiers

En vue d'assurer le respect des limites et des restrictions imposées à l'utilisation des ressources dont il dispose le Musée présepte ses comptes selon les principes de la comptabilité par fonds. En conséquence, à des fins de comptabilisation et de présentation de l'information financière, les ressources sont réparties dans les fonds distincts. Ces fonds sont détenus conformément aux objectifs spécifiés par les donateurs ou selon les directives émises par le conseil d'administration (le « conseil ») ou par diverses autorités en matière de financement.

Les états financiers consolidés comprennent les comptes du Musée du Nouveau-Brunswick et de sa filiale, la Fondation du Musée du Nouveau-Brunswick, Inc.

Aux fins de présentation de l'information financière, les comptes ont été répartis selon les quatre groupes suivants:

#### Fonds de fonctionnement

Ce fonds rend compte des opérations de fonctionnement quotidiens du Musée.

#### Fonds d'immobilisations corporelles

Ce fonds inclut les actifs, les passifs, les produits et les charges liés au mobilier et au matériel du Musée. La province du Nouveau-Brunswick fournit les locaux du Musée.

Le mobilier et le matériel sont inscrits au coût et amortis selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée de vie utile estimative des actifs. Comme suit:

Matériel informatique	33%
Matériel	20%
Mobilier	10%

Pour l'année d'acquisition, l'ammortissement est calculé sur le nombre de mois durant lequel les actifs peuvent être utilisés.

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2007**

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### Fonds affecté

Ce fonds comprend des sommes reçues par le Musée qui sont affectés à certaines activités spécifiques, don't les suivantes:

*Subventions-* Sommes reçues de différents gouvernements et organismes privés servant à financer des projets particuliers.

*Ministère du Patrimoine canadien-* Sommes reçues en vertu du programme fédérale d'aide aux musées mis sur pied pour financer des prjets spécifiques visant à donner, à la génération actuelleet aux générations futures de Canadiens, un accès à leur patrimoine humain, naturel, artistique et scientifique.

*Legs et dons-* Sommes provenant de sources qui imposent des restrictions spécifiques quant à leur utilisation.

*Fonds grevé d'une affection d'origine interne-* Sommes affectées par le conseil aux expositions et au renouvellement des galeries et sommes provenant d'activités réalisées par le personnel des sections du conservateur dans le but de contribuer au financement de projets spécifiques.

#### Fonds de dotation

Ce fonds comprend des sommes détenues en vue de l'intérêt à long terme du Musée. Le fonds de dotation comprend différent types de fonds affectés:

*Dons généraux-* Tous les dons non affectés sont transférés dans ce fonds sur réception. Le conseil peut, par suite, décider de transférer ceux-ci dans le fonds de dotation par legs, des collections ou honorifique. Le capital est les recettes provenant de ce fonds peuvent être affectés aux programmes ou aux collections du Musée, à la discrétion du conseil.

*Fonds de dotation par legs-* Les recettes provenant de ce fonds servent au financement des programmes du Musée.

*Fonds de dotation des collections-* Les recettes provenant de ce fonds sont affectées à l'acquisition d'artefacts pour les collections du Musée.

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2007**

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### *Recherche Fonds de dotation*

*Fonds Matthew* - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche géologique au Nouveau-Brunswick par des chercheurs autres que ceux du Musée. De demandes de bourses d'études sont examinées et approuvées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en géologie.

*Fonds Christie* - Créé en 1987 afin d'appuyer la recherche en sciences naturelles par des chercheurs autres que ceux du Musée. Des demandes de bourses d'études sont examinées et approuvées par la direction sur recommandation du conservateur en zoologie.

*Fonds de dotation honorifique* - Ce fonds comprend les fiducies individuelles créées afin de respecter les termes et conditions de certains legs, au besoin. Les débours sont effectués selon les conditions établies par le donateur.

*Fonds de Webster* - Les apports reçus du fonds de Webster sont affectés à certains programmes de sciences humaines aux termes du fonds de fonctionnement.

Les revenus d'intérêts provenant de ces fonds sont considérées d'actifs grevés d'une affectation d'origine externe à être appliqués aux programmes décrits ci-haut. Les montants approuvés par le conseil à être transférés au fonds de fonctionnement durant la prochaine année fiscale pour financer de tels programmes sont considérés d'actifs grevés d'une affectation d'origine interne.

#### **Placements**

Les placements acquis par le Musée sont évalués au coût et ceux offerts au Musée sous forme de dons sont évalués à la juste valeur marchande à la date de réception. Les revenus de placement sont comptabilisés au fur et à mesure qu'ils sont gagnés.

#### **Actions**

Les placements faits par le Musée sont classés comme susceptibles de vente et enregistrés à leur valeur marchande. Les placements reçus comme dons par le Musée sont évalués à leur juste valeur marchande à la date de réception. Le revenu de placement est indiqué au moment où il est réalisé.

#### **Collections et acquisitions**

Les collections et les acquisitions sont comptabilisées à la valeur symbolique. Les ajouts aux collections sont passés en charges l'exercice au cours duquel ils sont acquis.

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2007**

---

### 2. Principales conventions comptables (suite)

#### Collections et acquisitions (suite)

Les collections du Musée comprennent un grand nombre d'objets du domaine des sciences humaines et des sciences naturelles ainsi que des objets provenant des archives et de la bibliothèque connexes au Nouveau-Brunswick, qui ont été acquis au fil des ans depuis la fondation de l'institution en 1842. Composée de près de 100 000 artéfacts, la collection des sciences humaines comprend des objets relatifs à l'histoire, à la technologie, aux beaux-arts décoratifs, de même que des documents d'archives. Les archives et la bibliothèque de recherche comptent 300 mètres de documents d'archives, 45 000 monographies et 500 publications périodiques. La collection des sciences naturelles compte près de 317 000 spécimens ou lots de spécimens du domaine de la botanique, de la paléontologie et de la zoologie.

#### Apport de services

Dans le cadre de ses activités de prestations de services, le Musée a obtenu le soutien de bénévoles, qui lui ont consacré près de 1 600 heures (2005-1 850).

#### Estimations de la direction

La préparation d'états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada exige que la direction fasse des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants de l'actif et du passif, des produits et des charges pour la période en cause. Les estimations sont utilisées pour, sans en exclure d'autres, les créances douteuses, la désuétude et l'amortissement des stocks. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

#### Instruments

Les instruments financiers de Musée constatés au bilan consolidé incluent l'encaisse, les comptes débiteurs, les placements, les comptes créditeurs ainsi que les charges à payer. À moins d'avis contraire, la juste valeur de ces instruments se rapproche de leur valeur comptable.

À partir du 1<sup>er</sup> avril 2006, le Musée a adopté le manuel de l'ICCA, chapitre 3855 : Instruments financiers – comptabilisation et évaluation. Le Musée a désigné tous ses placements comme susceptibles de vente et ceux-ci sont déclarés à leur juste valeur. À la suite de l'adoption de ce nouveau chapitre, le Musée a enregistré un crédit hors caisse de 295 167 \$ dans son fonds de dotation découlant de la modification apportée à la comptabilisation des actifs financiers classés comme susceptibles de vente et mesurés à leur juste valeur plutôt que selon leur coût au début de l'exercice financier courant.

#### Chiffres correspondants de l'exercice précédent

Les chiffres de 2006 ont été vérifiés par un autre vérificateur

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

**Exercice terminé le 31 mars 2007**

### 3. Placements

Les placements comprennent les éléments suivants:

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	Coût	Valeur Marchande	Coût	Valeur Marchande
	\$	\$	\$	\$
<b>Placements à court terme</b>				
Bons du Trésor	<u>375 958</u>	<u>375 958</u>	<u>69 179</u>	<u>69 179</u>
<b>Placements à long terme</b>				
Obligations	832 656	877 034	856 888	894 226
Titres de participation	<u>321 007</u>	<u>571 796</u>	<u>352 398</u>	<u>575 446</u>
	<u>1 153 663</u>	<u>1 448 830</u>	<u>1 209 286</u>	<u>1 469 672</u>

### 4. Immobilisations corporelles

	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
Matériel informatique	242 663	211 604	31 059	54 497
Matériel	299 722	237 647	62 075	63 114
Mobilier	<u>80 673</u>	<u>62 199</u>	<u>18 474</u>	<u>19 742</u>
	<u>623 058</u>	<u>511 450</u>	<u>111 608</u>	<u>137 353</u>

### 5. Services du Musée

Les services du Musée comprennent les produits et les charges suivants:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	214 701	286 648
Droits d'entrée	82 015	85 799
Location d'installations	23 437	24 569
Cotisations des membres	<u>13 807</u>	<u>13 281</u>
	333 960	410 297
<b>Charges</b>		
Boutique de souvenirs, brochures et autres	<u>169 138</u>	<u>239 526</u>
	<u>164 822</u>	<u>170 771</u>

## Le Musée du Nouveau - Brunswick

Notes afférentes aux états financiers consolidés

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 6. Produits et charges du Fonds de fonctionnement - Comparaison détaillée au budget

	2007	2007
	Chiffres réels	Budget
	(non vérifiés)	
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Subventions provinciales	2 181 568	2 016 000
Services du Musée	156 991	171 000
Revenus de placement	12 875	6 000
Autres octrois et legs	<u>10 000</u>	<u>20 000</u>
	<u>2 361 434</u>	<u>2 213 000</u>
<b>Charges</b>		
Salaries et avantages sociaux	1 871 150	1 774 000
Activités	205 445	253 350
Section du conservateur et bibliothèque	118 119	112 500
Commercialisation et expansion	73 726	92 500
Expositions et services techniques	78 751	34 000
Activités communautaires	10 495	10 000
Services aux visiteurs	<u>21 264</u>	<u>23 200</u>
	<u>2 378 950</u>	<u>2 299 550</u>
<b>Excédent (insuffisance) des charges par rapport aux produits</b>	<u>(17 516)</u>	<u>(86 550)</u>

### 7. Engagements

Les versement minimaux exigibles en vertu des contrats de location-exploitation à long terme s'établissent comme suit:

		\$
Exercices se terminant les 31 mars	2008	16 952
	2009	16 952
	2010	6 312

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1  
BEAUSÉJOUR**

États financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

**PAUL L. BOURQUE & CIE/CO.**

comptables agréés

661 Mountain Road  
Moncton, N.B.  
E1C 2P4  
Tel: (506) 857-2290  
Télécopieur: (506) 857-8468

**RAPPORT DES VÉRIFICATEURS**

---

Aux membres du conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé 1 Beauséjour au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondage des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie au 31 mars 2007, ainsi que les résultats de son exploitation, l'évolution des actifs nets (déficit) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Moncton, N.-B.

Le 13 juin 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Bilan

31 mars 2007

2007

2006

**Actif**

## À court terme

Débiteurs (note 3)	20 809 053 \$	20 577 714 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice (note 6)	226 973	258 528
Créance à long terme réalisable au cours du prochain exercice (note 7)	576 368	546 136
Inventaires (note 4)	1 801 657	1 861 540
Frais payés d'avance (note 5)	1 350 913	1 083 596
	<b>24 764 964</b>	<b>24 327 514</b>
Placements (note 6)	1 756 394	2 045 775
Créance à long terme (note 7)	1 927 703	2 504 071
Immobilisations corporelles (note 8)	53 582 871	60 655 051
	<b>82 031 932 \$</b>	<b>89 532 411 \$</b>

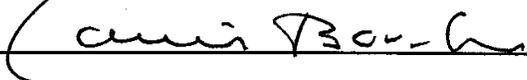
**Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)**

## À court terme

Découvert bancaire	1 024 198 \$	2 997 215 \$
Créditeurs (note 9)	21 493 381	20 558 194
Règlement estimatif à la fin de l'exercice (note 10)	1 089 919	1 122 527
Effets à payer (note 11)	8 000 000	6 500 000
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice (note 12)	576 368	546 136
Revenus reportés et réserves	1 370 857	1 131 678
	<b>33 554 723</b>	<b>32 855 750</b>
Dette à long terme (note 12)	1 927 703	2 504 071
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (note 13)	41 201 919	47 967 346
Actifs nets (déficit)		
Investis en immobilisations corporelles	12 380 953	12 687 705
Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne	272 207	(66 139)
Déficit	(7 305 573)	(6 416 322)
	<b>5 347 587</b>	<b>6 205 244</b>
Engagements (note 15)		
Éventualités (note 16)	82 031 932 \$	89 532 411 \$

Au nom du Conseil d'administration:

 , directeur

 , directeur

PAUL L. BOURQUE &amp; CIE/CO.

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007

2007

2006

**Investis en immobilisations corporelles**

Solde au début de l'exercice	12 687 705 \$	11 809 867 \$
Contribution d'origine interne	1 196 673	2 250 717
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 955 729	8 682 349
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(10 459 154)</u>	<u>(10 055 228)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>12 380 953 \$</u>	<u>12 687 705 \$</u>

**Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne**

Solde au début de l'exercice	( 66 139)\$	294 523 \$
Surplus non partageable	1 346 767	1 358 060
Contribution à l'investissement en immobilisations corporelles	<u>(1 008 421)</u>	<u>(1 718 722)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>272 207 \$</u>	<u>( 66 139)\$</u>

**Déficit**

Solde au début de l'exercice	(6 416 322)\$	(6 617 365)\$
Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses	( 857 657)	311 502
Moins: Surplus non partageable	1 346 767	1 358 060
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	8 955 729	8 682 349
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(10 459 154)</u>	<u>(10 055 228)</u>
Contribution à l'investissement en immobilisations corporelles	<u>( 188 252)</u>	<u>( 125 278)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>(7 305 573)\$</u>	<u>(6 416 322)\$</u>

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

États des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007

2007

2006

**Revenus**

Ministère de la Santé et du Mieux-être	<b>153 908 527 \$</b>	137 633 590 \$
Programme fédéral	<b>7 395 270</b>	6 298 132
Recouvrements des patients	<b>7 129 609</b>	6 968 552
Autres recouvrements et ventes	<b>1 066 846</b>	967 016
Revenus discrétionnaires du Conseil	<b>2 769 857</b>	2 998 705
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	<b>8 955 729</b>	8 682 349
<b>Total des revenus</b>	<b>181 225 838</b>	163 548 344

**Dépenses**

Soins infirmiers	<b>50 431 341</b>	47 696 587
Services ambulatoires	<b>31 728 902</b>	27 583 071
Diagnostiques et thérapeutiques	<b>37 834 892</b>	33 290 395
Services communautaires	<b>5 700 436</b>	1 537 783
Éducation	<b>4 525 992</b>	4 114 236
Assurance-maladie	<b>19 300 906</b>	16 753 880
Services de soutien	<b>29 675 782</b>	27 092 107
Administration	<b>1 523 090</b>	1 614 290
Frais discrétionnaires du Conseil	<b>1 423 089</b>	1 640 645
Amortissement des immobilisations corporelles	<b>10 459 154</b>	10 055 228
<b>Total des dépenses</b>	<b>192 603 584</b>	171 378 222

**Excédent des dépenses par rapport aux revenus d'exploitation de l'exercice avant les sous-mentionnés****(11 377 746)** (7 829 878)

Rajustement du règlement de fin d'exercice des années antérieures

**30 565** 54 331

Remboursement estimatif du fonds de roulement déficitaire de l'exercice courant

**10 489 524** 8 087 049**Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses****( 857 657)\$** 311 502 \$

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

États des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007

2007

2006

**Provenance (utilisation) des liquidités:****Activités d'exploitation**

Excédent (insuffisance) des revenus par rapport aux dépenses ( 857 657)\$ 311 502 \$

Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse:

Amortissement des immobilisations corporelles 10 459 154 10 055 228

Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles (8 955 729) (8 682 349)

Variation nette des éléments hors caisse du fonds de roulement 702 985 (1 863 020)

**1 348 753 ( 178 639)****Activités de financement**

Augmentation (diminution) des effets à payer 1 500 000 ( 500 000)

Encaissement de créance à long terme 546 136 517 489

Remboursement de la dette à long terme ( 546 136) ( 517 489)

**1 500 000 ( 500 000)****Activités d'investissement**

Acquisition d'immobilisations corporelles (3 386 974) (9 013 078)

Subventions gouvernementales pour immobilisations corporelles 1 912 774 5 838 185

Dons reçus pour immobilisations corporelles 277 528 924 174

(Augmentation) diminution des placements 320 936 ( 138 775)

**( 875 736) (2 389 494)****Augmentation (diminution) de l'encaisse****1 973 017 (3 068 133)****Encaisse (découvert bancaire) au début de l'exercice****(2 997 215) 70 918****Encaisse (découvert bancaire) à la fin de l'exercice****(1 024 198)\$ (2 997 215)\$**

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

---

**1. Objet de la Corporation**

La Régie régionale de la santé 1 Beauséjour a été incorporée en vertu de la loi sur les régies régionales de la santé de la province du Nouveau-Brunswick. La fonction principale de la Régie consiste à fournir des services de soins de santé à la population du sud-est du Nouveau-Brunswick.

La Régie régionale de la santé 1 Beauséjour comprend les établissements de soins de santé et programmes suivants:

Hôpital régional Dr-Georges-L.-Dumont	Centre de santé des anciens combattants
Hôpital Stella-Maris-de-Kent	Unité de médecine familiale
Centre médical régional de Shédiac	Santé publique
Centre d'oncologie Dr-Léon-Richard	Santé mentale communautaires
Programme extra-mural	

**2. Principales conventions comptables**

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables sont résumées ci-dessous:

**(a) Constatation des revenus:**

La Régie applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et du Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisés. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont gagnés.

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

---

**2. Principales conventions comptables (suite)****(b) Inventaire:**

L'inventaire est évalué au moindre du coût d'achat (méthode du coût moyen) ou du coût de remplacement.

**(c) Placements:**

Les placements sont comptabilisés au coût d'acquisition. Si la valeur marchande des placements devient inférieur à ce coût et que cette baisse de valeur est jugée comme étant durable, les placements sont ramenés à leur valeur marchande.

**(d) Immobilisations corporelles:**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Elles sont amorties en fonction de leur durée de vie utile respective, selon la méthode de l'amortissement linéaire.

Améliorations aux terrains	5 à 25 ans
Bâtiments	10 à 50 ans
Matériel et équipement	5 à 15 ans
Matériel roulant	5 ans
Améliorations locatives	20 ans

Les additions et déductions pendant l'année ne figurent pas au calcul d'amortissement pour l'année courante.

**(e) Indemnités de vacances:**

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et du Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

**(f) Recours aux estimations:**

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

<b>3. Débiteurs</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Province du Nouveau-Brunswick		
Assurance-maladie	<b>2 344 954 \$</b>	2 311 521 \$
Subventions en vertu d'acquisition des équipements	<b>258 192</b>	1 535 401
Régime provincial	<b>13 267 901</b>	11 323 845
	<b>15 871 047</b>	15 170 767
Patients, moins créances douteuses	<b>2 487 581</b>	2 069 840
Intérêts courus	<b>20 006</b>	22 495
Taxes de ventes harmonisées	<b>705 942</b>	830 180
Autres	<b>1 724 477</b>	2 484 432
	<b>20 809 053 \$</b>	20 577 714 \$
<b>4. Inventaires</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Médicaments	<b>1 083 919 \$</b>	1 185 942 \$
Fournitures médicales et chirurgicales	<b>660 999</b>	617 669
Nourriture	<b>37 048</b>	38 144
Combustible	<b>19 691</b>	19 785
	<b>1 801 657 \$</b>	1 861 540 \$
<b>5. Frais payés d'avance</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Contrats d'entretien	<b>715 911 \$</b>	476 155 \$
Autres	<b>635 002</b>	607 441
	<b>1 350 913 \$</b>	1 083 596 \$
<b>6. Placements</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Placements (valeur marchande de 2 321 658 \$; 2006, 2 737 865 \$)	<b>1 983 367 \$</b>	2 304 303 \$
Placements réalisables au cours du prochain exercice	<b>( 226 973)</b>	( 258 528)
	<b>1 756 394 \$</b>	2 045 775 \$

Une somme de 1 370 857 \$ qui est attribuable aux revenus reportés et réserves est incluse dans le total des placements.

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

**7. Créance à long terme**

Créance à recevoir des Anciens Combattants du Canada, d'un montant original de 4 522 667 \$, remboursable par versements mensuels de 58 122 \$ avec intérêts au taux de 5.4%, échéant le 31 mars 2011.

Créance réalisable au cours du prochain exercice

	<b>2007</b>	2006
	<b>2 504 071 \$</b>	3 050 207 \$
	<b>( 576 368)</b>	( 546 136)
	<b>1 927 703 \$</b>	2 504 071 \$

Les versements en capital à recevoir sur la créance à long terme au cours des prochains exercices sont les suivants:

2008	<b>576 368 \$</b>
2009	<b>608 274 \$</b>
2010	<b>641 946 \$</b>
2011	<b>677 482 \$</b>

**8. Immobilisations corporelles**

	<b>2007</b>	2006
	<b>1 674 302 \$</b>	1 674 302 \$
	<b>1 137 901</b>	799 718
	<b>119 870 420</b>	34 583 616
	<b>52 341 767</b>	21 762 714
	<b>75 894</b>	33 481
	<b>2 983 890</b>	1 801 220
	<b>178 084 174 \$</b>	60 655 051 \$

**9. Crédoeurs**

Fournisseurs et charges à payer  
Retenues à la source  
Salaires et charges sociales  
Vacances courues

	<b>2007</b>	2006
	<b>8 879 762 \$</b>	10 170 565 \$
	<b>835 318</b>	722 826
	<b>5 200 983</b>	3 735 964
	<b>6 577 318</b>	5 928 839
	<b>21 493 381 \$</b>	20 558 194 \$

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

**10. Règlement estimatif à la fin de l'exercice**

<b>Programmes transférables</b>	<b>Budget</b>	<b>Actuel</b>	<b>Surplus (Déficit)</b>
Total des dépenses transférables	111 779 579 \$	121 291 532 \$	(9 511 953)\$
Autres recouvrements et revenus	( 985 885)	(1 066 846)	80 961
	<u>110 793 694 \$</u>	<u>120 224 686 \$</u>	<u>(9 430 992)\$</u>
<b>Revenus nets d'hospitalisation</b>	<u>110 793 694 \$</u>	<u>110 880 410 \$</u>	<u>86 716 \$</u>
<b>Programmes non transférables</b>	<u>45 466 355 \$</u>	<u>45 473 895 \$</u>	<u>( 7 540)\$</u>

**Comptes à payer (à recevoir) - province du Nouveau-Brunswick**

Revenus nets d'hospitalisation - 31 mars 2007	86 716 \$
Programmes non transférables avec surplus budgétaire	<u>1 003 203</u>
	<u>1 089 919 \$</u>

Le règlement estimatif à la fin de l'exercice est assujéti à l'approbation du ministère de la Santé et du Mieux-être de la province du Nouveau-Brunswick.

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

<b>11. Effets à payer</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Ministère des Finances, non garanti, portant un taux d'intérêt de 3.95%, échéant le 27 septembre 2006.	- \$	6 500 000 \$
Ministère des Finances, non garanti, portant un taux d'intérêt de 4.23%, échéant le 25 septembre 2007.	<b>5 000 000</b>	-
Ministère des Finances, non garanti, portant un taux d'intérêt de 4.21%, échéant le 25 septembre 2007.	<b>3 000 000</b>	-
	<b>8 000 000 \$</b>	<b>6 500 000 \$</b>

<b>12. Dette à long terme</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Somme à payer au ministère de la Santé et du Mieux-être d'un montant original de 4 522 667 \$, remboursable par versements mensuels de 58 122 \$ avec intérêts au taux de 5.4%, échéant le 31 mars 2011.	<b>2 504 071 \$</b>	3 050 207 \$
Dette à long terme échéant au cours du prochain exercice	<b>( 576 368)</b>	( 546 136)
	<b>1 927 703 \$</b>	<b>2 504 071 \$</b>

Les versements en capital sur la dette à long terme à effectuer au cours des prochains exercices sont les suivants:

2008	<b>576 368 \$</b>
2009	<b>608 274 \$</b>
2010	<b>641 946 \$</b>
2011	<b>677 482 \$</b>

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

**13. Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles**

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent le montant non amorti des dons et subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivants:

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde au début de l'exercice	47 967 346 \$	49 887 336 \$
Subventions et dons reçus au cours de l'exercice	2 190 302	6 762 359
Montant amortis dans les revenus	<u>(8 955 729)</u>	<u>(8 682 349)</u>
Solde à la fin de l'exercice	<u>41 201 919 \$</u>	<u>47 967 346 \$</u>

**14. Régime provincial**

Conciliation des paiements fixes de la province du Nouveau-Brunswick

Montant approuvé de la province	124 189 272 \$
Modifications budgétaires non traitées	<u>395 901</u>
	<u>124 585 173 \$</u>

Les données prévisionnelles présentées dans ces états financiers comprennent toutes les modifications budgétaires approuvées jusqu'aux numéros 07-50 ainsi que les modifications budgétaires non traitées au 31 mars 2007.

**15. Engagements**

La Régie s'était engagée par contrat de bail avec Les Religieuses Notre-Dame-du-Sacré-Coeur concernant la location de l'Hôpital Stella-Maris-de-Kent pour une durée de 15 ans échéant le 31 mars 2007. En date de fin d'exercice le contrat de bail n'était pas renouvelé.

La Régie loue des équipements en vertu des divers contrats de location. Les paiements annuels minimums pour les années se terminant le 31 mars sont: 2008 - 515 117 \$, 2009 - 357 658 \$, 2010 - 104 341 \$, 2011 - 13 287 \$, 2012 - 6 360 \$

**16. Éventualités**

En date du 31 mars 2007, la Régie a des poursuites dont il est actuellement impossible d'évaluer le dénouement des litiges et les montants que la Régie pourrait, le cas échéant, devoir verser. Aucune provision n'a été constituée dans les états financiers.

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 1 BEAUSÉJOUR**

Notes complémentaires

31 mars 2007

---

**17. Opérations entre apparentés**

La Fondation Hôpital Dr-Georges-L.-Dumont Inc. est une fondation de bienfaisance enregistrée qui vise à réunir des fonds et à les distribuer à la Régie régionale de la santé 1 Beauséjour dans le but d'améliorer les services, les équipements et les installations de la Régie.

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu de la Fondation la somme de 264 718 \$ (2006 - 904 065 \$) sous forme de dons.

**18. Juste valeur des actifs et des passifs financiers**

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, des placements, des effets à payer et des autres créiteurs correspondent approximativement à leur valeur comptable en raison de leur échéance à court terme.

**19. Chiffres de l'exercice précédent**

Certains chiffres de l'exercice 2006 ont été reclassés afin de rendre leur présentation comparable à celle de l'exercice 2007.

---

Financial Statements of

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY**

Year ended March 31, 2007

---

États financiers de

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST**

Exercice terminé le 31 mars 2007

---



**KPMG LLP**  
**Chartered Accountants**  
 Suite 700 Frederick Square  
 77 Westmorland Street  
 Fredericton NB E3B 6Z3  
 Telephone (506) 452-8000  
 Fax (506) 450-0072  
 Internet www.kpmg.ca

Place Marven's  
 PO Box 827  
 Moncton NB E1C 8N6  
 Telephone (506) 856-4400  
 Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main  
 Saint John NB E2L 3V6  
 Telephone (506) 634-1000  
 Fax (506) 633-8828

## AUDITORS' REPORT

To the Board of Trustees

We have audited the statement of financial position of South-East Regional Health Authority as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations and the changes in its net assets and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie Régionale de la Santé sud-est au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie Régionale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie Régionale au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution des actifs nets et flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Comptables Agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
SUD-EST**

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
<b>Assets</b>			<b>Actif</b>
Current assets:			Actif à court terme :
Cash	\$ 3,212,580	\$ 2,345,132	Encaisse
Accounts receivable (note 2)	23,662,753	28,070,032	Débiteurs (note 2)
Inventories (note 3)	2,165,305	2,242,350	Inventaires (note 3)
Prepaid expenses	737,807	641,849	Frais payés d'avance
	<u>29,778,445</u>	<u>33,299,363</u>	
Restricted cash and investments (market value \$74,500; 2006 - \$111,021)	74,500	105,791	Encaisse affectée et placements (valeur marchande 74 500 \$; 2006 - 111 021 \$)
Capital assets (note 4)	105,757,658	73,979,003	Immobilisations (note 4)
	<u>\$ 135,610,603</u>	<u>\$ 107,384,157</u>	
<b>Liabilities, Deferred Contributions and Net Assets (Deficiency)</b>			<b>Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)</b>
Current liabilities:			Passif à court terme :
Note payable (note 5)	\$ 8,500,000	\$ 14,000,000	Effet à payer (note 5)
Accounts payable and accrued liabilities (note 6)	28,451,903	25,924,920	Créditeurs et charges à payer (note 6)
	<u>36,951,903</u>	<u>39,924,920</u>	
Deferred contributions related to capital assets (note 7)	104,027,607	71,802,649	Apports reportés afférents aux immobilisations (note 7)
Net assets (deficiency):			Actifs nets (déficit) :
Invested in capital assets (note 8)	1,730,051	2,176,354	Investis en immobilisations (note 8)
Restricted for endowment purposes	42,371	73,262	Affectés à titre de dotation
Internally restricted Board reserves (note 9)	6,103	(89,223)	Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne (note 9)
Deficiency	(7,147,432)	(6,503,805)	Déficit
	<u>(5,368,907)</u>	<u>(4,343,412)</u>	
Commitments (note 11)			Engagements (note 11)
	<u>\$ 135,610,603</u>	<u>\$ 107,384,157</u>	

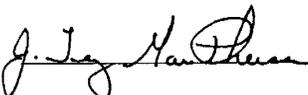
See accompanying notes to financial statements.

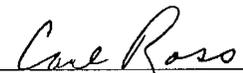
Voir les notes afférentes aux états financiers.

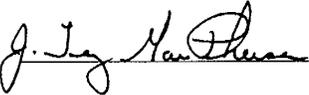
On behalf of the Board:

Au nom du Conseil :

 Director

 Director

 Directeur

 Directeur

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
SUD-EST**

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
<b>Revenues:</b>			<b>Revenus :</b>
Department of Health and Wellness	\$ 192,034,132	\$ 173,483,519	Ministère de la Santé et Mieux-être
Other patient recoveries	11,496,645	10,603,738	Autres recouvrements des patients
Other recoveries and sales	1,302,659	1,148,267	Autres recouvrements et ventes
Board generated	3,191,286	3,248,305	Générés par le Conseil
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,044,298	8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
<b>Total revenues</b>	<b>216,069,020</b>	<b>196,579,826</b>	<b>Total des revenus</b>
<b>Expenses:</b>			<b>Dépenses :</b>
Nursing inpatient services	67,753,044	65,161,495	Soins infirmiers aux patients hospitalisés
Non-inpatient services	22,188,200	19,900,377	Services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services	35,651,003	30,638,384	Services diagnostiques et thérapeutiques
Community Health	15,101,387	11,405,860	CHC
Medicare	22,331,241	18,935,780	Assurance-maladie
Research and education	2,741,249	2,591,081	Recherche et formation
Support services	42,721,127	39,410,285	Services de soutien
Administrative services	4,258,307	3,805,820	Services administratifs
Board sponsored	2,990,334	2,960,958	Frais discrétionnaires du Conseil
Amortization of capital assets	8,684,870	8,735,573	Amortissement des immobilisations
<b>Total expenses</b>	<b>224,420,762</b>	<b>203,545,613</b>	<b>Total des dépenses</b>
Deficit from operations for the year, before the undernoted	(8,351,742)	(6,965,787)	Déficit d'exploitation de l'exercice avant les sous-mentionnés
Adjustment of prior year-end settlements	91,632	80,413	Redressement du règlement final de l'exercice antérieur
Working capital grants from Province of New Brunswick (note 12)	7,265,606	6,300,000	Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick (note 12)
Deficiency of revenues over expenses	\$ (994,504)	\$ (585,374)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY**  
Statement of Changes in Net Assets (Deficiency)

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST**  
État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Invested in Capital assets		Restricted for endowment purposes		Internally restricted Board reserves		Deficiency		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Balance, beginning of year	\$ 2,176,354	\$ 2,058,013	\$ 73,262	\$ 128,762	\$ (89,223)	\$ (11,463)	\$ (6,503,805)	\$ (5,877,850)	\$ (4,343,412)	\$ (3,702,538)
Excess (deficiency) of of revenues over expenses (see note 8)	(640,572)	(639,576)	100	-	200,852	287,347	(554,864)	(233,145)	(994,504)	(585,374)
Net change in investment in assets (see note 8)	194,269	757,917	-	-	(194,269)	(443,453)	-	(314,464)	-	-
Transfer of ambulance funds	-	-	-	-	88,743	78,346	(88,743)	(78,346)	-	-
Transfer of endowment funds to The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated	-	-	(30,991)	(55,500)	-	-	-	-	(30,991)	(55,500)
Balance, end of year	\$ 1,730,051	\$ 2,176,354	\$ 42,371	\$ 73,262	\$ 6,103	\$ (89,223)	\$ (7,147,432)	\$ (6,503,805)	\$ (5,368,907)	\$ (4,343,412)

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Excédent (déficit) des  
revenus par rapport  
aux dépenses  
(voir note 8)  
Variation nette de  
placements en  
immobilisations  
(voir note 8)  
Transfert de fonds  
d'ambulance  
Transfert de fonds de  
dotation à La Fondation  
de l'hôpital Memorial  
de Sackville incorporé

Solde au début de  
l'exercice  
Solde à la fin de  
l'exercice

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
SUD-EST**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Cash provided by (used for):			Provenance (utilisation) des liquidités :
Operating activities:			Activités de fonctionnement :
Deficiency of revenues over expenses	\$ (994,504)	\$ (585,374)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses
Items not involving cash:			Éléments n'ayant pas incidence sur l'encaisse :
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(8,044,298)	(8,095,997)	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Amortization of capital assets	8,684,870	8,735,573	Amortissement des immobilisations
Change in non-cash current assets and current liabilities	6,915,349	891,481	Évolution des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation
Funds provided by operating activities	6,561,417	945,683	Encaisse provenant des activités de fonctionnement
Financing and investing activities:			Activités de financement et de placements :
Issue (repayment) of note payable	(5,500,000)	8,000,000	Émission (remboursement) d'un effet à payer
Decrease in restricted cash and investments	31,291	54,991	Diminution de l'encaisse affectée et placements
Purchase of capital assets	(40,463,525)	(16,170,876)	Achats d'immobilisations
Transfer of endowment funds to The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated	(30,991)	(55,500)	Transfert de fonds de dotation à La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Incorporé
Increase in deferred contributions related to capital assets	40,269,256	15,412,959	Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations
Funds used for financing and investing activities	(5,693,969)	7,241,574	Encaisse utilisée pour les activités de financement et d'investissement
Increase in cash	867,448	8,187,257	Augmentation de l'encaisse
Cash (outstanding cheques), beginning of year	2,345,132	(5,842,125)	Encaisse (chèques en circulation) au début de l'exercice
Cash, end of year	\$ 3,212,580	\$ 2,345,132	Encaisse à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

Regional Health Authority 1 (South-East) was established under the Regional Health Authorities Act, and operates as the South-East Regional Health Authority.

The principal activity of the South-East Regional Health Authority is providing for the delivery of and administering health services to the South-Eastern New Brunswick area.

The South-East Regional Health Authority includes the following health care programs and facilities:

- Albert County Health & Wellness Center
- Health Services Centre, Rexton
- Sackville Memorial Hospital
- Port Elgin Health Centre
- The Moncton Hospital
- The Petitcodiac Health Center
- Addiction Services
- The Katherine Wright Family Wellness Centre
- Extra Mural Services
- Northumberland Center for Medical Education & Research
- Public Health
- Community Mental Health

La Régie Régionale de la Santé 1 (sud-est) a été établi en vertu de la Loi de la Régie régionale de la santé et fonctionne en tant que la Régie Régionale de la Santé sud-est.

La principale activité de la Régie Régionale de la Santé sud-est consiste à fournir des soins de santé à la région sud-est du Nouveau-Brunswick.

La Régie Régionale de la Santé sud-est est composée des programmes et services de santé suivants :

- Centre de santé et bien-être du comté Albert
- Centre de santé de Rexton
- Hôpital Mémorial de Sackville
- Centre de santé de Port Elgin
- Hôpital de Moncton
- Centre de santé de Petitcodiac
- Services de dépendance
- Centre familial de bien-être Katherine Wright
- Services extra muraux
- Centre d'éducation et de recherche médicales de Northumberland
- Santé publique
- Santé mentale communautaire

## SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 1. Significant accounting policies:

#### (a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health and Wellness. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in the subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Endowment investment income is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Unrestricted investment income is recognized as revenue when earned.

#### (b) Inventories:

Inventories are valued at the lower of cost and replacement cost.

#### (c) Investments:

Investments are recorded at the lower of cost and market value.

### 1. Conventions comptables :

#### (a) Constatation des revenus :

La Régie Régionale applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie Régionale reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotation sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisés. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placements non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

#### (b) Inventaires :

Les inventaires sont comptabilisés au moindre du coût et du coût de remplacement.

#### (c) Placements :

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût et de la valeur marchande.

## SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 1. Significant accounting policies (continued):

#### (d) Capital assets:

Capital assets are stated at cost. Title to land, land improvements, buildings and building services equipment as at July 1, 1992, were not transferred by the Province to Regional Health Authority 1 (South-East). These assets are administered by the Authority and for purposes of accountability are included in the Authority's accounts.

Amortization is provided on a straight-line basis using the following annual rates:

Asset	Rate
Buildings and building services equipment	2.5% and 5%
Equipment	5% to 33%

#### (e) Vacation pay:

Vacation pay is accrued to year end. Related funding from the Department of Health and Wellness is recorded when received.

#### (f) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

### 1. Conventions comptables (suite) :

#### (d) Immobilisations :

Les immobilisations sont inscrites au coût. Le titre de propriété foncière, les améliorations de terrains, les immeubles et équipement d'entretien, n'étaient pas, au 1<sup>er</sup> juillet 1992, transférés de la Province à la Régie Régionale de la Santé 1 (sud-est). Ces actifs sont gérés par la Régie Régionale et, pour fins comptables, sont inclus dans les livres comptables de la Régie Régionale.

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux annuels suivants :

Actif	Taux
Immeubles et équipement d'entretien	2,50 % et 5 %
Équipements	5 % à 33 %

#### (e) Indemnités de vacances :

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

#### (f) Recours aux estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
SUD-EST**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**2. Accounts receivable:**

	2007	2006
Province of New Brunswick: Medicare	\$ 3,065,598	\$ 1,933,597
Equipment and construction grants	1,042,137	5,432,164
Approved budget amendments	1,923,756	2,657,070
Retroactive salaries and retirement benefits	5,072,325	4,331,338
Estimated year-end adjustments	6,003,746	6,761,528
Other	1,043,119	1,792,960
	<u>18,150,681</u>	<u>22,908,657</u>
Inpatients, less allowance for doubtful accounts	2,456,838	1,877,441
Outpatients, less allowance for doubtful accounts	964,600	870,725
Other	2,090,634	2,413,209
	<u>\$ 23,662,753</u>	<u>\$ 28,070,032</u>

**2. Débiteurs :**

Province du Nouveau-Brunswick : Assurance-maladie
Subventions en vertu d'acquisition des équipements et construction
Modifications budgétaires approuvées
Salaires rétroactifs et prestations de retraite
Règlement estimatif à la fin de l'exercice
Autres
Patients hospitalisés, moins créances douteuses
Patients en consultation externe, moins créances douteuses
Autres

**3. Inventories:**

	2007	2006
Drugs	\$ 959,320	\$ 1,038,723
General, including medical and surgical	1,205,985	1,203,627
	<u>\$ 2,165,305</u>	<u>\$ 2,242,350</u>

**3. Inventaires :**

Médicaments
Autres, y compris pièces médicales et chirurgicales

**4. Capital assets:**

	2007		2006	
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Land	\$ 2,857,482	\$ -	\$ 2,857,482	\$ 2,857,482
Buildings and building services equipment	119,911,625	75,595,213	44,316,412	47,758,777
Equipment	57,086,104	43,716,783	13,369,321	15,027,029
Construction in progress	45,214,443	-	45,214,443	8,335,715
	<u>\$ 225,069,654</u>	<u>\$ 119,311,996</u>	<u>\$ 105,757,658</u>	<u>\$ 73,979,003</u>

**4. Immobilisations :**

Terrains
Immeubles et équipement d'entretien
Équipement
Construction en cours

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
SUD-EST**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**5. Note payable:**

The note bears interest at 4.20%, is unsecured, is repayable to the Province of New Brunswick, and is intended for purposes of funding working capital.

**5. Effet à payer :**

L'effet porte intérêt à 4,20 %, est non-garanti, est remboursable à la province du Nouveau-Brunswick, et sert à financer les fonds de roulement.

**6. Accounts payable and accrued liabilities:**

	2007	2006
Accounts payable and accrued liabilities	\$ 10,130,529	\$ 10,057,458
Payroll deductions payable	1,054,574	625,719
Accrued salaries and benefits	17,266,800	15,241,743
	<u>\$ 28,451,903</u>	<u>\$ 25,924,920</u>

**6. Crédoeurs et charges à payer :**

Créditeurs et charges à payer  
Retenues sur salaires à payer  
Salaires et avantages sociaux à payer

**7. Deferred contributions related to capital assets:**

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

	2007	2006
Balance, beginning of year	\$ 71,802,649	\$ 64,485,687
Additional contributions received	40,269,256	15,412,959
Amounts amortized to revenue	(8,044,298)	(8,095,997)
Balance, end of year	<u>\$ 104,027,607</u>	<u>\$ 71,802,649</u>

**7. Apports reportés afférents aux immobilisations :**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

Solde au début de l'exercice  
Apports additionnels reçus  
Montants amortis dans les revenus  
Solde à la fin de l'exercice

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
SUD-EST**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**8. Net assets invested in capital assets:**

(a) Net assets invested in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006
Capital assets	\$ 105,757,658	\$ 73,979,003
Less amounts funded by: Deferred contributions used to purchase capital assets	<u>(104,027,607)</u>	<u>(71,802,649)</u>
	<u>\$ 1,730,051</u>	<u>\$ 2,176,354</u>

(b) Change in investment in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006
Excess of expenses over revenues: Amortization of deferred contributions related to capital assets	\$ 8,044,298	\$ 8,095,997
Less: Amortization of capital assets	<u>(8,684,870)</u>	<u>(8,735,573)</u>
	<u>\$ (640,572)</u>	<u>\$ (639,576)</u>
Net change in investment in capital assets: Purchase of capital assets	\$ 40,463,525	\$ 16,170,876
Less amounts funded by contributions	<u>(40,269,256)</u>	<u>(15,412,959)</u>
	<u>\$ 194,269</u>	<u>\$ 757,917</u>

**9. Internally restricted Board reserves:**

The excess of Board generated revenues over Board sponsored expenses is internally restricted by the Board of Trustees. This internally restricted amount is available for only those purposes specifically approved by the Board of Trustees.

**8. Actifs nets investis en immobilisations :**

(a) Les actifs nets investis en immobilisations sont calculés de la façon suivante :

Immobilisations	\$ 73,979,003
Moins les montants financés par : Apports reportés afférents aux immobilisations	<u>(71,802,649)</u>
	<u>\$ 2,176,354</u>

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée de la façon suivante :

Excédent des dépenses sur les revenus : Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	\$ 8,095,997
Moins : Amortissement des immobilisations	<u>(8,735,573)</u>
	<u>\$ (639,576)</u>
Variation nette de l'investissement en immobilisations : Achat d'immobilisations	\$ 16,170,876
Moins les montants financés par les apports reportés	<u>(15,412,959)</u>
	<u>\$ 757,917</u>

**9. Réserves affectées par le Conseil pour utilisation interne :**

L'excédent des revenus générés par le Conseil sur les frais discrétionnaires du Conseil est affecté par le Conseil pour utilisation interne. Ce montant ne peut être utilisé à d'autres fins sans l'approbation du Conseil d'administration.

## SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 10. Related entities:

The Authority has an economic interest in the Friends of The Moncton Hospital Foundation, Inc., The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated, and the Bennett and Albert County Hospital Foundation, Inc., which are registered charitable foundations. Their purpose is to raise funds for and distribute funds to The Moncton Hospital, The Sackville Memorial Hospital, and the Albert County Health and Wellness Center to be used in the enhancement of their services and facilities. Net assets of the Foundations at March 31, 2007 are \$10,527,081 (2006 - \$8,049,799).

During the year, the Authority received \$885,638 (2006 - \$803,617) in contributions from the Friends of The Moncton Hospital Foundation, Inc., The Sackville Memorial Hospital Foundation Incorporated, and the Bennett and Albert County Hospital Foundation, Inc.

### 11. Commitments:

The Authority is committed to payments under operating leases for equipment through to March 2008. The future lease payments are being funded by government. Annual minimum payments for the years ending March 31 are: 2008 - \$2,283,862; 2009 - \$1,152,588; 2010 - \$1,009,117; 2011 - \$663,797; and 2012 - \$310,428.

As part of the ambulatory care expansion project, the Authority has committed to the construction of a parking facility using board-generated revenues. Total costs of the construction are not yet known. \$1.7 million (2006 - \$1 million) has been incurred as at March 31, 2007 and included in accounts payable and accrued liabilities.

### 12. Working capital grants from Province of New Brunswick:

During the year, the Province of New Brunswick committed to providing working capital grants of an estimated \$7.3 million to the Authority. These grants are based on working capital deficiencies as at March 31, 2007.

### 10. Entités apparentées :

La Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton Inc., La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Inc. et la Fondation de l'Hôpital Bennett et du comté Albert Inc. sont des fondations de charité enregistrées dont la Régie Régionale en est le bénéficiaire. La fonction principale est d'encaisser, investir et distribuer des fonds à l'Hôpital de Moncton, l'Hôpital Mémorial de Sackville et au Centre de santé et bien-être du comté Albert pour l'amélioration de leurs services et leurs infrastructures. Les fondations ont des actifs nets au 31 mars 2007 de 10 527 081 \$ (2006 - 8 049 799 \$).

Au cours de l'exercice, la Régie Régionale a reçu 885 638 \$ (2006 - 803 617 \$) de la Fondation des Amis de l'Hôpital de Moncton Inc., La Fondation de l'Hôpital Mémorial de Sackville Inc. et la Fondation de l'Hôpital Bennett et du comté Albert Inc.

### 11. Engagements :

La Régie Régionale loue des équipements dont le contrat de location prend fin en mars 2008. Les paiements de location sont financés par le gouvernement. Les paiements annuels minimums pour les années se terminant le 31 mars sont : 2008 - 2 283 862 \$; 2009 - 1 152 588 \$; 2010 - 1 009 117 \$; 2011 - 663 797 \$; et 2012 - 310 428 \$.

La Régie Régionale s'est engagé à la construction d'un stationnement suite au projet d'agrandissement des soins ambulatoires. Les coûts de la construction seront défrayés à partir de revenus générés par le Conseil d'administration. Le coût total de la construction est inconnu. Au 31 mars 2007, 1,7 million \$ (2006 - 1 million \$) à été accumulé et est inclus comme crédettes et charges à payer.

### 12. Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick :

Au cours de l'exercice, la province du Nouveau-Brunswick s'engage à fournir des subventions de fonds de roulement pour un montant estimé de 7,3 millions \$ à la Régie Régionale. Ces subventions sont déterminées en fonction des déficits de fonds de roulement nets au 31 mars 2007.

## SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 13. Fair value of financial assets and financial liabilities:

The carrying value of cash, accounts receivable, restricted cash and investments, note payable and accounts payable and accrued liabilities approximates their fair value due to the relatively short periods to maturity of these items or because they are receivable or payable on demand.

### 14. Employee future benefits:

Regular employees of South-East Regional Health Authority are covered by the Public Service Pension Plans of the Province of New Brunswick. The Pension Plans are a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Authority and the employees. For the fiscal year ended March 31, 2007, the Authority expensed contributions of \$4,178,665 (2006 - \$3,538,414) under the terms of the Plans. The Authority has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the Plans related to its current and former employees.

### 15. Comparative figures:

Certain comparative figures have been reclassified to conform with the financial statement presentation adopted in the current year.

### 13. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :

La valeur comptable de l'encaisse, des débiteurs, de l'encaisse affectée et des placements, de l'effet à payer et des créditeurs se rapproche de leur juste valeur, du fait que ces items qui s'y rapportent ont des échéances relativement brèves ou du fait qu'ils sont à recevoir ou payable sous demande.

### 14. Prestations futures des employés :

Les employés permanents de la Régie Régionale de la Santé sud-est sont couverts par les régimes de pension de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick. Les régimes sont des régimes de retraite à prestations déterminées sous lesquels la Régie Régionale et les employés y contribuent. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2007, la Régie Régionale a passé en charges des contributions au montant de 4 178 665 \$ (2006 - 3 538 414 \$) selon les conventions des régimes. La Régie Régionale n'a aucune responsabilité directe ni aucun droit vis-à-vis les provisionnées ou les surplus des régimes reliés aux employés courants et antérieurs.

### 15. Données comparatives :

Pour faciliter la comparaison des états financiers avec ceux de l'exercice précédent, la classification de certaines données comparatives fut modifiée.



**KPMG LLP**  
**Chartered Accountants**  
 Suite 700 Frederick Square  
 77 Westmorland Street  
 Fredericton NB E3B 6Z3  
 Telephone (506) 452-8000  
 Fax (506) 450-0072  
 Internet www.kpmg.ca

Place Marven's  
 PO Box 827  
 Moncton NB E1C 8N6  
 Telephone (506) 856-4400  
 Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main  
 Saint John NB E2L 3V6  
 Telephone (506) 634-1000  
 Fax (506) 633-8828

## AUDITORS' REPORT ON SUPPLEMENTARY SCHEDULES

To the Board of Trustees

The audited financial statements of the South-East Regional Health Authority and our report thereon are presented in the preceding section of this report in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Our audit was conducted for the purpose of forming an opinion on the basic financial statements taken as a whole. The current year's supplementary information included in the schedules is presented for purposes of additional analysis and is not a required part of the basic financial statements. Such supplementary information has been subjected to the auditing procedures applied in the audit of the basic financial statements and, in our opinion, is fairly stated in all material respects in relation to the basic financial statements taken as a whole.

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES CÉDULES SUPPLÉMENTAIRES

Aux membres du Conseil d'administration

Les états financiers vérifiés ainsi que notre rapport de la Régie Régionale de la Santé sud-est sont présentés dans la section précédente de ce rapport selon les principes comptables canadiens généralement reconnus. Notre vérification a été effectuée dans le but de former une opinion sur les états financiers de base pris dans leur ensemble. Les autres informations financières de l'exercice courant incluses dans les cédules sont données aux fins d'une étude plus approfondie mais ne sont pas une partie essentielle des états financiers de base. Ces informations ont été soumises aux mêmes procédés de vérification que ceux utilisés au cours de notre vérification des états financiers de base et, à notre avis, elles sont à tous égards importants présentées fidèlement à l'égard des états financiers de base pris dans leur ensemble.

Comptables agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

**SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Schedule 1 - Revenues

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
SUD-EST**

Cédule 1 - Revenus

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Department of Health and Wellness:			Ministère de la Santé et Mieux-être :
Hospital services	\$ 154,548,877	\$ 145,282,145	Services hospitaliers
Medicare	22,152,462	18,321,988	Assurance-maladie
Mental health services	3,818,532	3,630,375	Services de santé mentale
Ambulance services	3,153,248	2,770,066	Services ambulanciers
Medical education	723,775	829,923	Formation médicale
Addiction services	2,497,763	-	Services de dépendance
Other provincial programs	5,139,475	2,649,022	Autres programmes provinciale
	<u>192,034,132</u>	<u>173,483,519</u>	
Other patient recoveries:			Autres recouvrements des patients :
Federal Government	640,450	475,955	Gouvernement fédéral
Workplace Health Safety and Compensation Commission	806,152	905,338	Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents du travail
Non-residents of the Province	9,825,608	8,421,709	Non-résidents de la Province
Non-residents of Canada	294,481	404,199	Non-résidents du Canada
Non-insured services N.B. residents	65,420	52,170	Services non-assurés résidents du N.-B.
Room differential income	719,750	932,867	Revenus différentiels provenant des chambres
Medically discharged	127,193	51,250	Renvoi médical
Courtesy rebates	(48,848)	(34,957)	Rabais de courtoisie
Retained portion of differential income	(161,470)	(212,615)	Portions retenues des revenus différentiels
Bad debts	(772,091)	(392,178)	Créances irrécouvrables
	<u>11,496,645</u>	<u>10,603,738</u>	
Other recoveries and sales:			Autres recouvrements et revenus :
Laboratory testing	639,348	627,092	Services de laboratoire
Rentals	43,244	51,188	Location
Other	620,067	469,987	Autres
	<u>1,302,659</u>	<u>1,148,267</u>	
Board generated:			Générés par le Conseil :
Interest	156,077	80,951	Intérêts
Donations	199,503	199,636	Dons
Parking	965,898	1,002,573	Stationnement
Rentals	153,502	164,219	Location
Cafeteria	666,048	647,161	Cafétéria
Retained portion of differential income	161,470	212,615	Portions retenues des revenus différentiels
Federal Inmate Contract	497,356	630,708	Contrat fédéral de détenus
Lifeline	229,906	202,749	Lifeline
Other	161,526	107,693	Autres
	<u>3,191,286</u>	<u>3,248,305</u>	
Amortization of deferred contributions related to capital assets	8,044,298	8,095,997	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Total revenues	<u>\$ 216,069,020</u>	<u>\$ 196,579,826</u>	Total des revenus

# SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 2 - Expenses

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

# RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 2 - Dépenses

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007		2006		
	Total	Total	Total	Total	
	Salaries and benefits	Medical and surgical supplies	Drugs	Other supplies and expenses	
	Salaires et avantages sociaux	Fournitures médicales et chirurgicales	Médicaments	Autres fournitures et dépenses	
	\$	\$	\$	\$	
<b>Nursing inpatient services:</b>					
Administration	3,206,873	1,144	127	300,291	3,508,435
Medical resources (physician support)	—	5,315	5,682	1,613,317	1,624,314
Medical and surgical units	21,503,952	946,943	3,244,945	670,018	26,365,858
Intensive care	8,667,535	446,324	680,785	187,221	9,991,875
Obstetrics	3,447,298	197,831	122,343	104,536	3,872,008
Operating suite	4,877,854	7,152,063	629,787	738,071	13,397,755
Pediatrics	1,911,622	55,089	99,406	47,010	2,113,127
Rehabilitation	1,189,019	31,004	61,069	62,392	1,343,484
Long-term care	2,441,142	68,634	97,658	69,078	2,142,930
Psychiatry	2,677,689	9,232	80,898	91,857	2,859,676
<b>Subtotal nursing inpatient services</b>	<b>49,922,984</b>	<b>8,913,579</b>	<b>5,022,890</b>	<b>3,893,791</b>	<b>67,753,044</b>
<b>Non-inpatient services:</b>					
Administration	120,398	—	—	17,366	137,764
Ambulatory medical resources	7,500	25,422	327	1,507,103	1,540,352
Emergency	5,773,434	385,059	445,889	187,191	6,801,673
Day/night care	2,157,756	339,425	3,354,639	189,416	6,041,236
Clinics	4,985,505	1,205,632	679,146	786,892	7,667,175
<b>Subtotal non-inpatient services</b>	<b>13,044,593</b>	<b>1,965,538</b>	<b>4,480,101</b>	<b>2,697,968</b>	<b>22,188,200</b>
<b>Diagnostic and therapeutic services:</b>					
Clinical laboratory	6,366,001	220,459	937	3,877,998	10,465,395
Diagnostic imaging	5,260,752	3,131,315	112,181	2,232,318	10,736,566
Respiratory therapy	1,243,545	42,433	52,103	212,291	1,550,372
Pharmacy	3,537,496	61,596	207,354	261,334	4,067,780
Rehabilitation services	4,253,512	29,848	732	102,605	4,386,697
Social Work	1,062,162	—	—	14,975	1,077,137
Other diagnostic and therapeutic services	3,055,804	53,819	1,408	256,225	3,367,056
<b>Subtotal diagnostic and therapeutic services</b>	<b>24,779,072</b>	<b>3,539,470</b>	<b>374,715</b>	<b>6,957,746</b>	<b>35,651,003</b>
<b>Community Health:</b>					
Extra Mural Program	5,141,214	353,502	627,041	923,760	7,045,517
Breast screening	451,764	3	—	119,138	570,905
Albert Community Health	642,298	11,418	4,670	96,804	755,186
Addiction services	1,951,728	1,347	3,728	410,996	2,367,797
Public Health	1,340,040	—	—	69,670	1,409,710
Community Mental Health	2,424,882	772	347	526,291	2,952,272
<b>Subtotal Community Health</b>	<b>11,951,902</b>	<b>367,040</b>	<b>635,788</b>	<b>2,146,659</b>	<b>15,101,387</b>
<b>Medicare</b>	<b>22,131,241</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>200,000</b>	<b>22,331,241</b>
<b>Research and education:</b>					
Research	147,026	—	—	14,361	161,387
Education	1,781,054	505	71	798,232	2,579,862
<b>Subtotal research and education</b>	<b>1,928,080</b>	<b>505</b>	<b>71</b>	<b>812,593</b>	<b>2,741,249</b>
<b>Subtotal services aux patients en consultation externe</b>	<b>49,900,377</b>	<b>18,900,377</b>	<b>18,900,377</b>	<b>18,900,377</b>	<b>49,900,377</b>
<b>Services aux patients en consultation externe :</b>					
Administration	184,837	—	—	17,366	184,837
Ressources médicales ambulatoires	844,765	—	—	1,507,103	2,351,868
Urgence	6,323,440	—	—	187,191	6,801,673
Soins jour/nuit	5,461,236	—	—	189,416	6,041,236
Cliniques	7,065,802	—	—	786,892	7,852,694
<b>Services diagnostiques et thérapeutiques :</b>					
Laboratoire médical	9,693,059	—	—	3,877,998	13,571,057
Imagerie diagnostique	8,644,186	—	—	2,232,318	10,876,504
Inhalothérapie	1,336,258	—	—	212,291	1,548,549
Pharmacie	3,423,436	—	—	261,334	3,684,770
Services de réadaptation	3,847,575	—	—	102,605	3,950,180
Service social	861,476	—	—	14,975	876,451
Autres services diagnostiques et thérapeutiques	2,812,394	—	—	256,225	3,068,619
<b>Subtotal services diagnostiques et thérapeutiques</b>	<b>30,638,384</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>6,957,746</b>	<b>37,596,130</b>
<b>CCH:</b>					
Programme extra muraux	6,525,953	—	—	923,760	7,449,713
Dépistage de sein	439,023	—	—	119,138	558,161
Santé Communautaire Albert	880,340	—	—	96,804	977,144
Services de dépendance	2,108,639	—	—	410,996	2,519,635
Santé publique	570,350	—	—	69,670	640,020
Santé mentale communautaire	881,555	—	—	526,291	1,407,846
<b>Subtotal recherché et formation</b>	<b>11,405,860</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>2,146,659</b>	<b>13,552,519</b>
<b>Assurance-maladie</b>	<b>18,935,780</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>200,000</b>	<b>19,135,780</b>
<b>Recherche et formation :</b>					
Recherche	138,796	—	—	14,361	153,157
Formation	2,454,285	—	—	798,232	3,252,517
<b>Subtotal recherché et formation</b>	<b>2,593,081</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>812,593</b>	<b>3,405,678</b>

## SOUTH-EAST REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Schedule 2 - Expenses, page 2

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ SUD-EST

Cédule 2 - Dépenses, page 2

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007		2006	
	Total	Total	Total	Total
<b>Support services:</b>				
Financial services	935,728	—	278,051	1,213,777
Human resources	866,452	6,039	241,014	1,139,781
Information system	2,858,952	—	3,650,819	6,509,771
Bio medical engineering	594,609	1,860	534,696	1,130,990
Materials management	2,361,426	—	941,605	3,645,008
Housekeeping	3,150,440	241,532	353,320	3,510,384
Laundry and linen	784,909	1,138	278,795	1,064,842
Plant operations and maintenance	3,729,323	4,480	6,657,931	10,498,254
Food services	2,525,769	1,918	844,300	3,372,002
Health records	1,477,537	8	159,901	1,637,446
Patient transportation	3,371,625	18,625	665,441	4,060,786
Retirement allowances	1,843,245	—	—	1,843,245
Workplace Health Safety and Compensation expenses	1,548,635	—	—	1,548,635
Commission of New Brunswick	1,218,345	10,278	417,583	1,646,206
Other support services	27,266,993	292,290	138,188	42,721,127
<b>Subtotal support services</b>	<b>27,266,993</b>	<b>292,290</b>	<b>15,023,656</b>	<b>42,721,127</b>
<b>Administrative services:</b>				
General administration	1,285,318	—	469,279	1,754,597
Health services and planning	527,423	—	32,555	559,978
Other administrative services	1,740,874	770	202,079	1,943,732
<b>Subtotal administrative services</b>	<b>3,553,615</b>	<b>770</b>	<b>703,913</b>	<b>4,258,307</b>
<b>Board sponsored:</b>				
Cafeteria expenses	354,167	1	286,254	640,422
Parking	150,877	—	263,041	413,718
Development and fundraising	356,958	—	109,158	466,116
Interest and bank charges	—	—	206,077	206,077
Education	—	—	38,461	38,461
Consultant fees	—	—	8,569	8,569
Donated expenditures	—	—	196,957	196,957
Lifeline	33,540	8,530	50,247	92,317
Hostel	34,132	—	3,683	37,815
Other	31,821	—	858,061	889,882
<b>Subtotal Board sponsored</b>	<b>961,295</b>	<b>8,531</b>	<b>2,020,508</b>	<b>2,990,334</b>
<b>Amortization of capital assets</b>	<b>—</b>	<b>—</b>	<b>8,684,870</b>	<b>8,684,870</b>
<b>Total expenses</b>	<b>\$ 155,539,775</b>	<b>\$ 15,087,723</b>	<b>\$ 10,651,560</b>	<b>\$ 224,420,762</b>
				<b>\$ 203,545,613</b>
				<b>Total des dépenses</b>

Services de soutien :  
 Services financiers  
 Ressources humaines  
 Technologie de l'information  
 Ingénierie biomédicale  
 Gestion des fournitures  
 Entretien ménager  
 Blancherie et linge  
 Opération des installations et entretien  
 Services alimentaires  
 Archives médicales  
 Transport des patients  
 Allocations de retraite  
 Dépenses reliées à la Commission de la santé,  
 de la sécurité et de l'indemnisation des  
 accidents du travail du Nouveau-Brunswick  
 Autres services de soutien

Sous-total des services de soutien

Services administratifs :  
 Administration générale  
 Services de santé et planification  
 Autres services administratifs

Sous-total services administratifs

Frais discrétionnaires du Conseil :  
 Dépenses de cafétéria  
 Stationnement  
 Développement et levée de fonds  
 Frais bancaires et intérêts  
 Formation  
 Honoraires de consultant  
 Donation de dépenses  
 Lifeline  
 Auberge  
 Autres

Sous-total frais discrétionnaires du Conseil

Amortissements des immobilisations

Total des dépenses

*États financiers de la*

**CORPORATION DES SCIENCES DE  
LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE**

*31 mars 2007*

# Deloitte.

Deloitte & Touche s.r.l.  
Brunswick House  
44 Chipman Hill, 7th Floor  
P.O. Box 6549  
Saint John (Nouveau-Brunswick) E2L 4R9  
Canada  
Tél. : 506-632-1080  
Télec. : 506-632-1210  
www.deloitte.ca

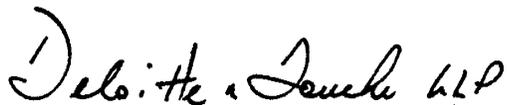
## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration,  
Régie régionale de la santé 2

Nous avons vérifié le bilan de la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats – fonds regroupés, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Corporation. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Corporation au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.



Comptables agréés

Le 23 mai 2007

**CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE**  
(constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick)

**Bilan**

au 31 mars 2007

	2007	2006		2007	2006
<b>ACTIF À COURT TERME</b>			<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1 981 266 \$	1 538 903 \$	Créditeurs et charges à payer (note 11)	52 011 418 \$	53 244 402 \$
Débiteurs (notes 4 et 13)	36 657 560	34 745 461	Emprunt à court terme (note 12)	4 007 825	-
Stocks (note 5)	2 796 680	2 648 053	Fonds affectés à des fins particulières (note 14)	3 750 840	3 525 702
Charges payées d'avance	1 202 662	2 231 016	Produits reportés	457 363	447 822
	42 638 168	41 163 433	Tranche à court terme de la dette à long terme (note 15)	448 387	452 355
<b>APPORTS À RECEVOIR (note 6)</b>	1 858 774	2 283 642		60 675 833	57 670 281
<b>PLACEMENTS</b>			<b>DETTE À LONG TERME (note 15)</b>	1 544 876	1 993 263
Débiteurs (note 16)	4 328 492	-	<b>AVANTAGES SOCIAUX FUTURS (note 16)</b>	1 551 900	1 287 536
Titres négociables (note 7)	12 494 429	12 351 981	<b>APPORTS REPORTÉS AU TITRE DES IMMOBILISATIONS (note 17)</b>	39 149 729	36 891 588
Fonds de donation pour la recherche en santé (notes 8 et 23)	2 058 141	1 957 310			
Placement dans le Centre de santé de Sussex (note 9)	261 105	261 105	<b>ACTIF NET</b>		
	19 142 167	14 570 396	Non affecté	(17 324 115)	(14 867 040)
<b>IMMOBILISATIONS (note 10)</b>	44 035 743	42 431 089	Activités du Conseil	14 515 185	9 383 058
			Investi en immobilisations (note 18)	4 886 014	5 512 014
			Dotations	2 675 430	2 577 860
				4 752 514	2 605 892
	107 674 852 \$	100 448 560 \$		107 674 852 \$	100 448 560 \$

ENGAGEMENTS ET ÉVENTUALITÉS (notes 21 et 22)

APPROUVÉ PAR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

Administrateur

Administrateur

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### État des résultats - Fonds regroupés

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>Produits</b>		
Ministère de la Santé et du Mieux-être	331 429 358 \$	299 192 672 \$
Gouvernement fédéral	8 360 063	7 836 506
Sommes reçues des patients	7 149 910	6 365 508
Recouvrements et ventes	4 146 562	3 656 451
Sommes provenant du Conseil	9 914 167	6 613 523
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	7 212 172	5 989 396
Total des produits	368 212 232	329 654 056
<b>Charges</b>		
Services infirmiers aux patients hospitalisés	104 344 072	97 570 634
Services aux patients non hospitalisés	33 678 308	29 655 837
Services communautaires	31 013 302	21 216 345
Services de diagnostic et services thérapeutiques	59 901 622	52 601 606
Régime d'assurance-maladie	36 058 603	32 050 832
Recherche et formation	5 215 953	5 110 947
Services de soutien	82 427 843	75 244 183
Services administratifs	7 903 563	7 250 983
Services auxiliaires	992 803	836 646
Activités du Conseil	5 197 534	4 401 127
Amortissement des immobilisations	8 265 103	7 913 455
Total des charges	374 998 706	333 852 595
Déficit d'exploitation de l'exercice avant les éléments suivants	(6 786 474)	(4 198 539)
Ajustement sur règlement de l'exercice antérieur	(16 006)	163 817
Octroi de fonds de roulement provenant de la province du Nouveau-Brunswick	8 851 532	4 657 558
Excédent net de l'exercice	2 049 052 \$	622 836 \$

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

## État de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2007

	Investi en immobilisations (note 18)		Dotations et fonds affectés (note 8)		Non affecté		Activités du Conseil		Total de l'actif net	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Solde au début	5 512 014 \$	6 815 308 \$	2 577 860 \$	2 495 628 \$	(14 867 040) \$	(15 083 011) \$	9 383 058 \$	7 672 899 \$	2 605 892 \$	1 900 824 \$
Excédent (déficit) net de l'exercice	(1 052 931)	(1 924 059)	-	-	(1 614 650)	334 496	4 716 633	2 212 199	2 049 052	622 836
Réaffectation de paiement de capital	-	-	-	-	-	200 000	-	(200 000)	-	-
Réaffectation de capitaux d'investissement	-	-	-	-	(814 938)	-	814 938	-	-	-
Apports au titre des dotations et des fonds affectés	-	-	97 570	82 232	-	-	-	-	97 570	82 232
Dépenses en immobilisations	399 444	302 240	-	-	(27 487)	(318 525)	(399 444)	(302 240)	(27 487)	(318 525)
Variation nette de l'investissement en immobilisations	27 487	318 525	-	-	-	-	-	-	27 487	318 525
<b>Solde à la fin</b>	<b>4 886 014 \$</b>	<b>5 512 014 \$</b>	<b>2 675 430 \$</b>	<b>2 577 860 \$</b>	<b>(17 324 115) \$</b>	<b>(14 867 040) \$</b>	<b>14 515 185 \$</b>	<b>9 383 058 \$</b>	<b>4 752 514 \$</b>	<b>2 605 892 \$</b>

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>FONDS LIÉS AUX</b>		
<b>ACTIVITÉS D'EXPLOITATION</b>		
Excédent net de l'exercice	2 049 052 \$	622 836 \$
Amortissement des immobilisations	8 265 103	7 913 455
Amortissement des apports reportés au titre des immobilisations	(7 212 172)	(5 989 396)
Gain à la cession de placements	(631 922)	(1 457 190)
Augmentation des avantages sociaux futurs	354 088	97 924
	<u>2 824 149</u>	<u>1 187 629</u>
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation	(1 605 808)	522 925
	<u>1 218 341</u>	<u>1 710 554</u>
<b>ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT</b>		
Achat d'immobilisations	(9 869 757)	(13 296 430)
Produit de la cession de placements	21 009 249	26 013 838
Achat de placements	(24 949 098)	(27 828 984)
	<u>(13 809 606)</u>	<u>(15 111 576)</u>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT</b>		
Augmentation des apports reportés au titre des immobilisations		
- Province du Nouveau-Brunswick	4 319 819	10 071 638
- Financement public	5 150 494	2 922 552
Apports au titre des dotations	97 570	82 232
Augmentation de l'emprunt à court terme (note 12)	4 007 825	-
Remboursement sur la dette à long terme	(514 593)	(474 812)
Remboursement au titre du contrat de location-acquisition	(27 487)	(318 525)
	<u>13 033 628</u>	<u>12 283 085</u>
<b>VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE AU COURS DE L'EXERCICE</b>	<b>442 363</b>	<b>(1 117 937)</b>
<b>TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT</b>	<b>1 538 903</b>	<b>2 656 840</b>
<b>À LA FIN</b>	<b>1 981 266 \$</b>	<b>1 538 903 \$</b>

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

#### 1. BUT DE LA CORPORATION

La Régie régionale de la santé 2 a été constituée en vertu des lois de la province du Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> avril 2002 et elle exerce ses activités sous la dénomination de Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique (la « Corporation »). La principale activité de la Corporation est la prestation de services de santé dans la région du sud du Nouveau-Brunswick.

La Corporation exploite 29 établissements de Sussex à St. Stephen, incluant les îles de Fundy.

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Ces états financiers ont été préparés conformément aux normes comptables établies à l'intention des organismes sans but lucratif et publiées par l'Institut Canadien des Comptables Agréés, selon la méthode du report pour la constatation des apports affectés.

##### *Constatation des produits*

La Corporation utilise la méthode du report pour la comptabilisation des apports, notamment des dons et des subventions gouvernementales.

La Corporation est financée principalement par la province du Nouveau-Brunswick, selon les arrangements budgétaires pris par le ministère de la Santé et du Mieux-être. Les subventions d'exploitation sont comptabilisées à titre de produits au cours de la période où elles sont octroyées. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période sont comptabilisées. Lorsqu'une tranche de la subvention est liée à une période future, elle est reportée et constatée au cours de ladite période.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir, à condition que le montant à recevoir puisse faire l'objet d'une estimation raisonnable et que la réception finale du montant soit raisonnablement assurée.

Les apports qui sont grevés d'une affectation d'origine externe et ne consistent pas en des dotations sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et constatés à titre de produits selon la méthode de l'amortissement linéaire, à un taux équivalant au taux d'amortissement des immobilisations correspondantes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes de l'actif net lié aux dotations.

Les revenus de placements grevés d'une affectation sont constatés à titre de produits au cours de l'exercice où les charges correspondantes sont enregistrées. Les revenus de placements non grevés d'une affectation sont constatés à titre de produits au moment où ils sont gagnés.

##### *Stocks*

Les stocks des magasins et des pharmacies sont évalués au coût moyen.

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

##### *Placements*

Les placements à long terme sont enregistrés au coût. La direction compare périodiquement la valeur comptable des placements au cours du marché. S'il y a une moins-value du portefeuille total qui est considérée comme durable, les placements sont dépréciés pour constater la perte. Les gains et les pertes sur les ventes des placements sont constatés au cours de l'exercice où les placements sont cédés.

Les placements comprennent les obligations qui sont inscrites à leur valeur nominale, les primes ou escomptes étant amortis sur la durée des obligations.

Les intérêts créditeurs sur les placements sont comptabilisés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

##### *Immobilisations*

Les immobilisations sont enregistrées au coût et amorties sur leur durée de vie utile estimative, selon la méthode de l'amortissement linéaire. La Corporation utilise certains terrains et bâtiments qui appartiennent à d'autres entités. Ces terrains et bâtiments ne sont pas constatés dans ces états financiers. Les immobilisations sont amorties comme suit :

<u>Actif</u>	<u>Durée de vie utile estimative</u>
Matériel	de 5 à 25 ans
Véhicules	5 ans
Bâtiments	20 ans

##### *Vacances et heures supplémentaires*

Les charges à payer au titre des vacances et des heures supplémentaires sont comptabilisées au 31 mars 2007. Le financement correspondant alloué par le ministère de la Santé et du Mieux-être est enregistré sur réception.

##### *Indemnités de maladie*

Les employés de la Corporation ont droit à des indemnités de maladie cumulatives. Selon les principes comptables généralement reconnus s'appliquant aux avantages sociaux futurs, ces avantages courus ne sont pas comptabilisés par la Corporation parce qu'ils ne peuvent être acquis.

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La trésorerie et les équivalents de trésorerie comprennent l'encaisse et les placements à court terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de leur date d'acquisition.

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

#### 2. PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (suite)

##### *Utilisation d'estimations*

Lors de la préparation des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit établir des estimations et des hypothèses qui ont une incidence sur les montants des actifs et des passifs présentés et sur la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur les montants des produits d'exploitation et des charges constatés au cours de la période visée par les états financiers. Les estimations importantes incluent les provisions pour créances douteuses, les prévisions au titre du fonds de roulement, les montants courus à recevoir ou à payer et les avantages sociaux futurs. Les résultats réels pourraient varier par rapport à ces estimations.

##### *Dépréciation d'actifs*

Les actifs à long terme sont soumis à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque la valeur comptable d'un actif excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Le montant de la perte de valeur correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

#### 3. INSTRUMENTS FINANCIERS

##### *Risque de crédit*

Le risque de crédit découle de la possibilité qu'une contrepartie ne puisse respecter ses engagements. La Corporation effectue, sur une base continue, un suivi de la recouvrabilité de ses créances.

La Corporation détient environ 68 % (73 % en 2006) de ses créances auprès de la province du Nouveau-Brunswick.

##### *Juste valeur*

La valeur comptable des placements à court terme, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer s'approche de la juste valeur en raison des échéances à court terme de ces instruments. La valeur comptable de la dette à long terme s'approche de la juste valeur.

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 4. DÉBITEURS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Province du Nouveau-Brunswick		
Régime d'assurance-maladie	3 782 317 \$	2 765 968 \$
Subventions de matériel	2 737 639	6 104 521
Matériel lié aux services ambulanciers	3 934 004	-
Régime provincial	6 086 620	10 162 204
Octroi de fonds de roulement	8 851 532	4 657 558
	<u>25 392 112</u>	<u>23 690 251</u>
Patients	3 568 823	2 250 224
Apparentés	2 438 264	2 318 486
TVH	2 808 144	3 442 335
Autres	2 450 217	3 044 165
	<u>36 657 560 \$</u>	<u>34 745 461 \$</u>

#### 5. STOCKS

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Pharmacie	1 082 590 \$	1 038 651 \$
Magasins	1 714 090	1 609 402
	<u>2 796 680 \$</u>	<u>2 648 053 \$</u>

#### 6. APPORT À RECEVOIR

Au cours de l'exercice 2003, le ministère des Anciens Combattants du Canada s'est engagé à verser 3 534 251 \$ pour la construction d'un nouveau bâtiment de soins aux anciens combattants. Le versement de ce montant s'échelonne sur une période de huit (8) ans et prendra la forme d'un accroissement de l'allocation d'exploitation quotidienne. Le montant remboursé au titre du capital au cours de l'exercice 2007 s'est établi à 424 868 \$ (402 582 \$ en 2006).

#### 7. TITRES NÉGOCIABLES

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Titres à rendement fixe	5 576 147 \$	1 148 119 \$
Actions libellées en dollars canadiens	2 921 941	-
Actions libellées en dollars américains	3 834 970	-
Montant détenu en espèces	161 371	11 203 862
	<u>12 494 429 \$</u>	<u>12 351 981 \$</u>

Le cours du marché des titres négociables au 31 mars 2007 se chiffrait à 12 771 911 \$ (12 351 981 \$ en 2006).

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 8. FONDS DE DOTATION POUR LA RECHERCHE EN SANTÉ

La Corporation a transféré des fonds pour la recherche en santé à la fondation de l'Hôpital régional de Saint John (la « fondation ») au cours de l'exercice. La fondation investit et gère les fonds au nom de la Corporation. Les fonds sont disponibles pour la Corporation au besoin. La note 23 décrit les changements survenus à cette convention à la suite de la clôture de l'exercice.

#### 9. PLACEMENT DANS LE CENTRE DE SANTÉ DE SUSSEX

Avant la régionalisation, le Centre de santé de Sussex a versé 300 000 \$ à Sussex Health Centre Services Inc. aux fins de la construction d'un immeuble de bureaux qui seront loués à des professionnels de la santé. En contrepartie de cet apport, Sussex Health Centre Services Inc. versera à la Corporation 50 % de tout revenu net tiré de l'immeuble. Le placement est comptabilisé à un montant égal à la quote-part de la participation de la Corporation dans l'immeuble.

#### 10. IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	
			2007	2006
Matériel et véhicules	99 951 425 \$	63 299 793 \$	36 651 632 \$	34 646 240 \$
Bâtiments	8 720 136	1 336 025	7 384 111	7 784 849
	<u>108 671 561 \$</u>	<u>64 635 818 \$</u>	<u>44 035 743 \$</u>	<u>42 431 089 \$</u>

#### 11. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2007	2006
Créditeurs	23 166 960 \$	26 490 038 \$
Salaires et avantages sociaux	14 871 528	14 196 267
Indemnités de vacances courues à payer	13 972 930	12 558 097
	<u>52 011 418 \$</u>	<u>53 244 402 \$</u>

#### 12. EMPRUNT À COURT TERME

La Corporation a contracté auprès du ministre des Finances de la province du Nouveau-Brunswick un emprunt de 4 000 000 \$ portant intérêt à 4,2 % et remboursable intégralement le 13 avril 2007.

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 13. AJUSTEMENT DE FIN D'EXERCICE ESTIMATIF

##### Ministère de la Santé et du Mieux-être

	Montant réel	Montant prévu	Montant (à payer à) à recevoir de la province
Total des programmes transférables			
Total des charges transférables	252 947 876 \$	236 556 529 \$	- \$
Autres recouvrements et ventes	1 714 063	895 493	-
Produits tirés des services aux patients, montant net	7 225 614	6 457 798	(767 816)
Total des programmes transférables			(767 816)
Programmes non transférables			(1 275 361)
Total			(2 043 177) \$

Le règlement de fin d'exercice estimatif est assujéti à l'approbation du ministère de la Santé et du Mieux-être du Nouveau-Brunswick. Ce règlement estimatif est inclus dans les débiteurs. Tout ajustement est enregistré au cours de l'exercice au cours duquel la détermination est faite.

#### 14. FONDS AFFECTÉS À DES FINS PARTICULIÈRES

La Corporation réserve des sommes aux fins suivantes :

	2007	2006
Fonds pour les patients et autres	939 490 \$	850 329 \$
Fonds de formation	340 924	475 278
Fonds de recherche	2 470 426	2 200 095
	<u>3 750 840 \$</u>	<u>3 525 702 \$</u>

La Corporation est obligée de suivre les directives des bénéficiaires désignés de ces comptes et, par conséquent, ces fonds ne peuvent être utilisés par la Corporation.

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 15. DETTE À LONG TERME

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Province du Nouveau-Brunswick	1 993 263 \$	2 418 131 \$
AGFA Finance Canada – location	-	27 487
	<hr/>	<hr/>
Total de la dette à long terme	1 993 263	2 445 618
Moins : tranche à court terme	448 387	452 355
	<hr/>	<hr/>
	<b>1 544 876 \$</b>	<b>1 993 263 \$</b>

Le prêt accordé par la province du Nouveau-Brunswick doit être remboursé sur une période de huit ans, à même une augmentation des fonds d'exploitation octroyés par le ministère des Anciens Combattants du Canada. Le prêt est remboursable en versements mensuels de 45 419 \$, comprenant le capital et les intérêts, jusqu'au 14 avril 2011. Le prêt porte intérêt à un taux de 5,4 %.

Le capital doit être remboursé comme suit pour chaque exercice indiqué ci-dessous :

	\$
2008	448 387
2009	473 208
2010	499 403
2011	527 049
2012	45 216
	<hr/>
	1 993 263
Moins : tranche à court terme	448 387
Solde des engagements	<hr/> <b>1 544 876</b> <hr/>

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 16. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

##### a) Prestations de retraite supplémentaires accordées à des chefs de la direction

La Corporation a conclu des accords de retraite supplémentaires avec deux de ses anciens chefs de la direction, le 21 septembre 1993 et le 8 mai 1995. La province du Nouveau-Brunswick a consenti à subventionner une portion de ces obligations.

	\$
Valeur actuarielle totale au 31 mars 2006	1 287 536
Accroissement 2006-2007	161 677
Moins : paiements faits en 2006 et en 2007	<u>(89 724)</u>
Solde au 31 mars 2007	<u><u>1 359 489</u></u>

##### b) Autres prestations de retraite

Au cours de l'exercice 2005-2006, la Corporation a demandé l'approbation réglementaire pour la liquidation du régime de retraite (le « régime ») de certains employés du West Saint John Community Hospital. La liquidation devait se traduire par la constitution de rentes auprès d'un assureur privé pour les pensionnés.

Dans le cadre du processus de liquidation, la Corporation a garanti aux pensionnés que dans l'éventualité où l'assureur privé manquerait à ses obligations, elle s'acquitterait du paiement continu de tous les avantages sociaux offerts en vertu du régime.

Au cours de l'exercice 2006-2007, la liquidation prévue de cet ancien régime de retraite fédéral a reçu l'approbation finale du Bureau du surintendant des régimes de pension du Nouveau-Brunswick et de l'Agence du revenu du Canada. Par conséquent, la Corporation recevra le produit du régime totalisant 4 328 492 \$. La Corporation a accepté de financer d'autres ententes auprès des quatre derniers employés admissibles du West Saint John Community Hospital et elle assumera les coûts de la liquidation. Le montant comptabilisé au 31 mars 2007 représente la valeur actuelle des paiements mensuels futurs à verser aux employés.

	\$
Valeur actuarielle totale au 31 mars 2007	<u><u>192 411</u></u>
	\$
Total des avantages sociaux futurs	<u><u>1 551 900</u></u>

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 17. APPORTS REPORTÉS AU TITRE DES IMMOBILISATIONS

Les apports reportés au titre des immobilisations représentent le montant non amorti et non dépensé des dons et des subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports en capitaux est constaté à titre de produits dans l'état des résultats. La variation du solde des apports reportés au cours de l'exercice se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde au début	36 891 588 \$	29 886 794 \$
Apports supplémentaires reçus		
- province du Nouveau-Brunswick	4 319 819	10 071 638
- financement public	5 150 494	2 922 552
Moins : montants amortis à titre de produits	<u>(7 212 172)</u>	<u>(5 989 396)</u>
	<u>39 149 729 \$</u>	<u>36 891 588 \$</u>

Le solde des apports en capitaux non amortis au titre des immobilisations se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Apports en capitaux non amortis affectés à l'achat d'immobilisations	<u>39 149 729 \$</u>	<u>36 891 588 \$</u>

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 18. INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

L'investissement en immobilisations se présente comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Immobilisations	44 035 743 \$	42 431 089 \$
Moins les montants financés par des :		
apports reportés	39 149 729	36 891 588
contrats de location-acquisition	-	27 487
	<u>4 886 014 \$</u>	<u>5 512 014 \$</u>

La variation de l'actif net investi en immobilisations est calculée comme suit :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Insuffisance des produits par rapport aux charges		
Amortissement des apports reportés	7 212 172 \$	5 989 396 \$
Moins : amortissement des immobilisations	8 265 103	7 913 455
	<u>(1 052 931) \$</u>	<u>(1 924 059) \$</u>
Variation nette de l'investissement en immobilisations		
Achat d'immobilisations	9 869 757 \$	13 296 430 \$
Moins les montants financés par des :		
apports reportés	9 470 313	12 994 190
	<u>399 444</u>	<u>302 240</u>
Plus : remboursement des contrats de location-acquisition	27 487	318 525
	<u>426 931 \$</u>	<u>620 765 \$</u>
Variation de l'actif net investi en immobilisations	<u>(626 000) \$</u>	<u>(1 303 294) \$</u>

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

#### 19. APPARENTÉS

Le but des fondations hospitalières suivantes est d'amasser et de répartir des fonds en vue de l'amélioration des services et des installations.

Fondation	Année de constitution	Dons en 2007	Dons en 2006
Fondation de l'Hôpital régional de Saint John Inc.	1980	4 346 688 \$	1 619 313 \$
Fondation de l'Hôpital St-Joseph Inc.	1982	472 919	602 505
Fondation de l'Hôpital du comté de Charlotte Inc.	1992	83 035	105 658
Sussex Health Services Inc.	1991	63 815	345 275

Les services auxiliaires suivants sont des organismes sans but lucratif qui répartissent des fonds entre des hôpitaux en vue de l'amélioration des services et des installations.

Services auxiliaires	Année de constitution	Dons en 2007	Dons en 2006
Services auxiliaires de l'Hôpital régional de Saint John	1992	111 650 \$	229 980 \$
Dames auxiliaires de l'Hôpital du comté de Charlotte	1960	-	5 650

Metro Health Services Inc. est un organisme sans but lucratif enregistré qui a été constitué en 1987 et qui offre des produits aux personnes handicapées du Nouveau-Brunswick. Au cours de l'exercice, Metro Health Services Inc. a acheté des biens auprès de la Corporation pour un montant de 25 258 \$ (23 586 \$ en 2006).

Fundy Linen Service Inc. a été constitué en 1977 pour la construction, la détention et l'exploitation d'installations de blanchisserie en vue d'offrir des services centraux de blanchisserie aux hôpitaux publics et aux établissements semblables. Au cours de l'exercice, la Corporation a acheté des services auprès de Fundy Linen Service Inc. pour un montant de 5 353 292 \$ (5 172 032 \$ en 2006).

#### Province du Nouveau-Brunswick

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, le ministère de la Santé et du Mieux-être a accordé à la Corporation un financement de 340 264 884 \$ (304 014 047 \$ en 2006).

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, le ministère de l'Approvisionnement et des Services a consacré 926 364 \$ (1 713 945 \$ en 2006) à l'amélioration des immobilisations au nom de la Corporation. Ce montant ne figure pas dans les présents états financiers.

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

#### 19. APPARENTÉS (suite)

Certains employés de la Corporation ont droit à des prestations de retraite ou à des avantages complémentaires de retraite lors de leur départ à la retraite. Comme ces avantages sont du ressort de la province du Nouveau-Brunswick et sont financés par celle-ci, la Corporation n'a enregistré aucune charge à ce titre.

Au 31 mars 2007, la Corporation avait enregistré une hausse des charges à payer au titre des indemnités de vacances de 1 414 833 \$ comparativement à l'exercice précédent. Le financement connexe par le ministère de la Santé et du Mieux-être est enregistré lors de sa réception.

#### 20. ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, la Corporation a reçu et versé les intérêts suivants :

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	\$	\$
Intérêts versés	177 335	172 242
Intérêts reçus	255 704	181 465

#### 21. ENGAGEMENTS

La Corporation a signé une entente avec l'Université du Nouveau-Brunswick (UNBSJ) en vertu de laquelle elle doit fournir de l'énergie-vapeur suffisante pour satisfaire aux besoins du campus, jusqu'à concurrence de 15 000 livres par heure. La Corporation n'est pas responsable des pertes, des dommages, des charges ni des dépenses pouvant être subis ou engagés par l'UNBSJ si la Corporation manque à ses obligations de fournir de l'énergie-vapeur, excepté si ce manquement résulte de négligence ou de faute intentionnelle de la Corporation. La Corporation sera remboursée en fonction de la consommation réelle aux taux établis par les deux parties. La date d'échéance de l'accord sera le 31 mars 2025.

La Corporation a signé avec Eclipsys Corporation une entente d'une valeur contractuelle totale de 14 181 024 \$ visant le remplacement de ses renseignements cliniques. Ce projet s'échelonnant sur plusieurs années sera conjointement financé par le ministère de la Santé et du Mieux-être et par la Corporation.

#### 22. ÉVENTUALITÉ

Au cours de l'exercice 2001, la Corporation des sciences de la santé de l'Atlantique a été citée à titre de défenderesse dans une poursuite déposée à la Cour du Banc de la Reine du Nouveau-Brunswick pour un montant de 3 800 000 \$. La procédure judiciaire suit son cours et son issue ne peut être raisonnablement déterminée à l'heure actuelle. Aucune provision au titre de cette poursuite n'a été inscrite dans les états financiers au 31 mars 2007.

## CORPORATION DES SCIENCES DE LA SANTÉ DE L'ATLANTIQUE

### Notes complémentaires

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

#### 23. ÉVÉNEMENT POSTÉRIEUR

Au cours des exercices 2006 et 2007, la Corporation a transféré des fonds pour la recherche en santé à la fondation de l'Hôpital régional de Saint John. Le 30 avril 2007, le conseil d'administration a approuvé le transfert de propriété de ces fonds à l'Hôpital régional de Saint John par suite de la constitution d'une entente révisée.

#### 24. DONNÉES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données de l'exercice précédent ont été retraitées pour que leur présentation soit conforme à celle de l'exercice considéré.

#### 25. MODIFICATIONS DE CONVENTIONS COMPTABLES FUTURES

i) Résultat étendu, chapitre 1530 du *Manuel de l'ICCA*

En janvier 2005, l'ICCA a publié le chapitre 1530, intitulé « Résultat étendu », qui s'appliquera à l'exercice 2008 de la Corporation. Par suite de l'adoption de cette norme, les états financiers de la Corporation incluront un état du résultat étendu. Les principales composantes des autres éléments du résultat étendu incluront les gains et pertes non réalisés sur les actifs financiers classés comme disponibles à la vente.

ii) Instruments financiers – comptabilisation et évaluation, chapitre 3855 du Manuel de l'ICCA

En janvier 2005, l'ICCA a publié le chapitre 3855, intitulé « Instruments financiers – comptabilisation et évaluation », qui s'appliquera à l'exercice 2008 de la Corporation. En vertu de cette nouvelle norme, tous les actifs financiers seront classés dans l'une des catégories suivantes : détenus jusqu'à leur échéance, prêts et créances, détenus à des fins de transaction ou disponibles à la vente. Les actifs et les passifs financiers détenus à des fins de transaction seront évalués à leur juste valeur et les gains et pertes seront constatés dans le bénéfice net. Les actifs financiers détenus jusqu'à leur échéance, les prêts et créances et les passifs financiers autres que ceux détenus à des fins de transaction seront évalués au coût après amortissement. Les instruments disponibles à la vente seront évalués à la juste valeur et les gains et pertes non réalisés seront inscrits dans les autres éléments du résultat étendu. Cette norme permet également de désigner tout instrument financier comme détenu à des fins de transaction lors de la constatation initiale.

L'ajustement transitoire attribuable aux instruments classés par la Corporation comme disponibles à la vente et n'ayant pas été constatés à leur juste valeur sera comptabilisé au solde d'ouverture du cumul des autres éléments du résultat étendu au 1<sup>er</sup> avril 2007. L'adoption de ces chapitres au 1<sup>er</sup> avril 2007 n'a eu aucune incidence importante.



États financiers

## **RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3**

Exercice terminé le 31 mars 2007



**KPMG LLP**  
**Chartered Accountants**

Frederick Square  
 77 Westmorland Street Suite 700  
 Fredericton NB E3B 6Z3  
 Telephone (506) 452-8000  
 Fax (506) 450-0072  
 Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane  
 Place Marven's  
 PO Box 827  
 Moncton NB E1C 8N6  
 Telephone (506) 856-4400  
 Fax (506) 856-4499

Harbour Building  
 133 Prince William Street  
 PO Box 2388 Stn Main  
 Saint John NB E2L 3V6  
 Telephone (506) 634-1000  
 Fax (506) 633-8828

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au président et aux membres du Conseil d'administration  
 Régie régionale de la santé 3

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé 3 au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Régie au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*KPMG s.r.l.*

Comptables agréés

Fredericton, Canada

Le 24 mai 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Bilan

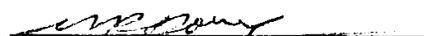
31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	2 053 304 \$	-
Débiteurs (note 2)	17 676 501	18 523 489
Inventaires	2 216 080	2 211 588
Charges payées d'avance	1 214 450	1 261 084
Tranche à court terme des apports à recevoir	681 253	643 645
	<u>23 841 588</u>	<u>22 639 806</u>
Apports à recevoir (note 3)	1 748 428	2 429 681
Placements (note 4)	36 414	75 100
Immobilisations (note 5)	140 730 780	97 279 201
	<u>166 357 210 \$</u>	<u>122 423 788 \$</u>
<b>Passif, apports reportés et actifs nets (déficit)</b>		
Passif à court terme		
Chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt	-	337 381 \$
Créditeurs et charges à payer (note 6)	27 309 790	25 774 570
Emprunts à court terme (note 7)	4 002 327	2 507 908
Règlement estimatif de fin d'exercice à payer (note 8)	1 086 569	1 367 738
Tranche de la dette à long terme échéant à moins de un an (note 9)	747 277	705 729
	<u>33 145 963</u>	<u>30 693 326</u>
Dette à long terme (note 9)	2 791 638	3 537 009
Apports reportés afférents trait aux immobilisations (note 10)	138 496 284	95 540 624
Actifs nets		
Investis en immobilisations (note 11)	1 150 656	636 050
Reçus à titre de dotations	11 020	11 020
Non affectés	(9 238 351)	(7 994 241)
	<u>(8 076 675)</u>	<u>(7 347 171)</u>
	<u>166 357 210 \$</u>	<u>122 423 788 \$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

Au nom du Conseil,

 , Directeur

 , Directeur

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
<b>Revenus :</b>		
Ministère de la Santé	227 702 084 \$	202 567 031 \$
Gouvernement fédéral	5 755 468	5 769 136
Autres recouvrements des patients	5 540 280	5 603 734
Autres recouvrements et ventes	4 751 076	4 671 061
Générés par le Conseil	3 478 637	4 024 291
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7 615 626	5 124 171
	<b>254 843 171</b>	<b>227 759 424</b>
<b>Dépenses :</b>		
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	71 790 446	68 301 328
Services aux patients en consultation externe	24 407 795	22 480 890
Services diagnostiques et thérapeutiques	44 794 939	40 454 889
Services communautaires	25 616 108	17 547 782
Assurance-maladie	22 099 363	19 843 553
Recherche et formation	3 319 644	3 365 840
Services de soutien	52 262 192	47 822 479
Services administratifs	5 308 169	4 431 302
Frais discrétionnaires du Conseil	3 343 797	3 462 062
Amortissement des immobilisations	7 713 102	5 186 353
	<b>260 655 555</b>	<b>232 896 478</b>
Déficit d'exploitation de l'exercice avant les éléments ci-dessous (note 12)	(5 812 384)	(5 137 054)
Subvention de fonds de roulement provenant de la province du Nouveau-Brunswick (note 13)	5 243 017	5 199 526
Redressement du règlement final de l'exercice antérieur (note 13)	(160 137)	(46 471)
	<b>5 082 880</b>	<b>5 153 055</b>
<b>Surplus (déficit) des revenus par rapport aux dépenses</b>	<b>(729 504) \$</b>	<b>16 001 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Investis en immobilisations	Affectés à titre de dotations	Non affectés	Total 2007	Total 2006
Solde au début de l'exercice	636 050 \$	11 020 \$	(7 994 241)\$	(7 347 171)\$	(7 363 172)\$
Excédent (déficit) des revenus par rapport aux dépenses (97 476)		-	(632 028)	(729 504)	16 001
Variation nette de placements en immobilisations (note 11)	612 082	-	(612 082)	-	-
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 150 656 \$</b>	<b>11 020 \$</b>	<b>(9 238 351)\$</b>	<b>(8 076 675)\$</b>	<b>(7 347 171)\$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
Provenance (utilisation) des liquidités :		
Activités de fonctionnement		
Surplus (déficit) des revenus par rapport aux dépenses	(729 504)\$	16 001 \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse :		
Amortissement des immobilisations	7 713 102	5 186 353
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(7 615 626)	(5 124 171)
Gain à la cession d'immobilisations	(4 513)	(4 500)
Variations du fonds de roulement hors caisse lié au fonctionnement		
Diminution des débiteurs	846 988	7 691 566
Augmentation des inventaires	(4 492)	(26 784)
Diminution (augmentation) des charges payées d'avance	46 634	(165 275)
Augmentation (diminution) des créditeurs et charges à payer	1 535 220	(2 031 156)
Augmentation (diminution) des emprunts à court terme	1 494 419	(2 509 544)
Augmentation (diminution) du règlement estimatif de fin d'exercice à payer	(281 169)	944 913
	<u>3 001 059</u>	<u>3 977 403</u>
Activités de financement et de placements :		
Produit tiré de la vente/du retour d'immobilisations	-	34 342
Diminution des apports à recevoir	643 645	608 114
Diminution (augmentation) des placements	38 686	(2 465)
Acquisition d'immobilisations	(51 160 168)	(38 517 741)
Remboursement du capital de la dette à long terme	(703 823)	(664 644)
Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations	50 571 286	38 083 191
	<u>(610 374)</u>	<u>(459 203)</u>
Augmentation des liquidités	2 390 685	3 518 200
Chèques en circulation au début de l'exercice	(337 381)	(3 855 581)
<u>Encaisse (chèques en circulation) à la fin de l'exercice</u>	<u>2 053 304 \$</u>	<u>(337 381)\$</u>

Voir les notes afférentes aux états financiers.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

La Régie régionale de la santé 3 (la « Régie »), exerçant ses activités sous le nom de Régie Santé de la Vallée, a été constituée en vertu des lois du Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> avril 2002. Par l'intermédiaire d'un réseau d'une vingtaine d'établissements, la Régie Santé de la Vallée offre des programmes et des services qui vont des soins primaires aux soins tertiaires, en passant par les soins spécialisés. Des services offerts à l'Hôpital régional Dr Everett Chalmers de Fredericton viennent compléter ceux offerts par le réseau d'hôpitaux, de centres de santé et de centres de soins spécialisés.

L'hôpital régional fournit certains services tertiaires, il est réputé pour son expertise en matière de médecine de rétablissement et de reconstruction, et se spécialise en services orthopédiques.

La Régie Santé de la Vallée comprend également le centre de réadaptation tertiaire de la province (le Centre de réadaptation Stan Cassidy), ainsi qu'une unité de soins de santé pour anciens combattants à la fine pointe de la technologie.

Les services communautaires, le Programme extra-mural, les services de santé mentale communautaire et de santé publique, sont situés dans plusieurs collectivités de la région. Les services de santé mentale communautaire et de santé publique sont intégrés aux Régies régionales de la santé depuis le 28 novembre 2005.

Les établissements de services internes sont situés aux endroits suivants :

Hôpital régional :

Hôpital régional Dr Everett Chalmers

Hôpitaux communautaires :

Hôpital Mémorial de Carleton – Woodstock

Hôtel-Dieu de Saint-Joseph – Perth-Andover

Hôpital Northern Carleton – Bath

Hôpital public d'Oromocto – Oromocto

Hôpital Tobique Valley – Plaster Rock

Soins spécialisés :

Centre de réadaptation Stan Cassidy – Fredericton

Unité de soins de santé pour anciens combattants – Fredericton

Services de traitement des dépendances – Fredericton

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

### 1. Principales conventions comptables :

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada. Les principales conventions comptables se résument comme suit :

#### a) Constatation des revenus :

La Régie suit la méthode du report pour la comptabilisation des apports qui comprennent des dons et des subventions gouvernementales.

La Régie est essentiellement financée par la province du Nouveau-Brunswick, conformément aux budgets établis par le ministère de la Santé. Les subventions de fonctionnement sont inscrites à titre de produits au cours de l'exercice auquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'un exercice sont constatées à titre de produits à recevoir. Lorsqu'une tranche d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et constatée au cours de cet exercice futur.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à titre de somme recevoir si le montant devant être reçu peut être estimé de façon raisonnable et que sa perception est raisonnablement assurée.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par imputation aux résultats, selon la méthode linéaire, au taux correspondant au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentation directe des actifs nets.

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont gagnés.

#### b) Inventaires :

Les stocks sont évalués au prix coûtant ou au coût de remplacement, selon le moins élevé des deux, et sont inscrits selon la méthode du premier entré, premier sorti.

#### c) Placements :

Les placements sont inscrits au coût d'acquisition. Si la valeur marchande des placements devient inférieure à ce coût et que cette baisse de valeur est jugée comme étant durable, les placements sont ramenés à leur valeur marchande.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 1. Principales conventions comptables : (suite)

#### d) Indemnités de vacances :

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Le financement connexe du ministère de la Santé est inscrit lorsqu'il est reçu.

#### e) Immobilisations

Les immobilisations sont comptabilisées au prix coûtant et sont amorties selon la méthode linéaire, aux taux annuels suivants :

Biens	Taux
Améliorations locatives	10 % à 20 %
Améliorations des terrains	4 % à 20 %
Bâtiments	2 1/2 % à 10 %
Matériel	5 % à 50 %
Matériel d'entretien des bâtiments	3 1/3 % à 20 %

Les travaux de construction en cours ne sont pas amortis tant que le projet en cause n'est pas prêt à être mis en œuvre aux fins prévues.

#### f) Utilisation d'estimations

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui ont une incidence sur les montants déclarés des actifs et des passifs, sur les informations relatives aux actifs et aux passifs éventuels à la date des états financiers et sur les montants déclarés des produits et des charges au cours de la période. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 2. Débiteurs :

	2007	2006
Province du Nouveau-Brunswick		
Assurance-maladie	1 411 980 \$	1 167 425 \$
Subventions pour équipement	666 647	1 180 874
Modifications budgétaires non effectuées	4 117 697	4 757 333
Enseignement médical	-	19 751
Fonds de roulement déficitaire	5 243 017	5 199 526
	<u>11 439 341</u>	<u>12 324 909</u>
Patients	2 134 082	2 042 530
Taxe de vente harmonisée	1 458 392	1 094 544
Autres	2 644 686	3 061 506
	<u>17 676 501 \$</u>	<u>18 523 489 \$</u>

### 3. Apports à recevoir :

	2007	2006
Financement devant être reçu du ministère des Anciens Combattants aux fins de la construction d'un nouveau bâtiment pour les soins aux anciens combattants, portant intérêt au taux de 5,76 %		
	2 429 681 \$	3 073 326 \$
Tranche à court terme des apports à recevoir	681 253	643 645
	<u>1 748 428 \$</u>	<u>2 429 681 \$</u>

### 4. Placements :

	2007	2006
Comptes de placement bancaire	25 394 \$	64 080 \$
Compte de placement bancaire (Fonds de dotation du Centre de soins de santé de Queens Nord)	11 020	11 020
	<u>36 414 \$</u>	<u>75 100 \$</u>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 5. Immobilisations :

	2007		2006	
	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Terrains	535 610 \$	– \$	535 610 \$	535 610 \$
Améliorations locatives	870 891	687 138	183 753	391 937
Améliorations des terrains	1 078 763	1 078 763	–	412
Bâtiments	107 083 377	59 463 127	47 620 250	22 003 374
Matériel	62 590 219	43 733 179	18 857 040	18 422 202
Matériel d'entretien des bâtiments	15 038 567	10 194 637	4 843 930	5 080 034
Construction en cours	68 690 197	–	68 690 197	50 845 632
	<b>255 887 624 \$</b>	<b>115 156 844 \$</b>	<b>140 730 780 \$</b>	<b>97 279 201 \$</b>

### 6. Crédoiteurs et charges à payer :

	2007	2006
Crédoiteurs	13 079 231 \$	13 465 202 \$
Salaires	4 992 209	3 980 552
Indemnités de vacances	9 238 350	8 328 816
	<b>27 309 790 \$</b>	<b>25 774 570 \$</b>

### 7. Emprunts à court terme :

Le prêt de 4 000 000 \$ consenti par le ministre des Finances porte intérêt au taux de 4,20 %, n'est pas garanti et a été remboursé le 30 mai 2007.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 8. Règlement estimatif de fin d'exercice :

	2007	2006
Surplus des autres recouvrements des patients sur le montant budgétaire	– \$	666 231 \$
Fonds budgétaire non-dépensé par des programmes non-transférables	1 086 569	701 507
	<b>1 086 569 \$</b>	<b>1 367 738 \$</b>

Le règlement final de fin d'exercice est suite à l'approbation du ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick.

### 9. Dette à long terme :

	2007	2006
Emprunt bancaire à terme, 6,27 %, non garanti, remboursable par versements mensuels de 10 981 \$, capital et intérêts réunis, échéant en mars 2009	1 109 234 \$	1 169 412 \$
Emprunt à terme, 5,76 %, non garanti, remboursable par versements mensuels de 66 830 \$, capital et intérêts réunis, échéant en juillet 2010	2 429 681	3 073 326
	<b>3 538 915</b>	<b>4 242 738</b>
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	747 277	705 729
	<b>2 791 638 \$</b>	<b>3 537 009 \$</b>

Les montants en capital exigibles sur la dette à long terme au cours des trois prochains exercices sont approximativement les suivants :

2008	747 000 \$
2009	1 763 000
2010	1 028 000

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 10. Apports reportés afférents aux immobilisations :

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent la tranche non amortie et non dépensée des dons et des subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports de capital reportés est inscrit à titre de produits à l'état des résultats. Les variations du solde des apports reportés au cours de l'exercice se résument comme suit :

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	95 540 624 \$	62 581 604 \$
Apports supplémentaires	50 571 286	38 083 191
Montants amortis aux résultats	(7 615 626)	(5 124 171)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>138 496 284 \$</b>	<b>95 540 624 \$</b>

Le solde des apports de capital non amortis afférents aux immobilisations se compose de ce qui suit :

	2007	2006
Apports de capital non amortis ayant servi à l'acquisition d'immobilisations	136 041 209 \$	92 400 413 \$
Apports non dépensés	2 455 075	3 140 211
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>138 496 284 \$</b>	<b>95 540 624 \$</b>

### 11. Investissements en immobilisations :

a) Les montants investis en immobilisations se calculent comme suit :

	2007	2006
Immobilisations	140 730 780 \$	97 279 201 \$
Montants financés par :		
Apports reportés	(136 041 209)	(92 400 413)
Dettes à long terme	( 3 538 915)	(4 242 738)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>1 150 656 \$</b>	<b>636 050 \$</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 11. Investissements en immobilisations : (suite)

b) La variation des actifs nets investis en immobilisations se calcule comme suit :

	2007	2006
Déficit de fonctionnement net		
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	7 615 626 \$	5 124 171 \$
Amortissement des immobilisations	(7 713 102)	(5 186 353)
	<u>(97 476)\$</u>	<u>(62 182)\$</u>
Variation nette des investissements en immobilisations		
Acquisition d'immobilisations, montant net	51 164 681 \$	38 487 899 \$
Montants financés par :		
Apports reportés	(51 256 422)	(38 669 755)
Remboursement de dette à long terme	703 823	664 644
	<u>612 082 \$</u>	<u>482 788 \$</u>

### 12. Rapprochement du déficit de fonctionnement de l'exercice :

	2007	2006
Déficit d'exploitation de l'exercice avant les éléments ci-dessous	(5 812 384)\$	(5 137 054)\$
Amortissement des immobilisations	7 713 102	5 186 353
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	(7 615 626)	(5 124 171)
Attribution d'une tranche des produits tirés du stationnement payant aux acquisitions d'immobilisations	(568 539)	(313 709)
Déficit d'exploitation de l'exercice, exclusion faite de ce qui précède	<u>(6 283 447)\$</u>	<u>(5 388 581)\$</u>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

### 13. Subvention de fonds de roulement et redressements se rapportant à l'exercice précédent :

La province du Nouveau-Brunswick a accordé à la Régie une subvention pour le fonds de roulement de 5 139 263 \$. La somme correspond au fonds de roulement déficitaire calculé au 31 mars 2006. En outre, la province du Nouveau-Brunswick a convenu de financer le fonds de roulement déficitaire estimatif de 2006/2007, qui s'établit à 5 243 017 \$ et qui est inscrit à l'état des résultats.

De plus, la Province a diminué de 341 332 \$ le montant de son financement relatif au traitement définitif du règlement de fin d'exercice de l'exercice précédent, et la somme à payer du ministère des Anciens Combattants a augmenté de 181 195 \$ en raison du règlement de fin d'exercice prévu. Ces rajustements ont été inscrits à l'état des résultats de 2007.

### 14. Avantages sociaux futurs :

Les employés permanents de la Régie régionale de la santé 3 participent aux régimes de pension de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau-Brunswick. Les régimes de pension de retraite constituent un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées auquel cotisent tant la Régie régionale de la santé 3 que les salariés. Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Régie a passé en charges des cotisations de 4 805 027 \$ (3 864 004 \$ en 2006) aux termes du Régime. La Régie régionale de la santé 3 n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout surplus du Régime à l'égard de ses salariés actuels ou de ses anciens salariés.

### 15. Opérations entre apparentés :

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu 858 645 \$ (1 142 581 \$ en 2006) en dons des fondations d'hôpitaux qui ont été constituées dans diverses communautés aux fins de la cueillette, de l'investissement et de la distribution de fonds à la Régie pour l'amélioration de ses services et de ses installations.

### 16. Juste valeur des actifs financiers et des passifs financiers :

La juste valeur des débiteurs, des chèques en circulation en excédent des fonds en dépôt, des créditeurs et des charges à payer ainsi que des emprunts à court terme et des sommes estimatives à recevoir ou à payer au titre des rajustements de fin d'exercice de la Régie se rapproche de leur valeur comptable étant donné que les périodes à courir jusqu'à l'échéance sont relativement brèves.

La juste valeur des placements, de la dette à long terme et des apports à recevoir se rapproche de leur valeur comptable.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 3

Notes afférentes aux états financiers (suite)

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

### 17. Chiffres correspondants :

Certains chiffres correspondants de 2006 ont été réagencés afin d'en permettre la comparaison avec ceux de l'exercice 2007.

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ  
QUATRE**

**ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2007**

## Raymond Chabot Grant Thornton

Comptables agréés  
Raymond Chabot Grant Thornton, S.E.N.C.R.L.  
Membre de Grant Thornton International

Chartered Accountants  
Raymond Chabot Grant Thornton, L.L.P.  
Member of Grant Thornton International

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À la présidente et aux membres du conseil d'administration  
Régie régionale de la santé quatre

Au ministre de la Santé  
Province du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé quatre au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des passifs nets, et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Régie régionale de la santé quatre au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Raymond Chabot Grant Thornton S.E.N.C.R.L.*

Comptables agréés

Edmundston,  
Le 25 mai 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### RÉSULTATS

<i>Exercice terminé le 31 mars</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
	\$	\$
<b>Produits</b>		
Ministère de la Santé	95 381 199	82 876 507
Gouvernement fédéral	28 562	39 953
Revenus de patients	4 261 715	4 637 098
Recouvrements et ventes	824 287	418 367
Revenus générés par le Conseil d'administration	1 153 348	1 106 741
Ajustements aux revenus de patients	(261 029)	(293 847)
Perte sur disposition d'apports reportés pour immobilisations	-	(143)
Amortissements des apports reportés afférents aux immobilisations	4 712 963	4 324 220
	<b>106 101 045</b>	<b>93 108 896</b>
<b>Charges</b>		
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	29 133 090	26 592 456
Services autres que pour les patients hospitalisés	11 142 387	9 769 782
Services diagnostiques et thérapeutiques	14 068 076	12 584 776
Services communautaires	11 923 523	7 197 544
Assurance-maladie	8 779 506	8 267 426
Formation	979 123	810 247
Services de soutien	20 069 240	18 781 966
Services administratifs	3 476 215	3 251 989
Autres	586 183	245 737
Dépenses parrainées par le Conseil d'administration	1 514 882	1 661 601
Amortissement des immobilisations	4 811 168	4 422 943
	<b>106 483 393</b>	<b>93 586 467</b>
Insuffisance des produits par rapport aux charges avant ajustements	<b>(382 348)</b>	<b>(477 571)</b>
Ajustement du règlement de fin d'exercice antérieur	-	(139 868)
<b>Insuffisance des produits par rapport aux charges</b>	<b>(382 348)</b>	<b>(617 439)</b>

*Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.*

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### ÉVOLUTION DES PASSIFS NETS

<i>Exercice terminé le 31 mars</i>	<i>Investis en immobilisations</i>		<i>Non affectés</i>		<i>Total</i>	<i>Total</i>
	<i>2007</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>	<b>\$</b>
Solde au début	<b>333 366</b>	259 019	<b>(4 243 838)</b>	(3 552 051)	<b>(3 910 471)</b>	(3 293 032)
Insuffisance des produits par rapport aux charges			<b>(392 893)</b>	(691 786)	<b>(392 893)</b>	(691 786)
Variation nette dans l'investissement en immobilisations ( <i>Note 13</i> )	<b>10 545</b>	74 347			<b>10 545</b>	74 347
<b>Solde à la fin</b>	<b>343 911</b>	333 366	<b>(4 636 731)</b>	(4 243 837)	<b>(4 292 820)</b>	(3 910 471)

*Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.*

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### FLUX DE TRÉSORERIE

<i>Exercice terminé le 31 mars</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
	\$	\$
<b>ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT</b>		
Insuffisance des produits par rapport aux charges	(382 348)	(617 439)
Éléments hors caisse		
Amortissement des immobilisations	4 811 168	4 422 943
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	(4 712 963)	(4 324 220)
Perte sur disposition d'apports reportés pour immobilisations	-	143
Variations d'éléments du fonds de roulement <i>(Note 4)</i>	(1 440 984)	374 590
	<b>(1 725 127)</b>	<b>(143 983)</b>
<b>ACTIVITÉS DE FINANCEMENT ET D'INVESTISSEMENT</b>		
Placement	(513)	(495)
Apports reportés afférents aux immobilisations	1 245 520	3 762 984
Immobilisations	(1 354 270)	(3 936 197)
Emprunts à la province	1 500 000	1 000 000
Remboursement de l'avance à la province	-	(54 838)
Remboursement de la dette à long terme	(40 714)	(43 581)
	<b>1 350 023</b>	<b>727 873</b>
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	<b>(375 104)</b>	<b>583 890</b>
Encaisse au début	<b>1 492 228</b>	<b>908 338</b>
Encaisse à la fin	<b>1 117 124</b>	<b>1 492 228</b>

*Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.*

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### BILAN

<i>Au 31 mars</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
	\$	\$
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	1 117 124	1 492 228
Placement, au coût	13 662	13 149
Débiteurs (Note 5)	5 422 515	6 837 323
Estimation du rajustement de fin d'exercice des sommes à recevoir de la province (Note 6)	4 526 849	1 960 714
Stocks (Note 7)	1 793 816	1 551 560
Frais payés d'avance	491 662	432 530
	<b>13 365 628</b>	<b>12 287 504</b>
Immobilisations (Note 8)	<b>70 615 886</b>	<b>74 072 784</b>
	<b>83 981 514</b>	<b>86 360 288</b>
<b>PASSIF</b>		
Passif à court terme		
Emprunts à la province du Nouveau-Brunswick (Note 9)	4 000 000	2 500 000
Comptes fournisseurs et charges à payer (Note 10)	14 002 359	13 990 627
Versements sur la dette à long terme	-	40 714
	<b>18 002 359</b>	<b>16 531 341</b>
<b>APPORTS REPORTÉS</b>		
Afférents aux immobilisations (Note 12)	<b>70 271 975</b>	<b>73 739 418</b>
<b>PASSIFS NETS</b>		
Investis en immobilisations (Note 13)	343 911	333 366
Non affectés	(4 636 731)	(4 243 837)
	<b>(4 292 820)</b>	<b>(3 910 471)</b>
	<b>83 981 514</b>	<b>86 360 288</b>

*Les notes aux états financiers font partie intégrante des états financiers.*

Au nom du conseil d'administration :

 , Administrateur  
 , Administrateur

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

La Régie régionale de la santé quatre a été constituée en vertu de la Loi sur les régies régionales de la santé du Nouveau-Brunswick le 1er avril 2002. Sa principale activité consiste à offrir des soins de santé à la population de la région 4 du Nouveau-Brunswick.

La Régie régionale de la santé quatre comprend les établissements de soins de santé suivants :

Hôpital régional d'Edmundston  
Hôpital Général de Grand-Sault  
Hôtel-Dieu Saint-Joseph de Saint-Quentin  
Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska  
Service de traitements des dépendances

#### Note 2 - CONVENTIONS COMPTABLES

##### *Estimations comptables*

Pour dresser des états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction de la société doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que la société pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

##### *Constataion des produits*

La Régie applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et constatés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré. Les apports reçus à titre de dotations sont présentés comme des augmentations directes des actifs nets.

Les apports assujettis à des restrictions externes autres que les fonds de dotation sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à des taux qui correspondent aux taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les produits d'intérêts affectés sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées et les produits d'intérêts non affectés, lorsqu'ils sont gagnés. Le montant des produits d'intérêts est calculé d'après le nombre de jours de détention du placement au cours de l'exercice.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 2 - CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

##### *Trésorerie et équivalents de trésorerie*

La politique de la Régie est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois.

##### *Évaluation des stocks*

Les stocks sont évalués au coût et à la valeur de remplacement, selon le moins élevé des deux. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

##### *Indemnités de vacances*

Les indemnités de vacances sont inscrites en fin d'exercice comme charges à payer. Les fonds connexes du ministère de la Santé sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

##### *Amortissements*

Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon la méthode de l'amortissement linéaire en utilisant les taux et les périodes qui suivent :

##### Taux et période

Améliorations foncières	5 %
Bâtiments et Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska	2,50 %
Matériel et équipement	variant entre 2 ans et 20 ans

#### Note 3 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2007	2006
	\$	\$
Intérêts sur emprunts à la province	39 203	32 036
Revenus de placement	72 865	38 214

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 4 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations d'éléments du fonds de roulement se détaillent comme suit:

	2007 \$	2006 \$
Débiteurs	1 414 808	(1 318 897)
Estimation du rajustement de fin d'exercice des sommes à recevoir de la province	(2 566 135)	(272 507)
Stocks	(242 256)	(106 512)
Frais payés d'avance	(59 133)	(64 544)
Comptes fournisseurs et charges à payer	11 732	2 137 050
	<b>(1 440 984)</b>	<b>374 590</b>

Les flux de trésorerie se rapportant aux intérêts des activités d'exploitation se détaillent comme suit :

	2007 \$	2006 \$
Intérêts versés	39 203	32 036

#### Note 5 - DÉBITEURS

	2007 \$	2006 \$
Gouvernement du Nouveau-Brunswick :		
Assurance-maladie	1 110 976	827 632
Subventions pour matériel et équipement	827 051	2 759 876
Plan provincial	1 059 121	1 197 910
	<b>2 997 148</b>	<b>4 785 418</b>
Patients hospitalisés	978 358	715 821
Consultations externes	559 421	468 687
Autres	917 183	891 777
	<b>5 452 110</b>	<b>6 861 703</b>
Provision pour créances douteuses	(29 595)	(24 380)
	<b>5 422 515</b>	<b>6 837 323</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 6 - ESTIMATION DU RAJUSTEMENT DE FIN D'EXERCICE DES SOMMES À RECEVOIR DE LA PROVINCE

	<i>Réel</i> \$	<i>Budget</i> \$	<i>Solde</i> à recevoir (à payer) \$
Programmes transférables :			
Total des charges transférables	77 088 513	76 529 507	
Autres recouvrements et ventes	824 287	761 641	
	<b>76 264 226</b>	<b>75 767 866</b>	<b>496 360</b>
Revenus nets afférents aux patients	4 029 248	3 946 069	(83 179)
Total des programmes transférables			<b>413 181</b>
Programmes non-transférables	11 122 810	11 567 920	(445 110)
			(31 929)
Déficit absorbé par la Régie (transférable et non-transférable)			<b>(410 780)</b>
			<b>(442 709)</b>
Manque de fonds de roulement subventionné par le ministère			4 888 304
Manque à gagner pour le programme d'enseignement médical			39 090
Manque à gagner pour le service de santé mentale			42 164
<b>Rajustement total de fin d'exercice des sommes à recevoir</b>			<b>4 526 849</b>

Le règlement de fin d'exercice à recevoir inclut un excédant des revenus nets de l'hospitalisation de 83 179 \$, les surplus des programmes non-transférables pour 359 530 \$ et un estimé de la subvention pour le manque de fonds de roulement au montant de 4 888 304 \$.

Le règlement de fin d'exercice est assujéti à l'approbation du ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 7 - STOCKS

	2007	2006
	\$	\$
Médicaments	827 378	679 979
Nourriture	42 239	38 451
Combustible de chauffage	42 883	39 152
Fournitures médicales et chirurgicales	510 560	438 913
Fournitures générales	252 489	245 920
Fournitures de laboratoire	118 267	109 145
	<b>1 793 816</b>	<b>1 551 560</b>

#### Note 8 - IMMOBILISATIONS

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
2007	\$	\$	\$
Terrains	179 543	-	179 543
Améliorations foncières	145 134	136 236	8 898
Bâtiments	103 973 172	40 823 947	63 149 225
Matériel et équipement	31 113 045	24 005 842	7 107 203
Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska	228 027	57 010	171 017
	<b>135 638 921</b>	<b>65 023 035</b>	<b>70 615 886</b>

	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur nette
2006	\$	\$	\$
Terrains	179 543	-	179 543
Améliorations foncières	145 134	132 874	12 260
Bâtiments	103 799 938	38 226 284	65 573 654
Matériel et équipement	30 653 587	22 522 977	8 130 609
Centre de santé de Sainte-Anne-de-Madawaska	228 027	51 309	176 718
	<b>135 006 229</b>	<b>60 933 444</b>	<b>74 072 784</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 9 - EMPRUNT À LA PROVINCE DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Les emprunts à la province du Nouveau-Brunswick d'un montant autorisé de 4 000 000 \$, portent intérêt à des taux variant de 4,20 % à 4,21 % (3,64 % en 2006) et échéant de avril à juin 2007.

#### Note 10 - COMPTES FOURNISEURS ET CHARGES À PAYER

	2007 \$	2006 \$
Comptes fournisseurs	3 362 358	2 292 226
Salaires et charges sociales à payer	4 967 074	4 269 175
Vacances à payer	4 636 740	4 203 124
Dû sur immobilisations	-	2 393 210
Autres	1 035 987	832 892
	<b>14 002 159</b>	<b>13 990 627</b>

#### Note 11 - PLAN PROVINCIAL

Les données budgétaires présentées dans ces états financiers comprennent toutes les modifications jusqu'à la modification budgétaire 07-53 inclusivement.

#### Note 12 - APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports pour immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état du fonctionnement. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	2007 \$	2006 \$
Solde en début	73 739 418	74 300 654
Plus :		
Apports additionnels reçus	1 245 520	3 762 984
	<b>74 984 938</b>	<b>78 063 638</b>
Moins :		
Montants amortis dans les produits	4 712 963	4 324 220
Solde à la fin	<b>70 271 975</b>	<b>73 739 418</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 13 - INVESTISSEMENT EN IMMOBILISATIONS

L'investissement en immobilisations est calculé de la façon suivante :

	2007 \$	2006 \$
Immobilisations	70 615 886	74 072 784
Moins les montants financés par :		
Apports reportés	70 271 975	73 739 418
	<b>343 911</b>	<b>333 366</b>

	2007 \$	2006 \$
Déficit	(382 348)	(617 439)
Variation nette de l'investissement en immobilisations	(10 545)	(74 347)
	<b>(392 893)</b>	<b>(691 786)</b>

Variation nette de l'investissement en immobilisations :

	2007 \$	2006 \$
Achats d'immobilisations	1 354 270	3 936 197
Plus :		
Amortissement des apports reportés	4 712 963	4 324 220
	<b>6 067 233</b>	<b>8 260 417</b>
Moins :		
Apports reportés	1 245 520	3 762 984
Disposition d'immobilisations de l'année courante	-	143
Amortissement des immobilisations	4 811 168	4 422 943
	<b>6 056 688</b>	<b>8 186 070</b>
	<b>10 545</b>	<b>74 347</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### Notes complémentaires AU 31 MARS 2007

#### Note 14 - ENGAGEMENTS

La Régie s'est engagée d'après des contrats de location de matériel et des contrats de fournitures de biens et services, dont les dates d'échéance varient, à verser la somme de 3 173 229 \$. Les paiements minimums exigibles au cours des cinq prochains exercices sont les suivants :

	\$
2008	1 162 292
2009	721 715
2010	533 386
2011	419 190
2012	336 646

#### Note 15 - DONNS REÇUS DES FONDATIONS

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu des fondations les dons suivants:

	2007 \$	2006 \$
La Fondation de l'Hôpital régional d'Edmundston inc.	78 883	170 120
La Fondation des Amis de l'Hôpital Général de Grand-Sault inc.	11 895	54 468
La Fondation Dr Romaric Boulay inc. (Hôtel-Dieu St-Joseph de St-Quentin)	501	7 954
Les Dames Auxiliaires de l'Hôpital Régional d'Edmundston	22 126	5 500

#### Note 16 - INSTRUMENTS FINANCIERS

##### *Juste valeur des instruments financiers*

Les méthodes et hypothèses suivantes ont été utilisées pour déterminer la juste valeur estimative de chaque catégorie d'instruments financiers :

– Instruments financiers à court terme :

La juste valeur des actifs et des passifs financiers à court terme se rapproche de la valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée.

##### *Risque de crédit*

Les instruments financiers qui exposent potentiellement la Régie à une risque de crédit représentent principalement des comptes clients. Le risque de crédit lié aux comptes clients est généralement diversifié, puisque la Régie négocie avec un grand nombre de clients.

#### Note 17 - CHIFFRES COMPARATIFS

Certains postes comparatifs des états financiers ont été reclassés pour se conformer à la présentation de l'exercice courant.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

<i>Exercice terminé le 31 mars</i>	2007	2006
	\$	\$
<b>PRODUITS</b>		
Ministère de la Santé :		
Financement des Services hospitaliers	78 528 606	71 013 054
Recouvrements de l'Assurance-maladie	8 004 691	7 348 233
Service de santé mentale	1 586 004	1 486 598
Enseignement médical	430 712	227 697
Ambulance	1 282 738	1 097 326
Santé publique	1 781 274	551 706
Santé mentale communautaire	3 767 174	1 151 893
	<b>95 381 199</b>	<b>82 876 507</b>
<hr/>		
Gouvernement fédéral	28 562	39 953
<hr/>		
Revenus de patients :		
Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail	725 512	888 836
Non-résidents de la province	2 455 350	2 714 188
Non-résidents du Canada	232 968	133 950
Revenu différentiel (100%)	360 940	490 825
Résidents du Nouveau-Brunswick non-assurés	413 705	369 068
Surcharges des non-résidents	73 240	40 231
	<b>4 261 715</b>	<b>4 637 098</b>
<hr/>		
Recouvrements et ventes :		
Laboratoire	66 874	53 540
Buanderie	17 716	35 964
Autres	739 697	328 863
	<b>824 287</b>	<b>418 367</b>
<hr/>		
Revenus générés par le Conseil d'administration :		
Portion retenue du différentiel	82 825	115 870
Projets d'emploi	56 959	57 928
Revenus de la cafétéria	598 138	543 887
Revenus de placements	72 865	38 214
Autres revenus	50 061	45 842
Honoraires des médecins	292 500	305 000
	<b>1 153 348</b>	<b>1 106 741</b>
<hr/>		
	<b>101 649 111</b>	<b>89 078 666</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

<i>Exercice terminé le 31 mars</i>	<i>2007</i>	<i>2006</i>
	\$	\$
<b>PRODUITS (SUITE)</b>		
Reporté	101 649 111	89 078 666
Ajustements aux revenus de patients :		
Rabais de faveur	(16 055)	(21 000)
Créances douteuses - autres	(162 149)	(156 977)
Portion retenue du différentiel	(82 825)	(115 870)
	<b>(261 029)</b>	<b>(293 847)</b>
Perte sur disposition des apports reportés pour immobilisations	-	(143)
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations	4 712 963	4 324 220
<b>Total des produits</b>	<b>106 101 045</b>	<b>93 108 896</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

<i>Exercice terminé le 31 mars</i>	<i>Salaires et avantages</i>	<i>Fournitures médicales et chirurgicales</i>	<i>Médicaments</i>	<i>Autres</i>	<i>Total 2007</i>	<i>Total 2006</i>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CHARGES</b>						
Soins infirmiers aux patients hospitalisés :						
Administration	2 051 278	23 809	141	116 097	2 191 325	1 967 151
Unités médicales et chirurgicales	10 173 954	455 399	843 927	365 000	11 838 280	10 726 608
Soins intensifs	1 937 799	145 062	343 789	83 420	2 510 070	2 347 785
Obstétrique	2 158 129	122 862	108 945	111 471	2 501 407	2 257 118
Bloc opératoire	1 930 940	2 410 459	253 164	470 401	5 064 964	4 659 658
Pédiatrie	1 667 280	60 742	141 600	64 051	1 933 673	1 778 169
Autres	2 823 099	8 340	58 453	203 479	3 093 371	2 855 967
	<b>22 742 479</b>	<b>3 226 673</b>	<b>1 750 019</b>	<b>1 413 919</b>	<b>29 133 090</b>	<b>26 592 456</b>
Services autres que pour les patients hospitalisés :						
Urgence	3 460 861	245 876	338 396	106 891	4 152 024	3 744 087
Soins de jour/nuit	979 200	210 677	404 061	56 816	1 650 754	1 549 273
Consultations	2 866 355	359 076	1 757 594	356 584	5 339 609	4 476 422
	<b>7 306 416</b>	<b>815 629</b>	<b>2 500 051</b>	<b>520 291</b>	<b>11 142 387</b>	<b>9 769 782</b>
Services diagnostiques et thérapeutiques :						
Laboratoire clinique	2 790 167	91 133	5 121	1 480 946	4 367 367	3 872 715
Imagerie diagnostique	2 441 881	121 839	147 085	1 016 123	3 726 928	3 469 968
Inhalothérapie	1 023 123	66 653	106 221	56 509	1 252 506	1 057 307
Pharmacie	1 324 210	30 042	62 679	154 126	1 571 057	1 450 251
Services de réadaptation	1 700 629	4 715	255	132 206	1 837 805	1 636 260
Autres	1 181 261	7 753	1 241	122 158	1 312 413	1 098 275
	<b>10 461 271</b>	<b>322 135</b>	<b>322 602</b>	<b>2 962 068</b>	<b>14 068 076</b>	<b>12 584 776</b>
Services communautaires :						
Programme extra-mural	4 901 094	216 187	320 853	776 070	6 214 204	5 417 057
Prévention et contrôle	83 759	1 532	-	47 515	132 806	102 101
Santé publique	1 710 720	2 272	842	98 781	1 812 615	539 767
Santé mentale communautaire	3 027 386	792	2 668	733 052	3 763 898	1 138 619
	<b>9 722 959</b>	<b>220 783</b>	<b>324 363</b>	<b>1 655 418</b>	<b>11 923 523</b>	<b>7 197 544</b>
	<b>50 233 125</b>	<b>4 585 220</b>	<b>4 897 035</b>	<b>6 551 696</b>	<b>66 267 076</b>	<b>56 144 558</b>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Exercice terminé le 31 mars	<i>Salaires</i>	<i>Fournitures</i>	<i>et avantages médicaux et</i>	<i>sociaux chirurgicales</i>	<i>Médicaments</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	2007	2006
<b>CHARGES (SUITE)</b>								
Reporté	50 233 125	4 585 220	4 897 035	6 551 696	66 267 076	56 144 558		
Assurance-maladie	6 632 028	-	-	2 147 478	8 779 506	8 267 426		
Formation	736 896	570	17	241 640	979 123	810 247		
Services de soutien :								
Services financiers	739 419	-	-	82 048	821 467	796 366		
Ressources humaines	459 307	1 821	5 119	44 207	510 454	524 351		
Services d'information								
sur la santé	809 628	-	-	1 404 143	2 213 771	1 804 465		
Communications	96 440	5	-	78 084	174 529	195 002		
Gestion du matériel	1 083 711	101 136	2 320	352 853	1 540 020	1 436 601		
Entretien ménager	2 152 342	51 860	-	264 032	2 468 234	2 243 817		
Buanderie	528 814	1 605	-	218 332	748 751	778 509		
Fonctionnement et								
entretien	1 318 018	222	36 271	2 802 207	4 156 718	3 937 290		
Services alimentaires	1 127 485	6 207	-	559 475	1 693 167	1 654 047		
Autres	4 990 399	25 772	10 707	715 251	5 742 129	5 411 518		
	<b>13 305 563</b>	<b>188 628</b>	<b>54 417</b>	<b>6 520 632</b>	<b>20 069 240</b>	<b>18 781 966</b>		
Services administratifs :								
Administration générale	1 904 869	38	-	1 097 525	3 002 432	2 836 946		
Gestion de la qualité et								
des risques	435 122	-	-	38 661	473 783	415 043		
	<b>2 339 991</b>	<b>38</b>	<b>-</b>	<b>1 136 186</b>	<b>3 476 215</b>	<b>3 251 989</b>		
Autres	586 183	-	-	-	586 183	245 737		
	<b>73 833 786</b>	<b>4 774 456</b>	<b>4 951 469</b>	<b>16 597 632</b>	<b>100 157 343</b>	<b>87 501 923</b>		

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ QUATRE

### RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

<i>Exercice terminé le 31 mars</i>	<i>Salaires et avantages sociaux</i>	<i>Fournitures chirurgicales</i>	<i>Médicaments</i>	<i>Autres</i>	<i>Total</i>	<i>Total</i>
	\$	\$	\$	\$	\$	\$
<b>CHARGES (SUITE)</b>						
Reporté	73 833 786	4 774 456	4 951 469	16 597 632	100 157 343	87 501 923
Dépenses parrainées par le Conseil d'administration :						
Administration et service de soutien	730 930	-	-	1 296	732 226	908 586
Projets d'emploi	56 959	-	-	-	56 959	57 928
Cafétéria	306 660	209	-	367 421	674 290	653 422
Intérêts sur emprunts à court terme	-	-	-	39 203	39 203	32 036
Intérêts et frais bancaires	-	-	-	12 204	12 204	9 629
	1 094 549	209	-	420 124	1 514 882	1 661 601
Amortissement des immobilisations	-	-	-	4 811 168	4 811 168	4 422 943
<b>Total des charges</b>	<b>74 928 335</b>	<b>4 774 665</b>	<b>4 951 469</b>	<b>21 828 924</b>	<b>106 483 393</b>	<b>93 586 467</b>



RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

ÉTATS FINANCIERS

POUR L'EXERCICE TERMINÉ  
LE 31 MARS 2007



## Allen, Paquet & Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés 

Partners / Associés  
David L. Allen, C.A.  
Yves Arseneau, C.A.

Associates / Collègues  
Alain Pitre, C.G.A.  
Lise Boudreau  
Danny Lavallée

TELEPHONE: (506) 789-0820  
FAX: (506) 759-7514  
www.apa-ca.com

207, rue Roseberry Street  
C.P. / P.O. Box 519  
Campbellton, NB  
E3N 3G9

### RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Au conseil d'administration  
Régie régionale de la santé 5

À l'honorable M. Michael Murphy  
Ministre de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la Régie régionale de la santé 5 en date du 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats, l'état de l'évolution de l'actif net et l'état des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie régionale de la santé 5. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie régionale de la santé 5 en date du 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus au Canada.

Campbellton, N.-B.

*Allen, Paquet & Arseneau LLP*

Le 5 juin 2007

Comptables agréés

207, rue Roseberry Street  
C.P. / P.O. Box 519  
Campbellton, NB E3N 3G9

356, rue Canada Street  
St-Quentin, NB  
E8A 1H7

270, av. Douglas Ave.  
C.P. / P.O. Box 482  
Bathurst, NB E2A 3Z4

Le groupe  The AC Group

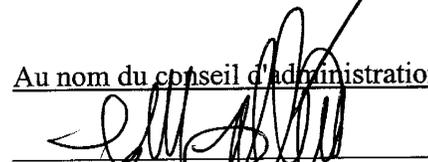
de firmes comptables indépendantes limitée

Of Independent Accounting Firms Limited

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5Bilan au 31 mars 2007

<u>Actif</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Actif à court terme</u>		
Encaisse	6 539 148 \$	4 007 587 \$
Encaisse - Fonds en fiducie des patients (CHR)	211 315	197 944
Comptes à recevoir (Note 2)	6 475 647	7 314 361
Inventaires (Note 3)	902 237	875 142
Frais payés d'avance	453 609	197 589
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2006	-	489 025
	<u>14 581 956</u>	<u>13 081 648</u>
<u>Autres comptes à recevoir</u> (Note 4)	35 834	25 460
<u>Immobilisations</u> (Note 5)	<u>69 462 430</u>	<u>72 322 633</u>
<u>Total de l'actif</u>	<u>84 080 220</u> \$	<u>85 429 741</u> \$
<u>Passif, apports reportés et actif net</u>		
<u>Passif à court terme</u>		
Comptes à payer et frais courus (Note 6)	14 005 421 \$	13 725 529 \$
Fonds de fiducie des patients (CHR)	211 315	197 944
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2007	884 202	-
	<u>15 100 938</u>	<u>13 923 473</u>
<u>Dette à long terme</u> (Note 8)	23 000	23 000
<u>Apports reportés pour immobilisations</u> (Note 9)	<u>69 462 430</u>	<u>72 322 633</u>
<u>Total du passif et des apports reportés pour immobilisations</u>	<u>84 586 368</u>	<u>86 269 106</u>
<u>Actif net - Page 4</u>		
Investissements en immobilisations	( 5 680 814)	( 5 926 455)
Sommes non affectées	<u>5 174 666</u>	<u>5 087 090</u>
	<u>( 506 148)</u>	<u>( 839 365)</u>
	<u>84 080 220</u> \$	<u>85 429 741</u> \$

Au nom du conseil d'administration

 Président

 Trésorier

Allen, Paquet &amp; Arseneau LLP

Chartered Accountants • Comptables agréés 

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

État des résultats

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Produits</u>		
Ministère de la Santé	80 999 681	\$ 72 000 096
Fédéral - Anciens combattants Canada	1 783 510	1 712 140
Recouvrements - patients	10 333 864	8 708 650
Recouvrements et ventes	682 250	684 959
Générés par le conseil d'administration	594 812	465 235
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	<u>4 078 642</u>	<u>3 974 562</u>
<u>Total des produits</u>	<u>98 472 759</u>	<u>87 545 642</u>
<u>Charges</u>		
Soins infirmiers aux patients hospitalisés	32 560 189	30 742 182
Soins autres qu'aux patients hospitalisés	4 836 654	4 159 076
Services communautaires	10 442 127	6 679 046
Services diagnostiques et thérapeutiques	12 680 850	11 296 154
Recouvrements de l'assurance-maladie	7 074 883	6 173 339
Formation	891 752	759 669
Services de soutien	21 745 840	21 053 571
Services administratifs	4 033 150	3 180 480
Parrainage par le conseil d'administration	456 819	1 888 052
Amortissement des immobilisations	<u>4 078 642</u>	<u>3 974 562</u>
<u>Total des charges</u>	<u>98 800 906</u>	<u>89 906 131</u>
<u>Déficit de fonctionnement de l'exercice avant rajustements</u>	( 328 147)	( 2 360 489)
<u>Rajustements des règlements de fin d'exercice d'années antérieures</u>		
- 31 mars 2006 - Ministère de la Santé	661 364	-
- 31 mars 2005 - Ministère de la Santé	-	355 400
	<u>661 364</u>	<u>355 400</u>
<u>Surplus (déficit) de l'exercice - page 4</u>	<u>333 217</u>	\$ ( <u>2 005 089</u> ) \$

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

État de l'évolution de l'actif net

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Investissements en immobilisations	Sommes non affectées	Total
	2007	2006	2007
<u>Solde, début de l'exercice</u>	( 5 926 455) \$	( 5 535 754) \$	( 839 365) \$
Surplus (déficit) net de fonctionnement	209 948	( 577 414)	333 217
Surplus du programme incitatif (Note 7)	-	-	-
Déficit (surplus) non partageable	-	271 295	-
- Anciens combattants Canada	33 867	( 47 602)	-
- Services d'ambulance	16 550	( 143 969)	-
- Cafétéria	( 14 724)	14 724	-
	<u>( 5 680 814) \$</u>	<u>5 087 090 \$</u>	<u>( 506 148) \$</u>
<u>Solde, fin de l'exercice - page 2</u>	<u>( 5 926 455) \$</u>	<u>5 087 090 \$</u>	<u>( 839 365) \$</u>

**Allen, Paquet & Arseneau LLP**

Chartered Accountants • Comptables agréés 

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation</u>		
Entrées de fonds	96 383 218 \$	\$ 83 970 211
Sorties de fonds - fournisseurs, employés et médecins	<u>(93 179 918)</u>	<u>(85 343 242)</u>
	<u>3 203 300</u>	<u>( 1 373 031)</u>
<u>Flux de trésorerie liés aux activités de financement et d'investissement</u>		
Augmentation des apports reportés pour immobilisations	1 218 439	5 770 837
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2005	-	( 355 400)
Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2006	<u>( 661 364)</u>	-
Acquisition d'immobilisations	<u>( 1 218 439)</u>	<u>( 5 770 837)</u>
Augmentation des autres comptes à recevoir	<u>( 10 375)</u>	<u>( 6 039)</u>
	<u>( 671 739)</u>	<u>( 361 439)</u>
<u>Augmentation (diminution) nette des espèces et quasi-espèces</u>	2 531 561	( 1 734 470)
<u>Espèces et quasi-espèces, début de l'exercice</u>	<u>4 007 587</u>	<u>5 742 057</u>
<u>Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice (Note 10)</u>	<u>6 539 148 \$</u>	<u>4 007 587 \$</u>

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

### Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

La Régie régionale de la santé 5 fut créée conformément aux lois de la province du Nouveau-Brunswick le 1<sup>er</sup> avril 2002. L'activité principale de la Régie régionale de la santé 5 est de fournir des soins de santé à la population de la région du Restigouche au Nouveau-Brunswick.

La Régie régionale de la santé 5 se compose des établissements de santé suivants :

Hôpital Régional de Campbellton  
Centre de santé communautaire St. Joseph  
Centre de santé de Jacquet River  
Centre Hospitalier Restigouche Inc.

#### 1. Conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus au Canada. Les conventions comptables les plus importantes sont décrites comme suit :

##### a. Constatation des produits

La Régie régionale de la santé 5 applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie régionale de la santé 5 reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de produits dans la période à laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports assujettis à des restrictions externes autres que les fonds de dotation sont constatés à titre de produits dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les produits selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

1. Conventions comptables (suite)

b. Inventaires

Les stocks sont évalués selon la méthode du coût moyen.

c. Indemnités de vacances

Les indemnités de vacances sont inscrites en fin d'exercice comme charges courues. Les fonds connexes du ministère de la Santé sont comptabilisés lorsqu'ils sont reçus.

d. Immobilisations

Les immobilisations sont présentées au coût d'origine. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire en utilisant les taux annuels suivants :

<u>Actif</u>	<u>Taux</u>
Améliorations au terrain	10 %
Asphaltage	5 %
Bâtiments	2 - 2 1/2 %
Véhicules	6 1/4 %

L'amortissement des équipements et mobiliers capitalisés est calculé selon le Guide SIG.

e. Estimations comptables

Pour préparer les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada, la direction doit effectuer des estimations et formuler des hypothèses qui influent sur les montants inscrits dans les états financiers et les notes complémentaires. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction a des événements actuels et des mesures que la Régie régionale de la santé 5 est susceptible de prendre dans l'avenir. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

<u>2. Comptes à recevoir (payer)</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Province du Nouveau-Brunswick		
Recouvrements de l'assurance-maladie	1 835 898 \$	1 455 847 \$
Subventions pour matériel	949 706	2 082 269
Plan provincial	<u>786 634</u>	<u>801 016</u>
	3 572 238	4 339 132
Patients	1 979 818	2 055 468
Centre de gestion des recettes des services d'ambulance		
- Dépenses	23 288	( 24 184)
Autres	<u>900 303</u>	<u>943 945</u>
	<u>6 475 647</u> \$	<u>7 314 361</u> \$
<u>3. Inventaires</u>		
Pharmacie	294 655 \$	266 270 \$
Carburant	55 113	67 236
Fournitures médicales et chirurgicales	268 337	264 200
Laboratoires	72 167	75 800
Entretien des installations	173 660	163 274
Nourriture	<u>38 305</u>	<u>38 362</u>
	<u>902 237</u> \$	<u>875 142</u> \$

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

4.	<u>Autres comptes à recevoir</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
	Avances salariales - Centre Hospitalier Restigouche	18 299 \$	19 420 \$
	- Moins :	( 2 408)	( 1 121)
	Ajouts:		
	- Service de santé mentale communautaire	7 161	10 010
	- Ajouts :	89 125	-
	- Moins :	( 76 343)	( 2 849)
		<u>35 834 \$</u>	<u>25 460 \$</u>

Ces avances sont remboursables par les employés avant ou lorsqu'ils terminent leur emploi au sein de la Régie régionale de la santé 5.

5.	<u>Immobilisations</u>	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
		Coût	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable	Valeur nette comptable
	Améliorations au terrain	4 475 \$	4 475 \$	-	-
	Asphaltage	37 757	37 757	-	-
	Bâtiments	104 121 686	41 656 099	62 465 587	64 909 338
	Équipements d'entretien	3 025 717	2 750 089	275 628	396 981
	Équipements et mobiliers	33 517 256	26 796 041	6 721 215	7 016 314
	Véhicules	61 457	61 457	-	-
		<u>140 768 348 \$</u>	<u>71 305 918 \$</u>	<u>69 462 430 \$</u>	<u>72 322 633 \$</u>

6. Comptes à payer et frais courus

Avances sur comptes à recevoir de non-résidents	1 400 000 \$	1 400 000 \$
Fournisseurs	4 677 645	4 760 263
Salaires et avantages sociaux	3 355 097	3 540 621
Indemnités de vacances courues	4 186 578	3 724 431
Heures accumulées courues des employés	386 101	300 214
	<u>14 005 421 \$</u>	<u>13 725 529 \$</u>

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

7. Règlement de fin d'exercice - 31 mars 2007

	<u>Réel</u>	<u>Budget</u>	<u>Payable (à) de la province</u>
<u>Programmes transférables</u>			
Total des frais transférables à l'exception des indemnités de vacances courues	62 992 072 \$	62 900 338 \$	91 734 \$
Autres recouvrements et ventes	682 250	681 575	( 675)
			91 059
Revenu net hospitalier - à l'exception du règlement de fin d'exercice et des versements du plan provincial	10 090 590	9 179 472	( 911 118)
<u>Total à payer des programmes transférables</u>			( 820 059)
<u>Frais non transférables</u>			( 64 143)
<u>Règlement de fin d'exercice à payer (page 2)</u>			( 884 202) \$

Le calcul final du règlement de fin d'exercice est sous réserve de l'approbation du ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick.

Surplus réinvestis - Programme incitatif

Selon le programme incitatif il y aura, à la fin de l'exercice, un examen des règlements intervenus entre la Régie régionale de la santé 5 et le ministère de la Santé de la province du Nouveau-Brunswick. La Régie régionale de la santé 5 peut conserver et utiliser, à sa discrétion, 100% de tout surplus de fin d'exercice sans toutefois dépasser 1 % des dépenses budgétaires ajustées. Par ailleurs, 50 % de tout surplus se situant entre 1 % et 2 % des dépenses budgétaires ajustées peut aussi être utilisé à sa discrétion.

Toute portion du surplus excédant 2 % du total des dépenses budgétaires ajustées doit être remboursée au ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

8. Dette à long terme

En 1975, la province du Nouveau-Brunswick a avancé un montant de 23 000 \$ à l'Hôpital St. Joseph de Dalhousie afin de subvenir à une insuffisance de fonds à la suite du calcul de la masse salariale de 1974. Ce montant est remboursé graduellement à l'hôpital par les employés lorsqu'ils terminent leur emploi. Ces fonds sont par la suite remboursés à la province afin de diminuer le montant avancé.

9. Apports reportés pour immobilisations

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports pour immobilisations est comptabilisé à titre de produits dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

	<u>2007</u>		<u>2006</u>
Solde, début de l'exercice	72 322 633	\$	70 526 358
<u>Plus:</u> Contributions additionnelles reçues	1 218 439		2 660 096
Services régionaux de traitement des dépendances	-		3 110 741
<u>Moins:</u> Montant amorti dans les produits	( 4 078 642)		( 3 974 562)
Solde, fin de l'exercice	<u>69 462 430</u>	\$	<u>72 322 633</u>

10. Espèces et quasi-espèces, fin de l'exercice

Les espèces et quasi-espèces à la clôture de l'exercice se composent de fonds en caisse et de soldes bancaires, à la Banque Nationale, de 2 530 250 \$ et d'investissements à court terme de 4 008 898 \$.

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

### Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

#### 11. Entités apparentées

La Fondation de la régie du Restigouche, organisme de bienfaisance enregistré, a été constituée en 1995. Elle vise à réunir des fonds et à les distribuer à la Régie régionale de la santé 5 dans le but d'améliorer les services et les installations de la Régie régionale de la santé 5. L'actif net de la fondation au 31 mars 2007 était de 547 156 \$ (2006 - 227 212 \$).

Au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Régie régionale de la santé 5 a reçu de la Fondation la somme de 300 903 \$ (2006 - 47 914 \$) sous forme de dons.

Les Auxiliaires de Campbellton - Soins de santé, organisme de bienfaisance enregistré, et les Bénévoles de l'Hôpital St. Joseph de Dalhousie, association de bénévoles, ont aussi réuni et distribué des fonds à la Régie régionale de la santé 5 dans le but d'améliorer les services et les installations de celle-ci.

Au cours de l'exercice, la Régie régionale de la santé 5 a reçu 20 419 \$ (2006 - 26 878 \$) de la part des Auxiliaires de Campbellton - Soins de santé, et 14 334 \$ (2006 - 12 500 \$) de la part des Bénévoles de l'Hôpital St. Joseph sous forme de dons.

#### 12. Engagements

##### Location de photocopieurs

La Régie régionale de la santé 5 s'est engagée dans des contrats de location pour des photocopieurs durant le prochain exercice pour un montant totalisant 55 690 \$.

##### Location de véhicules

La Régie régionale de la santé 5 s'est engagée dans des contrats de location pour des véhicules durant le prochain exercice pour un montant totalisant 76 080 \$. Celle-ci s'est également engagée dans un contrat de location pour des ambulances durant les prochains exercices pour un montant de 129 195 \$.

RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ 5

Notes aux états financiers

pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

13. Santé mentale communautaire et Santé publique

La Santé mentale communautaire et la Santé publique communautaire ont été fusionnés le 28 novembre 2005 avec la Régie régionale de la santé 5.

14. Données comparatives

Certaines données comparatives au 31 mars 2006 ont été modifiées en fonction de la présentation de l'année courante.

15. Instruments financiers

Juste valeur

La valeur comptable de l'actif à court terme et du passif à court terme est approximativement celle de leur juste valeur en raison de l'échéance à court terme de ces postes.

**Régie régionale de la santé 6**  
**États financiers**  
le 31 mars 2007

Grant Thornton 

Grant Thornton LLP  
Chartered Accountants  
Comptables agréés  
Management Consultants  
Conseillers en gestion

Grant Thornton 

## Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration, Régie régionale de la santé 6  
L'Honorable ministre de la Santé, Province du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de la **Régie régionale de la santé 6** au **31 mars 2007** et les états des résultats, de l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la régie. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en se fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondage des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

A notre avis, ces états financiers présentent fidèlement à tous égards importants, la situation financière de la régie au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Bathurst, Nouveau-Brunswick  
le 12 juin 2007

*Grant Thornton LLP*  
Comptables agréés

P. O. Box/C. P. 220  
275, rue Main Street  
Harbourview Place, Suite 500  
Bathurst, N.B. E2A 3Z2  
Tel: (506) 546-6616  
Fax: (506) 548-5622  
Caraquet: (506) 727-3334

**Régie régionale de la santé 6****État des résultats**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

**2007****2006**

	<b>2007</b>		<b>2006</b>
<b>Revenus</b>			
Ministère de la Santé	139,347,783	\$	122,949,223
Revenus de patients	2,719,127		2,530,406
Autres recouvrements et ventes	826,424		1,025,266
Recouvrements - Programmes du Conseil d'administration	1,418,299		1,110,555
Amortissement des apports reportés	5,529,333		5,558,071
	<u>149,840,966</u>		<u>133,173,521</u>
<b>Dépenses</b>			
Soins infirmiers	40,143,815		37,948,495
Services aux patients non-hospitalisés	17,019,980		12,884,777
Services de diagnostics et thérapeutiques	26,097,660		23,748,814
Services communautaires	19,982,043		13,944,739
Assurance-maladie	13,965,148		12,485,741
Éducation et recherche	1,406,641		1,005,202
Services de support et soutien	33,924,025		31,294,197
Services administratifs	4,891,913		4,953,494
Programmes du Conseil d'administration	1,925,877		1,384,633
Amortissement des immobilisations (Note 5)	1,877,417		1,899,260
	<u>161,234,519</u>		<u>141,549,352</u>
Excédent des dépenses sur les revenus avant les items sous-mentionnés	(11,393,553)		(8,375,831)
<b>Redressement du règlement estimatif de l'exercice précédent</b>			
Ministère de la Santé	(8,000)		123,979
Santé mentale	28,810		72,418
<b>Subvention de fonds de roulement de la Province du Nouveau-Brunswick</b>			
Exercice précédent	(41,234)		(152,710)
Exercice courant (Note 18)	10,480,595		7,945,864
<b>Excédent des dépenses sur les revenus</b>	<u>(933,383)</u>	<b>\$</b>	<u>(386,280)</u>

## Régie régionale de la santé 6

### Bilan

au 31 mars

2007

2006

#### Actif

##### Court terme

Encaisse	338,231 \$	1,824,471 \$
Comptes à recevoir (Note 3)	21,480,486	21,444,883
Inventaire (Note 4)	1,959,685	1,799,466
Frais payés d'avance	627,857	548,797
	<u>24,406,259</u>	<u>25,617,617</u>

##### Immobilisations (Note 5)

59,581,712      61,893,880

83,987,971 \$      87,511,497 \$

#### Passif

##### Court terme

Règlement estimatif de fin d'exercice à payer (Note 6)	654,928 \$	592,801 \$
Comptes à payer et frais courus (Note 7)	16,365,452	17,285,607
Notes à payer - ministère des Finances (Note 20)	13,574,449	13,050,471
Tranche à court terme des obligations découlant de contrats de location-acquisition (Note 8)	84,268	80,919
	<u>30,679,097</u>	<u>31,009,798</u>

##### Obligations découlant de contrats de location-acquisition (Note 8)

134,719      30,656

##### Apports reportés

Pour immobilisations (Note 9)      59,401,467      61,764,972

#### Actif net

Investissement en immobilisations (Note 10)	16,545	158,739
Déficit	(6,243,857)	(5,452,668)
	<u>(6,227,312)</u>	<u>(5,293,929)</u>

83,987,971 \$      87,511,497 \$

Engagements (Note 15)

Éventualités (Note 17)

Pour le Conseil

Administrateur *Jeanne d'Arc Lebréton*

Administrateur *Galvin Godin*

**Régie régionale de la santé 6**  
**État de l'évolution de l'actif net**  
 Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	Investissement en immobilisations		Déficit		Total	
	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Solde, début de l'exercice	158,739 \$	256,165	(5,452,668) \$	(5,163,814)	(5,293,929) \$	(4,907,649)
Excédent des dépenses sur les revenus (Note 10)	(108,939)	(130,783)	(824,444)	(255,497)	(933,383)	(386,280)
Variation nette de l'investissement en immobilisations (Note 10)	<u>(33,255)</u>	<u>33,357</u>	<u>33,255</u>	<u>(33,357)</u>	<u>-</u>	<u>-</u>
Solde, fin de l'exercice	<u>16,545 \$</u>	<u>158,739</u>	<u>(6,243,857) \$</u>	<u>(5,452,668)</u>	<u>(6,227,312) \$</u>	<u>(5,293,929)</u>

**Régie régionale de la santé 6****État des flux de trésorerie**

Pour l'exercice terminé le 31 mars

2007

2006

Espèces et quasi-espèces (utilisées pour) provenant de

**Activités de fonctionnement**

Excédent des dépenses sur les revenus	(933,383) \$	(386,280) \$
Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse:		
Amortissement des immobilisations	5,638,272	5,688,854
Amortissement des apports reportés	(5,529,333)	(5,558,071)

Évolution des éléments hors caisse du fonds  
de roulement lié à l'exploitation

Comptes à recevoir	(35,604)	(6,216,256)
Inventaire	(160,219)	185,706
Frais payés d'avance	(79,060)	(165,973)
Règlement estimatif de fin d'exercice à payer	62,127	41,219
Comptes à payer et frais courus	(920,156)	2,797,776

(1,957,356)(3,613,025)**Activités de financement et d'investissement**

Notes à payer - ministère des Finances	523,978	8,030,873
Octroi en capital	3,165,828	9,466,188
Achats d'immobilisations		
Édifices	(795,932)	(3,091,956)
Équipements	(2,287,265)	(6,263,634)
Versements sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition	(135,493)	(103,270)
	<u>471,116</u>	<u>8,038,201</u>

(Diminution) augmentation des espèces et quasi-espèces

(1,486,240)

4,425,176

Espèces et quasi-espèces

Début de l'exercice	<u>1,824,471</u>	<u>(2,600,864)</u>
Fin de l'exercice	<u>338,231</u> \$	<u>1,824,471</u> \$

Information complémentaire à l'état des flux de trésorerie

Intérêts payés	<u>279,419</u> \$	<u>158,555</u> \$
----------------	-------------------	-------------------

---

## Régie régionale de la santé 6

### Notes aux états financiers

Le 31 mars 2007

---

#### 1. Nature des opérations

Le 1er avril 2002, selon l'article 73(11) de la Loi sur les régies régionales de la santé, la Régie régionale de la santé 6 (la "Régie") a été constituée. La régie est une organisme de bienfaisance enregistré. Sa principale activité consiste à fournir des soins de santé à la région nord-est du Nouveau-Brunswick.

Le Conseil d'administration de la Régie a accepté, à la réunion du Conseil d'administration du 30 octobre 2002, les noms commerciaux suivants :

Régie de la santé ACADIE-BATHURST / ACADIE-BATHURST Health Authority

La Régie est composée des institutions de santé suivantes :

Hôpital régional Chaleur	Centre de santé Chaleur de Pointe-Verte
Hôpital de Tracadie-Sheila	Centre de santé de Paquetville
Centre de santé communautaire (CSC) de l'Enfant-Jésus RHSJ+	Centre de santé de Miscou
Hôpital et CSC de Lamèque	

---

#### 2. Conventions comptables

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus. Les principales conventions comptables sont résumées ci-dessous :

##### (a) Constatation des revenus

La Régie applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus de l'exercice au cours duquel elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin de l'exercice sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à un exercice futur, elle est reportée et constatée durant cet exercice subséquent.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et si sa réception est raisonnablement assurée.

Les apports assujettis à des restrictions externes autres que les fonds de dotation sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les dépenses connexes sont constatées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis aux revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

---

**Régie régionale de la santé 6**
**Notes aux états financiers**

 Le 31 mars 2007
 

---

**2. Conventions comptables (suite)**

Les revenus de placement affectés sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les dépenses connexes sont constatées. Les revenus de placement non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont acquis.

**(b) Inventaire**

L'inventaire est comptabilisé au moindre du coût et du coût de remplacement. Le coût de l'inventaire est déterminé selon la méthode du coût moyen. L'inventaire est pour usage interne seulement.

**(c) Placements**

Les placements sont comptabilisés au moindre du coût d'achat et de la valeur marchande.

**(d) Immobilisations**

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire au taux annuels suivants :

Améliorations de terrains	5,00%
Édifices	2,50% à 5,00%
Équipements	5,00% à 33,33%
Véhicules motorisés	20,00%

**(e) État des flux de trésorerie**

Pour l'usage de l'état des flux de trésorerie, la Régie considère comme espèces ou quasi-espèces, l'encaisse et les soldes bancaires, nets de découverts. Les dettes bancaires et les emprunts à long terme sont considérés comme des activités de financement.

**(f) Utilisation des estimations**

En préparant les états financiers de la Régie, la direction est requise de faire des estimations et des hypothèses qui ont une conséquence sur l'actif et le passif, sur l'actif et le passif éventuel à la date des états financiers ainsi que sur les revenus et les dépenses de l'exercice. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

**(g) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère**

La Régie suit la méthode temporelle pour convertir les opérations conclues en monnaie étrangère. En vertu de cette méthode, les actifs et les passifs monétaires libellés en monnaie étrangère sont convertis en monnaie canadienne au taux de change en vigueur en date de l'arrêté des comptes. Les transactions relatives aux recettes et aux dépenses sont converties au taux de change en vigueur en date de la transaction. Le gain ou la perte de change consécutif à ces conversions est compris dans la détermination des bénéfices nets de l'exercice financier en cours.

**Régie régionale de la santé 6****Notes aux états financiers**

Le 31 mars 2007

<b>3. Comptes à recevoir :</b>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Gouvernement du Nouveau-Brunswick		
Assurance-maladie	2,347,299 \$	1,119,175 \$
Subventions pour équipements	1,031,757	4,945,253
Plan provincial	2,644,712	2,760,007
Subventions pour fonds de roulement	<u>10,480,595</u>	<u>7,945,861</u>
	<u>16,504,363</u>	16,770,296
Patients hospitalisés	1,338,575	1,130,022
Divers	<u>3,637,548</u>	<u>3,544,565</u>
	<u>21,480,486 \$</u>	<u>21,444,883 \$</u>

<b>4. Inventaire</b>	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Médicaments	902,734 \$	815,838 \$
Combustible	40,948	38,499
Autres	<u>1,016,003</u>	<u>945,129</u>
	<u>1,959,685 \$</u>	<u>1,799,466 \$</u>

<b>5. Immobilisations</b>	<u>2007</u>		<u>2006</u>	
	<u>Coût</u>	<u>Amortissement cumulé</u>	<u>Valeur comptable</u>	<u>Valeur comptable</u>
Terrains	546,780 \$	-	546,780 \$	546,780 \$
Améliorations de terrains	1,028,988	739,003	289,985	289,986
Édifices	83,966,605	34,685,447	49,281,158	50,253,704
Équipements	68,635,554	59,385,760	9,249,794	10,663,573
Véhicules motorisés découlant de contrats de location-acquisition	<u>485,909</u>	<u>271,927</u>	<u>213,982</u>	<u>139,824</u>
	<u>154,663,836 \$</u>	<u>95,082,137 \$</u>	<u>59,581,699 \$</u>	<u>61,893,867 \$</u>

Au cours de la période, des immobilisations ont été acquises au moyen de contrat de location-acquisition pour un coût total de 242 906 \$ (2006 - 0 \$).

Au cours de la période, la dépense d'amortissement des immobilisations était de 5 638 272 \$ (2006- 5 688 854 \$) qui inclut la dépense d'amortissement des contrats de location-acquisition de 168 747\$ (2006 - 69 914\$). La dépense d'amortissement est répartie dans les différentes catégories de dépenses présentées à l'état des résultats.

Le coût des édifices inclut un montant de 3 746 457 \$ pour un édifice en construction non amorti.

**Régie régionale de la santé 6****Notes aux états financiers**

Le 31 mars 2007

**6. Règlement estimatif de fin d'exercice**

	<u>Réel</u>	<u>Prévisions</u>	Dû à la province	
			<u>2007</u>	<u>2006</u>
Revenus nets de l'hospitalisation	114,010,067 \$	113,756,570 \$	253,497 \$	256,836 \$
Programmes non-transférables			<u>401,431</u>	<u>335,965</u>
			<u>654,928 \$</u>	<u>592,801 \$</u>

La détermination finale du règlement estimatif de fin d'exercice doit être approuvée par le ministère de la Santé du Nouveau-Brunswick.

**7. Comptes à payer et frais courus**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Salaires et bénéfices	2,509,632 \$	1,721,023 \$
Paies de vacances courus	6,188,570	5,311,262
Autres bénéfices courus	960,424	733,214
Divers	<u>6,706,826</u>	<u>9,520,108</u>
	<u>16,365,452 \$</u>	<u>17,285,607 \$</u>

**8. Obligation découlant de contrats de location-acquisition**

	<u>2007</u>	<u>2006</u>
Exercice terminé le 31 mars :		
2007	102,360 \$	89,293 \$
2008	94,800	32,828
2009	<u>55,217</u>	<u>122,121</u>
Total des paiements minimums exigibles en vertu des contrats	<u>252,377</u>	<u>244,242</u>
Moins : intérêt calculé de 6,15 % à 8,68 %	<u>33,390</u>	<u>10,546</u>
Valeur actualisée des paiements minimums exigibles en vertu des contrats de location-acquisition	218,987	111,575
Tranche à court terme des obligations découlant des contrats de location-acquisition	<u>84,268</u>	<u>80,919</u>
	<u>134,719 \$</u>	<u>30,656 \$</u>

À titre de sécurité pour les locations-acquisitions, la Régie a fourni quatre véhicules à moteur d'une valeur comptable de 213 982 \$.

**Régie régionale de la santé 6****Notes aux états financiers**

Le 31 mars 2007

**9. Apports reportés pour immobilisations****2007****2006**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti des subventions capitales.

Solde en début d'exercice	<b>61,764,972</b>	\$	57,856,855	\$
Apports additionnels reçus	<b>3,165,828</b>		9,466,188	
Moins : montants amortis aux revenus	<b>(5,529,333)</b>		(5,558,071)	
	<b>59,401,467</b>	\$	61,764,972	\$

Les soldes des apports non amortis afférents aux immobilisations sont les suivants :

Apports non amortis utilisés pour achat d'immobilisations	<b>59,346,330</b>	\$	61,623,718	\$
Apports non dépensés	<b>55,137</b>		141,254	
	<b>59,401,467</b>	\$	61,764,972	\$

**10. Investissement en immobilisations****2007****2006**

a) L'investissement en immobilisations est calculé de la façon suivante :

Immobilisations	<b>59,581,699</b>	\$	61,893,867	\$
Moins les montants financés par :				
Apports reportés	<b>(59,346,330)</b>		(61,623,718)	
Obligation découlant de contrats de location-acquisition	<b>(218,987)</b>		(111,575)	
	<b>16,382</b>	\$	158,574	\$

b) Les variations survenues dans l'actif net investi en immobilisations sont calculées de la façon suivante :

Insuffisance des revenus sur les dépenses :				
Amortissement des apports reportés pour immobilisations	<b>5,529,333</b>	\$	5,558,071	\$
Moins : amortissement des immobilisations	<b>(5,638,272)</b>		(5,688,854)	
	<b>(108,939)</b>	\$	(130,783)	\$
Variation nette de l'investissement en immobilisations :				
Achats d'immobilisations	<b>3,083,197</b>	\$	9,355,590	\$
Moins les montants financés par :				
Apports reportés	<b>(3,251,945)</b>		(9,425,503)	
Versements sur les obligations découlant de contrats de location-acquisition au cours de l'exercice	<b>135,493</b>		103,270	
	<b>(33,255)</b>	\$	33,357	\$

---

**Régie régionale de la santé 6**

Notes aux états financiers

Le 31 mars 2007

---

**11. Modifications budgétaires**

Les montants des revenus et dépenses présentés dans ces états financiers ont été redressés pour tenir compte des modifications budgétaires approuvées jusqu'au numéro BA07-50 pour la Régie.

---

**12. Conventions collectives**

Les conventions collectives des groupes syndicaux suivants : paramédical et professionnels spécialisés en soins de santé se terminent le 31 décembre 2009. La convention collective pour les infirmières gestionnaires et surveillantes se termine le 30 juin 2008 tandis que celle pour les infirmières de la Partie III se termine le 31 décembre 2007. La convention collective du Syndicat canadien de la fonction publique se termine le 30 juin 2007. La convention collective des infirmières de la santé mentale se termine le 31 décembre 2007.

---

**13. Régime de retraite**

Les employés de la Régie sont membres d'un régime de retraite administré par la province du Nouveau-Brunswick. Les cotisations de la Régie pour ses employés se sont élevées à 3 024 777 \$ pendant l'exercice (2006 - 2 410 635 \$). Ces cotisations ont été comptabilisées à titre de dépenses.

---

**14. Opérations entre apparentés**

La Fondation de l'Hôpital régional Chaleur Inc., La Fondation de l'Hôpital de Lamèque Inc., La Fondation les Amis de l'Hôpital de Tracadie Inc. et La Fondation de l'Hôpital de l'Enfant-Jésus Inc. 1988 sont des organismes de bienfaisance enregistrés. Leur but est de recueillir des fonds et de les distribuer à la Régie. Les actifs nets des fondations au 31 mars 2007 s'élèvent à 4 134 586 \$ (2006 - 2 520 072 \$).

Au cours de l'exercice, la Régie a reçu 957 731 \$ (2006 - 750 877 \$) en dons de ces fondations. Ces dons sont comptabilisés comme apports reportés pour immobilisations et sont amortis aux revenus au même taux que les immobilisations qu'ils financent.

Les comptes à recevoir au 31 mars 2007, inclut 1 142 449 \$ (2006 - 1 241 731 \$) à recevoir des fondations. Les comptes créditeurs au 31 mars 2007 comprennent un montant de 280 296 \$ (2006 - 56 666 \$) qui sera payé aux fondations. Au cours de l'exercice, la Régie loua des terrains aux fondations pour la somme de 20 000 \$ (2006 - 20 000 \$).

Le CHR/HRC Bathurst Inc. est une compagnie enregistrée à but lucratif. La direction est composée de certains membres de l'exécutif de la Fondation de l'Hôpital régional Chaleur Inc. Un bail de dix (10) ans a été conclu débutant le 1er juin 2003 et portant échéance le 31 mai 2013. Un montant mensuel de 14 090 \$ plus taxes est payable. Un montant de 194 446 \$ a été payé pendant l'exercice courant (2006 - 194 446\$).

Les transactions ci-dessus font partie du cours normal des opérations et sont évaluées au montant de change, qui est le montant de contrepartie établi et adopté par les apparentés.

---

**Régie régionale de la santé 6****Notes aux états financiers**Le 31 mars 2007

---

**15. Engagements**

Au 31 mars 2007, les contrats de location-opérationnelle suivants étaient en vigueur: En juin 2003, un contrat avec la compagnie de Agfa était signé avec des versements mensuels de 10 822 \$ pour une période de 48 mois dont 2 mois restent à écouler. En février 2004, un contrat avec la compagnie Kubota a été signé avec des versements mensuels de 545 \$ pour une période de 58 mois dont 22 mois restent à écouler.

Un bail de dix (10) ans a été conclu avec le CHR/HRC Bathurst Inc. débutant le 1er juin 2003 pour l'utilisation des bureaux administratifs de la régie, situés au 1745, promenade Vallée Lourdes, Bathurst, N.-B. Des versements mensuels de 14 090 \$ sont payables dans les 73 prochains mois.

La Régie a négocié une entente avec versements mensuels de 8 299 \$ à un transporteur ACS-Armour pour une période de 60 mois à partir de octobre 2006 jusqu'à septembre 2011.

La Régie a négocié une entente avec versements mensuels de 2 976 \$ avec Ortho-Clinical Diagnostics pour un contrat de produits réactifs de laboratoire pour une période de 84 mois, à partir du 1er janvier 2007 jusqu'au 31 décembre 2014.

---

**16. Instruments financiers**

Les instruments financiers de la Régie incluent les encaisses, les comptes à recevoir, les règlements estimatifs de fin d'exercice à payer, les comptes à payer et frais courus, les notes à payer - ministère des Finances et les obligations découlants d'un contrat de locations-acquisition. À moins d'indication contraire, il est de l'avis de la direction que la Régie n'est pas exposée à d'importants risques de taux d'intérêt, de change ou de crédit résultant de ces instruments financiers. La Régie estime qu'au moment où les périodes ont pris fin dans ces états financiers, les justes valeurs de ces instruments financiers se rapprochent de leur valeur comptable.

---

**17. Éventualités**

La Régie n'a comptabilisé aucune provision pour les heures de maladies accumulées non-utilisées pour lesquelles un passif éventuel est probable, mais la portion qui sera actuellement utilisée ne peut être raisonnablement estimée. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la régie car le montant n'est payable que lorsqu'un employé devient malade.

Deux poursuites légales ont été intentées contre la Régie. Aucune provision n'a été enregistrée dans les états financiers concernant ces pertes éventuelles car les résultats ou les montants des pertes éventuelles de ces poursuites ne sont pas déterminables au 12 juin 2007.

---

**18. Subvention de fonds de roulement**

La province du Nouveau-Brunswick (Ministère de la Santé) exige que les régies enregistrent un montant estimatif à recevoir pour la subvention de fonds de roulement de l'exercice courant.

---

**Régie régionale de la santé 6****Notes aux états financiers**Le 31 mars 2007

---

**19. Chiffres comparatifs**

Les données financières de 2006, qui sont présentées à des fins comparatives, ont été reclassifiées pour que leur présentation soit conforme à celle des états financiers de l'exercice courant.

---

**20. Dette bancaire**

La province du Nouveau-Brunswick est le bailleur de fonds de la régie, soit 13 500 000\$ plus intérêts de 74 449\$ (2006 - 13 000 000\$ plus intérêts de 50 471\$). Cependant, la régie détient une marge de crédit de 500 000\$ avec la Caisse populaire Chaleur Ltée. Cette marge est utilisée durant les périodes de transition de fonds par la province du Nouveau-Brunswick. Au 31 mars 2007 et 2006, cette marge de crédit était inutilisée.

---

Financial Statements of

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY**

Year ended March 31, 2007

---

États financiers de la

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI**

Exercice terminé le 31 mars 2007

---



**KPMG LLP**  
**Chartered Accountants**  
 Suite 700 Frederick Square  
 77 Westmorland Street  
 Fredericton NB E3B 6Z3  
 Telephone (506) 452-8000  
 Fax (506) 450-0072  
 Internet www.kpmg.ca

Place Marven's  
 PO Box 827  
 Moncton NB E1C 8N6  
 Telephone (506) 856-4400  
 Fax (506) 856-4499

PO Box 2388 Stn Main  
 Saint John NB E2L 3V6  
 Telephone (506) 634-1000  
 Fax (506) 633-8828

## AUDITORS' REPORT

To the Board of Trustees

We have audited the statement of financial position of Miramichi Regional Health Authority as at March 31, 2007 and the statements of operations, changes in net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended. These financial statements are the responsibility of the Authority's management. Our responsibility is to express an opinion on these financial statements based on our audit.

We conducted our audit in accordance with Canadian generally accepted auditing standards. Those standards require that we plan and perform an audit to obtain reasonable assurance whether the financial statements are free of material misstatement. An audit includes examining, on a test basis, evidence supporting the amounts and disclosures in the financial statements. An audit also includes assessing the accounting principles used and significant estimates made by management, as well as evaluating the overall financial statement presentation.

In our opinion, these financial statements present fairly, in all material respects, the financial position of the Authority as at March 31, 2007 and the results of its operations and the changes in its net assets (deficiency) and cash flows for the year then ended in accordance with Canadian generally accepted accounting principles.

Chartered Accountants

Moncton, Canada

May 18, 2007

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du Conseil d'administration

Nous avons vérifié le bilan de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi au 31 mars 2007 ainsi que les états des résultats, l'évolution des actifs nets (déficit) et flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Régie Régionale. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes canadiennes de vérification généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la Régie Régionale au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et l'évolution des actifs nets (déficit) et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

Comptables Agréés

Moncton, Canada

Le 18 mai 2007

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Statement of Financial Position

March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

		2007		2006	
Unrestricted Funds	Endowment Fund	Total	Total		
Fonds sans restriction	Fonds de dotation	Total	Total		
		\$	\$	\$	\$
Current assets:					
Cash	2,117	922,834	491,935		
Accounts receivable (note 2)	-	6,116,185	6,628,843		
Inventories (note 3)	-	998,112	967,945		
Prepaid expenses	-	186,527	91,503		
	2,117	8,223,658	8,180,226		
Investments (note 4)	88,532	88,532	88,008		
Long-term pay advance	-	113,392	119,416		
Capital assets (note 5)	-	78,240,133	80,842,735		
		\$ 86,665,715	\$ 89,230,385		

**Assets**

## Current assets:

Cash	\$ 920,717	\$ 2,117	\$ 922,834	\$ 491,935
Accounts receivable (note 2)	6,116,185	-	6,116,185	6,628,843
Inventories (note 3)	998,112	-	998,112	967,945
Prepaid expenses	186,527	-	186,527	91,503
	8,221,541	2,117	8,223,658	8,180,226
Investments (note 4)	-	88,532	88,532	88,008
Long-term pay advance	113,392	-	113,392	119,416
Capital assets (note 5)	78,240,133	-	78,240,133	80,842,735
	\$ 86,575,066	\$ 90,649	\$ 86,665,715	\$ 89,230,385

**Actif**

## Actif à court terme :

Encaisse	
Débiteurs (note 2)	
Inventaires (note 3)	
Frais payés d'avance	

## Placements (note 4)

## Avance à long terme

## Immobilisations (note 5)

**Liabilities, Deferred Contributions and  
Net Assets (Deficiency)**

## Current liabilities:

Demand loans (note 6)	\$ 1,500,000	\$ -	\$ 1,500,000	\$ 1,900,000
Accounts payable and accrued liabilities (note 7)	9,584,289	-	9,584,289	8,973,963
Interfund payable (receivable)	54,214	(54,214)	-	-
Current portion of long-term debt (note 8)	100,000	-	100,000	100,000
Current portion of obligation under capital lease	-	-	-	45,000
	11,238,503	(54,214)	11,184,289	11,018,963
Long-term debt (note 8)	861,341	-	861,341	847,978
Obligation under capital lease	-	-	-	12,140
Deferred contributions related to capital assets (note 9)	78,003,047	-	78,003,047	80,597,362
Net assets (deficiency):		144,863	144,863	303,620
Restricted for endowment purposes	237,086	-	237,086	188,233
Invested in capital assets (note 10)	(3,764,911)	-	(3,764,911)	(3,737,911)
Unrestricted	(3,527,825)	144,863	(3,382,962)	(3,246,058)
	\$ 86,575,067	\$ 90,649	\$ 86,665,715	\$ 89,230,385

**Passif, apports reportés et  
actifs nets (déficit)**

## Passif à court terme :

Prêt remboursable sur demande (note 6)	
Créditeurs et charges à payer (note 7)	
Interfonds à payer (à recevoir)	
Tranche à court terme de la dette à long terme (note 8)	
Tranche à court terme de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition	

## Dette à long terme (note 8)

## Obligation découlant du contrat de location-acquisition

## Apports reportés afférents aux immobilisations (note 9)

## Actifs nets (déficit) :

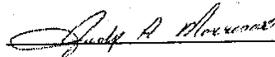
Affectés à titre de dotation	
Investis en immobilisations (note 10)	
Sans restriction	

See accompanying notes to financial statements.

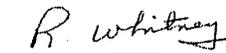
Voir les notes afférentes aux états financiers.

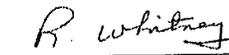
On behalf of the Board:

Au nom de Conseil :

 Director

 Director

 Director

 Director

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Statement of Operations

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
<b>Revenues:</b>			<b>Revenus :</b>
Department of Health and Wellness	\$ 72,988,917	\$ 63,271,707	Ministère de la Santé et Mieux-être
Other patient recoveries	1,188,335	1,082,175	Autres recouvrements des patients
Other recoveries and sales	135,690	122,302	Autres recouvrements et ventes
Board generated	777,476	565,160	Générés par le Conseil
Endowment fund income	4,522	2,965	Revenu du fonds de dotation
Amortization of deferred contributions related to capital assets	4,260,399	4,203,454	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
<b>Total revenues</b>	<b>79,355,339</b>	<b>69,247,763</b>	<b>Total des revenus</b>
<b>Expenses:</b>			<b>Dépenses :</b>
Nursing inpatient services	20,755,624	20,355,173	Soins infirmiers aux patients hospitalisés
Non-inpatient services	15,095,921	11,256,270	Services aux patients en consultation externe
Diagnostic and therapeutic services	11,117,408	9,993,067	Services diagnostiques et thérapeutiques
Medicare	10,087,206	7,714,805	Assurance-maladie
Research and education	571,374	605,142	Recherche et formation
Support services	15,790,257	14,597,017	Services de soutien
Administrative services	1,903,566	1,689,334	Services administratifs
Board sponsored	920,043	633,532	Frais discrétionnaires du Conseil
Endowment Fund	163,279	981	Fonds de dotation
Amortization of capital assets	4,327,223	4,302,454	Amortissement des immobilisations
<b>Total expenses</b>	<b>80,731,901</b>	<b>71,147,775</b>	<b>Total des dépenses</b>
Deficiency from operations, before the undernoted	(1,376,562)	(1,900,012)	Déficit d'exploitation avant les sous- mentionnés
Working capital grants from Province of New Brunswick (note 12)	1,143,710	1,434,006	Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick (note 12)
Adjustment of prior year-end settlements	95,948	-	Redressement du règlement final de l'exercice antérieur
<b>Deficiency of revenues over expenses</b>	<b>\$ (136,904)</b>	<b>\$ (466,006)</b>	<b>Déficit des revenus par rapport aux dépenses</b>

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY**  
Statement of Changes in Net Assets (Deficiency)

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI**  
État de l'évolution des actifs nets (déficit)

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	Restricted for endowment purposes		Invested in capital assets		Unrestricted		Total	
	2007	2006	2007	2006	2007	2006	2007	2006
Affectés à titre de dotation			Investis en immobilisations		Sans restriction		Total	
Balance, beginning of year	\$ 303,620	\$ 301,636	\$ 188,233	\$ 238,953	\$ (3,737,911)	\$ (3,320,641)	\$ (3,246,058)	\$ (2,780,052)
Excess (deficiency) of revenues over expenses	(158,757)	1,984	(123,964)	(139,051)	145,817	(328,939)	(136,904)	(466,006)
Net change in investment in capital assets (note 10)	-	-	172,817	88,331	(172,817)	(88,331)	-	-
Balance, end of year	\$ 144,863	\$ 303,620	\$ 237,086	\$ 188,233	\$ (3,764,911)	\$ (3,737,911)	\$ (3,382,962)	\$ (3,246,058)

Solde au début de l'exercice

Excédent (déficit) des revenus par rapport aux dépenses

Variation nette de l'investissement en immobilisations (note 11)

Solde à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Statement of Cash Flows

Year ended March 31, 2007, with comparative figures for 2006

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

État des flux de trésorerie

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006	
Cash provided by (used for):			Provenance (utilisation) des liquidités :
Operating activities:			Activités de fonctionnement :
Deficiency of revenues over expenses	\$ (136,904)	\$ (466,006)	Déficit des revenus par rapport aux dépenses
Items not involving cash:			Éléments n'ayant pas d'incidence sur l'encaisse :
Amortization of capital assets	4,327,223	4,302,454	Amortissement des immobilisations
Amortization of equipment under capital lease	57,140	40,051	Amortissement de l'équipement sous contrat de location-acquisition
Amortization of deferred contributions related to capital assets	(4,260,399)	(4,203,454)	Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations
Change in non-cash current assets and current liabilities	997,793	(1,712,848)	Évolution des éléments hors caisse du fonds de roulement lié à l'exploitation
Funds provided by operating activities	984,853	(2,039,803)	Encaisse provenant des activités de fonctionnement
Financing and investing activities:			Activités de financement et de placements :
Issue of demand loans	(400,000)	1,900,000	Émission de prêt remboursable sur demande
Recoveries of long-term pay advance	6,024	6,187	Recouvrement d'avance à long terme
Increase in investments	(524)	(53)	Augmentation des placements
Purchase of capital assets	(1,781,761)	(2,668,545)	Achats d'immobilisations
Increase in long-term debt	13,363	13,364	Augmentation de la dette à long terme
Decrease in obligation under capital lease	(57,140)	(40,051)	Diminution de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition
Increase in deferred contributions related to capital assets	1,666,084	2,620,265	Augmentation des apports reportés afférents aux immobilisations
Funds used for financing and investing activities	(553,954)	1,831,167	Encaisse utilisée pour les activités de financement et d'investissement
Increase (decrease) in cash	430,899	(208,636)	Augmentation (diminution) de l'encaisse
Cash, beginning of year	491,935	700,571	Encaisse au début de l'exercice
Cash, end of year	\$ 922,834	\$ 491,935	Encaisse à la fin de l'exercice

See accompanying notes to financial statements.

Voir les notes afférentes aux états financiers.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

The principal activity of the Miramichi Regional Health Authority is providing for the delivery and administering of health services to the Miramichi Region of New Brunswick.

The Miramichi Regional Health Authority includes the following health care facilities:

- Miramichi Regional Hospital
- Baie Ste. Anne Health Centre
- Blackville Health Centre
- Neguac Health Centre
- Rogersville Health Centre
- Dr. A.C. Blanchard Medical Centre
- Miramichi Medical Arts Centre

La principale activité de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi consiste à fournir des soins de santé à la région de Miramichi du Nouveau-Brunswick.

La Régie Régionale de la Santé de Miramichi est composée des institutions de santé suivantes :

- Hôpital régional Miramichi
- Centre de Santé - Baie Ste. Anne
- Centre de Santé - Blackville
- Centre de Santé - Néguac
- Centre de Santé - Rogersville
- Centre médicale - Dr. A.C. Blanchard
- Centre des arts médicaux - Miramichi

## MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 1. Significant accounting policies:

These financial statements have been prepared in accordance with generally accepted accounting principles.

#### (a) Revenue recognition:

The Authority follows the deferral method of accounting for contributions, which include donations and government grants.

The Authority is funded by the Province of New Brunswick in accordance with budget arrangements established by the Department of Health and Wellness. Operating grants are recorded as revenue in the period to which they relate. Grants approved but not received at the end of an accounting period are accrued. Where a portion of a grant relates to a future period, it is deferred and recognized in the subsequent period.

Unrestricted contributions are recognized as revenue when received or receivable if the amount to be received can be reasonably estimated and collection is reasonably assured.

Externally restricted contributions other than endowment contributions are recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized. Contributions restricted for the purchase of capital assets are deferred and amortized into revenue on a straight-line basis, at a rate corresponding with the amortization rate for the related capital assets.

Restricted investment income from the Endowment Fund is recognized as revenue in the year in which the related expenses are recognized.

### 1. Conventions comptables :

Ces états financiers ont été préparés selon les principes comptables généralement reconnus.

#### (a) Constatation des revenus :

La Régie Régionale applique la méthode de report pour comptabiliser les apports, qui comprennent les dons et les subventions gouvernementales.

La Régie Régionale reçoit la majeure partie de son financement du gouvernement du Nouveau-Brunswick, conformément aux dispositions budgétaires établies par le ministère de la Santé et Mieux-être. Les subventions de fonctionnement sont comptabilisées à titre de revenus dans la période au cours de laquelle elles se rapportent. Les subventions approuvées mais non reçues à la fin d'une période comptable sont constatées par régularisation. Lorsqu'une partie d'une subvention a trait à une période future, elle est reportée et constatée durant cette période subséquente.

Les apports non affectés sont constatés à titre de revenus lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

Les affectations d'origine externe autres que les apports reçus à titre de dotation sont constatées comme des revenus dans l'exercice au cours duquel les charges connexes sont comptabilisées. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis dans les revenus selon la méthode de l'amortissement linéaire à un taux qui correspond au taux d'amortissement des immobilisations connexes.

Les revenus de placement limités du Fond de dotation sont constatés à titre de revenus de l'exercice durant lequel les charges connexes sont constatées.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**1. Significant accounting policies (continued):****(b) Inventories:**

Inventories are valued at the lower of cost and replacement cost, the cost being established using the first in, first out method.

**(c) Investments:**

Investments are carried at cost. If market value of investments becomes lower than cost and this decline in value is considered to be other than temporary, the investments are written down to market. Interest income on investments is accounted for on an accrual basis.

**(d) Capital assets:**

Capital assets are stated at cost. Title to land, land improvements, buildings and building services equipment as at July 1, 1992, were not transferred by the Province to Miramichi Regional Health Authority. These assets are administered by the Authority and for purposes of accountability are included in the Authority's accounts. Amortization is provided on the straight-line basis using the rates prescribed for amortization of assets by the Canada Institute of Health Information.

Asset	Rate
Land improvements	8% and 10%
Buildings and building service equipment	2.5% and 5%
Equipment, including equipment under capital lease	5% - 33.3%

**(e) Vacation pay:**

Vacation pay is accrued to year end. Related funding from the Department of Health and Wellness is recorded when received.

**1. Conventions comptables (suite) :****(b) Inventaires :**

Les inventaires sont évalués au moindre du coût et du coût de remplacement; le coût est établi en utilisant la méthode du premier entré, premier sorti.

**(c) Placements :**

Les placements sont comptabilisés au coût. Les placements sont inscrits au marché si la valeur marchande des placements devient plus bas que le coût, et cette diminution n'est pas considérée temporaire. Les revenus d'intérêts sur placements sont constatés par la méthode de rattachement à l'exercice.

**(d) Immobilisations :**

Les immobilisations sont inscrites au coût. Le titre de propriété foncière, les améliorations de terrains, les immeubles et équipement d'entretien, au 1 juillet 1992 n'étaient pas transférés de la Province à la Régie Régionale de la Santé de Miramichi. Ces immobilisations sont administrés par la Régie Régionale et pour buts de responsabilité sont inclus dans les comptes de la Régie Régionale. L'amortissement provient selon la méthode de l'amortissement linéaire aux taux prescrits pour l'amortissement des immobilisations par L'Institut canadien d'information sur la santé.

Actif	Taux
Améliorations de terrains	8 % et 10 %
Immeubles et équipement d'entretien d'immeuble	2,5 % et 5 %
Équipement, incluant l'équipement sous contrat de location-acquisition	5 % - 33,3 %

**(e) Indemnités de vacances :**

Les indemnités de vacances sont accumulées jusqu'à la fin de l'exercice. Les fonds correspondants provenant du ministère de la Santé et Mieux-être sont comptabilisés lorsque reçus.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

## (f) Use of estimates:

The preparation of financial statements in conformity with generally accepted accounting principles requires management to make estimates and assumptions that affect the reported amounts of assets and liabilities and disclosure of contingent assets and liabilities at the date of the financial statements and the reported amounts of revenues and expenses during the reporting period. Actual results could differ from those estimates.

## (f) Recours aux estimations :

La préparation d'états financiers conformes aux principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs et des passifs et sur les informations relatives aux actifs et passifs éventuels à la date des états financiers, ainsi que sur la valeur comptable des produits et des charges de la période. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations.

## 2. Accounts receivable:

	2007	2006
Province of New Brunswick:		
Medicare	\$ 841,456	\$ 849,357
Equipment grants	298,232	1,952,262
Provincial Plan	2,804,879	1,307,824
Mental Health	93,665	92,653
Estimated year-end settlement (see below)	1,116,401	1,425,752
	<u>5,154,633</u>	<u>5,627,848</u>
Inpatients, less allowance for doubtful accounts	181,608	88,985
Non-inpatients, less allowance for doubtful accounts	73,202	56,408
Other	706,742	855,602
	<u>\$ 6,116,185</u>	<u>\$ 6,628,843</u>

## 2. Débiteurs :

Province du Nouveau-Brunswick :
Assurance-maladie
Subventions en vertu d'acquisition d'équipements
Projet provincial
Santé mentale
Estimation du règlement prévu de fin d'exercice (voir ci-dessous)
Patients hospitalisés, moins créances douteuses
Patients en consultation externe, moins créances douteuses
Autres

## Estimated year-end settlement receivable:

	Actual	Budget	Recoverable from (payable to) the Province
	Réal	Budget	Recevoir de (à payable à) la Province
Transferable programs:			
Total transferable expenses	\$53,743,614	\$52,589,668	
Other recoveries and sales	135,689	116,365	
Other patient recoveries	1,188,335	1,161,071	\$ (27,264)
Non-transferable programs	--	--	(45)
Working capital grants from Province of New Brunswick	--	--	1,143,710
Year-end receivable for March 31, 2007	<u>--</u>	<u>--</u>	<u>\$ 1,116,401</u>

## Estimation du règlement prévu de fin d'exercice à recevoir :

Programmes transmissibles :
Dépenses transmissibles totales
Autres recouvrements et ventes
Autres recouvrements des patients
Programmes non-transmissibles
Subvention de fonds de roulement de la Province du Nouveau-Brunswick
À recevoir pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

During the year the Authority was awarded \$940,660 in restitution as a result of frauds perpetrated by persons no longer associated with the Authority. To date, \$35,142 has been recovered. Due to the uncertainty surrounding the collectability of remaining amounts, no amount has been recorded as receivable at this time.

Durant l'année la Régie Régionale fut attribuée 940 660 \$ de restitution aux résultats de fraudes commises par des personnes qui ne sont plus associées avec la Régie Régionale. A date, 35 142 \$ fut récupéré. Dû à l'incertitude concernant la collectivité de la balance du montant, aucun montant fut enregistré comme recevable à ce moment.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**3. Inventories:**

	2007	2006	
Drugs	\$ 382,651	\$ 386,750	Médicaments
Medical, surgical and other	615,461	581,195	Médicales, chirurgicales et autres
	<u>\$ 998,112</u>	<u>\$ 967,945</u>	

**3. Inventaires :****4. Investments:**

	2007	2006	
	Cost	Cost	
	Coût	Coût	
Equity funds	\$ 33,069	\$ 35,359	Fonds d'actions
Bonds and securities	55,463	52,649	Engagements et titres
	<u>\$ 88,532</u>	<u>\$ 88,008</u>	

**4. Placements :**

The market value of investments as at March 31, 2007 was  
\$99,458 (2006 - \$95,982).

La valeur marchande des placements au 31 mars 2007 était de  
99 458 \$ (2006 - 95 982 \$).

**5. Capital assets:**

	2007		2006		
	Cost	Accumulated amortization	Net book value	Net book value	
	Coût	Amortisse- ment cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
Land	\$ 253,850	\$ -	\$ 253,850	\$ 253,850	Terrains
Land improvements	2,444,031	2,442,413	1,618	225,609	Améliorations de terrains
Buildings	88,800,363	22,251,176	66,549,187	68,602,875	Immeubles
Building service equipment	7,430,756	3,715,378	3,715,378	4,086,916	Équipement d'entretien d'immeuble
Equipment	27,561,099	19,840,999	7,720,100	7,616,345	Équipement
Equipment under capital lease	138,845	138,845	-	57,140	Équipement sous contrat de location-acquisition
	<u>\$ 126,628,944</u>	<u>\$ 48,388,811</u>	<u>\$ 78,240,133</u>	<u>\$ 80,842,735</u>	

**5. Immobilisations :**

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**6. Demand loans:**

	2007	2006
Province of New Brunswick, due and payable August 27, 2007, bearing interest at 4.20%	\$ 1,500,000	\$ -
Province of New Brunswick	-	1,900,000
	<u>\$ 1,500,000</u>	<u>\$ 1,900,000</u>

**6. Prêt remboursable sur demande :**

Province du Nouveau-Brunswick, échéant le 27 août 2007, portant intérêt au taux de 4,20 %  
Province du Nouveau-Brunswick

**7. Accounts payable and accrued liabilities:**

	2007	2006
Accounts payable	\$ 3,651,111	\$ 3,258,938
Salaries and benefits	2,119,553	1,538,325
Accrued vacation pay	2,766,967	2,601,083
Equipment	-	424,780
Other accrued liabilities	1,046,658	1,150,837
	<u>\$ 9,584,289</u>	<u>\$ 8,973,963</u>

**7. Crédoeurs et charges à payer :**

Créditeurs  
Salaires et avantages sociaux  
Congés à payer  
Équipement  
Autres charges à payer

**8. Long-term debt:**

	2007	2006
Demand note, non-interest bearing, with no set terms of repayment, payable to Religious Hospitallers of St. Joseph	\$ 100,000	\$ 100,000
Notes payable, with no set terms of repayment, payable to Religious Hospitallers of St. Joseph:		
Note 4%	180,989	180,989
Note 4%	153,103	153,103
Accrued interest on notes	527,249	513,886
	<u>861,341</u>	<u>847,978</u>
	<u>\$ 961,341</u>	<u>\$ 947,978</u>

**8. Dette à long terme :**

Note d'engagement, portant aucun intérêt, avec aucun terme spécifique de repaiement, payable aux « Religious Hospitallers of St. Joseph »

Effets à payer, avec aucun terme de repaiement payable aux « Religious Hospitallers of St. Joseph » :  
    Note 4 %  
    Note 4 %  
    Intérêts courus sur les effets

Included in Board sponsored expenses is interest on long-term debt of \$13,363 (2006 - \$13,364).

The debt was inherited in 1992 when the hospitals were amalgamated under the Health Act. In 1996, the Region 7 Hospital Corporation ceased operations at the former Hotel Dieu and Miramichi Hospitals and the properties were transferred to the Province of New Brunswick but the debt remained with the Miramichi Regional Health Authority.

The Miramichi Regional Health Authority is currently negotiating to transfer the debt to the Province of New Brunswick.

L'intérêt sur la dette à long terme de 13 363 \$ (2006 - 13 364 \$) est inclus dans les frais discrétionnaires du Conseil.

La dette a été héritée en 1992 lorsque les hôpitaux ont été fusionnés en vertu de la Loi sur la santé. En 1996, l'ancien Hôtel Dieu et l'Hôpital de Miramichi ont cessé leurs opérations et toutes propriétés reliées à ces opérations ont été transférées à la province du Nouveau-Brunswick. Toutefois la dette a été maintenue par la Régie Régionale de la Santé de Miramichi.

La Régie Régionale de la Santé de Miramichi est présentement en négociations avec la province du Nouveau-Brunswick afin de transférer la dette à la Province.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**9. Deferred contributions related to capital assets:**

Deferred contributions related to capital assets represent the unamortized amount and unspent amount of donations and grants received for the purchase of capital assets. The amortization of capital contributions is recorded as revenue in the statement of operations. The changes in the deferred contributions balance during the period are as follows:

	2007	2006
Balance, beginning of year	\$ 80,597,362	\$ 82,180,551
Additional contributions received	1,666,084	2,620,265
Amounts amortized to revenue	(4,260,399)	(4,203,454)
<b>Balance, end of year</b>	<b>\$ 78,003,047</b>	<b>\$ 80,597,362</b>

**9. Apports reportés afférents aux immobilisations :**

Les apports reportés afférents aux immobilisations représentent le montant non amorti et le montant sous forme de dons et de subventions non dépensés reçus pour l'achat d'immobilisations. L'amortissement des apports afférents aux immobilisations est comptabilisé à titre de revenus dans l'état des résultats. Les variations survenues dans le solde des apports reportés durant la période sont les suivantes :

Solde au début de l'exercice  
Apports additionnels reçus  
Montants amortis dans les revenus  
  
Solde à la fin de l'exercice

**10. Net assets invested in capital assets:**

(a) Net assets invested in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006
Capital assets	\$ 78,240,133	\$ 80,842,735
Less:		
Amounts funded by deferred contributions used to purchase capital assets	(78,003,047)	(80,597,362)
Amounts funded by obligation under capital lease	-	(57,140)
<b>\$</b>	<b>237,086</b>	<b>\$ 188,233</b>

**10 Actifs nets investis en immobilisations :**

(a) Les actifs nets investis en immobilisations sont calculés de la façon suivante :

Immobilisations  
Moins :  
Les montants financés par les apports reportés afférents aux immobilisations  
Les montants financés par obligation découlant du contrat de location-acquisition

(b) Change in investment in capital assets is calculated as follows:

	2007	2006
Excess of expenses over revenues:		
Amortization of deferred contributions related to capital assets	\$ 4,260,399	\$ 4,203,454
Less:		
Amortization of capital assets	(4,327,223)	(4,302,454)
Amortization of equipment under capital lease	(57,140)	(40,051)
<b>\$</b>	<b>(123,964)</b>	<b>\$ (139,051)</b>
Net change in investment in capital assets:		
Purchase of capital assets	\$ 1,781,761	\$ 2,668,545
Less:		
Amounts funded by contributions	(1,666,084)	(2,620,265)
Repayment of obligation under capital lease	57,140	40,051
<b>\$</b>	<b>172,817</b>	<b>\$ 88,331</b>

(b) La variation nette de l'investissement en immobilisations est calculée de la façon suivante :

Excédent des dépenses sur les revenus :  
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations  
Moins :  
Amortissement des immobilisations  
Amortissement de l'équipement découlant du contrat de location-acquisition

Variation nette de l'investissement en immobilisations :  
Achat d'immobilisations  
Moins :  
Les montants financés par les apports reportés  
Remboursement de l'obligation découlant du contrat de location-acquisition

## MIRAMICHI REGIONAL HEALTH AUTHORITY

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

## RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE MIRAMICHI

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 11. Related entities:

The Authority has an economic interest in the Miramichi Regional Hospital Foundation, which is a registered charitable foundation. Its purpose is to raise funds for and distribute funds to Miramichi Regional Health Authority.

During the year, the Authority received \$92,976 (2006 - \$133,692) in contributions from the Miramichi Regional Hospital Foundation. The Authority also paid \$30,718 (2006 - \$30,050) of administrative expenses on behalf of the Foundation. As at March 31, 2007, the Authority had a receivable of \$2,439 (2006 - \$43,958) from the Foundation. This receivable is included in other receivables (note 2).

### 12. Debt reduction grants from Province of New Brunswick:

During the year, the Province of New Brunswick committed to providing working capital grants of an estimated \$1,143,710 to the Authority. These grants are based on working capital deficiencies as at March 31, 2007.

### 13. Employee future benefits:

Regular employees of Miramichi Regional Health Authority are covered by the Public Service Pension Plans of the Province of New Brunswick. The Pension Plans are a defined benefit multi-employer plan under which contributions are made by both the Authority and the employees. For the fiscal year ended March 31, 2007, the Authority expensed contributions of \$1,478,995 (2006 - \$1,118,473) under the terms of the Plans. The Authority has no direct liability or entitlement to any unfunded liability or surplus in the Plans related to its current and former employees.

### 14. Contingencies:

The Authority has been named a defendant in an ongoing lawsuit. In the opinion of management, this matter is without substantial merit. The outcome of the action is indeterminable, and the monetary damages, if any, cannot be reliably estimated. Therefore, the Authority has not made provision for any potential liability.

### 11. Entités apparentes :

La Régie Régionale a un intérêt économique dans la Fondation de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi, qui est une fondation charitable enregistrée. La Fondation a pour but de faire la levée de fonds pour et de distribuer les fonds à la Régie Régionale de la Santé de Miramichi.

Au cours de l'exercice, la Régie Régionale a reçu 92 976 \$ (2006 - 133 692 \$) en contributions de la Fondation de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi. La Régie Régionale a aussi versé 30 718 \$ (2006 - 30 050 \$) en frais administratifs pour le bénéfice de la Fondation. Au 31 mars 2007, la Régie Régionale avait un débiteur au montant 2 439 \$ (2006 - 43 958 \$) de la Fondation. Ce débit est inclus dans autres débiteurs (note 2).

### 12. Subvention de fonds de roulement de la province du Nouveau-Brunswick :

Au cours de l'exercice, la Province du Nouveau Brunswick s'est engagée à verser 1 143 710 \$ en subventions de fonds de roulement à la Régie Régionale. Ces subventions sont déterminées en fonction des déficits de fonds de roulement nets au 31 mars 2007.

### 13. Prestations futures des employés :

Les employés permanents de la Régie Régionale de la Santé de Miramichi sont couverts par les régimes de pension de la Fonction publique du Nouveau-Brunswick. Les régimes sont des régimes de retraite à prestations déterminées sous lesquels la Régie Régionale et les employés y contribuent. Pour l'exercice terminé au 31 mars 2007, la Régie Régionale a passé en charges des contributions au montant de 1 478 995 \$ (2006 - 1 118 473 \$) selon les conventions des régimes. La Régie Régionale n'a aucune responsabilité directe ni aucun droit vis-à-vis les provisionnées ou les surplus des régimes reliés aux employés courants et antérieurs.

### 14. Eventualités :

La Régie Régionale fut nommé un défendeur à un procès continu. Selon l'opinion de la direction, ce sujet est sans mérite substantielle. Le résultat de l'action est indéterminable et les dommages monétaires, si quel, ne peuvent être sûrement estimés. Donc, la Régie Régionale n'a fait aucune disposition pour des responsabilités potentielles.

**MIRAMICHI REGIONAL HEALTH  
AUTHORITY**

Notes to Financial Statements, continued

Year ended March 31, 2007

**RÉGIE RÉGIONALE DE LA SANTÉ DE  
MIRAMICHI**

Notes afférentes aux états financiers, suite

Exercice terminé le 31 mars 2007

**15. Fair value of financial assets and financial liabilities:**

The fair value of cash, accounts receivable, demand loans and accounts payable and accrued liabilities approximates their carrying value due to the relatively short periods to maturity of these items.

The fair market value of the Authority's investments, based on broker statements, is \$99,458, compared to their carrying value of \$88,532.

The fair value of the Authority's long-term debt is not practicable to determine since they are not currently required to make any payments.

**15. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers :**

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs, les prêts remboursables sur demande et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable, du fait que ces items qui s'y rapportent ont des échéances relativement brèves.

La juste valeur marchande des placements de la Régie Régionale, basée sur les états du représentant, est de 99 458 \$, comparé à leur valeur comptable de 88 532 \$.

La juste valeur de la dette à long terme de la Régie Régionale est indéterminable vue qu'elle n'est pas encore obligée de faire de paiements.



États financiers du

**New Brunswick Distance Education Network Inc./  
Réseau de formation à distance du  
Nouveau-Brunswick inc.**

(non-vérifiés)

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)

Le 31 mars 2007

Peter G. Gaulton Professional Corporation  
Comptable agréé  
74 rue Adelaide  
Saint-Jean (N.-B.)  
E2K 1W5

Bureau: (506) 634-7393  
Télec.: (506) 652-8618

Domicile: (506) 634-7609  
Courriel: gaultonp@nbnet.nb.ca

## RAPPORT DE MISSION D'EXAMEN

Aux directeurs du New Brunswick Distance Education Network Inc. /Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc.

J'ai vérifié le bilan du New Brunswick Distance Education Network Inc. /Réseau de Formation à Distance du Nouveau-Brunswick Inc. en date du 31 mars 2007 ainsi que l'état des résultats, l'actif net et les mouvements de trésorerie de cet organisme pour l'exercice terminé à cette date. Mon examen a été effectué conformément aux principes comptables généralement reconnues au Canada pour les missions d'examen et il a, en conséquence, consisté essentiellement en prise de renseignements, procédés analytiques et discussions portant sur les renseignements fournis par l'organisme.

Comme l'examen ne constitue pas une vérification, je ne peux pas exprimer une opinion de vérificateur sur ces états financiers.

Selon les résultats de mon examen, rien ne me porte à croire que les états financiers présentés ne sont pas conformes, à tous égards importants, aux principes comptables généralement reconnus au Canada.

Saint-Jean (N.-B.)  
Le 16 mai 2007



Comptable agréé

## New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)

État de la situation financière pour l'année(non-vérifiés)

prenant fin le 31 mars 2007, avec les figures comparatives pour 2006

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
À court terme:		
Fonds en caisse	\$ 245,418	\$ 243,391
Comptes débiteurs	346	350
Taxe de vente harmonisée recouvrable	246	650
	<b>\$ 246,010</b>	<b>\$ 244,391</b>
<b>PASSIF</b>		
À courte terme:		
Comptes créditeurs	\$ 2,000	\$ 4,886
<b>ACTIF NET</b>		
Actif net non affecté	244,010	239,505
	<b>\$ 246,010</b>	<b>\$ 244,391</b>

Interruption des activités (note 4)

Voir les notes accompagnant les états financiers

Approuvé par le conseil:

 Directeur

\_\_\_\_\_  
Directeur

## New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)

Résultats d'exploitation et actif net(non-véifiés)

prenant fin le 31 mars 2007, avec les figures comparatives pour 2006

	2007	2006
<b>Rentrées de fonds:</b>		
Intérêts	\$ 7,403	\$ 5,039
<b>Sorties de fonds:</b>		
Frais bancaires	67	208
Intérêts sur la taxe de vente harmonisée (contre - passation)	-	2,886
Déplacements	-	-
Services professionnels	2,831	775
Divers	-	160
Créances irrécouvrables	-	5,409
	<b>2,898</b>	<b>9,438</b>
Excédent des rentrées de fonds sur sorties de fonds(sorties de fonds sur rentrées de fonds)	4,505	(4,399)
Actif net au début de l'année	239,505	243,904
<b>Actif net à la fin de l'année</b>	<b>\$ 244,010</b>	<b>\$ 239,505</b>

## New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)

Évolution de la situation financière(non-vérifiés)

prenant fin le 31 mars 2007, avec les figures comparatives pour 2006

	2007	2006
Fonds fournis par (utilisés pour)		
Exploitation:		
Excédent des rentrées de fonds sur sorties de fonds(sorties de fonds sur rentrées de fonds)	\$ 4,505	\$ (4,399)
Baisse (hausse) des comptes débiteurs	4	5,410
Baisse (hausse) dans la TVH recouvrable	404	(408)
Hausse (baisse) dans les comptes créditeurs	(2,886)	(514)
Hausse des fonds durant la période	2,027	89
Fonds au début de l'année	243,391	243,302
Fonds à la fin de l'année	\$ 245,418	\$ 243,391

## New Brunswick Distance Education Network Inc./ Réseau de formation à distance du Nouveau-Brunswick inc.

(Société sans capital social constituée en application des lois du Nouveau-Brunswick)

Notes accompagnant les états financiers(non-vérifiés)

prenant fin le 31 mars 2007

---

### 1. But de l'organisme

La société est une organisation sans but lucratif constituée en 1994 dans le but d'obtenir des fonds et d'établir des partenariats pour faciliter l'accès à l'enseignement à distance au Nouveau-Brunswick et pour appuyer le développement du secteur des technologies de formation avancées dans l'économie de la province. La société n'est pas assujettie à l'impôt en vertu des lois d'impôts sur le revenu du Canada et du Nouveau-Brunswick.

### 2. Principales conventions comptables

#### (a) Méthode comptable:

La société suit la méthode du report pour les rentrées de fonds. Les rentrées avec restrictions sont considérées comme des revenus pour l'année durant laquelle les dépenses connexes sont faites. Les rentrées sans restriction sont considérées comme des revenus à la date reçue ou comme des comptes débiteurs si le montant à recevoir peut être déterminé de façon raisonnable et que la réception est assez certaine.

#### (b) Services fournis gratuitement:

Les services fournis gratuitement ne sont pas inscrits dans les états financiers.

### 3. Services en nature

L'exploitation de la société repose entièrement sur les services bénévoles des directeurs et des membres du comité. En raison de la difficulté à établir la valeur monétaire de ces services, nous ne les avons pas inscrits dans les états financiers.

### 4. Interruption des activités

Au cours de l'année, la société n'a pas cherché de nouvelles sources de financement et ne s'attend pas à en chercher d'autres à l'avenir.



**États financiers**

**31 mars 2007**

## RAPPORT DE LA DIRECTION

La préparation de l'information financière fait partie intégrante des responsabilités de la direction. La responsabilité des états financiers ci-joints incombe à la direction de la société.

La société maintient un système comptable et des contrôles connexes qui fournissent à la direction et au conseil d'administration l'assurance raisonnable que les opérations sont exécutées et constatées telles qu'elles sont approuvées, que les actifs sont adéquatement protégés et comptabilisés et que les comptes sont fiables pour la préparation des états financiers selon les principes comptables généralement reconnus.

Le conseil d'administration est chargé de s'assurer que la direction assume ses responsabilités à l'égard de la présentation de l'information financière et d'examiner et d'approuver les états financiers. Sur recommandation du comité de vérification, le conseil d'administration de la société approuve les états financiers ci-joints.

Le président,

La vice-présidente,  
services corporatifs, par intérim

  
Michael McKendy

  
Linda Corbett, CGA

Fredericton (N.-B.), Canada  
Le 27 mai 2007

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux membres du conseil d'administration,

Nous avons vérifié le bilan de Services Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et les états des résultats et de l'évolution des capitaux propres et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son fonctionnement et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*Ernst & Young S.R.L.*

Saint John (N.-B.), Canada  
Le 27 mai 2007

Comptables agréés

**BILAN**  
Au 31 mars

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>ACTIF</b>		
<b>ACTIF À COURT TERME</b>		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	21 373 120 \$	21 025 609 \$
Biens affectés (note 4)	13 825 458	10 107 429
Débiteurs (note 5)	2 642 711	3 066 235
Charges payées d'avance	1 403 495	1 504 389
	39 244 784	35 703 662
<b>ACTIF À LONG TERME</b>		
Charges payées d'avance	68 640	113 803
Matériel (note 6)	2 457 411	2 692 635
Développement de systèmes (notes 2, 6 et 10)	14 267 598	15 332 855
	16 793 649	18 139 293
	<b>56 038 433 \$</b>	<b>53 842 955 \$</b>
<b>PASSIF ET CAPITAUX PROPRES</b>		
<b>PASSIF À COURT TERME</b>		
Créditeurs et charges à payer (note 7)	5 623 021 \$	6 380 445 \$
Passif des partenaires (note 8)	11 126 454	7 928 385
Financement reporté du gouvernement provincial	-	6 352 500
Recettes comptabilisées d'avance	234 233	323 294
	16 983 708	20 984 624
<b>PASSIF À LONG TERME</b>		
Avantages sociaux constatés d'avance (notes 7 et 11)	1 757 094	1 575 078
Assurance des titres fonciers (note 9)	2 699 004	2 179 044
	4 456 098	3 754 122
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	34 598 627	29 104 209
	<b>56 038 433\$</b>	<b>53 842 955 \$</b>

Engagements (note 12)  
Voir les notes afférentes aux états financiers

La présidente du conseil d'administration,

  
Georgette M. Roy

Le président,

  
Michael McKendry

**ÉTAT DES RÉSULTATS ET DE L'ÉVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES**  
Exercices terminés les 31 mars

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>PRODUITS</b>		
Services rendus au gouvernement provincial	26 259 664 \$	25 934 256 \$
Services rendus aux administrations municipales	7 937 728	7 478 969
Droits d'enregistrement	18 634 386	18 032 085
Produits et services	4 267 110	2 757 114
Intérêts	1 084 357	553 877
Recouvrement de traitements	96 052	70 893
Ventes de logiciels et services d'experts-conseils	51 694	70 532
	<b>58 330 991</b>	<b>54 897 726</b>
<b>CHARGES</b>		
Services de personnel	33 168 003	31 731 915
Services de matériel et de locaux	5 317 884	5 004 092
Communications et services informatiques	4 734 054	4 785 036
Amortissement	3 486 507	3 562 663
Services professionnels	2 381 568	3 018 548
Déplacements et réunions	1 295 053	1 337 227
Mobilier et matériel	1 133 598	744 990
Matières et fournitures	827 942	739 399
Divers	491 964	414 489
	<b>52 836 573</b>	<b>51 338 359</b>
<b>BÉNÉFICE NET</b>	<b>5 494 418</b>	<b>3 559 367</b>
<b>CAPITAUX PROPRES D'OUVERTURE</b>	<b>29 104 209</b>	<b>25 544 842</b>
<b>CAPITAUX PROPRES DE FERMETURE</b>	<b>34 598 627 \$</b>	<b>29 104 209 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

**ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE**

Exercices terminés les 31 mars

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités :</b>		
<b>De fonctionnement</b>		
Bénéfice net	5 494 418 \$	3 559 367 \$
Amortissement	3 486 507	3 562 663
Avantages sociaux constatés d'avance	182 016	160 714
Valeur comptable nette de l'actif aliéné	15 406	-
	<u>9 178 347</u>	<u>7 282 744</u>
Variation des éléments hors caisse du fonds de roulement :		
Débiteurs	423 524	(1 063 270)
Charges payées d'avance	146 057	(379 171)
Créditeurs et charges à payer	(757 424)	754 962
Financement reporté du gouvernement provincial	(6 352 500)	18 750
Recettes comptabilisées d'avance	(89 061)	264 881
	<u>2 548 943</u>	<u>6 878 896</u>
<b>D'investissement</b>		
Ajouts au matériel	(792 686)	(1 193 871)
Ajouts au développement de systèmes	(1 408 746)	(1 650 640)
	<u>(2 201 432)</u>	<u>(2 844 511)</u>
<b>Augmentation de la trésorerie</b>	<b>347 511</b>	<b>4 034 385</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>21 025 609</b>	<b>16 991 224</b>
<b>Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice</b>	<b>21 373 120 \$</b>	<b>21 025 609 \$</b>

Voir les notes afférentes aux états financiers

---

**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**Exercice terminé le 31 mars 2007

---

**1. SERVICES NOUVEAU-BRUNSWICK**

Services Nouveau-Brunswick est une société de la Couronne non assujettie à l'impôt établie en vertu de la *Loi portant sur Services Nouveau-Brunswick*. Elle a comme mission d'accroître l'accessibilité aux services gouvernementaux et de gérer les renseignements qui font autorité.

**2. CONVENTIONS COMPTABLES****Généralités**

La société suit les principes comptables généralement reconnus (PCGR) du Canada.

**Trésorerie et équivalents de trésorerie**

La trésorerie et les équivalents de trésorerie englobent les fonds en caisse et les instruments financiers à court terme très liquides facilement convertibles en un montant connu dont la valeur risque peu de changer.

**Biens affectés**

La direction de la société a présenté séparément une partie de la trésorerie et des débiteurs équivalant au montant du passif des partenaires (note 8) et au montant accumulé au titre de l'assurance des titres fonciers (note 9).

**Instruments financiers**

La valeur comptable des instruments financiers de la société correspond approximativement à leur juste valeur marchande, étant donné leur échéance à court terme et les modalités de crédit habituelles.

**Actif à long terme**

Les investissements relatifs aux systèmes informatiques et aux bases de données, ainsi qu'aux biens corporels dont la valeur est égale ou supérieure à 5 000 \$, sont capitalisés et passés directement en charges conformément à la convention relative à l'amortissement.

**Produits**

Les produits sont constatés selon la comptabilité d'exercice lorsqu'ils sont gagnés, compte tenu d'une déduction des frais d'enregistrement annuels au registre des sociétés relativement aux entreprises susceptibles d'être inactives. Les montants à recevoir qui sont irrécouvrables sont constatés comme des créances irrécouvrables.

**Charge de retraite**

Les employés de Services Nouveau-Brunswick adhèrent à un régime de retraite interentreprises. Bien qu'il s'agisse d'un régime à prestations déterminées, seules les cotisations de l'exercice en cours sont passées en charges.

---

---

**Entente relative à l'alliance commerciale avec CGI**

Les fonds reçus de CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) en vertu de cette entente (note 10) sont portées en diminution du coût en capital de l'investissement connexe.

**Amortissement**

L'amortissement est calculé selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction du coût d'origine sur les périodes suivantes :

Mobilier, bases de données et systèmes		10 ans
Améliorations locatives	Durée du bail allant jusqu'à	10 ans
Matériel et véhicules		5 ans
Ordinateurs et logiciels		4 ans

**Incertitude relative à la mesure**

La préparation d'états financiers selon les principes comptables généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur les montants constatés des actifs et des passifs à la date des états financiers et sur les montants constatés des produits et des charges au cours des périodes visées. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

**3. OPÉRATIONS ENTRE PARTIES LIÉES**

Services Nouveau-Brunswick est entièrement détenue par le gouvernement du Nouveau-Brunswick. Le bilan contient les montants entre parties liées suivants.

	<b>Exercice terminé en 2007</b>	<b>Exercice terminé en 2006</b>
Débiteurs	540 956 \$	724 955 \$
Créditeurs	587 352	651 289
Montant net dû à SNB (province)	<u>(46 396) \$</u>	<u>73 666 \$</u>

L'état des résultats et de l'évolution des capitaux propres inclut les montants entre parties liées suivants.

	<b>Exercice terminé en 2007</b>	<b>Exercice terminé en 2006</b>
Produits	35 232 833 \$	34 512 082 \$
Charges	1 977 416	2 018 353
Bénéfice net	<u>33 255 417 \$</u>	<u>32 493 729 \$</u>

#### 4. BIENS AFFECTÉS

Les biens affectés comprennent les montants suivants :

	<b>Exercice terminé en 2007</b>	<b>Exercice terminé en 2006</b>
Trésorerie et débiteurs des partenaires (note 8)	11 126 454 \$	7 928 385 \$
Assurance des titres fonciers (note 9)	2 699 004	2 179 044
	<u>13 825 458 \$</u>	<u>10 107 429 \$</u>

#### 5. DÉBITEURS

	<b>Exercice terminé en 2007</b>			<b>Exercice terminé en 2006</b>
	<b>Provision pour créances douteuses</b>			
	<b>Débiteurs</b>	<b>Montant net</b>	<b>Montant net</b>	<b>Montant net</b>
<b>À court terme</b>				
Comptes clients	1 227 596 \$	46 037 \$	1 181 559 \$	1 170 139 \$
Remboursement de la TVH	643 462	-	643 462	740 510
Gouvernement du N.-B.	540 956	-	540 956	724 955
Registre des sociétés	102 020	15 528	86 492	184 794
Prêts aux employés pour achat d'un ordinateur personnel	143 076	-	143 076	181 935
Intérêts à recevoir	47 166	-	47 166	63 902
	<u>2 704 276 \$</u>	<u>61 565 \$</u>	<u>2 642 711 \$</u>	<u>3 066 235 \$</u>

Les comptes clients de la société ne représentent pas une concentration importante de risque de crédit, car ils ont trait à un grand nombre d'organismes ayant des conditions de crédit normales. La plupart des autres débiteurs sont considérés comme recouvrables en raison de la nature du débiteur ou des opérations.

## 6. MATÉRIEL ET DÉVELOPPEMENT DE SYSTÈMES

Matériel	Exercice terminé en 2007		
	Coût	Amortissement	
		Amortissement cumulé	Montant net
Ordinateurs et logiciels	3 797 724 \$	2 687 596 \$	1 110 128 \$
Mobilier et matériel	1 457 137	1 039 487	417 650
Améliorations locatives	2 742 344	1 823 539	918 805
Véhicules	19 075	8 247	10 828
	<b>8 016 280 \$</b>	<b>5 558 869 \$</b>	<b>2 457 411 \$</b>
<b>Développement de systèmes</b>			
Systèmes	30 361 481 \$	18 539 358 \$	11 822 123 \$
Bases de données	1 018 040	1 018 040	-
Travaux en cours	2 445 475	-	2 445 475
	<b>33 824 996 \$</b>	<b>19 557 398 \$</b>	<b>14 267 598 \$</b>

Matériel	Exercice terminé en 2006		
	Coût	Amortissement	
		Amortissement cumulé	Montant net
Ordinateurs et logiciels	3 392 310 \$	2 145 032 \$	1 247 278 \$
Mobilier et matériel	1 458 979	950 321	508 658
Améliorations locatives	2 443 624	1 521 568	922 056
Véhicules	19 075	4 432	14 643
	<b>7 313 988 \$</b>	<b>4 621 353 \$</b>	<b>2 692 635 \$</b>
<b>Développement de systèmes</b>			
Systèmes	29 642 540 \$	16 066 589 \$	13 575 951 \$
Bases de données	1 018 040	1 016 806	1 234
Travaux en cours	1 755 670	-	1 755 670
	<b>32 416 250 \$</b>	<b>17 083 395 \$</b>	<b>15 332 855 \$</b>

## 7. CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
<b>À court terme</b>		
Comptes fournisseurs	3 182 927 \$	3 095 521 \$
Charges à payer - traitements et avantages sociaux	1 558 321	1 943 878
Avantages sociaux constatés d'avance	230 000	230 000
Retenues à la source à payer	64 421	459 757
Montant à payer au gouvernement du N.-B.	587 352	651 289
	<b>5 623 021 \$</b>	<b>6 380 445 \$</b>

## 8. PASSIF DES PARTENAIRES

Services Nouveau-Brunswick encaisse des fonds au nom du gouvernement du Nouveau-Brunswick et d'autres partenaires d'affaires. Les montants suivants étaient payables au gouvernement provincial et à d'autres partenaires à la fin de l'exercice.

Les débiteurs provinciaux représentent des comptes à court terme dont les montants sont perçus auprès de clients du gouvernement provincial et remis à ce dernier. Les comptes débiteurs d'Efficacité NB sont des prêts sans intérêt accordés aux membres du public pour financer les améliorations éconergétiques de leur domicile. Ces prêts sont administrés par Services Nouveau-Brunswick au nom d'Efficacité NB et peuvent avoir un délai de remboursement d'un maximum de six ans. Ils ne comportent aucun risque pour Services Nouveau-Brunswick.

	Exercice terminé en 2007		
	Trésorerie	Débiteurs	Total
Efficacité NB	402 437 \$	2 030 911 \$	2 433 348 \$
Autre provincial	6 537 317	93 907	6 631 224
Autres partenaires	2 061 882	-	2 061 882
	<b>9 001 636 \$</b>	<b>2 124 818 \$</b>	<b>11 126 454 \$</b>

	Exercice terminé en 2006		
	Trésorerie	Débiteurs	Total
Efficacité NB	149 650 \$	- \$	149 650 \$
Autre provincial	5 714 273	497 651	6 211 924
Autres partenaires	1 566 811	-	1 566 811
	<b>7 430 734 \$</b>	<b>497,651 \$</b>	<b>7 928 385 \$</b>

## 9. ASSURANCE DES TITRES FONCIERS

En vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*, le gouvernement provincial garantit le titre des biens immobiliers enregistrés en fonction des titres fonciers. La société a constitué un fonds selon des calculs actuariels pour faire face aux demandes d'indemnisation qui pourraient être présentées en vertu de la *Loi sur l'enregistrement foncier*. Des droits en matière d'assurance de 5,00 \$ sont imputés pour tout enregistrement au registre des titres fonciers.

	Exercice terminé en 2007	Exercice terminé en 2006
Solde d'ouverture	2 179 044 \$	1 676 934 \$
Droits en matière d'assurance perçus	519 960	518 610
Moins : demandes d'indemnisation	-	(16 500)
Solde de clôture	<b>2 699 004 \$</b>	<b>2 179 044 \$</b>

## 10. ENTENTE RELATIVE À L'ALLIANCE COMMERCIALE AVEC CGI

En 2001, CGI Information Systems and Management Consultants Inc. (CGI) et Services Nouveau-Brunswick ont conclu une entente de sept ans, en vertu de laquelle CGI versera jusqu'à 3,5 millions de dollars à la société en échange d'une contrepartie qui lui permettra d'asseoir sa crédibilité à titre de spécialiste en matière d'offre de services gouvernementaux électroniques. La contrepartie offerte par Services Nouveau-Brunswick comprendra le recours aux ressources de CGI relativement à la gestion et à l'architecture technique des projets, la présentation des systèmes de Services Nouveau-Brunswick à des clients éventuels et l'exclusivité à CGI pour commercialiser le logiciel de gouvernement électronique élaboré pour Services Nouveau-Brunswick. La totalité des solutions et des autres produits protégés par des droits de propriété intellectuelle qui sont élaborés en vertu de cette entente appartiennent conjointement à CGI et à Services Nouveau-Brunswick.

En vertu de cette entente, Services Nouveau-Brunswick a reçu 212 022 \$ au cours de l'exercice terminé le 31 mars 2007 et 474 802 \$ durant l'exercice précédent. Le montant total reçu depuis 2002 totalise 2 475 090 \$.

## 11. AVANTAGES SOCIAUX FUTURS

- a) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick adhèrent au Régime de pension de retraite de la fonction publique du gouvernement du Nouveau-Brunswick. Il s'agit d'un régime interentreprises à prestations déterminées en vertu duquel des cotisations sont versées à la fois par Services Nouveau-Brunswick et les employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la société a versé des cotisations de 2 006 850 \$ conformément aux modalités du régime. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2006, le montant correspondant s'était élevé à 1 800 755 \$. Services Nouveau-Brunswick n'a aucune obligation directe ni aucun droit direct à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.
- b) Les employés permanents de Services Nouveau-Brunswick ont droit à une allocation de retraite versée avant leur retraite et calculée en fonction de leurs années de service. Selon l'évaluation de 2006, l'obligation actuarielle à payer au titre de ces prestations s'élevait à 2 575 635 \$ au 31 mars 2007. À la fin de cet exercice, la société avait un passif total de 1 749 323 \$.

	<b>Exercice terminé 2007</b>	<b>Exercice terminé 2006</b>
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>		
Solde d'ouverture	2 417 800 \$	2 286 241 \$
Coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice	184 186	172 691
Intérêts débiteurs sur l'obligation	121 791	114 733
Prestations versées	(148 142)	(155 865)
<b>Obligation au titre des prestations constituées</b>	<b>2 575 635 \$</b>	<b>2 417 800 \$</b>

**Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées et du passif au titre des prestations constituées**

Obligation au titre des prestations constituées	2 575 635 \$	2 417 800 \$
Montant transitoire non amorti	<u>(826 312)</u>	<u>(929 603)</u>
Passif au titre des prestations constituées	<u>1 749 323 \$</u>	<u>1 488 197 \$</u>

**Passif au titre des prestations constituées**

Solde d'ouverture	1 488 197 \$	1 253 348 \$
Charge liée aux allocations de retraite	409 269	390 714
Prestations versées	<u>(148 142)</u>	<u>(155 865)</u>
Solde de fermeture	<u>1 749 323 \$</u>	<u>1 488 197 \$</u>

Cette estimation est fondée sur le coût des prestations au titre des services rendus au cours de l'exercice, soit 0,70 % de la paie, et un taux d'actualisation annuel de 5,00 %. L'obligation transitoire relative à l'allocation de retraite est amortie selon la méthode de l'amortissement linéaire en fonction des années de service restantes estimatives des employés qui adhèrent au régime (quinze ans).

- c) Services Nouveau-Brunswick a un passif découlant d'une mesure d'incitation à la retraite anticipée offerte aux employés par le gouvernement du Nouveau-Brunswick, y compris aux employés de la société, pour l'exercice terminé le 31 mars 1996. Conformément à une entente avec le gouvernement, l'obligation et les charges comptabilisées correspondaient aux cotisations patronales que la société aurait autrement versées au Régime de pension de retraite de la fonction publique. Ainsi, chaque année, la société réduit l'obligation comptabilisée du montant qu'elle remet au gouvernement. L'obligation était de 237 771 \$ au 31 mars 2007 et de 316 881 \$ au 31 mars 2006.

**12. ENGAGEMENTS DÉCOULANT DES CONTRATS DE LOCATION**

Le tableau suivant présente les versements minimums futurs pour la location de locaux et de matériel pour les exercices se terminant en :

2008	3 360 922 \$
2009	2 980 214
2010	2 964 237
2011	2 954 789
2012	2 246 259
Par la suite	<u>7 211 622</u>
	<u>21 718 043 \$</u>



**SOCIÉTÉ DES ALCOOLS DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTATS FINANCIERS VÉRIFIÉS  
31 MARS 2007**



170 chemin Wilsey Road  
PO Box / C.P. 20787  
Fredericton, NB  
Canada E3B 5B8

## **RAPPORT DE LA DIRECTION**

tel. / tél. : 506.452.6826  
fax. / téléc. : 506.462.2024  
www.anbl.com

La préparation des renseignements financiers fait partie intégrante des responsabilités de la direction et les états financiers qui suivent relèvent de la responsabilité de la direction de la Société. Cette responsabilité comprend la sélection de politiques comptables appropriées ainsi que le jugement et les estimations qui sont conformes aux principes comptables généralement reconnus au Canada. Les renseignements financiers présentés ailleurs dans le présent Rapport annuel sont conformes à ces états financiers.

La Société maintient les contrôles internes nécessaires conçus pour fournir une assurance raisonnable que des renseignements financiers fiables et pertinents sont produits et que les éléments d'actif sont bien protégés. Le service de vérification interne effectue des vérifications dans le but de s'assurer la pertinence et l'uniformité des contrôles internes, des pratiques et des méthodes de la Société.

Dans ses responsabilités, le Conseil d'administration reçoit l'aide du Comité de vérification. Ce comité évalue et recommande l'approbation des états financiers et du rapport annuel en plus de rencontrer périodiquement, la direction, le gérant de la vérification interne et les vérificateurs externes relativement aux contrôles internes et à tout autre sujet relié aux rapports financiers.

Grant Thornton LLP, vérificateur externe de la Société, a effectué une vérification indépendante des états financiers de la Société conformément aux normes de vérification généralement reconnues au Canada. Le Rapport du vérificateur décrit la portée de cette vérification indépendante et l'opinion exprimée.

Président et Chef de la direction

Dana Clendenning

Vice-président principal  
et Chef des finances

Richard A. Smith, C.G.A., C.M.A.

Le 23 mai 2007

Grant Thornton LLP  
Comptables agréés  
Conseillers en gestion

Grant Thornton 

## Rapport des vérificateurs

Au conseil d'administration de la  
**Société des alcools du Nouveau-Brunswick**

Nous avons vérifié le bilan de la **Société des alcools du Nouveau-Brunswick** au 31 mars 2007 et les états des résultats et des mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend un examen par sondages des informations probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous les égards importants, la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que les résultats de son exploitation et de ses mouvements de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
Le 23 mai 2007

*Grant Thornton LLP*

Grant Thornton LLP  
Comptables agréés

570, rue Queen  
C.P. 1054  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)  
E3B 5C2  
T 506 458-8200  
F 506 453-7029  
E [Fredericton@GrantThornton.ca](mailto:Fredericton@GrantThornton.ca)  
W [www.GrantThornton.ca](http://www.GrantThornton.ca)

Membre canadien de Grant Thornton International

**BILAN**

Le 31 Mars

<b>Actif</b>	<b>2007</b>	<b>2006</b>
<i>Actif à court terme</i>		
Encaisse	3 026 274\$	940 596\$
Clients	2 692 141	2 428 048
Stocks (note 3)	17 831 352	16 513 988
Frais payés d'avance	427 574	463 446
	<u>23 977 341</u>	<u>20 346 078</u>
Dépôt – travailleurs blessés (note 4)	<u>698 505</u>	<u>737 920</u>
Propriétés, bâtiments et équipements (note 5)	<u>12 671 780</u>	<u>11 825 845</u>
	<u><b>37 347 626\$</b></u>	<u><b>32 909 843\$</b></u>
 <b>Passif</b>		
<i>Passif à court terme</i>		
Fournisseurs et charges à payer	<u>18 197 887\$</u>	<u>18 256 659\$</u>
 <b>Avoir de la province du Nouveau-Brunswick</b>		
Solde au début de l'exercice	14 653 184	11 690 104
Résultats net	131 482 628	126 123 003
	<u>146 135 812</u>	<u>137 813 107</u>
Paiements à la province du Nouveau-Brunswick	126 986 073	123 159 923
Solde à la fin de l'exercice	<u>19 149 739</u>	<u>14 653 184</u>
	<u><b>37 347 626\$</b></u>	<u><b>32 909 843\$</b></u>

Engagements (note 13)

Voir les notes afférentes aux états financiers

AU NOM DU CONSEIL D'ADMINISTRATION,



Administrateur



Administrateur

## ÉTAT DES RÉSULTATS

Exercice terminé le 31 mars

	Budget 2007	Réel 2007	Réel 2006
Ventes totales (note 6)	355 871 502\$	359 906 043\$	344 107 044\$
Moins les commissions	4 850 099	4 999 252	4 679 139
Ventes nettes	<u>351 021 403</u>	<u>354 906 791</u>	<u>339 427 905</u>
Coût des marchandises vendues (note 7)	183 310 747	184 386 176	176 518 333
Bénéfice brut	<u>167 710 656</u>	<u>170 520 615</u>	<u>162 909 572</u>
Autres produits (note 8)	1 334 477	1 502 847	1 557 575
	<u>169 045 133</u>	<u>172 023 462</u>	<u>164 467 147</u>
Charges d'exploitation (note 9)	<u>41 311 546</u>	<u>40 540 834</u>	<u>38 344 144</u>
Résultats net	<u><u>127 733 587\$</u></u>	<u><u>131 482 628\$</u></u>	<u><u>126 123 003\$</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## ÉTAT DES MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE

Exercice terminé le 31 mars

	2007	2006
<b>Fonds provenant de l'exploitation</b>		
Résultats net	131 482 628\$	126 123 003\$
Éléments hors caisse:		
Amortissement	2 173 789	1 916 040
Perte sur la vente de propriétés, bâtiments et équipements	528 086	12 043
Diminution des dépôts – travailleurs blessés	39 415	46 900
Évolution du fonds de roulement hors caisse	<u>(1 604 357)</u>	<u>(934 539)</u>
Fonds provenant de l'exploitation	<u>132 619 561</u>	<u>127 163 447</u>
<b>Dépenses nettes d'investissement</b>		
Acquisitions de propriétés, bâtiments et équipements	(3 728 895)	(3 469 992)
Produits de la vente de propriétés, bâtiments et équipements	181 085	234 124
Encaisse nette utilisée pour les dépenses d'investissement	<u>(3 547 810)</u>	<u>(3 235 868)</u>
<b>Paiements à la province du Nouveau-Brunswick</b>	<u>(126 986 073)</u>	<u>(123 159 923)</u>
<b>Augmentation de l'encaisse</b>	2 085 678	767 656
<b>Encaisse au début de l'exercice</b>	<u>940 596</u>	<u>172 940</u>
<b>Encaisse à la fin de l'exercice</b>	<u><u>3 026 274\$</u></u>	<u><u>940 596\$</u></u>

Voir les notes afférentes aux états financiers

## **NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**

Le 31 mars 2007

### **1. Généralités**

Cette société d'État a été constituée en vertu de la Loi sur la Société des Alcools du Nouveau-Brunswick et sa principale activité commerciale est l'achat, la distribution et la vente de boissons alcoolisées dans toute la province du Nouveau-Brunswick.

### **2. Sommaire des principales conventions comptables**

#### **Constatation de revenu**

Les revenus sont constatés lorsque les biens sont vendus, que les obligations contractuelles sont satisfaites et que le montant peut être déterminé de façon raisonnable. Le total des ventes comprend les ventes au détail, aux établissements titulaires de licence et aux magasins de franchise. Ces montants ne tiennent pas compte de la revente par les établissements titulaires de licence et les magasins de franchise.

#### **Stocks**

Le stock de marchandises pour revente est évalué au prix coûtant qui est inférieur à la valeur de réalisation nette. Le stock de fournitures est évalué au prix coûtant.

#### **Dépôt – travailleurs blessés**

Le coût des réclamations pour employés blessés avant le 1er avril 2002 est déduit d'un dépôt détenu en fiducie auprès de la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail et débité comme avantage d'un employé à mesure qu'il est engagé.

#### **Propriétés, bâtiments et équipements**

Les propriétés, bâtiments et équipements sont comptabilisés au prix coûtant. L'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels suivants :

Bâtiments	2 1/2%
Pavage	10%
Matériel de réfrigération	10%
Logiciel et services	10%
Matériel automatisé des magasins	20%
Ameublement, agencements et matériel	20%
Matériel roulant	25%

Les améliorations locatives sont amorties selon la méthode de l'amortissement constant sur la durée restante du bail.

#### **Allocations de retraite**

Les employés de la Société ont droit à une allocation de retraite déterminée selon le nombre d'années de service et le taux de salaire au cours de l'année de retraite ou du décès. Ce programme est financé au cours de l'année où l'allocation est versée.

Le coût de l'allocation de retraite gagnée par les employés est déterminé par moyens actuariels en utilisant la méthode des bénéfices prévus proportionnellement au service et la meilleure estimation de la gestion du taux d'augmentation de salaire et de l'âge de la retraite des employés.

La responsabilité transitoire relative à l'allocation de retraite est amortie selon la méthode linéaire au cours de la période de service restante prévue des employés qui participent au régime (douze ans).

Tout excédent du gain (perte) actuariel net de plus de 10 % de l'obligation des bénéfices est amorti au cours de la période de service restante estimative des employés actifs.

## 2. Sommaire des principales conventions comptables (suite)

### Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers conformément aux principes comptables canadiens généralement reconnus exige que la direction fasse des estimations et qu'elle formule des hypothèses que influent sur les montants présentés de l'actif et du passif à la date des états financiers et sur les revenus et les charges présentés au cours de la période visée. Les résultats réels peuvent différer de ces estimations.

## 3. Stocks

	2007	2006
Spiritueux, vin, autres boissons et bière	17 717 314\$	16 301 667\$
Fournitures	<u>114 038</u>	<u>212 321</u>
	<u><b>17 831 352\$</b></u>	<u><b>16 513 988\$</b></u>

## 4. Dépôt – travailleurs blessés

Conjointement au passage à la méthode d'évaluation pour le paiement à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail (CSSIAT), la Société a fait un dépôt pour la somme de 1 000 000 \$ en fiducie auprès de la CSSIAT pour couvrir le coût estimatif des réclamations des travailleurs blessés avant la date de conversion du 1er avril 2002. Ce dépôt sera détenu pour la période du 1er juin 2002 au 31 mai 2009 et il accumulera de l'intérêt au taux de rendement de la CSSIAT pour l'année qui s'applique. L'intérêt accumulé en 2007 était 97 726 \$ (80 886 \$ en 2006). Le coût total des réclamations est déduit du dépôt au cours de l'année où la dépense a eu lieu. Les coûts réels pour 2007 étaient 137 141 \$ (127 786 \$ en 2006). À la fin de la période de sept ans ou à tout moment auparavant, sur demande de la Société, la CSSIAT calculera les coûts futurs reliés à ces réclamations et la Société sera responsable du paiement forfaitaire de cette somme. À partir de ce moment, la CSSIAT assumera la responsabilité pour la dette. On prévoit que le montant en dépôt sera suffisant pour couvrir tous les coûts futurs reliés aux blessures qui ont eu lieu avant le 1er avril 2002.

## 5. Propriétés, bâtiments et équipements

	Prix coûtant	Amortissement cumulé	2007 Montant net	2006 Montant net
Terrains	201 945\$		201 945\$	207 995\$
Pavage	503 342	460 988\$	42 354	34 615
Bâtiments	11 809 347	7 057 641	4 751 706	4 545 120
Améliorations locatives	5 301 375	3 561 952	1 739 423	2 047 384
Ameublement, agencements et matériel	10 813 580	8 839 129	1 974 451	1 706 916
Matériel roulant	226 086	186 181	39 905	54 484
Matériel automatisé des magasins	2 758 275	1 882 885	875 390	623 272
Logiciel et services	3 560 304	1 174 502	2 385 802	1 882 350
Matériel de réfrigération	<u>3 105 941</u>	<u>2 445 137</u>	<u>660 804</u>	<u>723 709</u>
	<u><b>38 280 195\$</b></u>	<u><b>25 608 415\$</b></u>	<u><b>12 671 780\$</b></u>	<u><b>11 825 845\$</b></u>

**6. Ventes totales**

	<b>Budget 2007</b>	<b>Réel 2007</b>	<b>Réel 2006</b>
Spiritueux	80 867 149\$	81 945 712\$	78 165 020\$
Vin	50 759 618	51 345 718	46 670 572
Autres boissons	19 156 520	19 443 683	18 812 706
Bière	205 088 215	207 170 930	200 458 746
	<b><u>355 871 502\$</u></b>	<b><u>359 906 043\$</u></b>	<b><u>344 107 044\$</u></b>

**7. Coût des marchandises vendues**

	<b>Spiritueux</b>	<b>Vin</b>	<b>Autres boissons</b>	<b>Bière</b>	<b>2007 Total</b>	<b>2006 Total</b>
Stocks au début de l'exercice	5 380 531\$	6 180 579\$	994 944\$	3 745 613\$	16 301 667\$	17 234 382\$
Achats	19 467 981	19 838 504	8 212 379	119 451 488	166 970 352	157 550 092
Fret	724 643	1 663 572	469 671	304 789	3 162 675	2 865 763
Droits de douane et taxe d'accise	12 165 996	2 241 785	796 031	464 984	15 668 796	15 169 763
	<u>37 739 151</u>	<u>29 924 440</u>	<u>10 473 025</u>	<u>123 966 874</u>	<u>202 103 490</u>	<u>192 820 000</u>
Stocks à la fin de l'exercice	5 057 023	7 817 344	929 240	3 913 707	17 717 314	16 301 667
	<b><u>32 682 128\$</u></b>	<b><u>22 107 096\$</u></b>	<b><u>9 543 785\$</u></b>	<b><u>120 053 167\$</u></b>	<b><u>184 386 176\$</u></b>	<b><u>176 518 333\$</u></b>

**8. Autres produits**

	<b>Budget 2007</b>	<b>Réel 2007</b>	<b>Réel 2006</b>
Programmes de commercialisation	1 213 000\$	1 459 000\$	1 179 445\$
Produits tirés des importations privées	55 468	69 453	57 070
Frais d'administration des coupons de bière	18 000	14 955	16 100
Consignes non remboursées	101 832	151 564	110 431
Abonnements aux rapports sur les ventes	10 300	13 600	8 515
Perte sur la vente de propriétés, bâtiments et équipements	(217 855)	(528 086)	(12 043)
Intérêt sur dépôt – travailleurs blessés	57 000	97 726	80 886
Divers	96 732	224 635	117 171
	<b><u>1 334 477\$</u></b>	<b><u>1 502 847\$</u></b>	<b><u>1 557 575\$</u></b>

### 9. Charges d'exploitation

	Budget 2007	Réel 2007	Réel 2006
Salaires - magasins, entrepôt et entretien	15 930 459\$	16 210 689\$	15 416 778\$
- administration	4 169 006	4 077 180	4 018 315
Avantages sociaux	5 294 036	4 962 115	4 592 217
Loyer	4 025 328	4 015 216	3 661 654
Chauffage et éclairage	1 343 976	1 278 787	1 127 659
Amortissement	2 266 132	2 173 789	1 916 040
Programmes de formation	175 000	133 158	165 163
Camionnage	1 023 199	944 008	881 317
Réparations des propriétés, bâtiments et équipements	493 971	481 781	502 360
Impôts fonciers	367 955	350 246	371 426
Matériel léger et fournitures	720 725	654 089	587 582
Service de sécurité	259 664	277 136	254 382
Entretien du système automatisé de vente au détail	259 484	188 953	268 083
Déplacements	363 617	331 796	266 220
Coûts du remboursement des consignes	688 106	716 209	607 491
Sacs	337 080	296 836	303 755
Traitement des données	279 316	206 457	234 341
Télécommunications	481 961	527 652	550 951
Exploitation des véhicules motorisés	50 176	45 913	50 331
Nettoyage	211 405	180 554	180 329
Articles manquants	60 000	79 022	62 225
Réunions de la direction	67 117	71 187	44 724
Affranchissement	83 335	76 215	80 273
Services professionnels	250 300	223 065	322 368
Frais bancaires	1 442 507	1 438 612	1 308 637
Fournitures et entretien de l'entrepôt	69 770	72 787	68 475
Assurance	79 152	77 795	75 383
Publicité et promotions	291 573	277 500	284 476
Rémunération des administrateurs	93 050	38 259	37 321
Autres	134 146	133 828	103 868
	<b><u>41 311 546\$</u></b>	<b><u>40 540 834\$</u></b>	<b><u>38 344 144\$</u></b>

### 10. Instruments financiers

Les instruments financiers de la Société sont l'encaisse, les clients et les fournisseurs et charges à payer. Il est de l'avis de la direction que la Société n'est pas exposée à des risques considérables d'intérêt, de devises ou de crédit découlant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est proche de leur valeur comptable.

### 11. Opérations entre parties apparentées

Les présents états financiers contiennent les résultats d'opérations faisant partie de l'exploitation ordinaire avec divers ministères, organismes et sociétés d'État contrôlés par le gouvernement provincial, auxquels la Société peut être considérée comme étant apparentée.

## 12. Régime d'avantages sociaux futurs

### Pension

Les employés de la Société participent au Régime de pension de retraite de la fonction publique de la province du Nouveau Brunswick, qui est un régime interentreprise à prestations définies. Les contributions sont faites par la Société et par les employés. Puisque les renseignements étaient insuffisants pour représenter la participation de la Société au régime selon la méthode de comptabilité de régime de retraite à prestations définies, les présents états financiers ont été préparés selon la méthode de comptabilité de régime de retraite à contributions définies. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Société a versé des contributions de 1 266 503 \$ (1 176 857 \$ en 2006) conformément aux modalités du régime. Un actuaire indépendant détermine l'état financé du régime et fait des recommandations sur les paiements extraordinaires requis, s'il y a lieu. La plus récente évaluation actuarielle du régime au 1er avril 2005 a déterminé que le régime n'est pas financé entièrement et que des paiements extraordinaires de financement sont requis. Les fournisseurs et charges à payer reflètent le paiement requis en 2007-2008 de 681 475 \$. La prochaine évaluation actuarielle est prévue au 1er avril 2008, la date à laquelle les exigences de financement futures seront déterminées.

### Allocations de retraite

Les fournisseurs et les charges à payer comprennent une somme reliée au régime de retraite. L'information relative au régime d'allocation de retraite est comme suit. Ces chiffres sont établis selon la plus récente évaluation actuarielle en date du 1er avril 2005 :

	2007	2006
Rapprochement de l'obligation au titre des prestations constituées :		
Solde, début de l'exercice	3 233 958\$	3 112 500\$
Coût des services actuels	155 300	151 500
Coûts d'intérêt	194 293	177 125
Prestations versées	(479 193)	(207 167)
Solde, fin de l'exercice et état capitalisé - déficit	3 104 358	3 233 958
Moins : Obligation transitoire non amortie	<u>1 000 000</u>	<u>1 200 000</u>
Passif au titre des prestations constituées	<u><u>2 104 358\$</u></u>	<u><u>2 033 958\$</u></u>

Les hypothèses actuarielles considérables utilisées lors du calcul de l'obligation au titre des prestations constituées de la Société comprenaient un taux de rabais de 6,0 % et un taux de hausse des salaires de 2,5 %.

## 13. Engagements

La Société loue des bâtiments ainsi que des locaux et du matériel conformément à des contrats de location-exploitation se terminant à diverses dates entre 2008 et 2018. Certains de ces contrats de location-exploitation sont assortis d'options de renouvellement à la fin de la durée initiale du bail. Le tableau suivant indique les paiements minimums exigibles au cours des exercices à venir en vertu des contrats de location-exploitation qui, au 31 mars 2007, ont une durée initiale de plus d'un an :

2008	3 750 609\$
2009	3 466 088
2010	3 213 215
2011	2 897 375
2012	2 307 568
2013 à 2018	<u>6 961 632</u>
	<u><u>22 596 487\$</u></u>

**14. Budget**

Les chiffres du budget 2007 qui sont présentés à titre de comparaison avec les chiffres réels ont été approuvés par le Conseil d'administration de la Société et n'ont pas été vérifiés.

**15. Chiffres donnés à des fins de comparaison**

Certains chiffres correspondants de 2006 ont été réagencés afin d'être conformes à la présentation des états financiers de 2007.



États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

Exercice terminé le 31 mars 2007

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VERIFICATEUR

Au Lieutenant-gouverneur en conseil  
- et -  
Au président et  
aux membres du conseil d'administration  
Société de développement régional  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement régional au 31 mars 2007 et l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 3 août 2007

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	1 780 196 \$	860 124 \$
Débiteurs (note 3)	3 073 097	3 578 974
Frais payés d'avance	13 277	9 708
	<u>4 866 570</u>	<u>4 448 806</u>
Autres actifs		
Avance de fonds de dotation pour la route Fundy - en fiducie (note 4)	2 771 429	2 600 000
Prêts à recevoir (note 5)	4 500 000	1 000 000
Moins: Provision pour perte - Prêts à recevoir	(4 500 000)	-
	<u>2 771 429</u>	<u>3 600 000</u>
	<u>7 637 999 \$</u>	<u>8 048 806 \$</u>
<b>Passif</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs (note 6)	3 831 514 \$	4 824 386 \$
Revenus différés	1 035 056	624 420
	<u>4 866 570</u>	<u>5 448 806</u>
Somme due à la province du Nouveau-Brunswick		
Fonds de dotation pour la route Fundy - en fiducie (note 4)	2 771 429	2 600 000
	<u>7 637 999 \$</u>	<u>8 048 806 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration:

  
Président du conseil

Directeur



## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>Recettes</b>		
Contributions fédérales (Tableau 1)	4 024 030 \$	2 101 724 \$
Contributions provinciales (Tableau 2)	61 373 956	53 696 352
Autres contributions	22 171	-
	<b>65 420 157</b>	<b>55 798 076</b>
<b>Dépenses</b>		
<b>Initiatives de développement régional</b>		
Fonds de développement économique de la Péninsule acadienne	6 015 511	5 332 562
Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur	3 972 118	2 873 508
Fonds de développement économique régional Miramichi	5 914 398	1 771 498
	<b>15 902 027</b>	<b>9 977 568</b>
<b>Initiatives de développement communautaire</b>		
Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse	1 870 097	2 031 385
Programme d'événements communautaires	325 000	243 000
Initiatives spéciales	7 701 339	14 018 721
	<b>9 896 436</b>	<b>16 293 106</b>
<b>Fond de gestion et administration</b>		
Subvention à la SDR - OSS	16 834 000	14 388 870
Entente relative à la prestation de services en français	4 212 685	3 384 182
Centres scolaires communautaires	1 824 840	1 758 000
Projets complémentaires en matière de langues officielles dans l'enseignement	940 017	-
Exécution de la vente de tabac	150 000	150 000
Initiatives d'affaires autochtones	168 771	151 716
Violence familiale et réseaux de prévention de la violence	107 233	-
Fonds de développement total	4 872 931	4 438 897
Fonds de développement économique communautaire	2 293 936	1 759 783
Marketing de l'industrie touristique du Canada atlantique	724 000	721 525
Entente sur la promotion du commerce international	285 000	79 911
Entente bilatérale relative à la participation au sport	240 000	240 000
Administration	2 431 510	2 293 663
Provision pour perte	4 493 576	160 855
Autres projets	43 195	-
	<b>39 621 694</b>	<b>29 527 402</b>
<b>Dépenses totales</b>	<b>65 420 157</b>	<b>55 798 076</b>
<b>Excédent des recettes sur les dépenses</b>	<b>- \$</b>	<b>- \$</b>

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tableaux complémentaires aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
Tableau 1 - Recettes - Contributions fédérales		
Fond de gestion et administration		
Entente relative à la prestation de services en français	1 259 772 \$	1 024 505 \$
Projets complémentaires en matière de langues officielles dans l'enseignement	940 017	-
Organisation du Sommet de la Francophonie	550 000	-
Organismes de la Francophonie : participation et suivi	500 000	500 000
Centres scolaires communautaires	330 000	330 000
Exécution de la vente de tabac	150 000	150 000
Violence familiale et réseaux de prévention de la violence	107 233	-
Initiatives d'affaires autochtones	86 318	97 219
Autres	100 690	-
	<b>4 024 030 \$</b>	<b>2 101 724 \$</b>

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Tableaux complémentaires aux états financiers

Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>Tableau 2 - Recettes - Contributions provinciales</b>		
<b>Initiatives de développement régional</b>		
Fonds de développement économique de la Péninsule acadienne	6 015 511 \$	5 332 562 \$
Fonds de développement économique Restigouche-Chaleur	3 972 118	2 873 508
Fonds de développement économique régional Miramichi	5 914 398	1 771 498
	<u>15 902 027</u>	<u>9 977 568</u>
<b>Initiatives de développement communautaire</b>		
Programme d'aide en capital à la famille et à la jeunesse	1 870 097	2 031 385
Programme d'évènements communautaires	325 000	243 000
Initiatives spéciales	7 701 339	14 018 721
	<u>9 896 436</u>	<u>16 293 106</u>
<b>Fond de gestion et administration</b>		
Subvention à la SDR - OSS	16 834 000	14 388 870
Entente relative à la prestation de services en français	1 902 913	1 859 677
Centres scolaires communautaires	1 494 840	1 428 000
Initiatives d'affaires autochtones	82 453	54 497
Fonds de développement total	4 872 931	4 438 897
Fonds de développement économique communautaire	2 293 936	1 759 783
Marketing de l'industrie touristique du Canada atlantique	724 000	721 525
Entente sur la promotion du commerce international	285 000	79 911
Entente bilatérale relative à la participation au sport	240 000	240 000
Administration	2 308 649	2 293 663
Provision pour perte	4 493 576	160 855
Autres projets	43 195	-
	<u>35 575 493</u>	<u>27 425 678</u>
	<u>61 373 956 \$</u>	<u>53 696 352 \$</u>

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

La Société de développement régional est un organisme provincial de la Couronne, incorporé en vertu d'une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick. La Société a la responsabilité administrative et/ou de gestion pour un nombre d'initiatives qui lui sont assignées par la province.

Le 31 mars 1994, la Société de développement régional a établi un Organisme de services spéciaux (OSS). Les montants fournis à la Société par la Province, qui furent subséquemment transférés à l'OSS, sont présentés dans l'état des résultats de la Société. Les montants fournis à l'OSS par d'autres agences ou ministères du gouvernement sont inclus dans les états financiers de l'OSS mais ne sont pas inclus dans ces états financiers.

### 1. Principales conventions comptables

#### a) Prêts consentis à des conditions avantageuses

Les prêts consentis à des conditions avantageuses importantes parce qu'ils offrent un faible taux de rendement sont inscrits initialement comme un actif selon la valeur actualisée nette des flux monétaires futurs prévus. Le calcul de la valeur actualisée nette, à la fin de chaque exercice, se fonde sur le taux d'emprunt de la province du Nouveau-Brunswick au moment de l'émission du prêt.

#### b) Revenus différés

Tout montant encaissé ou comptabilisé à titre de somme à recevoir non réalisée à la fin de l'exercice financier est inscrit dans les revenus différés.

### 2. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car les renseignements requis concernant les flux de trésorerie sont évidents à la lecture des autres états financiers.

### 3. Débiteurs

	2007	2006
Gouvernement du Canada	3 014 544 \$	3 545 044 \$
Autres	58 553	33 930
	3 073 097 \$	3 578 974 \$

### 4. Fonds de dotation pour la route Fundy

La province du Nouveau-Brunswick et le gouvernement du Canada ont consenti à établir ce Fonds. Sa seule raison d'être est d'aider à la construction et l'opération d'une route panoramique à partir de Saint-Martin (N.-B.), jusqu'à Alma (N.-B.).

La province du Nouveau-Brunswick a avancée 5 millions de dollars au Fonds. Ce montant a été avancé au Fonds à travers la Société de développement régional et sera remboursé, en totalité ou en partie, à la Société au plus tard le 31 mars 2020.

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

### 5. Prêts à recevoir

	2007	2006
Prêt à la Galerie d'art Beaverbrook, sans intérêt, dû le 31 janvier 2010	1 000 000 \$	1,000,000 \$
Prêt à la Galerie d'art Beaverbrook, sans intérêt, dû le 31 janvier 2012	3 500 000	-
	<b>4 500 000 \$</b>	<b>1,000,000 \$</b>

Les prêts en question sont pleinement couverts.

### 6. Crédoiteurs

	2007	2006
Province du Nouveau Brunswick	659 009 \$	3 000 156 \$
Provision pour la dette relative à des garanties	-	49 439
Autres	3 172 505	1 774 791
	<b>3 831 514 \$</b>	<b>4 824 386 \$</b>

### 7. Engagements

Après le 31 mars 2007, les fonds suivants ont été engagés :

	2007	2006
Initiatives de développement régional	10 478 000 \$	8 622 000 \$
Initiatives de développement communautaire	3 688 000	3 420 000
Autres	2 098 000	3 112 000
	<b>16 264 000 \$</b>	<b>15 154 000 \$</b>

Les engagements en question sont sujets à l'approbation de fonds par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

### 8. Passif éventuel

Les contributions reçues du gouvernement fédéral en vertu des ententes à coûts partagés entre les gouvernements fédéral et provincial peuvent faire l'objet de redressements suite aux vérifications effectuées par les autorités fédérales. Les redressements résultant des vérifications fédérales seront inscrits aux états financiers de la Société dans la période du règlement.

La Société a garanti les prêts de certaines organisations. Au 31 mars 2007, le passif éventuel relatif à ces garanties s'élevait à 3 290 679 \$ (2006 - 3 549 348 \$). Toute perte résultante sera assumée par la Société.

États financiers de la

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**  
**Organisme de services spéciaux**

Exercice terminé le 31 mars 2007

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au Lieutenant-gouverneur en conseil  
- et -  
Au président et  
aux membres du conseil d'administration  
Société de développement régional  
Fredericton (Nouveau-Brunswick)

J'ai vérifié le bilan de la Société de développement régional - Organisme de services spéciaux au 31 mars 2007 et l'état des résultats de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société de développement régional – Organisme de services spéciaux au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 3 août 2007

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### Organisme de services spéciaux

Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Débiteurs		
Gouvernement du Canada	16 992 825 \$	11 804 325 \$
Province du Nouveau-Brunswick	7 439 186	10 153 665
	<b>24 432 011 \$</b>	<b>21 957 990 \$</b>

### Avoir

Avoir	24 432 011 \$	21 957 990 \$
	<b>24 432 011 \$</b>	<b>21 957 990 \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration:

  
Président du conseil

  
Directeur

## SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

### Organisme de services spéciaux

État des résultats

Exercice terminé le 31 mars 2007

	2007	2006
<b>Recettes</b>		
Contributions fédérales		
Programme d'aide à la stabilisation de la salmoniculture en cage marine	10 000 000 \$	-
Canada-Nouveau-Brunswick fonds de transfert de taxe sur l'essence	6 963 500	13 927 000
Canada-Nouveau-Brunswick projets d'agrandissement des centres scolaires et communautaires	6 581 371	-
Canada-Nouveau-Brunswick fonds sur l'infrastructure municipale rurale	8 570 901	995 917
Canada-Nouveau-Brunswick fonds destinés aux transports en commun	-	9 408 258
Canada-Nouveau-Brunswick entente sur le programme d'infrastructures	1 636 961	5 877 478
Autres initiatives spéciales	190 933	933 290
	<u>33 943 666</u>	<u>31 141 943</u>
Contributions provinciales		
Canada-Nouveau-Brunswick fonds de transfert de taxe sur l'essence	3 600 000	3 600 000
Canada-Nouveau-Brunswick fonds sur l'infrastructure municipale rurale	12 000 000	3 005 000
Canada-Nouveau-Brunswick entente sur le programme d'infrastructures	55 000	6 587 192
Autres	1 179 000	1 196 677
	<u>16 834 000</u>	<u>14 388 869</u>
	<u>50 777 666</u>	<u>45 530 812</u>
<b>Dépenses</b>		
Programme d'aide à la stabilisation de la salmoniculture en cage marine	10 000 000	-
Canada-Nouveau-Brunswick fonds de transfert de taxe sur l'essence	9 821 762	-
Canada-Nouveau-Brunswick projets d'agrandissement des centres scolaires et communautaires	6 581 371	-
Canada-Nouveau-Brunswick fonds sur l'infrastructure municipale rurale	17 191 858	1 991 832
Canada-Nouveau-Brunswick fonds destinés aux transports en commun	-	9 408 258
Canada-Nouveau-Brunswick entente sur le programme d'infrastructures	3 273 176	11 761 437
Autres initiatives spéciales	1 435 478	2 129 967
	<u>48 303 645</u>	<u>25 291 494</u>
Excédent des recettes sur les dépenses	2 474 021	20 239 318
Avoir, au début de l'exercice	21 957 990	1 718 672
Avoir, à la fin de l'exercice	<u>24 432 011 \$</u>	<u>21 957 990 \$</u>

# **SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL**

## **Organisme de services spéciaux**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

La Société de développement régional – Organisme de services spéciaux (OSS) fut établie le 31 mars 1994. L'OSS a été formé principalement dans le but de fournir une gestion financière pour l'Entente d'infrastructures entre le Canada et le Nouveau-Brunswick. L'Organisme est maintenant responsable d'un certain nombre d'autres initiatives qui lui sont confiés par la Province.

La balance des avoirs propres de l'OSS représente les montants financés par la province pour des dépenses futures de l'OSS.

### **1. État des flux de trésorerie**

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car les renseignements requis concernant les flux de trésorerie sont évidents à la lecture des autres états financiers.

### **2. Passif éventuel**

Les contributions reçues du gouvernement fédéral en vertu des ententes à coûts partagés entre les gouvernements fédéral et provincial peuvent faire l'objet de redressements suite aux vérifications effectuées par les autorités fédérales. Les redressements résultant des vérifications fédérales seront inscrits aux états financiers de l'OSS dans la période du règlement.

### **3. Engagements**

En vertu de l'Entente du Fonds de transfert de taxe sur l'essence et le Fonds sur l'infrastructure municipale rurale entre le Canada et le Nouveau-Brunswick, le gouvernement provincial a engagé des fonds au 31 mars 2007 d'environ 47,4 millions de dollars (56,2 millions de dollars en 2006).

Les engagements en question sont sujets à l'approbation de fonds par l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

### **4. Événement postérieur à la date du bilan**

Après le 31 mars 2007, la province du Nouveau-Brunswick a autorisé l'OSS à fournir 40,2 millions de dollars en aide financière au soutien de la réorganisation de la Caisse Populaire de Shippagan. Le montant sera couvert en entier par la province du Nouveau-Brunswick.



---

**ÉTATS FINANCIERS**  
**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES**  
**POPULAIRES DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**31 DÉCEMBRE 2006**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux administrateurs  
de la Société d'assurance-dépôts des caisses  
populaires du Nouveau-Brunswick

J'ai vérifié le bilan de la Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick au 31 décembre 2006 et l'état des recettes, dépenses et actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des informations probantes à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 décembre 2006, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

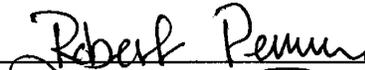
Fredericton (N.-B.)  
le 8 mai 2007

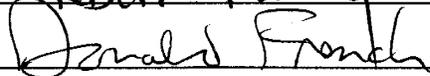
**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
BILAN  
31 DÉCEMBRE 2006**

	2006	2005
<b>ACTIF</b>		
Encaisse	15 095 \$	13 250 \$
Débiteurs	1 961	323
Actif net des fonds en fiducie (note 3)	<u>2 800 277</u>	<u>2 800 277</u>
	<u>2 817 333 \$</u>	<u>2 813 850 \$</u>
<b>PASSIF ET ACTIF NET</b>		
Créditeurs	673 \$	382 \$
Avances – offices de stabilisation (note 2(a))	16 383	13 191
<b>ACTIF NET – FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS (note 6)</b>	<u>2 800 277</u>	<u>2 800 277</u>
	<u>2 817 333 \$</u>	<u>2 813 850 \$</u>

Passif éventuel (note 4)

Approuvé par le conseil

  
 \_\_\_\_\_ président

  
 \_\_\_\_\_ administrateur

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
ÉTAT DES RECETTES, DÉPENSES ET ACTIF NET  
POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 2006**

	2006	(redressés) 2005
<b>RECETTES</b>		
Cotisations – frais d'administration	16 808 \$	1 811 \$
Revenus de placements – fonds d'assurance-dépôts (notes 2c, 6 et 9)	138 287	114 045
Cotisations – fonds d'assurance-dépôts (note 6)	0	84 356
	<u>155 095</u>	<u>200 212</u>
<b>DÉPENSES</b>		
Publicité	6 165	-
Services professionnels et autres	2 101	670
Conseil d'administration	8 542	1 141
Distribution des revenus de placements – fonds d'assurance-dépôts (notes 2c, 6, & 9)	138 287	114 045
Distributions – fonds d'assurance-dépôts (note 6)	0	47 134
	<u>155 095</u>	<u>162 990</u>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES DE L'EXERCICE</b>	<b>0</b>	<b>37 222</b>
<b>ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS – DÉBUT DE L'EXERCICE</b>	<b>2 800 277 \$</b>	<b>2 763 055 \$</b>
<b>ACTIF NET DU FONDS D'ASSURANCE-DÉPÔTS – FIN DE L'EXERCICE</b>	<b>2 800 277 \$</b>	<b>2 800 277 \$</b>

---

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2006**

---

**1. Pouvoir et objets**

---

La Société d'assurance-dépôts des caisses populaires du Nouveau-Brunswick (Société) a été créée en vertu de la *Loi sur les caisses populaires*, qui a été proclamée le 31 janvier 1994. Le mandat de la Société est de fournir de l'assurance-dépôts aux membres des caisses populaires au Nouveau-Brunswick. Présentement, chaque membre des caisses populaires bénéficie d'une couverture d'assurance illimitée pour ses dépôts assurés. La Société peut aussi apporter un soutien aux offices de stabilisation dans leur aide financière aux caisses populaires.

Les affaires de la Société sont administrées par un conseil d'administration composé de cinq personnes. Le surintendant des caisses populaires est responsable de l'administration de la *Loi sur les caisses populaires* et est également le président du conseil d'administration. Chaque office de stabilisation doit nommer deux représentants au conseil d'administration de la Société, dont au moins un doit être nommé par le ministre de la Justice et de la Consommation (ministre).

**2. Principales conventions comptables**

---

**(a) Cotisations – Frais d'administration**

La Société reçoit des avances des offices de stabilisation afin de couvrir ses dépenses administratives. La Société comptabilise une partie des avances comme recettes lorsque des dépenses sont engagées.

La Société fonctionne comme une entité séparée au sein de la Direction des caisses populaires, coopératives et sociétés de fiducie du ministère de la Justice et de la Consommation. Pour ce faire, la Direction assume les salaires et certains frais généraux qui sont reliés à l'administration de la Société.

**(b) Cotisations et distributions – Fonds d'assurance-dépôts**

Les cotisations au fonds d'assurance-dépôts sont comptabilisées à titre de recettes lorsqu'elles deviennent payables à la Société.

Lorsque le solde au fonds d'assurance-dépôts excède la somme requise selon le calcul de la Société, l'excédent des fonds en fiducie est distribué aux offices de stabilisation. Cette distribution est enregistrée aux dépenses de la Société.

**(c) Revenus de placements/Distribution des revenus de placements – Fonds d'assurance-dépôts**

Les revenus de placements du fonds d'assurance-dépôts sont inscrits selon la méthode de comptabilité d'exercice; les dépenses et les impôts connexes sont inscrits lorsque ces charges sont engagées. Ces revenus de placements font partie des recettes.

Les revenus de placements distribués annuellement se classent parmi les dépenses de la Société.

**(d) Charges à payer pour les pertes de l'assurance-dépôts**

La Société inscrit dans les charges à payer les pertes connues ou probables identifiées pour certaines caisses populaires lorsque l'office de stabilisation affilié à ces caisses n'est pas en mesure de les payer ou de les endosser.

---

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2006**

---

**(e) Actif des fonds en fiducie**

Les placements des fonds en fiducie sont inscrits au coût, sauf lorsqu'une diminution de la valeur n'est pas temporaire. Dans un tel cas, la valeur du placement serait réduite à la valeur réalisable estimative.

**3. Actif net des fonds en fiducie**

---

Au 31 décembre 2006, les fonds en fiducie étaient composés des actifs nets suivants :

	<b>Valeur comptable</b>	<b>Valeur marchande</b>
Encaisse	113,618 \$	113 618 \$
Intérêts à recevoir	27 952	27 952
Obligations d'épargne du Canada	288 720	290 930
Contribution excédentaire	(280 291)	(280 291)
Obligations provinciales et municipales	2 469 963	2 498 554
Obligations de société	180 315	180 249 \$
Total – 2006	<u>2 800 277 \$</u>	<u>2 831 012 \$</u>
Total – 2005	<u>2 800 277 \$</u>	<u>2 859 132 \$</u>

**4. Passif éventuel et financement futur**

---

Au 31 décembre 2006, une importante caisse populaire était sous la surveillance du Brunswick Credit Union Stabilization Board Limited (BCUFSBL). Les fonds nécessaires à la stabilisation de cette entité surpasseraient considérablement les actifs du BCUFSBL, et dépasseraient aussi les actifs de la Société détenus en fiducie pour les besoins de l'assurance-dépôts. À ce jour, la Société n'a reçu aucune demande de paiement au titre de l'assurance-dépôts. La direction considère probable qu'un événement à venir confirme la présence d'un passif au 31 décembre 2006 en ce qui concerne la stabilisation de cette importante caisse.

Dans de telles circonstances, le ministre peut, en vertu du paragraphe 228(1) de la *Loi sur les caisses populaires* et avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil, consentir des prêts et des avances à la Société à la demande de celle-ci. Comme il est expliqué à la note 10, le gouvernement du Nouveau-Brunswick a démontré son intention de fournir une aide financière pour la stabilisation de cette importante caisse populaire sous surveillance. La direction est d'avis que cette aide financière permettra de payer la totalité des réclamations déposées auprès de la Société. Dans l'attente du versement probable de cette aide financière, aucune somme n'a été comptabilisée dans les états financiers comme passif éventuel en date du 31 décembre 2006.

---

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2006**

---

**5. Impôts**

---

En vertu de la *Loi de l'impôt sur le revenu*, la Société est assujettie à l'impôt sur le revenu. Les dispositions de la *Loi* excluent généralement des revenus imposables les cotisations versées au fonds d'assurance-dépôts.

**6. Fonds d'assurance-dépôts**

---

L'article 223 de la *Loi sur les caisses populaires* exige que la Société établisse et maintienne un fonds d'assurance-dépôts. La Société est tenue par la *Loi* de maintenir ce fonds en deux comptes distincts. Chaque compte est composé du montant que l'un des offices de stabilisation a versé dans le fonds d'assurance-dépôts, ainsi que des revenus de placements, moins les dépenses chargées au compte.

La Société a conclu un contrat de fiducie avec chaque office de stabilisation pour que ceux-ci s'occupent de la gestion et des activités d'investissement des fonds de leur compte respectif. En vertu des modalités de ces contrats, chaque office de stabilisation doit investir les fonds conformément à la politique d'investissement de la Société.

L'actif net du fonds d'assurance-dépôts doit être maintenu au niveau déterminé annuellement par une formule approuvée par le conseil d'administration de la Société. La formule exige la notation de chaque caisse et *credit union* selon une évaluation des risques. Le montant des actifs des fonds en fiducie est rajusté annuellement selon les exigences de la formule. Il en résulte soit une cotisation aux fonds en fiducie, soit une distribution de fonds aux offices de stabilisation. L'utilisation de la formule pour 2006 a permis d'établir à 2 512 870 \$ le montant du fonds en fiducie. Toutefois, la Société a résolu de maintenir à 2 800 277 \$ le solde minimum du fonds en fiducie pour l'exercice qui s'est terminé le 31 décembre 2006, soit 287 407 \$ de plus que le montant calculé, et ce, dans le but de maintenir le même niveau que l'exercice précédent.

Dans le cas où elle se trouve dans l'obligation, en vertu de l'article 223 de la *Loi sur les caisses populaires*, d'effectuer un paiement, et que celui-ci excède la somme conservée dans le fonds d'assurance-dépôts, la Société peut, en vertu de l'article 228 de la *Loi*, demander un prêt ou une avance, ou une garantie de prêt ou d'avance. À la demande de la Société, le ministre peut, en vertu de cet article, avec l'approbation du lieutenant-gouverneur en conseil et sous réserve des modalités et conditions que le ministre estime à propos, faire des prêts ou des avances à la Société ou garantir des prêts ou avances faits à la Société par d'autres créanciers.

Au 31 décembre 2006, le solde des comptes en fiducie gérés par l'Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes limitée et par le BCUFSBL s'établissait comme suit :

	Solde du fonds au 31 décembre 2005	Cotisations/ (distribution) à/(de) la Société	Solde du fonds au 31 décembre 2006
Office de stabilisation de la Fédération des caisses populaires acadiennes limitée	469 664 \$	0 \$	469 664 \$
Brunswick Credit Union Federation Stabilization Board Limited	2 330 613	0	2 330 613
<b>Total</b>	<b>2 800 277 \$</b>	<b>0 \$</b>	<b>2 800 277 \$</b>

---

**SOCIÉTÉ D'ASSURANCE-DÉPÔTS DES CAISSES POPULAIRES  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 DÉCEMBRE 2006**

---

**7. Entités apparentées**

---

Les opérations entre la Société, les deux offices de stabilisation et les deux fonds en fiducie sont considérées comme étant des opérations entre entités apparentées. Chaque office de stabilisation nomme deux administrateurs pour siéger au conseil d'administration de la Société.

Chaque office de stabilisation exerce une influence notable sur les opérations de la Société.

**8. État des flux de trésorerie**

---

Aucun état des flux de trésorerie n'a été dressé puisque l'information concernant la trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.

**9. Changement aux conventions comptables**

---

En 2006, la Société a modifié sa convention comptable afin d'inscrire les revenus de placements et la distribution des revenus de placements générés par le fonds d'assurance-dépôts. La direction juge que cette façon de procéder permet d'obtenir de l'information fiable et plus pertinente car il en résulte un traitement plus transparent des opérations survenues dans le compte en fiducie. La Société n'a pas comptabilisé ces renseignements séparément au cours des exercices précédents car on ne tenait pas compte de ces renseignements dans la formule approuvée par le conseil d'administration et utilisée pour déterminer le solde minimum qui doit être maintenu dans les fonds en fiducie. Les états comparatifs de 2005 ont été redressés afin de tenir compte de ce changement à la convention comptable. Le changement à la convention comptable n'a aucune incidence sur les recettes nettes ou l'actif net des fonds en fiducie de la Société pour les exercices actuel ou antérieurs. Toutefois, les revenus de placements affichent une augmentation de 114 045 \$ en 2005 et de 138 287 \$ en 2006. De plus, la distribution des revenus de placements à partir du fonds en fiducie montre une augmentation de 114 045 \$ en 2005 et de 138 287 \$ en 2006.

**10. Événements ultérieurs**

---

Après le 31 décembre 2006, le conseil d'administration de la Société a été informé que le gouvernement du Nouveau-Brunswick avait fait parvenir une lettre d'intention proposant une aide financière pour la Caisse populaire de Shippagan limitée (Caisse) qui est présentement membre de la Brunswick Credit Union Federation Limited. La Société a été informée en outre que le gouvernement provincial affecterait 60 millions de dollars au cours de l'exercice 2007 en vue des opérations prévues pour stabiliser cette caisse d'envergure. La direction est d'avis que cette aide financière permettra de payer la totalité des réclamations qui pourraient être déposées auprès de la Société relativement à la stabilisation de cette caisse.



États financiers de

**SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS  
DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

Exercice terminé le 31 mars 2007

**KPMG LLP****Chartered Accountants**

Frederick Square  
77 Westmorland Street Suite 700  
Fredericton NB E3B 6Z3  
Telephone (506) 452-8000  
Fax (506) 450-0072  
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane  
Place Marven's  
PO Box 827  
Moncton NB E1C 8N6  
Telephone (506) 856-4400  
Fax (506) 856-4499

Harbour Building  
133 Prince William Street  
PO Box 2388 Stn Main  
Saint John NB E2L 3V6  
Telephone (506) 634-1000  
Fax (506) 633-8828

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

Aux administrateurs de Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick

Nous avons vérifié le bilan de Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état des résultats et de l'évolution de l'actif net de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007 ainsi que des résultats de son exploitation et de l'évolution de son actif net et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

*KPMG s.r.l.*

Comptables agréés

Fredericton, Canada

Le 11 mai 2007

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

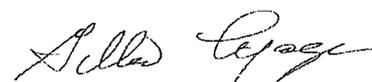
Bilan

31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	26 203 \$	5 122 \$
Débiteurs – Fonds de retraite	2 900 042	2 384 481
Autres débiteurs	7 224	4 106
Charges payées d'avance	243 945	266 581
	<u>3 177 414</u>	<u>2 660 290</u>
Immobilisations (note 3)	218 373	229 199
	<u>3 395 787 \$</u>	<u>2 889 489 \$</u>
<b>Passif, apports reportés et actif net</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	2 608 725 \$	2 211 472 \$
Taxe de vente harmonisée	134 343	38 453
Tranche à court terme du passif découlant du régime de retraite (note 5)	23 717	23 114
	<u>2 766 785</u>	<u>2 273 039</u>
Passif découlant du régime de retraite (note 5)	254 224	277 968
Passif découlant des avantages sociaux futurs (note 6)	156 405	109 283
Apports reportés relatifs aux immobilisations (note 7)	218 373	229 199
Actif net	-	-
Engagements (note 4)		
	<u>3 395 787 \$</u>	<u>2 889 489 \$</u>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Approuvé au nom du conseil d'administration,



Le vice-président du conseil



Le président et chef de la direction

## SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

État des résultats et de l'évolution de l'actif net

Exercice terminé le 31 mars 2007, avec chiffres correspondants de 2006

	2007	2006
<b>Produits</b>		
Honoraires		
Fonds de retraite dans les services publics	6 000 522 \$	4 735 099 \$
Fonds de retraite des enseignants	5 131 260	4 115 250
Fonds de retraite des juges	37 435	30 601
Amortissement des apports reportés relatifs aux immobilisations	113 959	117 476
Autres produits	1 162	50 793
	<b>11 284 338</b>	<b>9 049 219</b>
<b>Charges</b>		
Salaires et charges sociales	4 353 615	3 799 508
Autres services (note 8)	6 746 459	5 066 056
Matières et fournitures	70 305	66 179
Amortissement des immobilisations	113 959	117 476
	<b>11 284 338</b>	<b>9 049 219</b>
<b>Variation de l'actif net</b>	<b>— \$</b>	<b>— \$</b>

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

La Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick (la « Société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur la Société de gestion des placements du Nouveau-Brunswick*, qui a été promulguée le 11 mars 1996. La Société est exonérée de l'impôt.

Son mandat prescrit par la loi est le suivant :

- agir en qualité de fiduciaire du Fonds de retraite dans les services publics, du Fonds de retraite des enseignants et du Fonds de retraite des juges (les « Fonds »);
- fournir des services de conseils en placement et offrir d'autres services pour certains fonds en fiducie;
- promouvoir l'avancement du secteur des services et des marchés financiers dans la province;
- prendre en considération les possibilités de placement dans la province lorsqu'elle élabore ses politiques en matière de placement;
- mener les autres activités ou tâches autorisées ou prescrites par la loi ou encore exigées par le lieutenant-gouverneur en conseil.

## 1. Principales conventions comptables

### a) Entité comptable

La Société est une entité distincte des fonds de retraite dont elle est fiduciaire. Les charges de la Société sont financées intégralement par les Fonds.

### b) Règles comptables

Les présents états financiers ont été dressés selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

### c) Immobilisations

Les immobilisations sont inscrites au prix coûtant et l'amortissement est calculé selon la méthode linéaire aux taux annuels indiqués à la note 3.

### d) Constatation des produits

Les honoraires sont inscrits à titre de produits à mesure que les services sont rendus et que leur recouvrement est raisonnablement certain.

La Société comptabilise les apports selon la méthode du report. Les apports affectés à l'achat d'immobilisations sont reportés et amortis par des imputations aux résultats selon la méthode linéaire à des taux correspondant à ceux utilisés pour l'amortissement des immobilisations connexes.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

## 2. État des flux de trésorerie

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé, car les renseignements sur ces flux se retrouvent facilement dans les autres états financiers.

## 3. Immobilisations

				2007	2006
	Taux	Prix coûtant	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
Matériel informatique	33 1/3 %	460 204 \$	381 802 \$	78 402 \$	84 956 \$
Mobilier et matériel	8 %	357 719	249 019	108 700	105 257
Améliorations locatives	Amortissement linéaire sur la durée résiduelle du bail	282 318	251 047	31 271	38 986
<b>1 100 241 \$</b>			<b>881 868 \$</b>	<b>218 373 \$</b>	<b>229 199 \$</b>

## 4. Engagements

La Société loue des locaux et du matériel aux termes de divers contrats de location-exploitation qui viennent à échéance à différentes dates entre 2008 et 2012.

Les paiements minimaux annuels exigés au titre de la location sont les suivants :

2008	250 951 \$
2009	250 951
2010	250 951
2011	250 951
2012	210 001
<b>1 213 805 \$</b>	

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

---

## 5. Passif découlant du régime de retraite

La Société possède un passif estimatif d'environ 278 000 \$ (301 000 \$ en 2006) au titre des prestations complémentaires de retraite spéciales ayant trait à des services passés qui ont été accordées durant 2003 et 2004. Ce montant équivaut à la valeur escomptée des versements prévus. Le coût final pour la Société variera selon la hausse de l'indice des prix à la consommation et selon certains facteurs démographiques. Les variations du passif prévu seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles surviennent. Les paiements effectués jusqu'à ce jour et les paiements futurs proviendront d'une augmentation des honoraires imputés au Fonds de retraite dans les services publics, au Fonds de retraite des enseignants ainsi qu'au Fonds de retraite des juges.

### Avantages sociaux futurs

#### a) Prestations de retraite

Les employés à temps plein de la Société sont couverts par le Fonds de retraite dans les services publics (le « Fonds de retraite ») du Nouveau-Brunswick. Le Fonds de retraite est un régime de retraite interentreprises à prestations déterminées aux termes duquel les cotisations sont versées à la fois par la Société et ses employés. Pour l'exercice terminé le 31 mars 2007, la Société a versé des cotisations de 237 220 \$ (214 275 \$ en 2006) conformément aux modalités du Fonds. La Société n'a aucune obligation ni aucun droit de façon directe à l'égard de tout passif non capitalisé ou de tout excédent du régime relativement à ses employés anciens ou actuels.

#### b) Indemnité de retraite

Les employés à temps plein de la Société ont droit à leur retraite à une indemnité de retraite dont la valeur est établie en fonction de leurs années de service. Pendant la durée de la carrière de ses employés, la Société enregistre une charge à payer relativement aux sommes estimatives futures qu'elle devra verser, sommes qui sont établies à l'aide de calculs actuariels et d'hypothèses. La charge à payer est réduite par les versements effectués. Le Fonds est un régime sans capitalisation ne comportant aucun actif grevé pour le règlement des obligations.

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

## 6. Avantages sociaux futurs (suite)

### b) Indemnité de retraite (suite)

Selon une évaluation actuarielle effectuée le 31 mars 2005, la Société avait comptabilisé une obligation transitoire de 118 300 \$ au 1<sup>er</sup> avril 2003. Ce montant est amorti de façon linéaire sur la durée moyenne estimative du reste de la carrière active (19 ans) des employés en service.

Les principales hypothèses sont les suivantes :

	Hypothèses	
	2007	2006
Taux d'actualisation annuel	5,00 %	5,00 %
Hausses salariales annuelles	3,00 %	3,00 %
Mortalité	Aucune	Aucune
Cessation d'emploi	Fonds de retraite dans les services publics	
Âge à la retraite	15 % à 57 ans	
	60 % à 60 ans	
	25 % à 63 ans	
Méthode d'évaluation actuarielle	Répartition prévue des prestations au prorata des services	

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

## 6. Avantages sociaux futurs (suite)

### b) Indemnité de retraite (suite)

L'obligation au titre de l'indemnité de retraite se détaille comme suit :

	2007	2006
Obligation au titre des prestations constituées		
Solde au début de l'exercice	239 404 \$	203 300 \$
Coût des services rendus au cours de l'exercice	27 896	25 304
Intérêts débiteurs	12 700	10 800
Solde à la fin de l'exercice	280 000	239 404
Gain actuariel net non amorti	(30 200)	(30 500)
Obligation transitoire non amortie	(93 395)	(99 621)
<b>Passif au titre des prestations constituées</b>	<b>156 405 \$</b>	<b>109 283 \$</b>

Le coût des prestations constaté au cours de l'exercice se présente comme suit :

	2007	2006
Coût des services rendus au cours de l'exercice	27 896 \$	25 304 \$
Intérêts débiteurs	12 700	10 800
Amortissement		
Obligation transitoire	6 226	6 226
Perte actuarielle nette	300	600
<b>Charge de retraite</b>	<b>47 122 \$</b>	<b>42 930 \$</b>

## 7. Apports reportés relatifs aux immobilisations

	2007	2006
Solde au début de l'exercice	229 199 \$	241 030 \$
Apports supplémentaires reçus, montant net	103 133	105 645
Moins les montants amortis par imputation aux résultats	(113 959)	(117 476)
<b>Solde à la fin de l'exercice</b>	<b>218 373 \$</b>	<b>229 199 \$</b>

# SOCIÉTÉ DE GESTION DES PLACEMENTS DU NOUVEAU-BRUNSWICK

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 31 mars 2007

## 8. Autres services

	2007	2006
Honoraires et frais de gestion de tiers	4 183 691 \$	2 806 472 \$
Services de garde	368 880	297 996
Déplacements	215 434	212 034
Loyer de bureaux	264 674	258 616
Services professionnels	388 954	274 872
Systèmes d'information	1 084 761	1 029 092
Divers	240 065	186 974
	<b>6 746 459 \$</b>	<b>5 066 056 \$</b>

## 9. Juste valeur des actifs et des passifs financiers

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs – Fonds de retraite, des autres débiteurs et des créditeurs et charges à payer de la Société se rapproche de leur valeur comptable.

---

**ÉTATS FINANCIERS**

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING**

**31 MARS 2007**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux administrateurs  
de la Société de Kings Landing  
Prince William (Nouveau-Brunswick)

J'ai vérifié le bilan de la Société de Kings Landing au 31 mars 2007 et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution des actifs nets et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)

le 25 mai 2007

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING**  
**BILAN**  
**31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Actif à court terme		
Encaisse et titres négociables	151 541 \$	263 310 \$
Débiteurs	94 143	93 837
Frais payés d'avance	28 105	20 888
Stocks (note 1(c))	113 360	98 482
	<u>387 149</u>	<u>476 517</u>
Collection Kings Landing (note 1(d))	1	1
Immobilisations nettes (note 1(e))	1 935 162	1 994 169
	<u>2 322 312 \$</u>	<u>2 470 687 \$</u>
<b>PASSIF ET ACTIFS NETS</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	139 708	119 566
Avance de fonds de roulement à payer	200 000	200 000
Recettes reportées	36 115	6 473
Recettes reportées - programme de réaménagement des effectifs	18 250	36 266
	<u>394 073</u>	<u>362 305</u>
Partie non dépensée de subventions de capital (note 1(g))	<u>1 893 984</u>	<u>1 941 923</u>
Actifs nets		
Actifs nets investis en immobilisations	41 180	52 247
Actifs nets non affectés	(6 925)	114 212
	<u>34 255</u>	<u>166 459</u>
	<u>2 322 312 \$</u>	<u>2 470 687 \$</u>

Approuvé par le conseil

  
 \_\_\_\_\_ Président  
  
 \_\_\_\_\_ Administrateur

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING  
ÉTAT DES RÉSULTATS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	Budget 2007 (note 2)	Réel 2007	Réel 2006
<b>RECETTES</b>			
Entrées	308 000 \$	285 914 \$	300 423 \$
Boutique de cadeaux	209 200	219 927	168 196
Service alimentaire	510 800	469 475	451 645
Programmes éducatifs	113 200	116 105	96 838
Autres revenus d'opération	24 300	66 360	49 286
	<u>1 165 500</u>	<u>1 157 781</u>	<u>1 066 388</u>
Subventions			
Opération provinciale	1 399 500	1 493 739	1 383 872
Capital provinciale	200 000	186 543	32 833
Programme de réaménagement des effectifs	-	18 016	18 016
Subvention de commercialisation	170 000	104 623	144 082
Programmes d'emplois	45 300	23 403	44 995
Programme du patrimoine architectural	-	-	25 000
Amortissement de la partie non dépensée de subventions de capital (note 1(g))	-	93 407	98 184
	<u>1 814 800</u>	<u>1 919 731</u>	<u>1 746 982</u>
	<u>2 980 300</u>	<u>3 077 512</u>	<u>2 813 370</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Interprétation et éducation	767 200	652 381	663 644
Boutique de cadeaux	182 600	189 863	166 674
Entretien	505 500	550 561	320 434
Sécurité	175 700	208 732	159 813
Restauration	189 700	176 301	175 955
Travailleurs blessés	-	61 964	28 812
Service d'accueil	109 900	119 657	122 128
Relations publiques	289 700	347 914	349 178
Administration	344 300	346 881	247 034
Service alimentaire	404 200	438 278	357 362
Amortissement	-	99 168	99 828
Programme de réaménagement des effectifs	-	18 016	18 016
	<u>2 968 800</u>	<u>3 209 716</u>	<u>2 708 878</u>
<b>EXCÉDENT (DÉFICIT) DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<u>11 500 \$</u>	<u>(132 204)\$</u>	<u>104 492 \$</u>

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING  
ÉTAT DE L'ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

---

	<b>Actifs nets investis en immobilisations</b>	<b>Actifs nets non affectés</b>	<b>Total 2007</b>	<b>Total 2006</b>
Solde, début de l'exercice	52 247 \$	114 212 \$	166 459 \$	61 967 \$
Investissement en immobilisations	(5 306)	5 306	-	-
Excédent (déficit) de recettes sur les dépenses	(5 761)	(126 443)	(132 204)	104 492
Solde, fin de l'exercice	<u>41 180 \$</u>	<u>(6 925)\$</u>	<u>34 255 \$</u>	<u>166 459 \$</u>

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING  
ÉTAT DES FLUX DE TRÉSORERIE  
POUR L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ENCAISSE PROVENANT DE (UTILISÉE POUR):</b>		
Activités d'exploitation :		
Excédent (déficit) de recettes sur les dépenses	(132 204)\$	104 492 \$
Ajouter les postes hors caisse :		
Dotation à l'amortissement	99 168	99 828
Amortissement de la partie non dépensée de subventions de capital	(93 407)	(98 184)
Diminution (augmentation) des postes hors caisse du fonds de roulement	9 368	(56 729)
	<u>(117 075)</u>	<u>49 407</u>
Activités de financement et d'investissement :		
Achat d'immobilisations	(40 162)	(67 233)
Subvention du gouvernement pour l'achat d'immobilisations	45 468	45 220
Avance de fonds de roulement à payer	-	200 000
	<u>5 306</u>	<u>177 987</u>
<b>AUGMENTATION (DIMINUTION) DE L'ENCAISSE</b>	(111 769)	227 394
Encaisse et titres négociables, au début de l'exercice	<u>263 310</u>	<u>35 916</u>
<b>Encaisse et titres négociables, fin de l'exercice</b>	<u>151 541 \$</u>	<u>263 310 \$</u>
<b>Encaisse</b>	(5 680)\$	58 030 \$
<b>Titres négociables</b>	<u>157 221</u>	<u>205 280</u>
<b>Encaisse et titres négociables, fin de l'exercice</b>	<u>151 541 \$</u>	<u>263 310 \$</u>

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

**1. Résumé des principales conventions comptables**

**(a) Commentaires généraux sur les opérations**

La Société de Kings Landing est une agence de la Couronne qui fut incorporée en vertu d'une loi législative du Nouveau-Brunswick. La société sert la population du Nouveau-Brunswick et les visiteurs de la province en opérant un village historique vivant comme étant un musée extérieur progressif et dynamique.

**(b) Constatation des revenus**

La Société de Kings Landing suit la méthode du report pour comptabiliser les contributions. Les contributions sujet à des restrictions sont comptabilisées comme des revenus durant l'année durant laquelle les dépenses correspondantes ont été encourues. Les contributions sans restrictions sont comptabilisées comme revenus lorsque reçues ou recevables si le montant à recevoir peut être estimé raisonnablement et si la collection est raisonnablement assurée.

**(c) Stocks**

Les stocks sont évalués au moindre du coût et la valeur de réalisation nette et comprend les items suivants :

	<b>2007</b>	<b>2006</b>
Boutique de cadeaux	73 620 \$	60 642 \$
Moins: Provision pour désuétude	(12 339)	(12 339)
	<u>61 281</u>	<u>48 303</u>
Tissus	8 455	8 118
Nourriture et boissons alcoolisées	41 187	39 304
Autres	2 437	2 757
	<u>113 360 \$</u>	<u>98 482 \$</u>

**(d) Collection Kings Landing**

La collection Kings Landing est composé de 70 structures historiques majeures et de milliers d'artefacts individuels datant de la période entre 1780 et 1900. Les structures et artefacts ne sont pas remplaçable due au fait que chaque pièce représente un aspect unique de l'histoire du Nouveau-Brunswick. En reconnaissance de ce fait, la collection est évaluée à 1\$ et les pièces individuelles achetées par la société sont enregistrées comme dépense durant l'année d'acquisition. De manière similaire, les coûts d'entretien de la collection sont enregistrés à la dépense lorsque encourus. Durant l'année, des artefacts d'une valeur estimée à 55 250 \$ (2006 – 84 581 \$) furent reçus en don.

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS**  
**31 MARS 2007**

**1. Résumé des principales conventions comptables - suite**

**(e) Autres immobilisations**

Les immobilisations acquises ou reçues en don, à l'exception de ceux de nature historique, sont enregistrées au coût ou à leur valeur d'expertise lorsque le coût n'est pas déterminable. L'amortissement est pris en utilisant un pourcentage fixe sur le solde dégressif selon la méthode du solde dégressif. L'exception est l'usine de traitements des égouts qui est amorti sur une base linéaire au cours de trente ans, la vie utile estimée de l'actif.

La Société de Kings Landing a 91,5 acres de terre étalé sur les deux côtés de la rivière Saint Jean. Approximativement 40 acres sont utilisés pour fin du site. Due à son utilisation comme site pour la collection, le terrain fut enregistré à une valeur de 1 \$.

Le détail des immobilisations est comme suit :

	Taux d'amortissement	Coût	Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	2006
Terrain	Indefinite	1 \$	- \$	1 \$	1 \$
Bâtiments	5%	2 283 550	890 054	1 393 496	1 466 838
Matériel informatique	20%	20 993	4 199	16 794	20 993
Véhicules	20%	67 203	51 229	15 974	19 968
Usine de traitements des égouts	30 ans	529 032	60 297	468 735	486 369
Immobilisations en cours de construction	N/A	40 162	-	40 162	-
<b>Total</b>		<b>2 940 941 \$</b>	<b>1 005 779 \$</b>	<b>1 935 162 \$</b>	<b>1 994 169 \$</b>

**(f) Services contribués**

Des bénévoles contribuent environ 2 000 heures par année pour assister la Société de Kings Landing dans ses activités. Étant donné la difficulté de déterminer leur juste valeur, ces services contribués n'ont pas été enregistrés dans ces états financiers.

**(g) Partie non-dépensée de subventions de capital**

La partie non-dépensée de subventions de capital représente des immobilisations qui ne font pas partie de la collection historique et qui furent donnés à la Société de Kings Landing. Ces subventions sont amorties en utilisant la même base que les immobilisations auxquelles elles se rattachent. Les variations des soldes de subventions non-dépensées se détaillent comme suit :

	2007	2006
Solde d'ouverture	1 941 923 \$	1 994 887 \$
Plus subvention	45 468	45 220
Moins montant amorti aux revenus	(93 407)	(98 184)
<b>Solde de clôture</b>	<b>1 893 984 \$</b>	<b>1 941 923 \$</b>

**SOCIÉTÉ DE KINGS LANDING  
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS  
31 MARS 2007**

---

**1. Résumé des principales conventions comptables - suite**

---

**(h) Indemnités de retraite**

Les indemnités de retraite des employés n'ont pas été comptabilisées, étant donné qu'elles sont comptabilisées par la Province du Nouveau-Brunswick.

**(i) Travailleurs blessés**

La Société est responsable des versements de prestation à la Commission de la santé, de la sécurité et de l'indemnisation des accidents au travail pour les travailleurs blessés. Tous les montants facturés par la Commission sont comptabilisés. La valeur estimative des prestations non facturées n'est pas connue, donc aucun montant n'a été comptabilisé.

**2. Budget**

---

Les chiffres du budget tel qu'énoncés dans l'état des résultats ont eu l'approbation du conseil d'administration de la société. Ils ne sont pas vérifiés.

**3. Engagements**

---

Le conseil d'administration de la société s'engage à prendre des mesures correctrices pour maintenir la vie utile d'un bâtiment qui contient de l'asbeste. Des artefacts et de l'équipement ont été entreposé dans le bâtiment. Le coût estimatif du projet est 300 000\$.

**4. Données comparatives**

---

Afin de respecter la présentation des états financiers de 2007, certains chiffres de l'année précédente ont été redressés.



---

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**

**31 MARS 2007**

---

Office of the  
Auditor General

Bureau du  
vérificateur général



## RAPPORT DU VÉRIFICATEUR

Au président et aux membres du  
conseil d'administration  
Société de voirie du Nouveau-Brunswick  
Fredericton (N.-B.)

J'ai vérifié le bilan consolidé de la Société de voirie du Nouveau-Brunswick au 31 mars 2007 et l'état consolidé des recettes et dépenses de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la Société. Ma responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en me fondant sur ma vérification.

Ma vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification généralement reconnues du Canada. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir l'assurance raisonnable que les états financiers sont exempts d'inexactitudes importantes. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À mon avis, ces états financiers consolidés donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la Société au 31 mars 2007, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables généralement reconnus du Canada.

Le vérificateur général,

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Michael Ferguson'.

Michael Ferguson, c.a.

Fredericton (N.-B.)  
le 31 août 2007

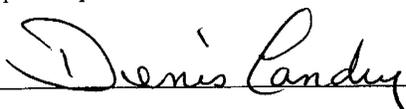
**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**BILAN CONSOLIDÉ**  
**31 MARS 2007**

	2007	2006
<b>ACTIF</b>		
Somme à recevoir de la Province du Nouveau-Brunswick	863 964 156 \$	882 393 958 \$
Débiteurs (note 5)	14 764 591	13 754 303
Charges payées d'avance	759 083	867 359
Terrain de la route Fredericton-Moncton (note 3)	1	1
Route Fredericton-Moncton (note 3)	804 372 178	822 447 957
Projet de la route transcanadienne – travaux en cours (note 4)	35 532 314	104 602 355
Projet de la route transcanadienne – tronçons achevés (note 4)	121 707 438	1
	1 841 099 761 \$	1 824 065 934 \$

**PASSIF ET AVOIR**

Créditeurs	3 376 399 \$	3 082 936 \$
Intérêts courus à payer	82 387 302	84 211 118
Dépôt du promoteur (note 7)	1 342 150	1 342 150
Obligations découlant du contrat de location-acquisition (note 6)	792 381 980	808 379 416
Apport reporté de la Province du Nouveau-Brunswick		
Route Fredericton-Moncton	804 372 178	822 447 957
Projet de la route transcanadienne	157 239 750	104 602 355
Contribution de la Province du Nouveau-Brunswick (notes 3, 4)	2	2
	1 841 099 761 \$	1 824 065 934 \$

Approuvé par le conseil

 président

 membre

---

**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**ÉTAT CONSOLIDÉ DES RECETTES ET DES DÉPENSES**  
**31 MARS 2007**

---

	2007		2006
	Budget	Réel	
<b>RECETTES</b>			
Province du Nouveau-Brunswick	78 556 441 \$	78 298 864 \$	75 935 546 \$
Route transcanadienne – amortissement de la contribution différée de la province du Nouveau-Brunswick	1 795 707	1 795 707	-
Route Fredericton-Moncton - amortissement de l'apport reporté de la Province du Nouveau-Brunswick	18 075 779	18 075 779	18 075 779
	<u>98 427 927</u>	<u>98 170 350</u>	<u>94 011 325</u>
<b>DÉPENSES</b>			
Route Fredericton-Moncton - exploitation et entretien de l'autoroute (note 8)	10 183 400	10 119 293	9 539 686
Exploitation et entretien du système de surveillance du volume de circulation (note 8)	382 400	381 163	439 770
Dépenses administratives et d'exploitation de la route de Fredericton à Moncton	235 000	210 964	199 499
Dépenses administratives de New Brunswick (F-M) Project Company Inc.	200 000	135 331	109 666
Trans-Canada Highway Project Company Inc. dépenses administratives	274 700	161 161	107 044
Exploitation et entretien de la route transcanadienne (note 8)	11 840 500	11 850 511	9 021 584
Route transcanadienne – dépenses d'amortissement	1 795 707	1 795 707	-
Route Fredericton-Moncton - charge d'amortissement	18 075 779	18 075 779	18 075 779
Dépenses d'intérêt pour la route de Fredericton à Moncton	55 440 441	55 440 441	56 518 297
	<u>98 427 927</u>	<u>98 170 350</u>	<u>94 011 325</u>
<b>EXCÉDENT DES RECETTES SUR LES DÉPENSES</b>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>	<u>- \$</u>

---

**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 MARS 2007**

---

**1. Société de voirie du Nouveau-Brunswick**

---

La Société de voirie du Nouveau-Brunswick est un organisme provincial de la Couronne qui a été constitué le 29 mars 1995 par une loi de l'Assemblée législative du Nouveau-Brunswick.

La Société de voirie signe, au nom du gouvernement, toutes les ententes relatives au projet routier entre Fredericton et Moncton et au projet de la route transcanadienne. À ce titre, la Société est chargée de surveiller, de contrôler et d'administrer les ententes en question pour s'assurer que les modalités des ententes sont respectées par les autres signataires et que les engagements de la province sont respectés. Elle doit veiller notamment à ce que la construction de l'autoroute et les travaux de remise en état nécessaires soient achevés comme l'exigent les ententes. Elle doit aussi s'assurer que l'exploitation, la gestion, l'entretien et la remise en état de l'autoroute entre Fredericton et Moncton et de la route transcanadienne entre la frontière du Québec et Longs Creek ont lieu conformément aux modalités des ententes respectives.

**2. Résumé des principales conventions comptables**

---

**Changement aux conventions comptables**

Avant 2006-2007, les immobilisations étaient inscrites après déduction des recouvrements fédéraux. En 2006-2007, les immobilisations sont comptabilisées au coût. Par suite de ce changement comptable, la valeur des travaux en cours au 31 mars 2006 a été redressée, passant de 61 164 871 \$ à 104 602 355 \$. Ce changement n'a pas d'incidence sur l'amortissement cumulé ou les charges d'amortissement pour 2006.

**Biens corporels**

Les immobilisations sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur 50 années. La Société reçoit de la province une subvention d'immobilisations en vue de l'acquisition de biens. La subvention est amortie au même taux que ces biens. Les biens en voie de construction sont comptabilisés comme travaux en cours jusqu'à leur achèvement.

**Contrats de location**

Les baux à long terme, en vertu desquels la Société, à titre de locataire, assume la presque totalité des avantages et des risques inhérents à la propriété des biens loués, sont inscrits comme contrats de location-acquisition. La valeur actualisée des contrats de location-acquisition est comptabilisée à titre d'actif et d'une obligation au début du contrat.

**Politique de consolidation**

Ces états financiers consolidés comprennent les comptes de la Société et ceux de sa filiale en propriété exclusive, la Trans-Canada Highway Project Company Inc.

---

**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 MARS 2007**

---

**3. Projet routier entre Fredericton et Moncton**

---

En janvier 1998, la Province a conclu, par l'intermédiaire de la Société de voirie du Nouveau-Brunswick, des ententes avec un consortium du secteur privé et la New Brunswick (F-M) Project Company Inc., une entreprise à but non lucratif, pour le développement, la conception, la construction, l'exploitation, la gestion, l'entretien et la remise en état d'une route à péages à quatre voies entre Longs Creek et Moncton. En vigueur le 1<sup>er</sup> mars 2000, l'entente a été modifiée pour éliminer le péage sur l'autoroute.

La Société de voirie est chargée de verser des paiements mensuels reliés au volume de circulation à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc. Ces paiements reliés au volume de circulation seront utilisés pour rembourser le capital et payer les intérêts de la dette basée sur le péage. Tout montant en excès de ce qui est requis pour assurer le service de la dette est remis à la Société de voirie.

La Société de voirie loue des terrains à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc., qui est propriétaire de toutes les améliorations sur ces terrains, en particulier l'autoroute à quatre voies, et qui sous-loue ces améliorations à la Société de voirie. La Société de voirie est chargée de verser les paiements de sous-location à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc.

	2007	2006
Route Fredericton-Moncton		
Coût	903 788 964 \$	903 788 964 \$
Moins : amortissement cumulé	99 416 786	81 341 007
Valeur comptable nette	804 372 178 \$	822 447 957 \$

Le transfert par la Province à la Société de voirie du Nouveau-Brunswick d'un terrain requis pour la route entre Fredericton et Moncton a été traité comme un apport de capital aux fins des états financiers et a été enregistré à la valeur nominale d'un dollar.

**4. Projet de la route transcanadienne**

---

La Société de voirie du Nouveau-Brunswick est chargée de la conception, de la construction et du financement des tronçons de Grand-Sault à Aroostook, et de Perth-Andover à Woodstock (98 km). De plus, la Société est chargée de l'exploitation, de l'entretien et de la remise en état du tronçon entier entre la frontière québécoise et Longs Creek (261 km) de la route transcanadienne, ainsi que de la route 95 de Woodstock à la frontière américaine (14 km).

La Trans-Canada Highway Project Co. Ltd., une filiale en propriété exclusive de la Société, a été créée dans le but de faciliter l'achèvement de l'élargissement à quatre voies de la route transcanadienne.

---

**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 MARS 2007**

---

**4. Projet de la route transcanadienne - suite**

---

Le 4 février 2005, la Province a conclu, par l'intermédiaire de la Société de voirie du Nouveau-Brunswick, des ententes avec un consortium du secteur privé, Brun-Way Group Joint Venture et Trans-Canada Highway Project Co. Ltd., pour le développement, la conception, la construction, le financement, l'exploitation, la gestion et la remise en état de l'autoroute à quatre voies entre la frontière québécoise et Longs Creek pour un prix maximal de construction garanti de 543 762 000 \$ tel qu'ajusté en conformité aux dispositions de l'accord de conception-construction.

La Province procède actuellement à l'acquisition de terrains et à des améliorations le long du corridor. Les travaux en cours au 31 mars 2007 étaient d'une valeur de 35 532 314 \$ (2006 - 104 602 355 \$, reformulée par rapport à 61 164 871 \$ pour indiquer le montant brut des recouvrements fédéraux). Les tronçons de la route qui sont achevés ont été transférés du gouvernement provincial à la Société de la voirie du Nouveau Brunswick au moyen d'une opération dans des conditions de non-concurrence. Le premier transfert a été traité comme un apport de capital aux fins des états financiers et a été enregistré à la valeur nominale d'un dollar. Le tronçon de Pokiok à Longs Creek a été achevé le 1<sup>er</sup> novembre 2006 et transféré à la SVNB à une valeur de 123 503 144 \$.

	2007	2006
Projet de la route transcanadienne		
Coût	123 503 145 \$	1 \$
Moins : amortissement cumulé	1 795 707	-
Valeur comptable nette	121 707 438 \$	1 \$

Les autres tronçons du corridor seront transférés au même point avant l'achèvement.

**5. Débiteurs**

---

Le solde du compte débiteur au 31 mars 2007 de 14 764 591 \$ (13 754 303 \$ en 2006) est composé de montants payés par la Société de voirie du Nouveau-Brunswick à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc. pour maintenir un fond de réserve de péages tel qu'exigé dans l'entente avec les prêteurs basée sur les péages.

**6. Engagement – contrat de location-acquisition**

---

Grâce à l'élimination des péages selon les modifications des ententes de la route Fredericton-Moncton datées du 1<sup>er</sup> mars 2000, les paiements sont maintenant comptabilisés comme des paiements de location-acquisition suivant les recommandations de l'Institut Canadien des Comptables Agréés. Par conséquent, une obligation découlant du contrat de location-acquisition est constatée dans l'exercice 1999-2000. La valeur actualisée nette de l'engagement de contrat de location-acquisition au 31 mars 2007 est 792,4 millions de dollars (2006 – 808,4 millions de dollars).

---

**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 MARS 2007**

---

**6. Engagement – contrat de location-acquisition - suite**

---

Selon les ententes, la Société de voirie du Nouveau-Brunswick sera tenue de verser le montant total futur du contrat de location-acquisition, qui est d'environ 1,64 milliard de dollars en capital et en intérêts, à la New Brunswick (F-M) Project Company Inc.

Les paiements annuels du capital et des intérêts pour chacun des cinq exercices à venir sont comme suit :

<u>Exercice financier</u>	<u>(millions)</u>
2007 – 2008	73,5 \$
2008 – 2009	73,6 \$
2009 – 2010	74,0 \$
2010 – 2011	74,2 \$
2011 - 2012	74,5 \$

**7. Dépôt du promoteur**

---

Le solde au 31 mars 2007, de 1 342 150 \$ (2006 - 1 342 150 \$), comprend le solde du dépôt du Projet de la route transcanadienne pour compenser la DDP (détérioration, destruction ou perturbation) possible de l'habitat. Ce dépôt avait été exigé du promoteur du projet, Brun-Way Group Joint Venture, afin de satisfaire les conditions de l'entente sur la route transcanadienne concernant la protection de l'environnement et des habitats fauniques.

**8. Recettes et dépenses**

---

Selon les modalités de l'entente modifiée de l'exploitation, de la gestion, de l'entretien et de la remise en état de la route Fredericton-Moncton, la Société de voirie doit effectuer des versements prévus pour l'exploitation, la gestion, l'entretien et la remise en état de l'autoroute entre Fredericton et Moncton et pour les coûts du système de surveillance du volume de circulation.

Selon les modalités de l'Accord relatif à l'exploitation, à l'entretien et à la remise en état de la route transcanadienne du 1<sup>er</sup> juin 2005, la SVNB est tenue de verser des paiements à date fixe pour l'exploitation, l'entretien et la remise en état des tronçons achevés de la route transcanadienne.

De plus, en vertu des conditions de l'entente signée en novembre 2003 entre la Société de voirie du Nouveau-Brunswick et le gouvernement provincial, la Société est chargée d'effectuer les paiements prévus pour l'entretien d'été et d'hiver sur les tronçons ouverts du corridor reliant Saint-Léonard et Longs Creek de la route transcanadienne jusqu'au 31 mai 2005.

---

**SOCIÉTÉ DE VOIRIE DU NOUVEAU-BRUNSWICK**  
**NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS**  
**31 MARS 2007**

---

**9. Ressources humaines**

---

La Société de voirie n'a pas d'employés. Le soutien en personnel est assuré par le ministère des Transports et le ministère des Finances.

**10. État des flux de trésorerie**

---

Un état des flux de trésorerie n'a pas été dressé car l'information requise concernant les flux de trésorerie est évidente à la lecture des autres états financiers.



États financiers de

## **STRAIT CROSSING FINANCE INC.**

Exercice terminé le 30 octobre 2006

**KPMG LLP****Chartered Accountants**

Frederick Square  
77 Westmorland Street Suite 700  
Fredericton NB E3B 6Z3  
Telephone (506) 452-8000  
Fax (506) 450-0072  
Internet www.kpmg.ca

One Factory Lane  
Place Marven's  
PO Box 827  
Moncton NB E1C 8N6  
Telephone (506) 856-4400  
Fax (506) 856-4499

Harbour Building  
133 Prince William Street  
PO Box 2388 Stn Main  
Saint John NB E2L 3V6  
Telephone (506) 634-1000  
Fax (506) 633-8828

## RAPPORT DES VÉRIFICATEURS

À l'actionnaire de Strait Crossing Finance Inc.

Nous avons vérifié le bilan de Strait Crossing Finance Inc. au 30 octobre 2006 et l'état des résultats et des bénéfices non répartis de l'exercice terminé à cette date. La responsabilité de ces états financiers incombe à la direction de la société. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers en nous fondant sur notre vérification.

Notre vérification a été effectuée conformément aux normes de vérification canadiens généralement reconnues. Ces normes exigent que la vérification soit planifiée et exécutée de manière à fournir un degré raisonnable de certitude quant à l'absence d'inexactitudes importantes dans les états financiers. La vérification comprend le contrôle par sondages des éléments probants à l'appui des montants et des autres éléments d'information fournis dans les états financiers. Elle comprend également l'évaluation des principes comptables suivis et des estimations importantes faites par la direction, ainsi qu'une appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

À notre avis, ces états financiers présentent fidèlement, à tous égards importants, la situation financière de la société au 30 octobre 2006, ainsi que les résultats de son exploitation pour l'exercice terminé à cette date selon les principes comptables canadiens généralement reconnus.

*KPMG s.c.l.*

Comptables agréés

Fredericton, Canada  
le 21 decembre 2006

## STRAIT CROSSING FINANCE INC.

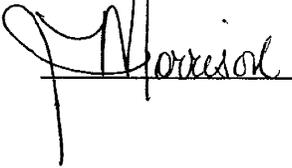
Bilan

30 octobre 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
<b>Actif</b>		
Actif à court terme		
Encaisse	1 \$	1 \$
Débiteurs	1 599	1 269
	1 660 \$	1 270 \$
<b>Passif et avoir de l'actionnaire</b>		
Passif à court terme		
Créditeurs et charges à payer	1 599 \$	1 269 \$
Avoir de l'actionnaire		
Capital-actions		
Autorisé		
Nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale		
Émis et en circulation		
1 action	1	1
	1 600 \$	1 270 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil,

 administrateur

**STRAIT CROSSING FINANCE INC.**

État des résultats et des bénéfices non répartis

Exercice terminé le 30 octobre 2006, avec chiffres correspondants de 2005

	2006	2005
Produits		
Honoraires pour le maintien du financement (note 2(d))	20 101 \$	21 182 \$
Charges		
Honoraires du dépositaire	17 581	18 757
Services professionnels	2 300	2 185
Droits de dépôt	220	240
	20 101	21 182
Bénéfice net, soit les bénéfices non répartis, à la fin de l'exercice	– \$	– \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

# STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 octobre 2006

---

## 1. Constitution

Strait Crossing Finance Inc. (« SC Finance » ou la « société ») a été constituée en vertu de la *Loi sur les sociétés par actions* (Canada) en tant que société à but unique. Sa seule activité se limite à l'émission et à la vente d'obligations indexées à remboursement périodique échéant le 1<sup>er</sup> avril 2032, au prêt et au versement de sommes d'argent à Strait Crossing Development Inc. (« SC Development ») et à d'autres questions connexes.

Sa Majesté la Reine du chef de la province du Nouveau-Brunswick détient l'action en circulation de SC Finance. Aucun porteur d'actions n'a le droit de transférer des actions de SC Finance. SC Finance est exonérée de tous les impôts qui autrement seraient exigibles en vertu des dispositions de l'alinéa 149 (1) d) de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada).

## 2. Opérations et ententes

### (a) Émissions d'obligations

Le 7 octobre 1993, SC Finance a émis des obligations indexées à remboursement périodique (les « obligations ») d'un montant en capital de 661 542 612 \$, échéant le 1<sup>er</sup> avril 2032. Les obligations porteront intérêt à un taux réel annuel, composé annuellement, équivalant à 4,50 % composé semestriellement. Indépendamment de toute baisse de l'indice des prix à la consommation au cours de l'une des périodes ultérieures au 27 mai 1992, le versement intégral à effectuer relativement aux obligations le 31 mai 1997 ne sera pas inférieur à 35 012 328 \$ et celui à effectuer le 1<sup>er</sup> avril 1998 sera au moins de 41 900 000 \$. À toute date de versement subséquente, le versement intégral à effectuer relativement aux obligations ne sera pas inférieur au versement le plus élevé qui aura été effectué à l'une ou l'autre des dates de versement précédentes, à l'exception du versement devant être effectué le 1<sup>er</sup> avril 2032. Aucun paiement d'intérêts n'est exigé à l'égard des obligations avant le 31 mai 1997. À compter du 31 mai 1997 et, par la suite le 1<sup>er</sup> avril de chaque année, 36 versements annuels, capital et intérêts, deviennent exigibles de sorte que le capital et les intérêts seront entièrement remboursés le 1<sup>er</sup> avril 2032.

## STRAIT CROSSING FINANCE INC.

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 octobre 2006

---

### 2. Opérations et ententes (suite)

#### (b) Entente de subvention et cession

Également, le 7 octobre 1993, SC Finance a conclu avec le gouvernement du Canada une entente de subvention aux termes de laquelle le gouvernement a accepté d'effectuer des versements à SC Finance selon les montants et le calendrier de remboursement établis pour les obligations, tel qu'il est indiqué plus avant. Le même jour, SC Finance a irrévocablement cédé au dépositaire des obligations tous ses droits de recevoir les versements aux termes de l'entente de subvention. Le recours des porteurs d'obligations se limite au droit du dépositaire des obligations de recevoir les versements aux termes de l'entente de subvention. Puisqu'une obligation du gouvernement du Canada a été irrévocablement cédée à une fiducie, uniquement dans le but de satisfaire aux exigences relatives au remboursement du capital et des intérêts des obligations, les obligations sont considérées comme étant éteintes aux fins de la présentation de l'information financière. Par conséquent, les obligations à payer et les montants à recevoir aux termes de l'entente de subvention ne figurent pas au bilan de la société.

#### (c) Contrat de prêt au promoteur

SC Finance a prêté le produit tiré de l'émission des obligations à SC Development conformément au contrat de prêt au promoteur (le « contrat ») daté du 7 octobre 1993. Le billet de SC Development n'est pas garanti et il porte intérêt à un taux équivalant à celui des obligations. SC Finance ne peut céder ni transférer le billet sans obtenir au préalable le consentement de SC Development. Les modalités de remboursement du billet correspondent exactement aux versements exigés sur les obligations.

Selon les modalités du contrat, lorsque le dépositaire des obligations reçoit un versement du gouvernement du Canada aux termes de l'entente de subvention, SC Finance doit, le même jour, verser à SC Development une contribution d'un montant égal à condition que SC Finance ait reçu de SC Development le versement exigé aux termes du billet.

Comme le billet de SC Development correspond exactement à l'obligation de SC Finance de verser à SC Development des contributions, et comme SC Finance et SC Development ont l'intention de régler simultanément ces éléments d'actif et de passif, le billet de SC Development et les contributions à payer à cette dernière ne figurent pas au bilan de la société.

#### (d) Honoraires pour le maintien du financement

En vertu du contrat de prêt au promoteur, SC Finance a le droit de recevoir de SC Development des honoraires pour le maintien du financement afin de dédommager SC Finance pour ses services financiers continus. Les honoraires pour le maintien du financement doivent être équivalents aux coûts engagés par SC Finance relativement à la tenue des registres, y compris les honoraires et les charges du dépositaire des obligations, déduction faite de tout autre produit net reçu.

## **STRAIT CROSSING FINANCE INC.**

Notes afférentes aux états financiers

Exercice terminé le 30 octobre 2006

---

### **3. Juste valeur des avoirs financiers et des passifs financiers**

La juste valeur de l'encaisse, des débiteurs et des créditeurs et charges à payer de la société se rapproche de leur valeur comptable.

